

Gouvernance et gestion des aires protégées et conservées

Un ouvrage-ressource pour les praticiens de la coopération au développement



À son titre d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publié par:

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En collaboration avec :

Secrétariat du Partenariat de l'Asie sur les Aires Protégées (APAP en anglais) au bureau régional de l'UICN pour l'Asie, Thaïlande

Sièges de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme/project:

Programme sectoriel Biodiversité – Environnement – Océans

Division Changement climatique, environnement, infrastructures

Adresse

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40

53113 Bonn, Allemagne

T +49 228 44 60 - 0

F +49 228 44 60 - 17 66

E info@giz.de

I www.giz.de

Auteurs:

Bojan Auhagen, Stefanie Eißing, Katharina Fietz, Carolin Frisch, Dr. Tobias Garstecki, Dr. Mirjam de Koning, Janina Lobmüller, Dr. Petch Manopawitr, Viviane Meyer, Paul Möller, M.K.S. Pasha, Dr. Stefanie Preuß, Isabel Renner, Marie Schoroth, Mitali Sharma, Dr. Wibke Thies.

Traduction:

Reinhard Stölzel et Service linguistique international de la GIZ

Responsable:

Barbara Lang, Viviane Meyer, Carolin Frisch

Maquette:

1^{re} édition : now [nau], kommunikative & visuelle gestaltung, www.now-nau.de

2e édition : MediaCompany – Agentur für Kommunikation GmbH

Crédits photos/Sources:

Couverture © GIZ/Karsten Leckebusch

p. 209 © GIZ/ProFEB

p. 214 © GIZ/Miriam Factos

p. 225 © GIZ/Tasfiq Mahmood

p. 226 © GIZ/ProFEB

p. 234 © GIZ/Christine Woda

p. 238, p. 239 © FZS/Daniel Rosengren

p. 244 © GIZ/ProFEB

p. 249 © GIZ/Fabian Oswald

p. 251 © GIZ/Carolina Hernández

p. 255 © PONT/Mirjam de Koning

p. 256 © Steffen Mitchell

p. 265 © GIZ/Jutta Benzenberg

p. 270 © GIZ/Diego Pérez

p. 272 © GIZ/Thomas J. Müller

p. 281 © Philipp Kanstinger

p. 282 © Eleanor Briggs

» Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont soutenu et contribué à la préparation de cette publication, ses première et deuxième éditions, notamment Sven Torben Berlin, Hans-Ulrich Caspary, Katharina D'Avis, Florian Dörr, Lucian Elles, Lucy Emerton, Lena Fey, Bastian Flury, Farina Hoffmann, Kirsten Hegener, Svenja Horstmann, Oemar Idee, Heinz-Gerhard Jansen, Ralf Peveling, Kirsten Probst, Paul Scholte, Silke Spohn, Lisa Steurer, Dorothea Theunissen, Andre Jon Uychiaoco, Carina van Weelden.

Nous tenons à remercier le réseau sectoriel Ressources naturelles et développement rural en Asie et dans le Pacifique (SNRD Asie-Pacifique) de la GIZ pour le soutien financier apporté à l'élaboration de cette deuxième édition et nous remercions son groupe de travail sur la biodiversité pour ses contributions techniques et pour les études de cas provenant de la région Asie-Pacifique.

Nous remercions également le secrétariat du Partenariat de l'Asie sur les Aires Protégées (APAP) au bureau régional de l'UICN en Asie (Thaïlande) pour sa collaboration et son appui constants tout au long de ce processus.

>> TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Table des Matières	4
Abréviations et acronymes.....	10
Préface	12
Aperçu et guide rapide	14
Comment utiliser cet ouvrage-ressource ?.....	15

1. INTRODUCTION

1.1 LES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES – UN SOCLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
1.2 AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES – APPROCHES, TERMES ET DÉFINITIONS	20
1.3 APPUI À LA GOUVERNANCE ET À LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES GRÂCE À LA COOPÉRATION TECHNIQUE	26

2. APERÇU DES OUTILS – GUIDE DE NAVIGATION RAPIDE	34
---	----

3. LES OUTILS

3.1 CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE.....	53
1 ECOLEX Le portail au droit de l'environnement.....	53
2 UICN Lignes directrices pour la législation des aires protégées	55
3.2 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES ET LES SYSTÈMES D'AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES	57
3.2.1 MÉTHODES ET APPROCHES DE PRIORISATION DES SITES.....	57
3 Biodiversity a-z (Section : Aires)	57
4 Standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité	59
5 Outil d'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) au niveau du site.....	62
3.2.2 PLANIFICATION D'UN SYSTÈME D'AIRES PROTÉGÉES, ANALYSE INTÉGRÉE DES LACUNES, ZONATION	65
6 Protected Planet.....	65
7 Télédétection par satellite pour la conservation.....	68
8 Global Forest Watch.....	70
9 Marxan.....	73

10 Zonation	76
11 Lignes directrices pour la conservation de la connectivité par le biais de réseaux et de corridors écologiques	79
12 Conception d'aires gérées localement efficaces dans les environnements marins tropicaux.....	81
3.3 PLANIFICATION DE LA GESTION	
3.3.1 GÉNÉRALITÉS SUR LA PLANIFICATION DE LA GESTION DES APC	83
13 Lignes directrices de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN pour la planification de la gestion des aires protégées.....	83
14 Lignes directrices pour l'application de catégories de gestion des aires protégées, notamment le guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN sur la reconnaissance des aires protégées et l'affectation de catégories de gestion et de types de gouvernance	85
15 Standards ouverts pour la pratique de la conservation.....	87
16 Miradi	89
17 Adaptive MAnagement of vulnerability and RISK at COnservation sites (MARISCO).....	91
3.3.2 OUTILS DE PLANIFICATION SPÉCIFIQUES.....	93
18 Restauration écologique des aires protégées : principes, lignes directrices et bonnes pratiques.....	93
19 Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : lignes directrices pour la durabilité.....	95
20 Outil de planification de la résilience et de l'adaptation au changement climatique (CC-RAPT).....	97
21 Lignes directrices sur la conception et la gestion des grandes aires marines protégées.....	99
22 Lignes directrices pour les aires protégées à gouvernance privée.....	101
23 Aires protégées urbaines : profils et lignes directrices des meilleures pratiques.....	103
24 Conservation transfrontalière : approche systématique et intégrée	105
25 Outil de diagnostic pour les planificateurs de la conservation transfrontalière	107
26 Boîte à outils d'adaptation au changement climatique pour les aires protégées marines et côtières	109
27 Guide sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)	111
28 Création de réseaux d'aires marines protégées pour atteindre les objectifs en matière de pêche, de biodiversité et de changement climatique dans les écosystèmes tropicaux : guide du praticien.....	113

3.4	FINANCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES.....	115
3.4.1	GÉNÉRALITÉS SUR LE FINANCEMENT DES APC.....	115
29	Recommandations pratiques sur le financement des aires protégées et conservées	115
30	Guide de financement de la conservation	117
31	Le Petit Livre de l'investissement pour la Nature.....	119
32	Guide du financement de la biodiversité dans les villes et les régions	121
3.4.2	ÉVALUATION, SUIVI ET DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DU FINANCEMENT.....	123
33	Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées.....	123
34	PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées	125
3.4.3	INSTRUMENTS DE FINANCEMENT SPÉCIFIQUES.....	127
35	Obtenir des financements durables pour les aires protégées	127
36	Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation.....	129
37	Paiements de services écosystémiques : guide des meilleures pratiques.....	132
38	Concessions de tourisme dans les aires protégées : guide à l'usage des gestionnaires.....	134
3.4.4	FINANCEMENT : PLANIFICATION DES AFFAIRES.....	136
39	Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées – guide de référence rapide et cahier de travail.....	136
40	Guide pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées	138
3.5	REFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	140
41	Registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées	140
42	Code de conduite du Ranger.....	142

3.6	APPRÉCIATION, SUIVI ET ÉVALUATION.....	144
3.6.1	ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION.....	144
43	Management Effectiveness Tracking Tool (METT).....	144
44	Comment va votre AMP?.....	146
45	Boîte à outils : amélioration de notre patrimoine 2.0 : évaluer l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial et des autres lieux de patrimoine.....	148
3.6.2	NORMES MONDIALES DE PERFORMANCE DES APC.....	150
46	Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN : norme.....	150
3.6.3	OUTILS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ.....	152
47	Suivi de la biodiversité pour la gestion des ressources naturelles - Manuel d'initiation.....	152
48	Savoir-faire en matière de suivi, de communication et de vérification communautaires : partage de connaissances issues de la pratique.....	153
49	SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool)	155
50	EarthRanger.....	157
51	Cadre de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone : concepts, méthodes et technologies	160
3.6.4	COÛTS, AVANTAGES ET IMPACTS SOCIAUX	162
52	Protected Areas Benefits Assessment Tool + (PA-BAT+) : Outil permettant d'évaluer la perception que les parties prenantes locales ont des bienfaits des aires protégées.....	162
53	Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA) : guide méthodologique à l'intention des facilitateurs SAPA.....	164
3.6.5	ÉVALUATION ET VALORISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES.....	166
54	Outils de mesure, de modélisation et de valorisation des services écosystémiques : directives relatives aux zones clés pour la biodiversité, aux sites naturels du patrimoine mondial et aux aires protégées.....	166
55	Integrated Valuation of Ecosystem Services and Tradeoffs (InVEST®)	168
56	Signification culturelle et spirituelle de la nature : conseils sur la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées.....	170
3.7	GOUVERNANCE	172
3.7.1	GÉNÉRALITÉS SUR LA GOUVERNANCE DES APC	172
57	Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action	172

58	Évaluation de la gouvernance des aires protégées (EGAP).....	174
59	Créer des aires marines protégées efficaces et équitables – comment combiner différentes approches de gouvernance.....	176
60	Évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE).....	178
3.7.2	GESTION COLLABORATIVE/GOUVERNANCE PARTAGÉE.....	180
61	Partager le pouvoir – cogestion des ressources naturelles et gouvernance partagée de par le monde	180
62	Guide de cogestion de la pêche : nouvelles recherches sur la gestion efficace de la pêche artisanale	182
63	Boite à outils pour les partenariats de gestion collaborative	183
3.7.3	AIRES ET TERRITOIRES DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET COMMUNAUTAIRE (APAC)	185
64	Une trousse à outils d'appui à la conservation par les populations autochtones et les communautés locales: Construire des capacités et partager la connaissance pour les Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC)	185
3.7.4	ANALYSE ET PARTICIPATION DES DÉTENTEURS DE DROITS ET DES PARTIES PRENANTES.....	187
65	Le Consentement Préalable, donné Librement et en Connaissance de Cause (CPLCC)	187
66	Protocoles bioculturels communautaires (PBC).....	192
67	Participatory management of Protected Areas in the Carpathian ecoregion. Partie II	195
68	Stakeholder Participation Toolkit for Identification, Designation and Management of Marine Protected Areas.....	197
69	Lignes directrices pour l'intégration des dimensions humaines dans la planification et la gestion des AMP	199
70	Outils d'implication : boîte à outils visant à impliquer les populations dans la conservation	201
3.7.5	RÉSOLUTION DES CONFLITS	203
71	Understanding, preventing and solving land conflicts: A practical guide and toolbox.....	203

4. EXPÉRIENCE AVEC UNE SÉLECTION D'OUTILS DANS LE CADRE DE PROJETS DE LA COOPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT ALLEMANDE

4.1	ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE DANS L'AIRE PROTÉGÉE HIN NAM NO IN LAOS – POUR UNE GESTION ÉQUITABLE ET EFFICACE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES	206
-----	---	-----

4.2	EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'APPLICATION DE L'OUTIL DE SUIVI DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION (METT) DANS DES PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE	212
4.3	ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'APPLICATION DE L'OUTIL DE SURVEILLANCE SPATIALE ET DE RAPPORTAGE SMART DANS DES PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE	220

5. ÉTUDES DE CAS BASÉES SUR DES PROJETS

5.1	PROCESSUS INCLUSIFS DE CONSULTATION AVEC DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES COMME BASE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CORRIDOR BIOLOGIQUE MÉSO-AMÉRICAIN	231
5.2	LEGACY LANDSCAPES FUND – LLF	236
5.3	COGESTION VÉCUE AU QUOTIDIEN DANS HIN NAM NO PARC NATIONAL AU LAO	241
5.4	COORDINATION TRINATIONALE DANS LA SELVA MAYA GRÂCE À UNE APPROCHE « ASCENDANTE » ET UNE MISE EN RÉSEAU HORIZONTALE	248
5.5	PRESPA OHRID NATURE TRUST	254
5.6	PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PARTAGE DES RESPONSABILITÉS – GESTION DES ÉCOSYSTÈMES TRANSFRONTALIERS EN PRÉSENCE DE JURIDICTIONS, DE MANDATS ET D'INTÉRÊTS MULTIPLES EN EUROPE DU SUD-EST	260
5.7	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME POUR LA SAUVEGARDE DU CAPITAL NATUREL DU PÉROU	267
5.8	PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES, EN COOPÉRATION ENTRE MINIFUNDIA, AUTORITÉS DES PARCS ET AGRO-INDUSTRIE : À L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE	274
5.9	THE BLUE ACTION FUND	280

6. OPPORTUNITÉS DE FORMATION ET RESSOURCES

6.1	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	286
6.2	INSTITUTIONS, INITIATIVES ET RÉSEAUX DE FORMATION SPÉCIALISÉS PROPOSANT DES COURS PERTINENTS	289

» ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
AMCEZ	Autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM en anglais)
AMP	Aire marine protégée (MPA en anglais)
AP	Aire protégée
APAC	Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (ICCA en anglais)
APAP	Asia Protected Area Partnership / Partenariat asiatique pour les aires protégées
APC	Aires protégées et conservées
APP	Aire protégée privée (PPA en anglais)
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (Allemagne)
CCAD	Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEPA	Communication, éducation et sensibilisation du public
CFA	Conservation Finance Alliance
CMAP	Commission mondiale des aires protégées de l'UICN
CMB	Cadre mondial pour la biodiversité (GBF en anglais)
CMP	Conservation Measures Partnership
CTF	Conservation Trust Fund
CPLCC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC en anglais, parfois CLIP en français)
DEFRA	Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (Royaume-Uni)
DNUDPA	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
DOPA	Observatoire numérique des aires protégées
EGAP	Évaluation de la gouvernance des aires protégées
ESAP	Évaluation sociale des aires protégées
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFI	Fauna & Flora International
FIBA	Fondation internationale du Banc d'Arguin
GFW	Global Forest Watch
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit
GPS	Système de positionnement global
GT	Groupe technique de travail
HNN	Hin Nam No

IIED	International Institute for Environment and Development
KfW	Banque allemande de développement
LLF	Legacy Landscapes Fund
MARISCO	Gestion adaptative des risques et de la vulnérabilité dans les sites de conservation
METT	Management Effectiveness Tracking Tool
NOAA	Administration nationale océanique et atmosphérique (États-Unis)
Norad	Agence norvégienne de coopération pour le développement
ODK	Open Data Kit (<i>généralement non traduit</i>)
OEBAP	Outil d'évaluation des bénéfices des aires protégées (PA-BAT)
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PA et CL	Peuples autochtones et communautés locales
PIC	Plan d'investissement pour la conservation
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PONT	Fonds fiduciaire Prespa Ohrid Nature Trust
PM	Patrimoine mondial (site)
PSE	Paiement pour services écosystémiques
RAPPAM	Évaluation et hiérarchisation rapide de la gestion des aires protégées
REDD+	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
SE	Services écosystémiques
SERNANP	Service national des aires naturelles protégées par l'État (Pérou)
SIG	Système d'information géographique
SINANPE	Système national des aires naturelles protégées par l'État (Pérou)
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
SNRD	Réseau sectoriel de la GIZ pour le développement rural et les ressources naturelles
TNC	The Nature Conservancy
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	Worldwide Fund for Nature
ZCB	Zone clé pour la biodiversité
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux (IBA en anglais)
ZIP	Zone importante pour les plantes (IPA en anglais)

>> PRÉFACE

Ces dernières années ont vu l'émergence d'un vaste mouvement dans le domaine de la conservation par zone. Il a pour but de relever le niveau d'ambition et de développer les aires protégées et conservées (APC) dans le monde entier et a entraîné l'adoption, en 2022, de l'objectif « 30x30 » du cadre mondial pour la biodiversité (CMB) par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique sous la forme de la cible 3 : conserver, d'ici à 2030, 30 % des écosystèmes des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières tout en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Cette cible représente un immense défi, sachant que ces zones doivent être « dûment conservées et gérées grâce à la mise en place d'aires protégées écologiquement représentatives, bien reliées et équitablement gérées et à d'autres mesures de conservation efficaces par zone ». Pour atteindre la cible, il est donc crucial d'améliorer la qualité de la gouvernance et de la gestion des aires protégées dans les initiatives menées à travers le monde, efforts qui doivent également être élargis à d'autres aires conservées.

Étant donné l'accueil positif dont a bénéficié la première édition de cet ouvrage-ressource auprès des professionnels des aires protégées travaillant dans le contexte de la coopération au développement et au-delà, nous proposons cette deuxième édition mise à jour pour tenter d'appuyer la mise en œuvre du nouveau cadre mondial et, surtout, de sa cible 3.

Nous avons élargi la liste des outils présentés, qui sont dorénavant au nombre de 71 contre 56 auparavant. Certains outils ont été entièrement supprimés, tandis que d'autres ont été mis à jour ou remplacés. Nous avons ajouté des outils sur de nouveaux thèmes, par exemple les lignes directrices sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ), et nous avons élargi la sélection en ce qui concerne le secteur marin et le financement de la biodiversité. Nous avons toujours pour objectif de fournir un mix équilibré de directives déjà largement utilisées, d'outils nouvellement créés pour répondre aux besoins émergents et d'outils adaptés à des situations précises. Nous avons également révisé et augmenté le nombre d'enseignements tirés de l'application des outils ainsi que le nombre d'exemples de projets, et ajouté des expériences de la coopération financière allemande mises en œuvre par la KfW.

En coopération avec le secrétariat du Partenariat de l'Asie sur les aires protégées (APAP), sis au bureau régional asiatique de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'ouvrage-ressource va être adapté en une application numérique baptisée « Kit de connaissances sur les APC » (PCA

Knowledge Kit, en anglais), offrant une navigation et une recherche aisées. Initiée à l'occasion d'échanges techniques entre le personnel de la GIZ et celui de l'UICN en Asie, cette coopération vient renforcer le partenariat croissant entre l'UICN et la GIZ et s'ajouter aux nombreux projets et à la plateforme de connaissances PANORAMA Solutions qui sont gérés conjointement par les deux organisations. La version numérique de l'ouvrage-ressource se caractérise par l'intégration de la Liste verte de l'UICN qui met en avant l'alignement de ses Composantes et de ses Critères avec des outils, des supports de formation et des produits de connaissances existants et qui présente les Solutions PANORAMA pertinentes pour appuyer l'efficacité de son utilisation.

Nous espérons également que cette deuxième édition aidera les lecteurs à mieux s'y retrouver parmi les nombreux outils et documents d'orientation et que l'application et les exemples de projets les inciteront à les mettre en œuvre.

Dans la continuité de la première édition, nous entendons apporter des conseils basés sur notre jugement professionnel au moment présent, sans pour autant prétendre faire autorité ni être exhaustifs.

La version interactive en ligne et hors ligne sera disponible à l'adresse suivante :
 <https://pcatoolkit.org>



Elke Hüttner
Directrice de division
Changement climatique,
environnement, infrastructures
Programmes sectoriels et mondiaux



Jochen Renger
Directeur de division
Changement climatique,
développement rural, infrastructures
Département sectoriel

>> APERÇU ET GUIDE RAPIDE

1 INTRODUCTION

CONTEXTE, PRINCIPES DE BASE ET APPROCHE DE LA GIZ

2 APERÇU DES OUTILS

BRÈVE INTRODUCTION AUX OUTILS ET LIENS DIRECTS VERS LES DESCRIPTIONS DES OUTILS

3 LES OUTILS

INFORMATIONS DÉTAILLÉES, RÉPARTIES EN 7 GRANDS DOMAINES THÉMATIQUES ET 18 SOUS-THÈMES

CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE

PLANIFICATION SPATIALE DES APC ET DES SYSTÈMES DES APC	Méthodes et approches en matière de priorisation des sites Planification des systèmes d'APC, analyse des lacunes, zonage
PLANIFICATION DE LA GESTION	Généralités sur la planification de la gestion de APC Outils de planification spécifiques
FINANCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES	Généralités sur le financement des APC Évaluation, suivi et diagnostic de la situation financière Instruments de financement spécifiques Planification des affaires

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

APPRÉCIATION, SUIVI ET ÉVALUATION	Évaluation de l'efficacité de la gestion Normes de performance globales des aires protégées et conservées Outils de suivi et de surveillance de la biodiversité Coûts, avantages et impacts sociaux Évaluations et déterminations de la valeur des services écosystémiques
GOUVERNANCE	Généralités sur la gouvernance de APC Cogestion / gouvernance partagée Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes Résolution des conflits

4

EXPÉRIENCE AVEC UNE SÉLECTION D'OUTILS DANS LE CADRE DE PROJETS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ALLEMANDE
FOCUS SUR L'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE, SMART ET METT

5

ÉTUDES DE CAS BASÉES SUR DES PROJETS

FOCUS SUR LE CPLCC, LA COGESTION, LA GOUVERNANCE DES AP TRANSFRONTALIÈRES, FONDS FIDUCIAIRE POUR LA CONSERVATION, L'ÉVALUATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET L'ÉLABORATION DE POLITIQUES EN MATIÈRE D'AP

6

OPPORTUNITÉS DE FORMATION ET RESSOURCES

COURS, FORMATIONS ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PERTINENT POUR LES APC

>> COMMENT UTILISER CET OUVRAGE-RESSOURCE ?

Cet ouvrage-ressource offre plusieurs points d'entrée à partir desquels il est possible d'accéder aux informations et de se rendre à la section de son choix : notions de base en guise d'introduction, informations générales sur les approches de conseil adoptées dans la coopération technique allemande, aperçu thématique des outils présentés, descriptions détaillées des outils, enseignements tirés de l'expérience. Au sein de chaque section, des liens renvoient vers d'autres chapitres pertinents du présent document.

La **table des matières** donne un aperçu des six chapitres, y compris une liste complète des outils. Si vous savez déjà quel outil vous intéresse, la table des matières vous permet de vous rendre directement à la description détaillée de l'outil au **chapitre 3**.

Le **chapitre 1** présente les notions de base de la gouvernance et de la gestion des aires protégées et des éléments essentiels pour un soutien efficace à travers la coopération technique.

Le **chapitre 2 – aperçu des outils** – vous aide à naviguer entre les outils en fonction de votre objectif spécifique en proposant des introductions succinctes et des liens vers les outils décrits plus en détail au *chapitre 3*. Il fournit une vue d'ensemble de tous les outils sélectionnés pour cet ouvrage-ressource, regroupés en sept grands domaines thématiques : lignes d'action et contexte juridique, planification spatiale, planification de la gestion, financement, renforcement des capacités, appréciation/suivi/évaluation et gouvernance.

Le **chapitre 3** présente en détail 71 outils qui appuient la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées. Il peut s'agir de bases de données en ligne, de lignes directrices et de manuels, de plateformes interactives en ligne, d'outils logiciels, de méthodologies, de normes de bonnes pratiques, de recueils de textes, etc. Chaque description contient des informations de base sur l'outil en question, évalue ses atouts et ses faiblesses et propose des liens vers des études de cas, des analyses et des lectures complémentaires.

Le **chapitre 4** fournit des exemples concernant la mise en œuvre de trois outils par la coopération au développement allemande.

Le **chapitre 5** présente six études de cas de la coopération au développement allemande en référence aux instruments décrits au **chapitre 3**.

Le **chapitre 6** contient une vue d'ensemble des formations, du matériel de formation et des programmes de formation relatifs à la gouvernance et à la gestion des aires protégées.

Symboles

	Désigne un lien vers un site web externe.
	Désigne un lien interne vers une section pertinente du document.
	Désigne les outils ou les sections pertinents pour les écosystèmes terrestres
	Désigne les outils ou les sections pertinents pour les écosystèmes marins et côtiers.
abc	Les sections sur fond bleu concernent plus particulièrement les environnements marins.

Liens Internet

Cette publication comporte un grand nombre de liens web externes. Si un lien ne semble pas fonctionner, veuillez essayer un autre navigateur ou utiliser un moteur de recherche pour trouver une adresse Internet actualisée pour l'élément recherché.

Volet de navigation PDF

Le volet de navigation intégré dans chaque page du document PDF vous permet de naviguer aisément entre les chapitres et les sous-chapitres, en sautant des parties du document ou en revenant à un point antérieur en fonction de vos besoins.

Version interactive

Cette deuxième édition de l'ouvrage-ressource est également disponible sur une plateforme interactive conviviale à l'adresse suivante : <https://pcatoolkit.org/>



1

INTRODUCTION

1.1

LES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES – UN SOCLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

De la savane du Serengeti, en passant par les écosystèmes marins uniques des îles Galápagos, les aires protégées abritent certains des paysages terrestres et marins les plus spectaculaires et les plus diversifiés de la planète et constituent la pierre angulaire de la conservation in situ de la biodiversité. Différents types d'aires protégées préservent des habitats importants et servent de refuge à la biodiversité menacée, qu'il s'agisse de plantes endémiques, d'insectes polliniseurs ou d'espèces clés telles que les lions, les jaguars, les gorilles, les loutres et les requins-baleines. Elles remplissent également des fonctions vitales pour le bien-être humain, tant pour les communautés locales qui en dépendent directement que pour les agglomérations urbaines qui bénéficient de zones de captage d'eau intactes, par exemple. Lorsqu'ils sont sains et diversifiés, les écosystèmes fournissent de l'air pur, de l'eau potable, de la nourriture, des sols fertiles, une régulation du climat et un large éventail de possibilités récréatives et touristiques. Les aires protégées terrestres et marines stockent et séquestrent également des quantités substantielles de carbone et jouent un rôle majeur dans l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique au niveau mondial. En outre, comme beaucoup de ces aires restent peu étudiées, elles constituent d'importants pôles de recherche scientifique et offrent également diverses possibilités d'emploi. Reflétant le patrimoine culturel local et les valeurs spirituelles des communautés vivant en leur sein et aux alentours, les aires protégées sont des lieux d'inspiration, de régénération, de connaissance et d'éducation et, à ce titre, sont fondamentales pour la conservation de la diversité biologique et culturelle.

Les aires protégées sont généralement considérées comme des espaces bien définis dédiés à la conservation de la nature, où la présence humaine et l'utilisation des ressources sont ainsi limitées ou clairement réglementées sur la base de critères de durabilité. Compte tenu de la hausse de la consommation mondiale et de la pression croissante sur les ressources naturelles, il est plus que jamais essentiel de conserver les écosystèmes diversifiés et fragiles et de coopérer pour parvenir à une gestion efficace, équitable et fondée sur des droits. La gouvernance et la gestion des aires protégées doivent tenir compte de l'équilibre délicat entre les objectifs de conservation et les droits et moyens de subsistance des communautés locales et des peuples autochtones qui sont tributaires de leurs ressources. Les avantages découlant de l'utilisation de ces espaces et des ressources naturelles qu'ils contiennent doivent être équitablement partagés.

La Convention sur la diversité biologique (CDB) reconnaît depuis longtemps l'importance de la gouvernance pour une conservation efficace et équitable et, par conséquent, encourage à considérer les aires protégées comme le socle du développement durable, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la diversité et de la qualité de la gouvernance, des processus décisionnels, de l'implémentation des parties prenantes et de la participation des peuples autochtones et des

» 1.1 Les aires protégées et conservées – un socle du développement durable

communautés locales.”¹ Adopté en 2022, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB) définit des objectifs ambitieux pour enrayer et inverser les pertes de biodiversité d’ici 2030. La cible 3 vise à faire en sorte que 30 % des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières, soient dûment conservées grâce à la mise en place de systèmes d’aires protégées bien reliées entre elles et d’autres mesures de conservation efficaces par zone (AM-CEZ), tout en respectant les droits, les rôles et les contributions des peuples autochtones et des communautés locales dans la gouvernance et la gestion de la biodiversité.

DIVERSITÉ DES OBJECTIFS RELATIFS AUX AIRES PROTÉGÉES AU FIL DU TEMPS²

Au cours des dernières décennies, les objectifs prioritaires pour les aires protégées n’ont cessé de se diversifier, contribuant à accroître la complexité de la gestion. Si la préservation de paysages et d’espèces sauvages emblématiques a encouragé la création des premières aires protégées vers la fin du XIXe siècle, les motifs et les objectifs se sont multipliés depuis les années 1950 et ont progressivement intégrés les principaux objectifs suivants :

- ◆ développement du tourisme ;
- ◆ conservation de la biodiversité ;
- ◆ bien-être des communautés locales et objectifs sociaux ;
- ◆ fourniture de services écosystémiques.

¹ Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) de la Convention sur la diversité biologique (2018) : Protected and conserved areas governance in the Convention on Biological Diversity: a review of key concepts, experiences, and source of guidance (La gouvernance des aires protégées et conservées dans la Convention sur la diversité biologique : examen de concepts clés, expériences et source d’orientation). CBD/SBSTTA/22/INF/8.

² Watson, J.E.M. *et al.* (2014). The performance and potential of protected areas (La performance et le potentiel des aires protégées). Dans : Nature, vol. 515.

1.2

AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES – APPROCHES, TERMES ET DÉFINITIONS

Selon la **définition** de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autres, afin d'assurer la conservation de la nature à long terme, ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». Cette définition s'applique aussi bien aux aires et territoires terrestres, que côtiers et marins et aux eaux intérieures. Les aires protégées peuvent aller de petites réserves communautaires pour la gestion de la pêche à des systèmes fluviaux estuariens à usages multiples supervisés par un conseil multipartite, en passant par des chaînes de montagnes de haute altitude administrées comme un parc national par une agence du gouvernement central. Se présentant donc sous de nombreuses formes et tailles, leur gouvernance et leur gestion sont assurées par une variété d'acteurs à des fins diverses, beaucoup d'entre elles portant des désignations différentes aux niveaux national, régional et international. Pour mettre un peu d'ordre dans cette complexité, l'IUCN a mis au point un système (la matrice IUCN) combinant les **catégories d'aires protégées**, basées sur les **objectifs de gestion primaires**, avec les **types de gouvernance** d'aires protégées :

Figure 1:
la matrice IUCN
des aires protégées, combinant
les catégories
de gestion et
les types de
gouvernance³

TYPE DE GOUVERNANCE	A. GOUVERNANCE PAR LE GOUVERNEMENT		B. GOUVERNANCE PARTAGÉE		C. GOUVERNANCE PRIVÉE		D. GOUVERNANCE PAR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES			
	Ministère ou agence fédéral ou national responsable	Ministère ou agence infranational responsable	Gestion déléguée par le gouvernement (p. ex. à une ONG)	Gouvernance transfrontalière	Gouvernance collaborative (diverses formes d'influence pluraliste)	Gouvernance conjointe (organe de gouvernance multipartenaire)	Autres conservées établies et gérées par un propriétaire individuel	... par des organisations sans but lucratif (p. ex. des ONGs, des universités)	... par des organisations à but lucratif (pex. des sociétés, des coopératives)	Autres et territoires du patrimoine autochtone – établis et gérés par des peuples autochtones
CATÉGORIE DE GESTION										
Ia. Réserve naturelle intégrale										
Ib. Zone de nature sauvage										
II. Parc National										
III. Monument ou élément naturel										
IV. Aire de gestion des habitats ou des espèces										
V. Paysage terrestre ou marin protégé										
VI. Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles										

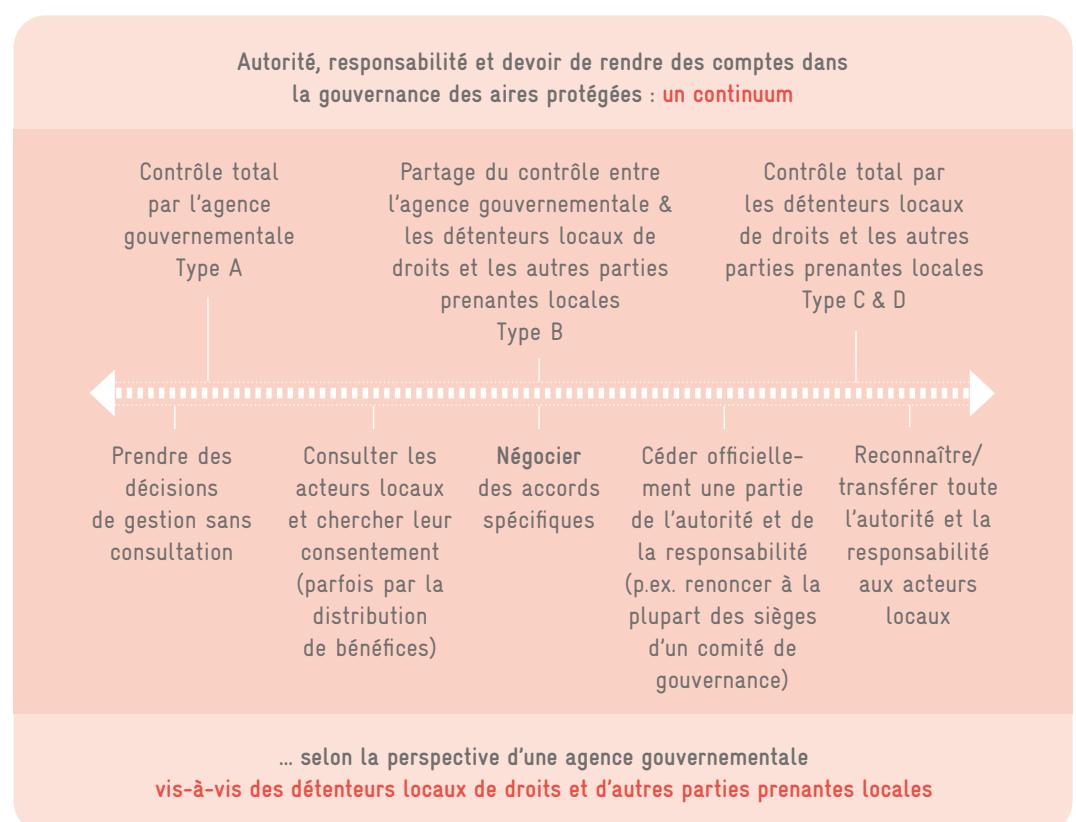
³
Borrini-Feyerabend et al. (2014) : Gouvernance des aires protégées – de la compréhension à l'action. Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées N°20, IUCN, p. 44

» 1.2 Aires protégées et conservées – approches, termes et définitions

CATÉGORIES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES	TYPES DE GOUVERNANCE DES AIRES PROTÉGÉES
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Category Ia: Réserve naturelle intégrale ◆ Category Ib: Zone de nature sauvage ◆ Category II: Parc National ◆ Category III: Monument ou élément naturel ◆ Category IV: Aire de gestion des habitats / des espèces ◆ Category V: Paysage terrestre ou marin protégé ◆ Category VI: Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Type A: gouvernance par le gouvernement (à plusieurs niveaux et peut être en combinant diverses agences) ◆ Type B: gouvernance en commun par divers détenteurs de droits et porteurs d'intérêts (gouvernance partagée) ◆ Type C: gouvernance par des individus et des organisations privées (généralement les propriétaires fonciers) ◆ Type D: gouvernance par les peuples autochtones et /ou les communautés locales (souvent appelés APAC)
LA GESTION relève de ce qui est fait pour atteindre des objectifs donnés.	LA GOUVERNANCE relève de qui décide de ce qui est fait, et de comment ces décisions sont prises.

Cependant, le degré d'implication des détenteurs de droits et des parties prenantes dans la gouvernance et la gestion d'une aire protégée n'est souvent pas aussi net que les types et sous-types de gouvernance de l'IUCN le suggèrent, et dans de nombreux cas, il évolue également dans le temps. Le « **continuum de la gouvernance** » est un concept utile pour refléter les différents degrés de partage de l'autorité, de responsabilité et de redevabilité, ainsi que les possibilités d'évolution.

Figure 2:
le continuum de la gouvernance⁴



⁴ Ibid., p. 45

» 1.2 Aires protégées et conservées – approches, termes et définitions

UN TERME AUX SIGNIFICATIONS MULTIPLES : LA COGESTION DES AIRES PROTÉGÉES



La cogestion ou gestion collaborative est un terme largement utilisé dans le contexte des aires protégées. Il est employé par une variété d'acteurs pour décrire différents concepts liés à la participation des parties prenantes. Il n'existe pas de définition du terme applicable à tous les contextes. Il peut faire référence aux rôles des acteurs étatiques et non étatiques dans les **processus de prise de décision** (par exemple sur le zonage, les règles d'utilisation) et/ou dans la **mise en œuvre d'activités** (par exemple le suivi et la surveillance) et/ou dans le **partage des droits et des avantages**.

Les parties prenantes d'un accord de cogestion comprennent souvent l'entité principalement responsable de la gestion de l'aire protégée ainsi que les communautés locales, mais elles peuvent également inclure des ONG, des administrations locales ou régionales, des instituts de recherche et des organisations privées, entre autres. Dans le cadre des projets promouvant une approche de cogestion, il est donc fondamental que l'ensemble des acteurs impliqués conviennent d'une **compréhension commune du concept de cogestion** à élaborer et réfléchissent aux différentes formes de participation, par exemple en ayant recours à des évaluations de la gouvernance.

En outre, il existe à travers le monde différentes **désignations d'aires protégées au niveau international** pouvant coïncider avec des aires protégées ou des parties d'aires protégées désignées au niveau national :

DÉSIGNATIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL ET RÉGIONAL

Les aires désignées au niveau international (IDA – Internationally Designated Areas) sont des aires naturelles reconnues par un mécanisme de désignation mondial ou régional, par exemple :

- ◆ **Site naturel classé au patrimoine mondial de l'UNESCO** : aire désignée comme revêtant une valeur exceptionnelle pour l'humanité en raison de son patrimoine culturel et naturel ainsi que de ses caractéristiques historiques et scientifiques.
- ◆ **Réserve de biosphère reconnue par l'UNESCO** : aire établie dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère afin de promouvoir et de faire la démonstration d'une relation équilibrée entre les êtres humains et la biosphère, en favorisant des solutions permettant de concilier conservation et utilisation durable des ressources.
- ◆ **Site Ramsar** : zone humide jugée d'importance internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar établie en 1971 par l'UNESCO.
- ◆ **Géoparc mondial UNESCO** : espaces géographiques unifiés où les sites et les paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable.

» 1.2 Aires protégées et conservées – approches, termes et définitions

- ◆ **Parc du patrimoine de l'ANASE** : aires protégées de grande importance pour la conservation, préservant dans l'ensemble un spectre complet d'écosystèmes représentatifs de la région de l'ANASE.
- ◆ **Natura 2000** : réseau de sites sélectionnés pour assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés d'Europe, désignés en vertu des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux ».

Il existe actuellement 266 sites naturels classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, 759 réserves de biosphère reconnues par l'UNESCO, 2 536 sites Ramsar, 229 géoparcs mondiaux UNESCO et 62 parcs du patrimoine de l'ANASE. Il convient de noter l'existence de **sites à désignations internationales multiples (SDIM)** (aires protégées portant plusieurs désignations internationales), ce qui crée à la fois des opportunités et des défis en raison de la diversité des normes inhérentes à chaque catégorie.

Au cours des dernières décennies, un changement de **paradigme substantiel^{5,6}** s'est opéré en matière de **gouvernance et de gestion des aires protégées**. Autrefois caractérisées par des contrées sauvages inhabitées et préservées et une mise à l'écart des populations locales pour le plaisir exclusif des visiteurs, les aires protégées font désormais l'objet d'une conception moderne et holistique qui implique divers détenteurs de droits et parties prenantes, intègre la conservation, la culture et les droits des peuples autochtones et des communautés locales et s'appuie sur l'histoire des sites et les connaissances traditionnelles pour formuler des objectifs de gestion à long terme.

Outre les aires officiellement désignées, il est important de souligner le rôle des espaces qui ne font pas partie du système officiel d'aires protégées d'un pays donné mais dans lesquels des efforts de conservation sont néanmoins déployés de manière efficace, bien que la conservation ne soit pas obligatoirement le principal objectif de gestion de l'aire en question. Ces zones en sont venues à être désignées sous l'appellation plus large d'**« aires conservées »**. Il peut s'agir de toute zone contenant des niveaux élevés de biodiversité, par exemple, des forêts communautaires, des sites de naufrage, des sites naturels sacrés ou des réserves de chasse privées. Pour que ces zones soient prises en compte dans les efforts mondiaux de conservation de la biodiversité, la Convention sur

⁵ Phillips, A. (2003) : Turning ideas on their head. The new paradigm for protected areas (Bousculer les idées. Le nouveau paradigme des aires protégées). The George Wright Forum, vol. 20, no. 2.

⁶ Stevens, S. (2014) : Indigenous peoples, national parks, and protected areas: a new paradigm linking conservation, culture, and rights (Peuples autochtones, parcs nationaux et aires protégées : un nouveau paradigme reliant conservation, culture et droits). Université d'Arizona.

» 1.2 Aires protégées et conservées – approches, termes et définitions

la diversité biologique (CDB) a élaboré le concept d'**autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)** :

Les termes « aire conservée » et « AMCEZ » ne sont toutefois pas synonymes. Certaines zones peuvent être conservées de facto sans qu'aucune gestion ou gouvernance ne soit en place. Ces zones ne sont pas en phase avec la définition des AMCEZ telle qu'élaborée par la CDB. En outre, selon cette définition, les AMCEZ sont entièrement séparées des aires protégées, alors que la définition d'origine d'une aire conservée englobe les aires protégées qui atteignent leurs objectifs de conservation et sont donc effectivement conservées⁷.

AUTRES MESURES EFFICACES DE CONSERVATION PAR ZONE (AMCEZ)

Les zones dans lesquelles une conservation efficace à long terme a lieu ne sont pas toutes définies ou reconnues légalement comme des aires protégées. La Convention sur la diversité biologique définit la désignation de conservation de la façon suivante : « Autre mesure de conservation efficace par zone » signifie « une zone géographiquement délimitée, autre qu'une aire protégée, qui est réglementée et gérée de façon à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la diversité biologique⁸, y compris des fonctions et services écosystémiques connexes et, le cas échéant, des valeurs culturelles, spirituelles, socioéconomiques et d'autres valeurs pertinentes localement »⁹. Les AMCEZ peuvent être des territoires où les efforts de conservation volontaire primaire ne sont pas reconnus par le gouvernement national ou bien où les parties prenantes refusent l'étiquette d'aire protégée (par exemple, par soucis d'autodétermination). Étant donné que la majorité des zones clés pour la biodiversité dans le monde ne sont pas couvertes de manière adéquate par des aires protégées, les AMCEZ peuvent jouer un rôle important dans l'augmentation de la couverture des zones écologiquement représentatives, maintenant ainsi la biodiversité et les fonctions et les services des écosystèmes. Elles peuvent également améliorer la connectivité des aires protégées et conservées, et favoriser la reconstitution des espèces menacées.

Il est important de noter que les AMCEZ ne sont *pas* établies ou désignées par les gouvernements, mais qu'elles existent en pratique et choisissent de s'auto-identifier avec l'appui des **orientations techniques de l'UICN**. Elles peuvent être signalées pour être intégrées

⁷ Aires conservées – Significations et ressources du Consortium APAC

⁸ Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (2018) : décision 14/8 Aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone. CBD/COP/DEC/14/8.

⁹ Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2020) : Perspectives mondiales de la biodiversité 5. Montréal.

» 1.2 Aires protégées et conservées – approches, termes et définitions

- ⌚ à la **base de données mondiale sur les AMCEZ** mais nécessitent généralement une forme de reconnaissance ou de soutien puisqu'elles ne sont pas formellement reconnues comme le sont les aires protégées.
- ▶ La **Liste verte de l'IUCN** des aires protégées et conservées illustre la conception contemporaine de la gouvernance et de la gestion des aires protégées et conservées. Élaborée entre 2012 et 2016, elle établit une nouvelle norme mondiale de bonnes pratiques soulignant la nécessité d'assurer une gouvernance équitable et une gestion efficace des aires protégées et conservées en préservant la biodiversité et en mettant en avant des valeurs sociales, économiques, culturelles et spirituelles interconnectées. À l'aide de critères clairement définis regroupés en quatre composantes clés (Gouvernance équitable, Conception et planification robustes, Gestion efficace et Conservation réussie), la Liste verte de l'IUCN encourage les gestionnaires d'aires protégées à mesurer et à améliorer les réalisations de manière systématique.

1.3

APPUI À LA GOUVERNANCE ET À LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES GRÂCE À LA COOPÉRATION TECHNIQUE**» APPROCHES DE CONSEIL**

L'objectif premier des projets de coopération technique dispensant des conseils sur la gouvernance et la gestion des aires protégées est de renforcer la capacité opérationnelle globale des partenaires (par des actions de renforcement des capacités) tout en réglant des problèmes spécifiques, par exemple en matière de gestion et de financement. Cela devrait permettre aux acteurs de concevoir, de piloter et de gérer efficacement des systèmes d'aires protégées ou des aires individuelles, de résoudre tout conflit avec d'autres politiques sectorielles et de mener des négociations d'ordre politique. Comment les projets de coopération peuvent-ils donc optimiser leurs chances de réussite ?

Définir une orientation stratégique claire et plausible : les projets mis en place en vue de fournir des conseils sur la gestion des aires protégées sont généralement amenés à appuyer des processus de changement affectant les ressources humaines et le développement tant organisationnel que politique. La demande initiale porte généralement sur un conseil technique. Toutefois, au cours des entretiens menés par la suite pour clarifier la mission du projet, il apparaît souvent clairement que d'autres formes de conseil sont également nécessaires pour obtenir des résultats durables. Dans de nombreux cas, surtout dans les pays n'ayant pas encore mis en place des cadres de gouvernance et des systèmes de gestion efficaces de leurs zones protégées, il peut être nécessaire de commencer par créer des institutions et des réseaux, et de concevoir et piloter des processus politiques et décisionnels et des systèmes d'évaluation efficaces. Compte tenu de la complexité croissante des tâches assumées par les organes mis en place pour gérer les aires protégées, il existe également un besoin croissant de conseil en organisation, notamment lorsqu'il est nécessaire de restructurer des processus individuels ou l'organisation dans son ensemble. S'il n'y a pas toujours de ligne de démarcation claire entre le conseil technique, le conseil en organisation, le conseil en gestion de processus et le conseil stratégique, il est néanmoins utile d'établir une distinction afin de classer les besoins et les activités par concepts et méthodologies. Dans l'idéal, les projets de conseil doivent prendre en considération l'ensemble du cycle politique et identifier, voire créer, des points d'entrée et des approches propices aux interventions ultérieures. L'approche pluri-niveaux, c'est-à-dire la combinaison du conseil politique à long terme au niveau national avec des projets pilotes et de mise en œuvre aux niveaux régional et local, a démontré sa grande efficacité. Il convient toutefois de noter que les projets visant à établir des processus de conseil complémentaires à différents niveaux administratifs nécessitent une très bonne mise en réseau et de solides systèmes de gestion de l'information.

Savoir clairement avec qui l'on travaille et la forme que prendra cette coopération : même les projets relativement peu importants sont généralement négociés, planifiés, mis en œuvre et gérés par un grand nombre d'acteurs. Il est donc

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

crucial de reconnaître et de prendre en compte les différentes perspectives. Dans le cadre d'une coopération avec des partenaires, l'une des tâches essentielles consiste à identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion des aires protégées (notamment les décideurs politiques au niveau national ou les (groupes d') acteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur les aires protégées individuelles), de dresser une cartographie de ces acteurs clés et d'évaluer les objectifs potentiellement contradictoires. Les approches intersectorielles sont primordiales car la réussite d'un projet peut dépendre dans une large mesure des décisions prises dans d'autres secteurs. Outre la coopération avec des agences gouvernementales, les projets peuvent collaborer avec des groupes et des organisations de la société civile du pays et internationaux, notamment dans les contextes où l'intervention et la surveillance des pouvoirs publics sont très limitées, voire inexistantes. Ces groupes peuvent contribuer à faire figurer à l'ordre du jour politique des intérêts sous-représentés (tels que ceux des populations autochtones). Ils peuvent également créer des réseaux influents, voire gérer eux-mêmes des aires protégées.

Créer une structure de pilotage efficace : une large structure de pilotage (par exemple avec des partenaires des secteurs de l'environnement et de l'agriculture) peut accroître l'efficacité des projets de gestion d'aires protégées en s'attaquant aux causes de la perte de biodiversité. Dans ce cas de figure, il est toutefois primordial que chaque partenaire s'approprie le projet. Les comités de pilotage ou les tables rondes au niveau national ou infranational (comprenant des représentants de l'autorité chargée de la gestion des aires protégées, des ministères sectoriels, des peuples autochtones et des communautés locales, et de la société civile) peuvent constituer des éléments de base importants, permettant de créer une structure de pilotage efficace à même de négocier et de faire appliquer des objectifs et des règles généralement contraignants en matière de conservation de la nature et de gestion des aires protégées.

Mettre l'accent sur les processus revêtant une grande importance stratégique : l'objectif est de renforcer la capacité opérationnelle globale de vos partenaires afin qu'ils soient en mesure d'exprimer, de négocier et de mettre en œuvre les objectifs de conservation en général et les objectifs de gestion des aires protégées en particulier. Les projets de coopération technique peuvent conseiller sur l'élaboration et la mise en œuvre de lois, l'utilisation d'outils spécifiques et la mise au point et l'expérimentation de solutions innovantes. Ils peuvent également fournir des informations sur l'environnement, promouvoir la sensibilisation du grand public, soutenir le dialogue politique et, de manière générale, faciliter les processus de coopération et de mise en réseau. Les projets fructueux combinent des processus clés clairement définis avec une approche très souple des évolutions politiques quotidiennes.

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

Mettre en place des processus et des plateformes d'apprentissage

efficaces et faciliter leur utilisation : les projets mis en place pour dispenser un conseil technique et politique doivent soit créer de nouvelles structures qui facilitent le dialogue et l'échange systématique d'expériences, soit améliorer les plateformes existantes. Celles-ci peuvent être utilisées, par exemple, pour contribuer à l'élaboration de plans de gestion des aires protégées, à des fins de suivi ou en vue d'introduire de nouveaux instruments de financement. Dans ce contexte, les réseaux locaux des pays partenaires et les réseaux sectoriels et groupes de travail thématiques de la GIZ sont aussi importants que les plateformes régionales ou internationales telles que la Commission mondiale des aires protégées de

Commission mondiale des aires protégées de l'UICN. Les partenaires doivent être en mesure d'élaborer des stratégies tournées vers l'avenir et d'adapter des approches innovantes à leur contexte national sur la base du conseil politique et de gestion dont ils bénéficient. Il est recommandé d'intégrer les enseignements tirés dans des réseaux internationaux d'apprentissage. Le portail des

Panorama Solutions, qui offre de nombreuses possibilités intéressantes d'apprentissage et d'innovation, en est un bon exemple.

Les projets collaborant avec des partenaires locaux en matière de gouvernance et de gestion des aires protégées et conservées doivent fournir des conseils sur un très large éventail de questions techniques, organisationnelles, financières et politiques : processus de gestion de base, formation du personnel des autorités publiques compétentes et des autres parties prenantes, communication et vulgarisation, coordination et coopération intersectorielles, gestion des risques et des parties prenantes, questions juridiques, formes et sources de financement. Une question essentielle dans ce contexte est de respecter les droits et de favoriser la participation des communautés locales à la gouvernance et à la gestion des aires protégées. Pour ce faire, il convient de les associer à la prise de décision, de les encourager à assumer des responsabilités en matière de gestion des aires protégées et de veiller à ce qu'elles partagent les bénéfices. En outre, promouvoir le développement économique dans la région environnante peut constituer un angle d'approche important du soutien apporté par le projet. Réaliser l'objectif de la coopération au développement en matière de promotion des droits humains est également un aspect qui revêt une importance croissante dans la conception technique et la mise en œuvre des projets, y compris dans le domaine de la conservation de la biodiversité, notamment dans les aires protégées. Le cadre d'orientation sur les droits humains dans la

Guiding Framework – Human Rights in Biodiversity Conservation (Cadre directeur – Droits de l'homme dans la conservation de la biodiversité) fournit une orientation et aide à réaliser une évaluation plus ciblée des risques pour les droits humains.

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

Il existe trois contextes principaux de gouvernance et de gestion des aires protégées dans lesquels un appui-conseil et des interventions sont nécessaires :

1. amélioration des systèmes d'aires protégées et conservées,
2. création de nouvelles aires protégées et
3. renforcement des aires protégées et conservées existantes.

» AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES (NIVEAUX NATIONAL ET INFRANATIONAL)

La mission de conseil du projet consiste ici à aider les partenaires à élaborer un cadre juridique et institutionnel et des stratégies efficaces pour un système ou un réseau d'aires protégées bien connecté et représentatif sur le plan écologique. La plupart du temps, une première évaluation des besoins permet de déterminer si l'accent doit être mis sur la consolidation du système existant ou sur l'extension du système par la désignation et l'intégration d'aires supplémentaires.

Dans la pratique, cela implique : d'aider les partenaires à définir les priorités de conservation (par exemple, les aires clés pour la biodiversité), les corridors écologiques et les processus d'aménagement du territoire qui reflètent le flux des services écosystémiques, la répartition des coûts et des bénéfices y afférents et les risques climatiques associés ; d'identifier une combinaison appropriée de catégories de gestion et de types

▶ de gouvernance (**voir la section 1.2**), y compris toute modification du cadre juridique qui pourrait être nécessaire ; de renforcer la coopération entre les institutions afin de réduire au minimum les facteurs de perte de biodiversité ; d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités institutionnelles de l'agence nationale chargée de la gestion des aires protégées ; et d'améliorer la gouvernance de base, la gestion et les procédures de planification financière et de suivi.

Lorsque le conseil porte sur des systèmes d'aires protégées, le principal objectif du projet doit consister à aider à réunir un ensemble de conditions propices à une gouvernance et une gestion efficaces, équitables et durables, par exemple en contribuant à la mise en place d'un cadre politique et juridique favorable, d'un large éventail de modalités de gouvernance et d'une combinaison appropriée de sources et d'instruments de financement. Les projets peuvent également contribuer à renforcer de manière systématique la capacité de planification et d'administration de leurs partenaires, notamment leur aptitude

▶ à gérer les financements octroyés (**voir le chapitre 3.4**), à veiller à ce que les fonds soient utilisés efficacement et à mobiliser des fonds supplémentaires. Le plus souvent, la principale menace qui pèse sur les aires protégées est la pression croissante exercée sur les écosystèmes

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

ou sur une espèce en particulier, par exemple en raison de la demande de terres et de ressources naturelles ou du braconnage. Ces facteurs de perte de biodiversité doivent être combattus, sinon les résultats en matière de conservation seront limités et les coûts augmenteront. Pour éviter cela, les projets devront dispenser des conseils sur les méthodes efficaces permettant d'étendre la portée et l'orientation stratégique de la gouvernance et de la gestion des aires protégées au-delà des limites du système, grâce à des approches de coopération rassemblant également des acteurs et des institutions qui ne sont habituellement pas impliqués. Dans de nombreux cas, ils seront amenés à changer d'attitude et à modifier radicalement leur conception et leur approche traditionnelle de la planification et de la gestion des aires protégées. Dans le cadre de l'évaluation de la gouvernance des systèmes d'aires protégées, il est également important de prendre en considération la gouvernance des aires qui n'appartiennent pas au système d'aires protégées formellement défini mais qui contribuent néanmoins de manière significative à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques. Par exemple, les aires traditionnellement protégées par des communautés locales et/ou des peuples autochtones par le biais de leurs propres systèmes de gouvernance peuvent avoir un impact positif sur l'état de conservation des aires formellement protégées et devraient être soutenus et promus par l'État dans la mesure du possible. Une option, à cet égard, pourrait consister à encourager l'identification et le signalancement de ces aires en tant qu'AMCEZ.

► **Voir également l'exemple de projet au Pérou.**

» CRÉATION DE NOUVELLES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

Lorsqu'il est demandé aux projets de fournir des conseils sur des plans de création de nouvelles aires protégées, il est recommandé qu'ils se concentrent sur l'établissement du cadre juridique le plus approprié possible (notamment concernant les droits de propriété), d'un fort degré d'appropriation qui s'étende au-delà de l'autorité chargée de la gestion des aires protégées et des personnes directement impliquées dans la proposition, et d'une compréhension commune des objectifs de conservation et de l'utilisation des ressources par toutes les détenteurs de droits et les parties prenantes. La plupart du temps, les partenaires ont également besoin d'un soutien en matière de délimitation, de communication et de vulgarisation, ainsi que de processus de consultation pour l'obtention du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause lorsque les droits des peuples autochtones sont concernés.

La première étape consiste généralement à définir conjointement un ensemble de valeurs de la biodiversité et à déterminer les ressources de gestion disponibles. Les projets peuvent ensuite aider leurs partenaires

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

naires à élaborer une vision pour la conception future de l'aire (par exemple, les résultats attendus en matière de conservation, les zones strictement protégées et les utilisations autorisées). Il est nécessaire de mettre en place des structures de gestion et de gouvernance, d'établir des règlements et des sanctions et de définir les rôles et responsabilités des principaux détenteurs de droits et parties prenantes. Les projets peuvent également fournir des conseils sur les approches participatives possibles pour l'élaboration de plans de gestion (stratégiques et opérationnels), sur la manière de négocier des accords d'utilisation avec la population locale et, par exemple, avec les entreprises touristiques, et sur la façon de mettre au point une stratégie de financement. Il est particulièrement important d'identifier les structures de gouvernance appropriées (**voir l'exemple de la RDP Lao**), ce qui nécessitera souvent un travail de renforcement des compétences de négociation et de gestion des détenteurs de droits et acteurs locaux. Quand les aires protégées s'étendent au-delà des frontières nationales, les procédures et les réglementations juridiques doivent être cohérentes pour tous les pays participants.

- ▶ Pour créer un large sentiment d'appropriation, les projets peuvent aider leurs partenaires à montrer aux autres parties prenantes et décideurs les bénéfices liés à la conservation par zone. Cela peut se faire, par exemple, en effectuant des **évaluations des services écosystémiques** afin de créer un corpus de données solide sur les interactions et interdépendances sociales et écologiques dans la nouvelle aire protégée. Ces données peuvent ensuite être exploitées en vue d'élaborer des messages (dans l'idéal, préparés et diffusés par une personne ou une institution influente et crédible) qui mettent en évidence les multiples retombées économiques et culturelles du site. La planification et la gestion participatives constituent un autre moyen important de susciter un sentiment d'appropriation (**voir section 3.7.4 pour une palette d'outils**). À moyen et long terme, les approches de gestion et de gouvernance inclusives telles que la cogestion peuvent contribuer à maintenir un fort degré d'appropriation locale.

Concernant l'établissement d'une compréhension commune entre les acteurs, il peut être utile de commencer par analyser le paysage des parties prenantes en mettant l'accent sur les besoins, les intérêts et les éventuels points de conflit. Les projets peuvent ici se concentrer sur des approches participatives pour définir une vision pour l'aire, sur la transposition des résultats en règles et réglementations appropriées et sur le renforcement de la capacité des autorités chargées de la gestion des aires protégées à résoudre les conflits d'intérêts en toute transparence. La délimitation et le zonage contribuent à la transparence, à une gestion efficace et à l'application de la loi. Le zonage participatif vise à équilibrer les intérêts liés à la conservation et au développement et est à même de favoriser le dialogue public. Les projets peuvent ici donner des conseils sur l'intégration des connaissances traditionnelles et scientifiques et sur l'importance de **tenir dûment compte des droits**

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

ancestraux dans les décisions de zonage d'utilisation et d'attribution des terres prises sur une base participative. Une bonne protection juridique est essentielle pour assurer la pérennité de toute aire protégée. Il convient de veiller à ce que les droits coutumiers soient dûment examinés et que des mécanismes soient mis en place pour résoudre tout conflit. **Pour les aires habitées par des populations autochtones ou des groupes marginalisés**, une attention particulière doit être accordée à leurs droits et besoins spécifiques ainsi qu'à leurs droits humains en général. La création de nouvelles aires protégées peut parfois avoir des impacts négatifs non intentionnels sur les droits humains, par exemple en matière d'injustice entre les genres, de discrimination à l'encontre des personnes en situation de pauvreté en raison de restrictions sur l'utilisation des ressources naturelles, et de violations du droit des peuples autochtones au consentement préalable, libre et éclairé. Les risques pour les droits humains doivent être soigneusement évalués et évités. Les projets peuvent également fournir des conseils sur l'établissement de mécanismes de plainte efficaces lorsqu'il n'en existe pas.

Si l'un des principaux objectifs du projet est de mettre en place des structures de gestion et de gouvernance efficaces et équitables, il est judicieux, durant cette phase, d'identifier des modèles de gouvernance appropriés, de renforcer les capacités et de faciliter le développement organisationnel, par exemple en prodiguant des conseils sur les techniques d'identification et d'amélioration des processus de gestion de base et sur les descriptions de poste, les rôles et les fonctions. Il faut garder à l'esprit, par exemple, que les membres des comités de gestion des aires protégées nouvellement créés peuvent être aux prises avec des mandats encore incertains et avoir besoin d'un appui supplémentaire.

» RENFORCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES EXISTANTES

Certains projets sont mis en place pour renforcer des aires protégées existantes à la demande de partenaires nécessitant un renforcement des capacités en vue d'améliorer leurs systèmes de gestion et de planification financière ou des conseils sur des instruments de financement spécifiques.

- ▶ Une **évaluation de la situation actuelle** (par exemple au moyen d'une analyse SWOT ou d'outils particuliers tels que **METT, MARISCO, l'outil d'évaluation de la gouvernance, SAGE** ou le Standard de la **Liste verte de l'UICN**) peut être un point de départ judicieux pour déterminer les besoins d'amélioration et identifier des options stratégiques prometteuses conjointement avec les partenaires. Un examen des processus de gestion de base, des **structures de gouvernance** et des systèmes de **planification financière** peut faciliter l'identification des principaux facteurs d'amélioration et des besoins de renforcement des capacités.

» 1.3 Appui à la gouvernance et à la gestion des aires protégées et conservées grâce à la coopération technique

► Si l'un des objectifs est d'améliorer la **viabilité financière**, le projet doit évaluer le contexte financier et de gestion dans son ensemble. Cela nécessite d'identifier toutes les contraintes financières entravant l'efficacité du travail de conservation, d'examiner les sources de financement nouvelles/alternatives et de mettre à l'essai de nouveaux instruments financiers. D'autres options peuvent inclure la mise en place (et la mise à l'échelle) de mécanismes financiers garantissant le maintien du financement au niveau de l'aire protégée et le renforcement de la capacité des partenaires à collecter des fonds auprès de sources publiques et privées. L'une des principales préoccupations de la coopération au développement est de contribuer à la création de nouvelles sources d'emploi et de revenus et de veiller à ce que les bénéfices soient partagés équitablement avec les communautés environnantes.

Si l'objectif principal du projet vise à accroître l'efficacité de la gestion afin d'améliorer les résultats de conservation et de parvenir à réduire les menaces, il est alors nécessaire de ne pas se limiter à la gestion de l'aire protégée elle-même, mais d'identifier les détenteurs de droits et les parties prenantes dans le paysage adjacent et de définir des approches appropriées de coopération et de gestion des intérêts conflictuels. Pour ce faire, il est possible de mettre davantage l'accent sur la biodiversité et les services écosystémiques des aires protégées lors des processus de planification spatiale et de développement, d'élaborer des stratégies de communication et de sensibilisation efficaces et d'œuvrer à la gestion durable des zones tampons. L'appropriation et la volonté politique peuvent être institutionnalisées en intégrant des objectifs de conservation plus larges – et ceux propres aux aires protégées – dans les politiques de planification du développement et en négociant des enveloppes budgétaires adéquates. Les systèmes de gestion des aires protégées doivent également être à même de s'adapter et de relever les nouveaux défis à mesure qu'ils se présentent, par exemple les changements de politique, les mouvements migratoires et les contraintes climatiques qui peuvent entraîner une utilisation non durable des terres.

2

Aperçu des outils – guide de **NAVIGATION** rapide

» CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE

Les ressources figurant dans cette catégorie permettent aux organismes responsables des aires protégées et aux conseillers de saisir et de mettre au point des lignes d'action ainsi que le contexte juridique des aires protégées ou des systèmes d'aires protégées et conservées.

Le portail environnemental de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) **ECOLEX** (IUCN 2018) fournit la source d'informations la plus complète en matière de droit de l'environnement (notamment en ce qui concerne les aires protégées) ce qui est particulièrement utile pour les organismes et conseillers impliqués dans la réforme de la législation s'agissant des aires protégées et notamment des systèmes d'aires protégées. *ECOLEX* est une collection de bases de données en ligne portant sur les traités, les décisions quant à l'interprétation de ces traités, la législation, la jurisprudence et la documentation (bibliographie). Cette base de données permet de faire des recherches simples en saisissant un terme avec ou sans contexte ou des recherches plus complexes en se servant de filtres (sujet, typologie et critère géographique).

Alors qu'*ECOLEX* permet aux organismes responsables des aires protégées et aux conseillers de naviguer à travers une multitude de textes juridiques du monde entier, les **Lignes directrices pour la législation des aires protégées publiées par l'IUCN** (Lausche 2011) fournissent des conseils quant aux procédures à suivre et aux techniques à adopter pour établir, mettre au point et mettre en œuvre des cadres juridiques nationaux efficaces pour les systèmes d'aires protégées. Cet ouvrage comprend des sections spécifiques pour les aires protégées marines et transfrontalières, ainsi qu'une bibliographie thématique complète.

» PLANIFICATION SPATIALE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES ET DES SYSTÈMES D'AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

Cette catégorie se concentre sur les ressources, les méthodes et les approches qui permettent aux planificateurs d'aires protégées d'évaluer, de créer et d'optimiser la disposition spatiale des aires protégées individuelles et de développer des systèmes d'aires protégées fonctionnels au niveau des paysages ou au niveau national. Elle prend en compte principalement l'importance de la biodiversité, mais aussi d'autres facteurs tels que la gouvernance.

» MÉTHODES ET APPROCHES EN MATIÈRE DE PRIORISATION DES SITES

La sous-section « Zones d'importance pour la biodiversité » du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations

► Unies pour l'environnement ou CMSC-PNUE « **Biodiversité a-z** » (CMSC-PNUE 2018) donne un aperçu des méthodes et approches pour l'identification des sites ayant une importance particulière pour la biodiversité. Ceci est intéressant pour les organismes responsables des aires protégées et les conseillers qui cherchent à affecter leurs ressources afin d'obtenir un impact maximum sur la biodiversité, ou qui visent à obtenir une couverture maximale de ces zones lors de la conception ou de l'optimisation de leurs systèmes d'aires protégées. Des descriptions, des critères, des cartes et d'autres informations sont fournis pour chacune des catégories de zones importantes pour la biodiversité.

L'une de ces catégories de zones d'importance particulière pour la biodiversité, et sans doute la plus fondamentale, est constituée par les zones clés pour la biodiversité ou KBA en anglais (Key Biodiversity Areas). La méthodologie et les critères qui la sous-tendent sont expliqués dans le **Standard mondial pour l'identification des Zones clés pour la biodiversité. Version 1.0** (IUCN 2016).

Cette méthodologie permet d'analyser les données KBA pour une région d'intérêt donnée (en général au niveau national), afin d'identifier les zones qui revêtent une importance particulière en matière de biodiversité, en tenant compte d'un large éventail de faune et flore, et sur la base de critères objectifs, transparents et rigoureux.

► **L'outil d'identification des autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) au niveau du site** (Jonas et al. 2023) fournit aux évaluateurs une méthode structurée pour déterminer si et dans quelle mesure un site peut obtenir la qualification d'AMCEZ sur la base d'un processus en trois étapes et de huit critères.

➤ PLANIFICATION DES SYSTÈMES D'AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES, ANALYSE INTÉGRÉE DES LACUNES, ZONAGE

La Base de données mondiale des aires protégées présente des données spatiales sur toutes les aires protégées qui sont fournies par différents États et compilées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (WCMC) du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en collaboration avec l'IUCN. Son interface en ligne **Protected Planet** (CMSC-PNUE 2018) permet aux organismes et aux conseillers de consulter les informations sur les aires protégées par pays, par région ou par aire. On peut s'en servir pour mieux saisir la configuration et l'actuelle situation de certaines AP et en tirer des idées pour la poursuite du développement de systèmes AP. Protected Planet peut également être utilisé pour télécharger des ensembles de données à des fins d'analyse plus approfondie ou pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs politiques liés aux aires protégées.

► La publication **Satellite Remote Sensing for Conservation** (WWF 2018) offre aux futurs utilisateurs de la télédétection par satellite un aperçu de cette technologie, de la manière dont elle peut être utilisée pour la conservation et des

ressources qui peuvent s'avérer nécessaires. L'outil contient des conseils sur les possibilités d'utilisation de la télédétection par satellite pour cartographier et surveiller la taille et l'état des écosystèmes et des habitats, la répartition des espèces et les menaces pour la biodiversité.

- ▶ **Global Forest Watch** (2014) est une plateforme interactive en ligne qui permet aux utilisateurs de surveiller l'état des forêts du monde en quasi-temps réel sur la base d'un ensemble de jeux de données et d'outils. Il peut apporter des informations sur différents aspects des forêts (par exemple des données sur les gains et pertes de couvert forestier, l'intégrité, les valeurs de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre, etc.), qui peuvent également être délimitées par les frontières de l'aire protégée pour montrer des informations au sein même d'aires protégées spécifiques.
- ▶ **Marxan** (Ball et al. 2009) est le logiciel d'aide à la décision le plus utilisé au monde pour la planification de la conservation. Il permet d'optimiser la configuration spatiale des systèmes de réserves pour améliorer la représentation des espèces et des écosystèmes dans la planification de la conservation de la biodiversité, tout en réduisant au minimum les coûts socio-économiques. Il possède des extensions et des fonctions supplémentaires portant sur différents aspects tels que la connectivité et le zonage.
- ▶ **Zonation** (Moilanen et al. 2005) est un programme informatique de priorisation spatiale et de planification systématique de la conservation qui permet de répondre à différents besoins, par exemple, déterminer les configurations, les agrandissements et les zones optimales des aires protégées, trouver des zones de connectivité clés, identifier des zones pour les utilisations alternatives des terres, etc. Son interface utilisateur graphique offre à toute personne travaillant dans ce domaine une plateforme d'appui à la gestion de projet, à l'analyse des données et à la visualisation des données au moyen de cartes et de graphiques.
- ▶ La publication **Lignes directrices sur le maintien de la connectivité au moyen de corridors et de réseaux écologiques** (Hilty et al. 2020) est un guide de bonnes pratiques sur l'amélioration de la connectivité écologique qui permet de relier les principaux habitats, notamment les aires protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). L'objectif est de favoriser la libre circulation des espèces entre les habitats.
- ▶ Le guide de l'animateur **Designing Effective Locally Managed Areas in Tropical Marine Environments** (Conception d'aires gérées localement et de manière efficace dans les environnements marins tropicaux) offre des conseils pour planifier et mettre en œuvre des aires gérées localement dans les environnements marins. Il combine des principes scientifiques et des processus communautaires qui ont pour but de favoriser la pêche durable, la santé des écosystèmes et la résilience au changement climatique. Il insiste sur le zonage participatif, la fixation de règles et l'utilisation de zones de reconstitution des stocks halieutiques pour maintenir les avantages pour la communauté.

» PLANIFICATION DE LA GESTION

Les approches, méthodes et outils décrits dans cette section fournissent des orientations générales sur la planification de la gestion des aires protégées, ainsi que sur des aspects spécifiques qui peuvent ne concerner que certaines aires.

» GÉNÉRALITÉS SUR LA PLANIFICATION DE LA GESTION DES APC

- ▶ Les **Lignes directrices pour la planification de la gestion des aires protégées de la CMAP de l'UICN** (Thomas & Middleton 2003) constituent le cadre standard et largement applicable pour la planification de la gestion des aires protégées. Elles permettent aux praticiens de saisir les concepts et les termes de base, ainsi que les conditions préalables d'une planification de la gestion réussie et du cycle typique de la planification de la gestion des aires protégées. La fiche d'information fournit également des liens vers des directives supplémentaires plus récentes portant sur la planification de la gestion des aires protégées, qui s'appuient sur l'approche générale définie par Thomas et Middleton (2003).
- ▶ La publication **Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées**, qui comprend le guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN sur la reconnaissance des aires protégées et l'affectation de catégories de gestion et de types de gouvernance (Dudley 2013), aide les gouvernements et autres propriétaires et gestionnaires d'aires protégées à identifier la catégorie qui convient le mieux à un site donné sur la base de ses objectifs de gestion, conformément au système de l'UICN. Elle présente une discussion approfondie sur la définition des aires protégées de l'UICN, les catégories, les types de gouvernance, etc.
- ▶ Les **Standards ouverts pour la pratique de la conservation (Standards pour la conservation)**, version 4.0 (CMP 2020), offrent aux équipes chargées de la conservation un cadre cyclique en cinq phases pour soutenir et améliorer la gestion des projets de conservation : 1. Évaluer, 2. Planifier, 3. Mettre en œuvre, 4. Analyser et adapter, 5. Partager.
- ▶ **Miradi** (version 4.6. ; Foundations of Success 2023) offre aux praticiens de la conservation un outil pour favoriser la mise en œuvre des cinq étapes des Standards ouverts pour la pratique de la conservation (CMP 2020) qui vont de la conceptualisation au partage, et aide à documenter les résultats.
- ▶ La publication **Adaptive MAnagement of vulnerability and RISK at COnservation sites (MARISCO)** (Centre for Econics and Ecosystem Management & Eberswalde University of Applied Sciences 2022) fournit aux praticiens, et plus particulièrement aux planificateurs, une méthodologie et un logiciel basé sur les Standards ouverts pour la pratique de la conservation (Standards pour la conservation, CMP 2020) qui favorise la gestion proactive des écosystèmes face à l'incertitude (p. ex., en lien avec le changement climatique), tout en offrant une approche axée sur l'individu.

› OUTILS DE PLANIFICATION SPÉCIFIQUES

- ▶ La publication **Restauration écologique pour les aires protégées : principes, lignes directrices et bonnes pratiques** (Keenleyside et al. 2012) fournit aux gestionnaires d'aires protégées des concepts, des principes, des bonnes pratiques et des études de cas sur la restauration des valeurs naturelles et associées des aires protégées afin d'orienter les activités de restauration au sein des aires protégées et à l'échelle des systèmes.
- ▶ La publication **Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : lignes directrices pour la durabilité** (Leung et al. 2018) fournit aux professionnels et aux parties prenantes des conseils en matière de meilleures pratiques sur le tourisme durable dans les aires protégées, en se basant sur des principes directeurs et sur les bonnes pratiques associées pour améliorer la gestion du tourisme tout en œuvrant à la réalisation des objectifs de conservation.
- ▶ La publication **The Climate Change Resilience and Adaptation Planning Tool (CC-RAPT)** (Outil de planification de la résilience et de l'adaptation au changement climatique) aide les programmes d'aires marines protégées (AMP) à améliorer leur gestion et leur gouvernance au sujet des impacts du changement climatique sur la biodiversité marine et sur les avantages culturels, sociaux et économiques que la biodiversité marine apporte. L'outil utilise des questions ciblées sur la manière dont les impacts du changement climatique sont gérés au moyen du suivi, d'évaluations de la vulnérabilité, de mesures de résilience et d'adaptation, d'efforts d'atténuation et de programmes d'éducation et de sensibilisation.
- ▶ La publication **Large-Scale Marine Protected Areas: Guidelines for Design and Management** (Lignes directrices sur la conception et la gestion des grandes aires marines protégées) (IUCN 2017) aide les gestionnaires d'aires protégées à concevoir et à gérer de grandes aires marines protégées (définies comme étant d'une superficie supérieure à 150 000 km²). Les informations techniques sur la conception et la gestion des grandes aires marines protégées sont associées à des exemples du monde réel sous la forme de courtes études de cas.
- ▶ La publication **Lignes directrices pour les aires protégées à gouvernance privée** (Mitchell et al. 2018) offre aux praticiens et aux décideurs politiques des conseils en matière de bonnes pratiques sur différents aspects de la création, de la gestion et des rapports sur les aires protégées à gouvernance privée (APP) pour améliorer les pratiques, le tout associé à des études de cas.
- ▶ La publication **Aires protégées urbaines : profils et lignes directrices des meilleures pratiques** (Trzyna, 2014) fournit des conseils en matière de bonnes pratiques pour améliorer la gestion des aires protégées dans les contextes urbains, en fournissant aux gestionnaires 30 lignes directrices liées à la gestion, qui sont appuyées par des études de cas.
- ▶ La publication **Transboundary conservation: a systematic and integrated approach** (Conservation transfrontalière : approche systématique et intégrée)

(Vasilijević et al. 2015) offre aux praticiens et aux autres parties prenantes intéressées des bonnes pratiques sur la planification et la mise en œuvre des mesures destinées aux aires protégées transfrontalières, en combinant des informations conceptuelles et pratiques.

- ▶ La publication **Diagnostic tool for transboundary conservation planners** (Outil de diagnostic destiné aux planificateurs de la conservation transfrontalière) (version 2.0) (Vasilijević 2020) fournit aux personnes ou aux groupes intéressés une méthode structurée pour déterminer si une aire protégée transfrontalière doit être développée. Elle s'appuie, pour cela, sur un questionnaire détaillé qui est ensuite utilisé pour créer automatiquement un rapport sur les résultats obtenus.
- ▶ **La boîte à outils d'adaptation au changement climatique** est une ressource et un module de formation en ligne qui sont conçus pour aider les gestionnaires d'aires protégées marines et côtières à planifier et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique. Elle offre une approche structurée, étape par étape, fondée sur l'échelle d'engagement en matière d'adaptation et inclut des outils pour évaluer la vulnérabilité, élaborer une stratégie et partager des connaissances, le tout appuyé par des études de cas et des conseils d'experts axés sur l'Amérique du Nord.
- ▶ La publication **Guidance on other effective area-based conservation measures (OECMs)** (Guide sur les autres mesures de conservation efficaces par zone – AMCEZ) (Jonas et al. 2024) offre une vision complète des AMCEZ pour appuyer la réalisation de la cible 3 (et plus) de la CDB, avec des bonnes pratiques basées sur un cadre simple (comprendre les conditions favorables et identifier, communiquer, contrôler et renforcer les AMCEZ). Elle inclut de nombreuses études de cas et complète l'outil d'évaluation des AMCEZ au niveau du site (Jonas et al. 2023).
- ▶ La publication **Designing marine protected area networks to achieve fisheries, biodiversity, and climate change objectives in tropical ecosystems** (Création de réseaux d'aires marines protégées pour atteindre les objectifs en matière de pêche, de biodiversité et de changement climatique dans les écosystèmes tropicaux) fournit 15 principes biophysiques permettant de concevoir des réseaux d'aires marines protégées (AMP) efficaces afin d'améliorer la durabilité de la pêche, la conservation de la biodiversité et la résilience au changement climatique. Ces principes sont destinés aux praticiens de terrain et sont basés sur un rapport technique détaillé. Ils sont conçus pour être appliqués en association avec des critères socio-économiques.

» FINANCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

Cette catégorie est axée sur les connaissances, les ressources et les outils qui permettent aux planificateurs des APC d'évaluer, de préparer et de mettre en œuvre des solutions de financement des aires protégées. Elle comprend des outils et des approches pour la planification financière au niveau des systèmes des APC ainsi que des instruments de financement spécifiques sélectionnés pour chaque APC.

➤ GÉNÉRALITÉS SUR LE FINANCEMENT DES APC

- La publication **Practice guidance for protected and conserved area finance** (Recommandations pratiques sur le financement des aires protégées et conservées) (Meyers et al. 2025) fournit à différentes parties prenantes, et plus particulièrement aux praticiens des aires protégées et conservées, des conseils sur le financement de ces aires. Les conseils sont basés sur la définition du « financement de la conservation » établie par la Conservation Finance Alliance : « mécanismes et stratégies qui génèrent, gèrent et déploient des ressources financières et alignent des incitations en vue d'obtenir des résultats en matière de conservation de la nature » (Meyers et al. 2020, p. 4). Cette publication ne se limite donc pas à l'augmentation des fonds. Elle contient également des fiches d'information sur différents instruments financiers et fournit une description détaillée de chaque outil.
- Le **Conservation Finance Guide** (Guide sur le financement de la conservation) de la Conservation Finance Alliance (CFA) (2020 et 2002) propose une taxonomie détaillée des solutions financières, qui sont réparties en sept grandes catégories, telles que les investissements basés sur le rendement, les instruments économiques et la gestion des risques. Il vise à améliorer la compréhension et la comparaison de différents mécanismes et options de financement pour appuyer le processus décisionnel, l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités. Ensemble, ces deux ressources aident à identifier, évaluer et appliquer différentes stratégies de financement en faveur de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité. Elles s'appuient et la complètent sur la vaste collection d'outils financiers du catalogue **de solutions financières de l'initiative BIOFIN du PNUD**.
- Une vision complète des options de financement de la biodiversité et des services écosystémiques est disponible dans **Le petit livre de l'investissement pour la nature** (Global Canopy Programme 2021). Outre la présentation d'informations essentielles sur les différents mécanismes de financement individuels, le document souligne le potentiel et le besoin de synergies, non seulement entre les mécanismes de financement, mais également entre les sources de financement dédiées au développement, au changement climatique et à la biodiversité. La publication présente un cadre général qui organise les mécanismes de financement en cinq grandes catégories : génération de recettes, obtention de meilleurs résultats, réalignement des dépenses, évitement de futures dépenses et catalyseurs.
- La publication **Guide to Biodiversity Financing for Cities and Regions** (Guide du financement de la biodiversité dans les villes et les régions) (ICLEI – Local Governments for Sustainability 2023) fournit aux autorités locales et régionales un aperçu de différents instruments financiers et sources de financement destinés aux projets urbains de conservation de la biodiversité. Ce guide offre également des conseils détaillés, étape par étape, sur la mise en œuvre des projets.

› ÉVALUATION, SUIVI ET DIAGNOSTIC DE LA SITUATION FINANCIÈRE

- ▶ Le **Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées** (2^e édition ; PNUD, 2010) propose une méthode détaillée pour aider les autorités et les équipes de projet à évaluer la situation financière globale d'un système d'aires protégées et à se tenir informés des tendances en matière de financement sur la base d'une approche consultative. Il contient des données financières basées sur les entrées et sorties financières, ainsi que sur d'autres éléments du système de financement qui sont classés en trois grandes catégories : (i) cadre juridique, réglementaire et institutionnel, (ii) planification commerciale et outils de gestion de la rentabilité économique (pratiques comptables, etc.) et (iii) outils de génération de recettes.
- ▶ La publication **PAFSAT: protected area financing self-assessment tool** (PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées) (Emerton et Büi 2021) offre aux gestionnaires d'aires protégées une méthode standardisée pour recueillir des informations au niveau du site en utilisant des fiches d'information contenant à la fois des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour comprendre et suivre la situation financière d'une aire protégée. Elle a pour but de favoriser la planification financière durable.

› INSTRUMENTS SPÉCIFIQUES DE FINANCEMENT

- ▶ La publication **Securing Sustainable Financing for Conservation Areas** (Obtenir des financements durables pour les aires protégées) (Amazon Sustainable Landscapes Program et WWF, 2021) aide les acteurs de la conservation à créer un modèle financier général afin d'obtenir des financements de longue durée pour les systèmes d'aires protégées. Le document est basé sur le modèle Financement de projets pour la permanence (Project Finance for Permanence – PFP), qui combine la planification financière, la gouvernance et la mobilisation des parties prenantes.
- ▶ La publication **Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation** (Bath et al. 2020) offre aux praticiens impliqués dans la conception, la gestion, la surveillance et l'évaluation des fonds fiduciaires pour la conservation des informations détaillées et des normes volontaires sur les principales composantes des fonds, afin d'améliorer les pratiques dans sept grands domaines thématiques (gouvernance, efficacité institutionnelle, programmes, administration, gestion des actifs, mobilisation de ressources et gestion des risques et protections).
- ▶ La publication **Payments for Ecosystem Services (PES): A Best Practice Guide** (Paiements pour services écosystémiques : guide de bonnes pratiques) (DEFRA 2013) fournit aux parties intéressées des conseils pratiques sur la conception et la mise en œuvre de programmes de paiements pour services écosystémiques, notamment des principes et des concepts clés tels que des informations sur les principaux participants à ce type de programme, ainsi que des conseils étape par étape et des exemples.

- ▶ La publication **Tourism Concessions in Protected Natural Areas: Guidelines for Managers** (Concessions touristiques dans les aires protégées : lignes directrices pour les gestionnaires) (Thompson et al. 2014) offre au personnel des agences chargées de la gestion des aires protégées des conseils, des outils et des études de cas pour les aider à développer et à gérer des concessions touristiques. Elle introduit le concept de gestion des concessions et des résultats économiques, sociaux et de conservation attendus, propose des conseils sur la création et l'amélioration des systèmes et aborde plus spécifiquement les difficultés des pays en développement, notamment le renforcement des capacités du personnel des concessions.

› PLANIFICATION DES AFFAIRES

- ▶ L'ouvrage **Developing Protected Area Conservation Investment Plans - Quick Reference Guide and Workbook** (Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées - Guide de référence rapide et cahier d'exercices) (WCS 2018) fournit une ressource pratique pour les planificateurs et les gestionnaires d'aires protégées afin de développer des plans d'investissement de conservation et des stratégies de financement durable. Il présente des orientations et des outils pour s'assurer que les bonnes conditions financières et de financement sont en place et pour communiquer les besoins de financement des aires protégées aux décideurs publics, aux fonctionnaires, aux bailleurs de fonds potentiels et aux autres parties prenantes.
- ▶ Le **Guide pour l'élaboration de plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées** (AFD, FFEM, Yampa et FIBA 2012) est un guide très clair et simple qui permet aux planificateurs d'aires protégées sur le terrain d'élaborer un plan d'affaires simplifié (p. ex. dans un contexte de ressources limitées). Le guide a été conçu à l'origine pour l'Afrique de l'Ouest, mais il ne se limite toutefois pas à cette région du monde. Il présente la raison d'être des plans d'affaires et contient un guide étape par étape. Il fournit également des informations quant aux méthodes employées et un exemple de plan d'affaires.

» RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Cette catégorie met l'accent sur les outils et les approches qui peuvent être utilisés pour soutenir le renforcement des capacités du personnel AP, du site au niveau national. Elle est complétée par une section distincte sur les ressources de formation du personnel des AP (▶ voir la section 6.2).

- ▶ La publication **A global register of competences for protected area practitioners** (Registre mondial des compétences des praticiens des aires protégées) (Appleton 2016) est un cadre visant à utiliser une approche fondée sur les compétences pour le recrutement et le renforcement des capacités dans les aires protégées. Il définit toutes les compétences, connaissances et qualités personnelles que doit posséder le personnel d'une aire protégée (ou les autres praticiens exerçant des fonctions similaires). Le registre est un point de départ pour les personnes impliquées dans la planification et la gestion des effectifs d'une aire

protégée, pour les formateurs chargés d'identifier et de répondre aux besoins de renforcement des capacités et pour les personnes désireuses d'évaluer et de développer leurs propres compétences.

- ▶ Le **Code de conduite des rangers** (International Ranger Federation 2021) sert de cadre opérationnel aux rangers, aux gestionnaires d'aires protégées et conservées et aux autres parties prenantes qui sont chargés de rendre le travail des rangers plus professionnel et de garantir un comportement éthique. Les rangers peuvent utiliser le Code de conduite pour réfléchir à leur fonction et s'engager à adopter des normes élevées en matière de pratique et d'éthique.

» APPRÉCIATION, SUIVI ET ÉVALUATION

Les ressources de cette catégorie étagent l'appréciation, le suivi et l'évaluation de toute une série d'aspects importants pour la gestion et la gouvernance d'une APC ou d'un système APC. Elles vont de l'efficacité générale de la gestion, de la surveillance et du suivi de la biodiversité à l'appréciation de la gouvernance, l'évaluation des incidences sociales et des services écosystémiques.

› ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION

Afin de gérer de façon adaptative les aires protégées et les systèmes d'aires protégées, de rendre compte, d'apprendre et d'affecter des ressources, les praticiens et leurs organisations de soutien doivent savoir si la gestion des AP atteint ses buts et objectifs. Ceci peut être réalisé grâce à des cadres de gestion adaptative solides, en conjonction avec des outils spéciaux d'évaluation de l'efficacité de la gestion des AP (*PAME*).

- ▶ La publication **Management Effectiveness Tracking Tool (METT)-4** (Outil de suivi de l'efficacité de la gestion) (Stolton et al. 2020) est l'outil d'évaluation le plus couramment utilisé pour suivre l'efficacité de la gestion dans les aires protégées au fil du temps. Il est basé sur une série de questions assorties d'un système de notation simple qui produit des résultats automatisés dans Excel. Il est conçu pour être utilisé de manière participative avec un groupe d'employés d'une aire protégée et, dans l'idéal, avec d'autres parties prenantes.

Même si *RAPPAM* et *METT* s'appliquent tous deux aux aires protégées terrestres, marines et d'eau douce et reposent sur une évaluation subjective fournie

- ▶ par les équipes AP, la boîte à outils de l'IUCN **Comment va votre aire marine protégée ?** (Pomeroy et coll. 2004) quant à elle se concentre uniquement sur les AP marines et se fonde sur des indicateurs objectivement vérifiables. Par conséquent, l'application de la méthode exige plus d'efforts, mais elle produit en même temps des résultats d'évaluation plus solides. De plus, cet outil offre une vaste sélection d'indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance pour les aires protégées marines.

- ▶ La **Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine 2.0** : évaluer l'efficacité de la gestion d'un bien du patrimoine mondial ou d'un autre lieu de patrimoine (UNESCO et al. 2023) propose une méthodologie d'autoévaluation testée au niveau mondial pour aider les gestionnaires et les acteurs du patrimoine mondial à évaluer l'efficacité de la gestion d'un bien du patrimoine mondial ou d'un autre lieu du patrimoine naturel ou culturel. Elle est composée de 12 outils accompagnés de fiches de travail qui peuvent être utilisés pour comprendre les forces et les faiblesses d'un site. La trousse à outils peut aider les gestionnaires à identifier des moyens d'améliorer les pratiques de conservation, les processus de gestion et l'attribution des ressources.

› NORMES DE PERFORMANCE GLOBALES DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

- ▶ La **Liste verte des aires protégées et conservées de l'IUCN : standard, version 1.1** (IUCN & WCPA 2017) fournit aux évaluateurs et aux praticiens un outil de comparaison mondial pour déterminer si un site obtient de bons résultats de conservation, sur la base de 17 critères qui couvrent des aspects liés à la bonne gouvernance, à la robustesse de la conception et de la planification et à l'efficacité de la gestion.

› OUTILS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ

Les praticiens AP ont souvent besoin d'identifier et de mesurer les indicateurs de biodiversité - que ce soit pour mesurer les progrès réalisés en direction des objectifs de conservation ou dans le contexte de programmes plus larges (p. ex. nationaux) de suivi de la biodiversité. L'ouvrage publié par la GIZ **Suivi De La**

- Biodiversité Pour La Gestion Des Ressources Naturelles -Manuel d'Initiation** (Werner & Gallo-Orsi 2016) fournit des conseils pratiques succincts pour la planification de la surveillance de la biodiversité, et aborde certaines des principales questions, questions et pièges de la surveillance de la biodiversité.

- ▶ La compilation **Community-based Monitoring, Reporting and Verification Know-how** (WWF 2016) permet aux organismes responsables des aires protégées de mieux saisir ce concept général, mais propose également neuf outils et approches pratiques pour le suivi, l'établissement de rapports et la vérification communautaires, allant de la technologie de collecte mobile de données à la cartographie SIG participative. En principe, tous les outils peuvent être appliqués dans les AP.

- ▶ **SMART** (SMART Partnership 2024), l'outil de surveillance spatiale et de rapport, fournit aux praticiens une plateforme contenant une série d'outils et de ressources pour concevoir, planifier, gérer, surveiller, documenter, analyser et rendre compte des activités de patrouille et des efforts de surveillance. Le principal outil est SMART 7, un logiciel de gestion de données destiné à la surveillance des mesures de gestion de la conservation, qui est particulièrement adapté aux données issues des patrouilles.

- ▶ La plateforme open source **EarthRanger** (élaborée par The Allen Institute for Artificial Intelligence, Ai2) est une solution logicielle intégrée destinée à la surveillance en temps réel de la faune et des habitats sauvages. Elle est destinée aux autorités de gestion des aires protégées qui souhaitent améliorer le contrôle et la surveillance afin de protéger la biodiversité et de réduire les conflits entre les humains et la faune sauvage.
- ▶ La publication **A framework for monitoring biodiversity in protected areas and other effective area-based conservation measures: Concepts, methods and technologies** (Cadre de surveillance de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone : concepts, méthodes et technologies) (Dalton et al. 2024) fournit des conseils et un cadre comportant quatre phases (préparation, conception, mise en œuvre, réévaluation) à l'intention des gestionnaires d'aires protégées et conservées qui souhaitent concevoir des programmes de surveillance de la biodiversité pour améliorer leurs résultats de gestion.

› COÛTS, AVANTAGES ET IMPACTS SOCIAUX

- ▶ La publication **Protected Areas Benefits Assessment Tool + (PA-BAT+)**: A tool to assess local stakeholder perceptions of the flow of benefits from protected areas (Outil d'évaluation des avantages des aires protégées : un outil destiné à évaluer la perception que les parties prenantes locales ont des avantages fournis par les aires protégées) (Ivanić et al. 2020) fournit aux agences chargées de la gestion des aires protégées, aux organismes de financement et aux organisations non gouvernementales (ONG) une approche structurée pour évaluer les avantages des aires protégées grâce à l'organisation d'ateliers impliquant de multiples parties prenantes.
- ▶ La publication **Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA)** : guide méthodologique à l'intention des facilitateurs SAPA (Franks et al. 2018) fournit une méthodologie à bas coût pour évaluer les impacts positifs et négatifs des aires protégées et conservées et des activités associées de conservation et de développement. Elle vise à améliorer et à partager plus équitablement les impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs. Elle s'appuie sur une évaluation multipartite à l'intention des gestionnaires d'APC, des communautés vivant dans et autour d'une aire protégée ou conservée et d'autres parties prenantes et détenteurs de droits au niveau local et national.

» VALORISATION ET DÉTERMINATIONS DE LA VALEUR DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Il est préférable que les évaluations des services écosystémiques soient « ciblées ». Elles peuvent être effectuées pour acquérir de nouvelles perspectives, présenter un argument solide, amorcer une discussion, aider à régler une négociation, améliorer un processus de planification ou parvenir à une décision. Il existe une multitude de méthodes différentes pour faire une évaluation. Le navigateur de méthodes développé par le projet

ValuES mis en œuvre par la GIZ permet de comprendre ces méthodes et de trouver celle qui convient le mieux pour répondre à un besoin spécifique.

- ▶ La publication **Tools for measuring, modelling, and valuing ecosystem services: guidance for Key Biodiversity Areas, natural World Heritage sites, and protected areas** (Outils de mesure, de modélisation et de valorisation des services écosystémiques : directives pour les zones de biodiversité clés, les sites naturels du patrimoine mondial et les aires protégées) (Neugarten et al., 2018) fournit aux praticiens des conseils pour choisir des méthodes appropriées permettant d'évaluer les services écosystémiques, en fournissant un aperçu de cette thématique et en comparant et en établissant une classification détaillée de neuf outils existants.
- ▶ La publication **Integrated Valuation of Ecosystem Services and Trade-offs – InVEST** (Valorisation intégrée des services écosystémiques et des contreparties) (Natural Capital Project, 2025) fournit des modèles logiciels pour cartographier et valoriser les biens et les services écosystémiques à différentes échelles spatiales. Elle appuie le processus décisionnel au sujet des choix de gestion et d'utilisation des terres, notamment au niveau des contreparties destinées à équilibrer les objectifs économiques et environnementaux. Gratuit et open source, le logiciel permet d'élaborer des modèles, du plus simple au plus complexe, en fonction des données et de l'expertise disponibles.
- ▶ La publication **Cultural and spiritual significance of nature: guidance for protected and conserved area governance and management** (Valeur culturelle et spirituelle de la nature : lignes directrices pour la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées) (Verschuuren et al. 2021) fournit des directives en matière de bonnes pratiques pour renforcer la valeur culturelle et spirituelle de la nature au niveau de la gouvernance et de la gestion des aires protégées et conservées, sur la base de six principes directeurs.

» GOUVERNANCE

Les documents figurant dans cette catégorie partent des concepts théoriques et pratiques de la gouvernance des aires protégées (AP) pour se pencher sur les outils et stratégies de collaboration visant la résolution des conflits. Ils fournissent des conseils quant à l'analyse et à la participation des parties prenantes. Ils comprennent également des ressources pour le travail sur les aires conservées gérées par des populations autochtones et des communautés (APAC).

» GÉNÉRALITÉS SUR LA GOUVERNANCE DES APC

- ▶ La publication **Gouvernance des aires protégées – de la compréhension à l'action** (Borrini-Feyerabend et al. 2013) propose aux praticiens des aires protégées ainsi qu'aux autres parties prenantes, détenteurs de droits et parties intéressées des concepts relatifs à la gouvernance des aires protégées et des conseils pratiques sur l'évaluation, la valorisation et l'amélioration de la gouvernance des aires protégées et des systèmes d'aires protégées.

- ▶ La publication **Governance assessment for protected and conserved areas (GAPA)** (Évaluation de la gouvernance des aires protégées et conservées) fait partie des trois outils de l'IIED qui doivent permettre aux parties prenantes et aux détenteurs de droits d'évaluer les impacts sociaux, la gouvernance et l'équité de leurs mesures de conservation. Les deux autres outils sont **l'outil 53** (Évaluation sociale pour les aires protégées – SAPA) et **l'outil 60** (Évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site – SAGE). La responsabilisation, la participation et le partage des avantages sont des concepts fondamentaux des pratiques de conservation qui peuvent jouer un rôle décisif dans leur réussite. Pour réfléchir ensemble et évaluer la situation d'un site donné sur la base de ces principes et d'autres principes de bonne gouvernance équitable, la publication Governance Assessment of Protected Areas (GAPA) (IIED, 2018) offre des conseils pratiques aux organisateurs et animateurs des processus multipartites. Basé sur le cadre des principes de bonne gouvernance de l'IUCN, l'ouvrage GAPA propose des méthodes et des outils concrets pour réaliser une évaluation. Il suit une approche progressive en mettant l'accent sur un sous-ensemble de principes prioritaires soigneusement sélectionnés. L'évaluation GAPA peut être utilisée pour trois raisons : pour faire un bilan de santé (déterminer les points forts et les points faibles), pour établir un diagnostic (comprendre les causes des difficultés existantes et identifier des mesures pour améliorer la situation) ou à des fins de suivi (établir des valeurs de référence pour mesurer l'évolution au fil du temps) des dispositifs de gouvernance existants sur un site.
- ▶ La publication **Enabling Effective and Equitable Marine Protected Areas - Guidance on Combining Governance Approaches** (Pour des aires marines protégées efficaces et équitables – association de plusieurs approches de gouvernance) fournit aux planificateurs, aux décideurs et aux praticiens des conseils fondés sur des preuves au sujet de l'utilisation de la gouvernance des aires marines protégées pour promouvoir la conservation et partager des ressources marines durables. Elle a été élaborée sur la base de 34 études de cas sur des aires marines protégées du monde entier, qui portent sur une variété de types d'aires marines protégées : aires protégées avec interdiction de pêche, à usage multiple, petites, grandes, isolées, privées, publiques, décentralisées et communautaires.
- ▶ La publication **Site-level assessment of governance and equity (SAGE)** (Évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site) est un outil qui doit permettre aux parties prenantes et aux détenteurs de droits d'évaluer les impacts sociaux, la gouvernance et l'équité de leurs mesures de conservation. Il vise à fournir des informations pour les rapports sur la gouvernance et l'équité que les aires protégées et conservées doivent publier au niveau national et mondial. L'outil est divisé en deux parties. Tout d'abord, un questionnaire recueille des informations qualitatives sur les difficultés spécifiquement liées à la gouvernance. Ensuite, les parties prenantes se réunissent à l'occasion d'un atelier pour partager leurs constatations et discuter de mesures potentielles.

› COGESTION / GOUVERNANCE PARTAGÉE

L'IUCN définit quatre modes de gouvernance des aires protégées : outre les aires protégées gérées par l'État, il y a les aires protégées établies et gérées par

les populations autochtones ou les communautés locales, les aires protégées gérées par le secteur privé ainsi que toute une variété d'aires protégées soumises à des accords de cogestion. Pour ce qui est de ce dernier mode de gouvernance,

► le guide intitulé **Partager le pouvoir – cogestion des ressources naturelles et gouvernance partagée de par le monde** (2004) permet aux praticiens de comprendre, d'établir et de poursuivre le développement de la gestion concertée des ressources naturelles dans une approche d'« apprentissage par l'action ». Il comprend des conseils pratiques et des outils sur la manière de s'organiser, de négocier et de mettre en œuvre des accords de cogestion.

► La publication **The Fisheries Co-Management Guidebook** (Guide sur la cogestion de la pêche) résume les recherches les plus récentes sur les approches fructueuses de cogestion de la pêche. Des publications scientifiques sont synthétisées et présentées sous la forme d'une série d'infographies. Chaque infographie contient des questions de réflexion qui incitent le lecteur à imaginer la manière d'appliquer ces informations à son cas.

► **La Boîte à outils pour les partenariats de gestion collaborative** est un ouvrage-ressource permettant d'identifier et de créer des partenariats de gestion collaborative, un type de partenariat public-privé (plus particulièrement public-ONG) destiné à la cogestion et à la gestion déléguée des aires protégées. La publication aide à se décider entre les trois modèles de partenariat de gestion collaborative. Il explique la valeur des partenariats et évoque les critères à prendre en compte lors de leur conception, de leur mise en œuvre et de leur gestion.

➤ AIRES CONSERVÉES PAR DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS (APAC)

► La publication **A toolkit to support conservation by Indigenous Peoples and local communities: building capacity and sharing knowledge for Indigenous Peoples' and community conserved territories and areas (ICCAs)** (Boîte à outils pour appuyer la conservation par les peuples autochtones et les communautés locales : renforcement des capacités et partage de connaissances pour les territoires et zones conservés par les peuples autochtones et les communautés) (Corrigan & Hay-Edie 2013) fournit aux communautés locales et aux organisations de la société civile une compilation de ressources pour renforcer les capacités de gouvernance et de gestion des territoires et des zones conservés par les peuples autochtones et les communautés. Les outils présentés gravitent autour de cinq grands thèmes (1. documentation de la présence ; 2. planification de la gestion ; 3. suivi et évaluation ; 4. communication ; 5. finances et valeurs) et contient une série d'études de cas provenant du monde entier.

➤ ANALYSE ET PARTICIPATION DES TITULAIRES DE DROITS ET DES PARTIES PRENANTES

L'implication des titulaires de droits et des parties prenantes est un élément crucial de la gestion des aires protégées. Les instruments, principes et lignes directrices qui suivent donnent un aperçu des mécanismes de participation tout au long de la planification et de la gestion des aires protégées.

Pour que le projet ou l'activité puisse avoir un impact positif sur les populations autochtones et les communautés locales, leurs terres et leurs ressources, il est essentiel d'avoir un processus de participation et de consultation ascendantes.

Le processus de **consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC – FPIC en anglais)** est un droit propre aux populations autochtones de faire valoir leurs droits collectifs tels qu'ils sont inscrits dans de nombreux instruments internationaux portant sur les droits de la personne. Il s'agit également d'un processus qui va au-delà de la simple participation et de la consultation puisqu'il octroie aux populations autochtones le droit de donner ou de refuser leur consentement à un projet ou à une activité qui les touche ou qui affecte leur culture, leurs terres, leurs territoires et leurs ressources. Si le « processus de consentement préalable donné librement et en connaissance de cause » (CPLCC) est empreint de respect, il permet aux populations autochtones de négocier les conditions dans lesquelles le projet ou les activités seront conçus, mis en œuvre, suivis et évalués. Le processus CPLCC est un instrument essentiel pour tout praticien des aires protégées, que ce soit pour l'établissement de nouvelles aires protégées, l'extension de ces dernières ou de l'examen des modalités de gestion et de gouvernance des aires protégées.

Nombreuses sont les populations autochtones et communautés locales qui disposent de leurs propres protocoles (oraux) pour réglementer l'intendance de leurs territoires et des ressources. Aider les communautés à formuler ces règles et ces protocoles sous des formes compréhensibles par les autres parties peut

constituer une étape précieuse dans un processus **CPLCC (Tool 65)** ou tout autre processus de consultation. Ces nouvelles formes d'instruments et de pro-

cessus sont appelées des **Protocoles bioculturels communautaires (PBC)**.

Il s'agit donc d'un processus important qui permet aux praticiens d'assurer la transparence des structures de gouvernance locale, de promouvoir le dialogue et de renforcer les partenariats à long terme avec les communautés.

La publication **Participatory Management of Protected Areas in the Carpathian Ecoregion, Part II: Guidelines for stakeholder involvement in protected area management** (Gestion participative des aires protégées dans l'écorégion des Carpates, Partie II : Lignes directrices en faveur de l'implication des parties prenantes dans la gestion des aires protégées) (Ioniță & Stanciu 2012) fournit aux décideurs et aux praticiens travaillant sur les sites des conseils, une méthodologie et des outils en vue de la création et de la mise en œuvre d'activités de mobilisation des parties prenantes dans les aires protégées.

L'établissement de cadres de gouvernance efficaces et équitables pour les aires marines protégées exige une compréhension approfondie des institutions, des parties prenantes et des politiques mises en œuvre.

Alors que l'ouvrage de référence intitulé **Trousse à outils sur la participation des intervenants pour l'identification, la désignation et la gestion des aires marines protégées** sert d'introduction au sujet de la participation des intervenants à la gestion des AMP et d'aperçu des outils les plus importants, le **Guide sur l'intégration des dimensions humaines dans la planification et la gestion des AMP** montre de quelle manière les AMP peuvent devenir plus utiles pour la société et offre quant à lui des options pour intégrer les questions sociales, cultu-

relles, économiques, politiques et de gouvernance aux processus de planification et de gestion des AMP.

- ▶ La publication **A Toolkit for Engaging People in Conservation** (Boîte à outils pour mobiliser les populations en faveur de la conservation) (Braus 2011) offre aux professionnels de la conservation des stratégies générales et une approche progressive adaptable pour inciter les individus à participer à tout type de travail de conservation de la nature. Les stratégies s'appliquent à tous les niveaux, depuis les aires protégées individuelles jusqu'à la politique internationale.

› RÉSOLUTION DES CONFLITS

Pour que les praticiens des aires protégées comprennent mieux l'origine des conflits fonciers et saisissent les options d'action qui existent dans le contexte

- ▶ d'un projet, le document intitulé **Understanding, preventing and solving land conflicts (Comprendre, prévenir et résoudre les conflits fonciers)** (GIZ 2017) offre un aperçu bien pratique. Ce guide qui comprend des études de cas a pour objet de faire mieux comprendre la complexité des causes qui conduisent aux conflits fonciers afin d'offrir des moyens plus ciblés pour traiter ces conflits.

3

LES OUTILS



Indique les outils ou les sections qui concernent les écosystèmes terrestres.



Indique les outils ou les sections pertinents pour les écosystèmes marins et côtiers.

Script bleu

Utilisé pour les références et descriptions particulièrement pertinentes pour les écosystèmes marins et côtiers.

3.1 CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE

OUTIL 1		ECOLEX Le portail au droit de l'environnement
  Anglais  Espagnol  Français 		
2001		UICN, PNUE, FAO
TYPE		OBJET
Collection de bases de données en ligne		Cette base de données a pour objet de fournir la source d'informations la plus complète au monde sur le droit de l'environnement. Comprenant également les aires protégées, elle permet d'approfondir la connaissance du droit de l'environnement, de renforcer les capacités dans ce domaine, aux niveaux local, national et international.
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Collection de bases de données en ligne sur les traités, les décisions quant à l'interprétation de ces traités, la législation, la jurisprudence et la documentation (bibliographie)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Recherche Mode simple : recherche par mots-clés (avec ou sans recherche en texte intégral) ❖ Recherche Mode avancé : menu de recherche complexe comprenant des filtres par thème, région géographique, typologie, ces filtres pouvant être combinés ❖ Sur la base des filtres retenus, le résultat est affiché sous forme de listes de documents. Chaque document est accompagné d'une description, de commentaires et de renseignements complémentaires et, dans la plupart des cas, d'un lien conduisant au texte intégral ❖ Soutien octroyé au travers du Centre du droit de l'environnement de l'UICN 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Très large éventail d'applications requérant l'accès aux documents juridiques existants, par exemple pour l'analyse, la mise au point, la mise en œuvre et l'évaluation des outils juridiques visant à soutenir l'efficacité des systèmes d'aires protégées 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Habituellement, système national et supranational		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'accès à la base de données est gratuit ❖ Appareil personnel et accès à Internet ❖ Maîtrise de base des méthodes de recherche et d'extraction de l'information dans des bases de données ❖ Maîtrise de base des composantes juridiques et contextuelles, afin d'obtenir les meilleurs résultats possible 		

OUTIL 1 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sa couverture d'un vaste éventail de ressources (référentiel le plus important du monde pour ce qui est du droit de l'environnement) ❖ La richesse de ses informations accompagnées de liens vers les textes intégraux pour la plupart des articles retenus ❖ Ses fonctions de recherche relativement faciles, en mode simple et en mode avancé ❖ Site trilingue ❖ Le fait que le site bénéficie du soutien du Centre du droit de l'environnement de l'IUCN. ❖ Le site Internet est adapté aux appareils mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les résultats comportent diverses classes de documents, ce qui requiert en principe une recherche plus ciblée ❖ Aucune fonction d'exportation des résultats vers des logiciels de bases de données générales ou des logiciels de bibliographie
RÉFÉRENCE	
IUCN, PNUE, FAO : ECOLEX Le portail audroit de l'environnement Site consulté le 11 avril 2025 	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
En ligne depuis 2001, cette base de données est mise à jour de manière permanente	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Vu le contexte de la coopération au développement, la majeure partie de l'usage de cet instrument n'a pas été documentée	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Portail d'information des Nations unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMEA)	
La publication suivante présente une description plus détaillée d'ECOLEX : IUCN (2012). IUCN Knowledge Products - The basis for a partnership to support the functions and work programme of IPBES . Gland, Switzerland. IUCN. 72 pp. Site consulté le 7 Septembre 2018	

» 3.1 Cadre politique et juridique

OUTIL 2		UICN Lignes directrices pour la législation des aires protégées	
 	Anglais  Espagnol  Français 	UICN (éditeur), le Centre du droit de l'environnement de l'UICN	
2011			
TYPE		OBJET	
Guide		Ces lignes directrices ont pour objet d'aider à élaborer, à parfaire et à mettre au point des cadres juridiques nationaux efficaces pour les systèmes d'aires protégées	
STRUCTURE ET FONCTIONS			
Ce guide est composé de quatre parties comportant chacune plusieurs chapitres et sous-sections :			
Partie I : Obligations et principes fondamentaux			
Partie II : Types de gouvernance			
Partie III:			
◆ Chapitre 1 : Éléments généraux de la législation relative aux aires protégées			
◆ Chapitre 2 : Éléments spécifiques aux aires protégées marines			
Partie IV : Aires protégées transfrontalières			
◆ Bibliographie thématique (subdivisée comme suit « Générale et transversale », « Gouvernance », « Aires protégées marines » et « Aires protégées transfrontalières »)			
◆ Le guide donne un aperçu systématique et des explications détaillées sur tous les aspects juridiques, administratifs et politiques qui devraient ou pourraient être réglementés s'agissant des aires protégées			
◆ Le document est conçu de manière à ce que chaque section puisse être consultée séparément, p. ex. en fonction de l'intérêt ou pour servir d'ouvrage de référence pour un sujet spécifique			
USAGE TYPIQUE			
❖ Appuyer la révision et la rédaction d'une législation destinée à répondre aux diverses exigences nationales et locales			
❖ Favoriser la concertation entre les autorités gouvernementales et autres parties prenantes en vue de moderniser les cadres juridiques nationaux et les lignes d'action			
❖ Transposer en droit national les engagements internationaux en matière d'aires protégées			
❖ Guider dans l'élaboration de dispositions législatives relatives aux aires protégées			
❖ Fournir des informations à l'intention du personnel des agences exécutives chargées de superviser et de mettre en œuvre d'autres politiques et programmes affectant la législation relative aux aires protégées ou susceptibles d'être affectés par cette dernière			
Autres usages			
❖ Servir de source d'information à tous ceux qui participent ou s'intéressent à l'avancement, à l'examen ou à l'élaboration d'actes législatifs sur les aires protégées, p. ex. collectivités, organisations, entreprises, groupes ou particuliers concernés ou affectés par la législation			
❖ Servir de source d'information aux universitaires qui s'intéressent au développement progressif du droit des aires protégées, p. ex. les étudiants, les professeurs ou les chercheurs			

OUTIL 2 suite

NIVEAU D'APPLICATION

En général, les systèmes d'aires protégées nationales

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES

Une compréhension modérée des questions juridiques sera nécessaire pour pouvoir en faire un usage judicieux

FORCES

- ❖ Informations fouillées et complètes
- ❖ Le fait de bénéficier de l'autorité et de l'expertise du Programme du droit de l'environnement de l'IUCN ainsi que d'autres organismes contributeurs de l'IUCN, tels que la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et autres membres des Commissions de l'IUCN
- ❖ Site trilingue
- ❖ Ce guide comprend un examen exhaustif des particularités du domaine marin et des situations transfrontalières

FAIBLESSES

- ❖ Document long et complexe qu'il convient d'assimiler avant de pouvoir être mis en œuvre dans de nouveaux contextes
- ❖ Son manque d'instructions détaillées, étape par étape, quant aux aspects clés de la législation en matière d'aires protégées

RÉFÉRENCE

Lausche, B. (2012). **Lignes directrices pour la législation des aires protégées.** Gland, Suisse. IUCN. xxviii + 406 p. Site consulté le 20 Janvier 2025

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Une version antérieure de ces lignes directrices a été publiée par le même auteur en 1980

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas portant sur le cadre juridique des systèmes d'aires protégées nationales et infranationales et de certains types d'aires protégées particulières tels que les aires conservées par des populations autochtones et des communautés (APAC) ou les aires protégées privées (APP) ainsi que des matrices relatives à la législation en matière d'aires protégées peuvent être téléchargées à partir du site qui suit :

[National legal systems | IUCN](#) 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Lausche, B., Farrier, D., Verschuuren, J., La Viña, A. G.M., Trouwborst, A., Born, C-H., Aug, L. (2013). **The Legal Aspects of Connectivity Conservation. A Concept Paper.** Gland, Switzerland. IUCN, xxiv + 190 pp.
Site consulté le 20 janvier 2025

Farrier, D., Harvey, M., Da Silva, S., Leuzinger, M. D., Verschuuren, J., Gromilova, M., Trouwborst, A., Paterson, A. R. (2013). **The Legal Aspects of Connectivity Conservation – Case Studies.** Gland, Switzerland. IUCN. 78 pp.
Site consulté le 20 janvier 2025

Pour ce qui est des modules en ligne relatifs au développement des capacités en matière d'aire protégée, voir la section portant sur les cours en ligne et les programmes de formation 

3.2

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES ET LES SYSTÈMES D'AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

3.2.1 | MÉTHODES ET APPROCHES DE PRIORISATION DES SITES

OUTIL 3		Biodiversity a-z (Section : Aires)
 	Anglais 	
2015	UNEP-WCMC	
TYPE		OBJET
Compilation d'approches, de méthodes et d'outils		Le site a pour objet de donner un aperçu des différents types de zones d'importance pour la diversité biologique, des différentes désignations et catégories d'aires protégées afin de soutenir l'établissement de priorités en matière de conservation des sites
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Résumés des systèmes pertinents à l'échelle mondiale, classés par ordre alphabétique, pour identifier, classer par ordre de priorité et protéger les zones d'importance pour la biodiversité. Ces dernières se divisent en deux grandes catégories :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les aires protégées – sites désignés en vertu des cadres sur les aires protégées, qui bénéficient d'une protection juridique ou d'une autre protection efficace au niveau national. Certaines disposent également d'une reconnaissance supplémentaire au travers de conventions et d'accords régionaux ou internationaux (comme les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO) 2. les sites de biodiversité désignées (« biodiversity designations »), telles que « zone clé pour la biodiversité (ZCB) », « zone d'importance écologique ou biologique (ZIEB) ». Ces désignations élaborées par des gouvernements, des universitaires et des ONG permettent d'identifier des zones d'importance pour la biodiversité ou des zones où la biodiversité est menacée, dans le but de concentrer l'attention et les ressources sur leur conservation <p>Chaque entrée est dotée des informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Carte des sites relevant d'une des catégories données ❖ Description ❖ Soutenu par ❖ Année de création ❖ Couverture géographique ❖ Critère de désignation ❖ Dispositions en matière de gestion ❖ Pertinence commerciale (ce critère est repris de l'initiative sur les entreprises et la biodiversité) <p>Sont également fournis des fiches d'information téléchargeables ainsi que des hyperliens vers la documentation originale et, si nécessaire, des références.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour obtenir un aperçu des approches, des méthodes et des outils de priorisation des sites dans le contexte de la planification de la conservation ou de l'élaboration d'un système d'aires protégées. ❖ Pour fournir des informations sur l'emplacement de zones importantes pour la biodiversité aux autres acteurs (p. ex. du secteur privé) ❖ Pour servir de point d'entrée dans la sélection de méthodologies de planification systématique de la conservation et de système d'aires protégées 		

OUTIL 3 suite

NIVEAU D'APPLICATION

En général, au niveau du système d'aires protégées

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

Appareil personnel et accès à l'internet

FORCES

- ❖ Sa bonne vue d'ensemble et sa couverture relativement large
- ❖ Le fait que le site comprenne de nombreuses approches et désignations pertinentes, telles que les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), les zones importantes pour les plantes (ZIP), les sites de l'Alliance Zéro Extinction (AZE), les points chauds de biodiversité, etc.
- ❖ Le fait qu'il présente une documentation complète et cohérente de chaque approche, méthode ou outil accompagnés de liens
- ❖ Présentation claire et structurée

FAIBLESSES

- ❖ Collection certes importante, mais pas exhaustive

RÉFÉRENCE

[UNEP-WCMC: Areas | Biodiversity A-Z](#) Site consulté le 4 mars 2025

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Publié en 2015. Depuis lors, mises à jour successives – pas de versions distinctes

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Parmi les exemples d'application de l'une des méthodologies de désignation de zones du portail, à savoir les zones marines d'importance écologique et biologique (ZIEB), citons

Hoyt, E. (2016). [Getting SE Kamchatka as an EBSA and candidate IMMA from marine mammal data. PANORAMA – solutions for a healthy planet](#). Site consulté le 4 mars 2025

Hoyt, E. (2016). [Getting notice for a rare blue whale area as an EBSA on road to be an MPA. PANORAMA – solutions for a healthy planet](#). Site consulté le 4 mars 2025

» 3.2.1 Méthodes et Approches de Priorisation des Sites

OUTIL 4		Standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité
 Anglais  Espagnol  Français 		
2016		UICN
TYPE		OBJET
Guide, méthodologie d'évaluation, standard mondial (référentiel)		Cet ouvrage a pour objet de localiser et de mettre en évidence les sites qui contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale et, par conséquent, d'identifier les domaines prioritaires en matière de protection de la biodiversité
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Présentation du « standard » constitué de onze (11) critères dotés de leurs seuils respectifs pour déterminer le statut de « zone clé pour la biodiversité (ZCB) », explications et guide d'application. On parle de « zone clé pour la biodiversité » à partir du moment où l'un de ces critères est rempli. Cet ouvrage donne des indications générales quant à la délimitation des ZCB ainsi qu'un glossaire des termes pertinents.</p> <p>Critères ZCB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Biodiversité menacée <ul style="list-style-type: none"> ◆ Espèces menacées ◆ Types d'écosystèmes menacés ❖ Biodiversité géographiquement restreinte <ul style="list-style-type: none"> ◆ Espèces individuelles géographiquement restreintes ◆ Espèces concomitantes géographiquement restreintes ◆ Assemblages géographiquement restreints ◆ Types d'écosystèmes géographiquement restreints ❖ Intégrité écologique ❖ Processus biologiques <ul style="list-style-type: none"> ◆ Agrégations démographiques ◆ Refuges écologiques ◆ Sources de recrutement ❖ Irremplaçabilité par le biais d'analyses quantitatives <p>Des directives séparées sont disponibles concernant l'utilisation du « standard ».</p>		
USAGE TYPIQUE		
<p>Peut être utilisé par les parties prenantes qui souhaitent identifier des sites situés dans des environnements terrestres, aquatiques intérieurs et marins auxquels la priorité doit être donnée dans les efforts de conservation en raison de leur importance pour la biodiversité et qui contribuent de manière significative au maintien de la biodiversité mondiale.</p> <p>Les processus concernés sont les suivants :</p> <p>Priorisation des sites pour le développement de système d'aires protégées, zonage ou délimitation de certaines aires protégées, sur la base de la présence d'espèces de haute valeur pour la conservation.</p> <p>Usage additionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Examen et ajustements des systèmes d'aires protégées existants ❖ Création de systèmes d'aires protégées ❖ Priorisation des sites pour le soutien du système d'aires protégées ❖ Planification de mesures visant la conservation des espèces dans un contexte spatial ❖ Priorisation des sites pour déterminer les « autres mesures de conservation efficaces par zone » (AMCEZ) ❖ Zonage au sein des aires protégées 		

OUTIL 4 suite

NIVEAU D'APPLICATION

Sites d'aires protégées (p. ex. pour le zonage) ou systèmes d'aires protégées

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Connaissances solides dans le domaine des schémas de répartition de la biodiversité d'importance mondiale ou nationale (en cas d'adaptations nationales) susceptibles de déclencher des « critères ZCB » dans la zone d'intérêt, notamment pour ce qui est de l'abondance ou de la couverture relative. Si ceci n'est pas facilement disponible, il conviendra d'avoir une expertise considérable en matière de taxonomie et d'écologie de terrain
- ❖ Expertise en SIG pour la délimitation des zones clés pour la biodiversité (ZCB)
- ❖ Capacité d'organiser des ateliers de consultation d'experts pour appliquer les critères et produire des rapports présentant les résultats et les conclusions de l'étude

FORCES

- ❖ Sa transparence, sa reproductibilité et sa concision ; méthode accompagnée de seuils quantitatifs
- ❖ Utilise un langage clair et relativement simple, qui le rend facile à comprendre
- ❖ Son lien direct avec la Liste rouge des espèces menacées établie par l'IUCN qui fournit une base d'information solide pour évaluer le risque d'extinction des espèces
- ❖ Guide mis au point avec l'expertise et l'autorité du réseau IUCN et éprouvé par le biais d'une vaste consultation d'utilisateurs au cours de la préparation du document et avant sa publication
- ❖ Son intégration des approches antérieures axées sur certains groupes taxonomiques comme les zones importantes pour la conservation des oiseaux (IBA en anglais) ou les zones importantes pour les plantes (IPA en anglais)

FAIBLESSES

- ❖ Ouvrage axé sur les mesures de conservation à l'échelle du site
- ❖ L'ouvrage ne fournit pas d'orientation claire ou d'outil SIG pour l'établissement de priorités en matière de « sites spatialement explicites »
- ❖ La méthode exige des données exhaustives, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'« irremplaçabilité » d'une zone donnée pour l'espèce en question
- ❖ Les critères et les seuils associés sont axés sur la persistance de la biodiversité, ce qui nécessite une adaptation selon le contexte
- ❖ La méthode permet seulement de détecter l'importance d'un site en termes de conservation de la biodiversité, elle ne permet pas d'évaluer les menaces ou de quantifier le coût des mesures de conservation. D'autres analyses peuvent s'avérer nécessaires pour établir les priorités en matière de conservation à partir des résultats ZCB

RÉFÉRENCE

IUCN (2016). **Standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité**, Version 1.0, Gland, Switzerland. IUCN. 46 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Version précédente : Langhammer, P. F., M. I. Bakarr, L. A. Bennun, T. M. Brooks, R. P. Clay, W. Darwall, N. DeSilva, G. J. Edgar, G. Eken, L. D. C. Fishpool, G. A. B. Fonseca, M. N. Foster, D. H. Knox, P. Matiku, E. A. Radford, A. S. L. Rodrigues, P. Salaman, W. Sechrest, A. W. Tordoff (2007). **Identification and Gap Analysis of Key Biodiversity Areas: Targets for Comprehensive Protected Area Systems**. Gland, Switzerland. IUCN. 134 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Les publications suivantes traitent la méthode et des expériences acquises au travers de la version 2007 de la méthodologie ZCB.

Bennun, L., M. Bakarr, G. Eken, D. A. Da Fonseca (2007). **Clarifying the key biodiversity areas approach** (Clarifier l'approche relative aux zones clés pour la biodiversité). BioScience 57. 645 pp.

OUTIL 4 suite

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Brooks, T. M., N. de Silva, M. V. Duya, M. Foster, D. Knox, P. Langhammer, P., W. R. Marthy, B. Tabaranza Jr. (2008). **Delineating Key Biodiversity Areas as targets for protecting areas** (Délimiter les zones clés pour la biodiversité en tant que cibles pour protéger certaines zones), Cambridge University Press. (Chapitre de l'ouvrage)

Holland, R. A., W. R. T. Darwall, K. G. Smith (2012). **Conservation priorities for freshwater biodiversity: The Key Biodiversity Area approach refined and tested for continental Africa.** Biological Conservation 148. 167-179 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

Sodhi, N. S., G. Acciarioli, M. ERB, A. K.-J. Tan (2008). **Biodiversity and human livelihoods in protected areas: case studies from the Malay Archipelago**, Cambridge University Press. Site consulté le 22 janvier 2025

Bass, D., P. Anderson, N. De Silva (2011). **Applying thresholds to identify key biodiversity areas for marine turtles in Melanesia. Animal Conservation** 14. 1-11 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

IUCN (2022). **Guidelines for using A global standard for the identification of Key Biodiversity Areas** (Directives d'utilisation d'un standard mondial d'identification des zones clés pour la biodiversité), Version 1.2 Gland, Suisse. IUCN. 250 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

Edgar, G. J., P. F. Langhammer, G. Allen, T. M. Brooks, J. Brodie, W. Crosse, N. de Silva, L. D. C. Fishpool, M. N. Foster, D. H. Knox, J. E. McCosker, R. McManus, A. J. K. Millar, R. Mugo, R. (2008). **Key biodiversity areas as globally significant target sites for the conservation of marine biological diversity. Aquatic Conservation-Marine and Freshwater Ecosystems** 18: 969-983. Site consulté le 22 janvier 2025

Knight, A. T., R. J. Smith, R. M. Cowling, P. G. Desmet, D. P. Faith, S. Ferrier, C. M. Gelderblom, H. Grantham, A. T. Lombard, K. Maze, J. L. Nel, J. D. PARRISH, G. Q. K. Pence, H. P. Possingham, B. Reyers, M. Rouget, D. Roux, K. A. Wilson (2007). **Improving the key biodiversity areas approach for effective conservation planning.** BioScience 57. 256-261 pp. Site consulté le 22 janvier 2025

Différents partenaires des ZCB ont publié un **rapport sommaire** qui met en avant l'importance du réseau ZCB pour atteindre les objectifs et les cibles du CMB

Des formations sont disponibles sur une **plateforme de formation en ligne** qui forme les professionnels et les experts des zones clés pour la biodiversité à l'identification et à la délimitation de ces zones dans le respect du standard ZCB.

» 3.2.1 Méthodes et Approches de Priorisation des Sites

OUTIL 5		Outil d'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) au niveau du site
 		Anglais  Arabe  Cambodgien/Khmer  Chinois  Coréen  Espagnol  Français  Indonésien/Bahasa  Portugais  Russe 
2023		UICN, Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (Groupe de spécialistes des autres mesures de conservation efficaces par zone)
TYPE		OBJET
Outil d'évaluation		Processus destiné à déterminer si et dans quelle mesure un site est une AMCEZ
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Outil d'évaluation qui offre aux évaluateurs une méthode structurée pour analyser l'adéquation des sites proposés comme autres mesures de conservation efficaces par zone (conformément à la définition de la CDB) en vertu d'une procédure en trois étapes (sélection, obtention du consentement et réalisation de l'évaluation complète) et de huit critères qui sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le site n'est pas une aire protégée 2. Il est raisonnablement possible de dire que le site abrite des valeurs importantes pour la biodiversité. 3. Le site est une zone géographiquement délimitée 4. Il est confirmé que le site abrite des valeurs importantes pour la biodiversité 5. Des institutions ou des mécanismes sont en place pour assurer la gouvernance et la gestion du site 6. La gouvernance et la gestion du site permettent ou devraient permettre d'aboutir à la conservation in situ de valeurs importantes pour la biodiversité 7. La conservation in situ de valeurs importantes pour la biodiversité devrait être durable 8. Les dispositifs de gouvernance et de gestion tiennent compte des questions d'équité <p>Les deux premiers critères concernent la sélection tandis que les six autres sont destinés à l'évaluation complète.</p> <p>Le document est divisé en cinq grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Introduction ❖ Étape 1 : Sélection : identification d'une AMCEZ potentielle ❖ Étape 2 : Autorisation d'effectuer l'évaluation complète ❖ Étape 3 : Évaluation complète : identification d'une AMCEZ ❖ Résumé de l'évaluation et prochaines étapes 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluation d'un site pour déterminer si et dans quelle mesure il constitue une AMCEZ. ❖ Pour les sites non éligibles, évaluation des déficits en vue d'améliorations futures. 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site		

OUTIL 5 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Accès à des données sur le statut et la désignation des aires protégées pour déterminer si le site proposé est reconnu comme une aire protégée
- ❖ Accès à des bases de données pour recueillir des informations sur les valeurs importantes pour la biodiversité. Si le site n'est mentionné dans aucune base de données existante portant sur la biodiversité, une expertise doit être réalisée (notamment auprès de détenteurs de connaissances autochtones et traditionnels) pour déterminer si le site contient des valeurs importantes pour la biodiversité
- ❖ Connaissance d'organes de gouvernance et de gestion adaptés au site et capacité à évaluer si ces organes sont en mesure d'atténuer les menaces, de préserver la biodiversité et de promouvoir l'équité
- ❖ Connaissance de la procédure de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) et compétences de consultation communautaire associées
- ❖ Financement supplémentaire si des consultants externes et/ou d'autres formes d'assistance technique sont nécessaires pour l'un des points ci-dessus
- ❖ Si un site répond aux critères d'une AMCEZ, il doit être inscrit dans la base de données mondiale des AMCEZ (WD-OECM en anglais). Une certaine familiarité avec les outils de cartographie et avec les systèmes d'information géographique (SIG) est nécessaire pour soumettre correctement les données sur sa délimitation

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aligné sur la définition et les critères des AMCEZ de la Convention sur la diversité biologique. (CDB) ❖ Applicable mondialement et disponible dans de nombreuses langues ❖ Offre une procédure d'évaluation structurée. ❖ Offre des options de réponse simples pour chaque critère, avec une explication claire sur la manière dont les résultats peuvent être utilisés pour déterminer si un site peut être considéré comme une AMCEZ ❖ Promeut l'équité en exigeant un CPLCC et en intégrant des principes d'équité dans les critères 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Certains des critères les plus complexes nécessitent de plus amples explications en raison de leur ambiguïté dans certains contextes ❖ Bien que l'obtention du CPLCC soit considérée comme une composante clé de l'évaluation, les explications quant à la manière dont le consentement peut être obtenu en pratique pour les AMCEZ et quant à la raison pour laquelle l'instance dirigeante doit y consentir sont limitées, par exemple en ce qui concerne les bénéfices qu'entraîne le statut d'AMCEZ ❖ Il existe peu d'informations, dans les critères ou ailleurs, sur le suivi de l'efficacité des AMCEZ ou sur les considérations financières associées à leur gestion <p>Des réponses à certaines de ces limitations sont fournies dans la nouvelle publication de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN « Guidance for other effective area-based conservation measures (OECMs) » </p>

RÉFÉRENCE

Jonas, H. D., MacKinnon, K., Marnewick, D. et Wood, P. (2023).

Outil d'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) au niveau du site. Première édition. Rapport technique de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN, série n° 6. Gland, Suisse. IUCN.

OUTIL 5 suite

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont disponibles dans la publication « [Guidance for other effective area-based conservation measures \(OECMs\)](#) », outil 27 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Jonas, H. D., Wood, P., Woodley, S. (2024). [Guidance for other effective area-based conservation measures \(OECMs\)](#) (Directives sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)). Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN Lignes directrices des meilleures pratiques dans les aires protégées, Gland, Suisse.

[Protected Planet](#) (Base de données mondiale sur les AMCEZ – WD-OECM)

3.2.2 | PLANIFICATION D'UN SYSTÈME D'AIRES PROTÉGÉES, ANALYSE INTÉGRÉE DES LACUNES, ZONATION

OUTIL 6		Protected Planet
 	Anglais 	
2014	PNUE WCMC, UICN CMAP	
TYPE		OBJET
Portail en ligne et base de données		Ce portail a pour objet d'éclairer la prise de décision et de renforcer l'action sur les aires protégées en fournissant une source complète d'informations sur les aires protégées à l'échelle du globe ainsi que données géoréférencées et des données quant à leur statut et à leurs tendances
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Protected Planet est une interface en ligne permettant d'accéder à la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA), à la base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (WD-OECM) ainsi qu'au registre des territoires et zones protégés par les peuples autochtones et les communautés locales (registre APAC). Les données et informations au sujet des aires protégées, des AMCEZ et des APAC peuvent être récupérées dans différents formats.</p> <p>Il s'agit de la base de données mondiale la plus complète sur les aires marines et terrestres protégées, à partir des observations reçues des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des propriétaires fonciers et des communautés.</p> <p>Parmi les formats d'interrogation et d'extraction de données pris en charge, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ la visualisation cartographique ou la recherche des aires protégées à partir d'un nom (y compris la recherche de statistiques par pays) ❖ téléchargement gratuit des jeux de données géospatiales de la WDPA, de la WD-OECM et du registre APAC ❖ des rapports mondiaux et régionaux de Protected Planet résumant les données, publiés tous les deux ans (sauf en 2022 à cause de la Covid) les accès aux statistiques et à d'autres informations sur des pays spécifiques et la comparaison entre les pays ❖ les rapports statistiques <p>Des données et des informations spécifiques sont également proposées pour les domaines thématiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ aires marines protégées ❖ efficacité de la gestion (PAME) ❖ conservation de la connectivité ❖ liste verte des aires protégées et conservées établie par l'UICN ❖ gouvernance équitable dans les aires protégées 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Obtenir une vue d'ensemble de l'espace et collecter des informations sur les aires protégées et les systèmes d'aires protégées ❖ Télécharger des données pour faire une analyse approfondie de chaque aire protégée ou région ❖ Visualiser dans le contexte de la planification de système AP et de la planification de la connectivité ❖ Accéder aux statistiques et à d'autres informations sur des AP et des pays spécifiques et procéder à des comparaisons entre pays ❖ Suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation des objectifs de politique en matière d'aires protégées (p. ex. 30x30, cible 3 du cadre mondial pour la biodiversité (CMB)) ❖ Intégration dans d'autres outils pour améliorer la surveillance et la gestion des paysages (p. ex. Global Forest Watch, DOPA) 		

OUTIL 6 suite

NIVEAU D'APPLICATION

Aires protégées particulières, systèmes d'aires protégées, pays ou zones géographiques étendues (voire à l'échelle d'un continent)

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

Ordinateur personnel et accès à l'internet.

L'accès et l'utilisation de la base de données ne nécessitent qu'un minimum de compétences et de matériel. Toutefois, l'utilisation de certains formats de sortie pris en charge (par exemple, les jeux de données SIG) n'est possible que si l'on dispose d'un ordinateur puissant et de compétences approfondies.

FORCES

- ❖ Son intégralité et sa couverture à l'échelle mondiale
- ❖ Son caractère semi-officiel et l'autorité de la WDPA (au travers de plusieurs décisions, la CDB encourage les Parties à la CDB à partager et à mettre à jour les informations pertinentes sur leurs systèmes d'aires protégées dans la base de données mondiale sur les aires protégées)
- ❖ Le fait que le site permet d'accéder à de multiples ressources informatiques sur de nombreuses aires protégées
- ❖ Affichage – carte thématique
- ❖ La possibilité de télécharger des jeux de données géospatiales
- ❖ La méthodologie et les informations sur les fournisseurs de données sont transparentes

FAIBLESSES

- ❖ Les rapports sur les aires protégées sont volontaires, ce qui signifie que la base de données n'est pas toujours complète et à jour
- ❖ Ses données sont parfois incorrectes notamment concernant les aires protégées qui se recoupent.
- ❖ Sa fonction de recherche est limitée (pas de recherche par mot-clé)
- ❖ Certaines petites aires protégées sont représentées par des points de données

RÉFÉRENCE

Protected Planet. Cambridge, Royaume-Uni : Centre mondial de surveillance de la conservation (WCMC) / Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).
Site consulté le 05 Février 2025 : www.protectedplanet.net

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Diverses versions de la base de données relatives aux aires protégées depuis 1981. Protected Planet est en constante évolution depuis son lancement en 2010.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Comme il s'agit d'une base de données, l'usage de Protected Planet et de ses bases de données ne font pas l'objet d'une documentation. En revanche, il existe trois exemples de documentation pertinents :

Analyse des lacunes des sites naturels/mixtes du patrimoine mondial :

Bertzky, B., Shi, Y., Hughes, A., Engels, B., Ali, M.K. et Badman, T. (2013). **Terrestrial Biodiversity and the World Heritage List** (La biodiversité terrestre et la Liste du patrimoine mondial : identifier les grandes lacunes dans le réseau du patrimoine mondial naturel et les sites candidats qui pourraient y être intégrés). Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. UICN et PNUE-WCMC (Centre mondial de surveillance continue de la conservation). xiv + 70 pp. Site consulté le 05 Février 2025

OUTIL 6 suite

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Consortium APAC (2021). [Territoires de vie](#) : rapport 2021. Consortium APAC : mondial. Site consulté le 15 Juillet 2025.

WWF, PNUE-WCMC, SGP/ICCA-GSI, LM, TNC, CI, WCS, EP, ILC-S, CM, UICN (2021). [The State of Indigenous Peoples' and Local Communities' Lands and Territories](#) : A technical review of the state of Indigenous Peoples' and Local Communities' lands, their contributions to global biodiversity conservation and ecosystem services, the pressures they face, and recommendations for actions. (Situation des terres et des territoires des peuples autochtones et des communautés locales) : évaluation technique de l'état des terres des peuples autochtones et des communautés locales, de leurs contributions à la conservation de la biodiversité et aux services écosystémiques mondiaux, des pressions auxquelles ils sont confrontés et des recommandations d'action). Gland, Suisse.

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ UPNUE-WCMC et UICN (2024). Rapport 2024 de [Protected Planet Report](#). PNUE-WCMC et UICN: Cambridge (Royaume-Uni) et Gland, Suisse. Site consulté le 11 novembre 2025 :
- ❖ PNUE-WCMC (2019). [Manuel d'utilisation pour la base de données mondiale sur les aires protégées et de la base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone](#) : 1.6. PNUE-WCMC : Cambridge, Royaume-Uni. 
- ❖ Les deux sources d'information suivantes ont également recours aux données issues de la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) :
 - ◆ [Global Forest Watch](#). Site consulté le 05 Février 2025 
 - ◆ [DOPA and DOPA explorer](#). Site consulté le 05 Février 2025

» 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 7		Télédétection par satellite pour la conservation
 	Anglais 	
2018	WWF	
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Introduction à la télédétection par satellite, à ses applications pour la conservation et aux ressources nécessaires pour exploiter les données de télédétection par satellite
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Document d'orientation qui offre aux futurs utilisateurs de la communauté de la conservation des informations détaillées sur l'utilisation de la télédétection par satellite pour appuyer les efforts de conservation.		
La publication est divisée en six grandes parties :		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Introduction à la télédétection par satellite (principaux concepts, terminologie) ❖ Quelles images satellites sont actuellement disponibles ? (en mettant l'accent sur les jeux de données en accès libre) ❖ Sélection et traitement des données de télédétection par satellite pour éclairer la conservation ❖ Application des images satellites à l'écologie et à la conservation ❖ Types de données et applications avancées de la télédétection par satellite (p. ex. LiDAR) ❖ Réserves et limitations de l'utilisation des données de télédétection par satellite (résolution, disponibilité et accessibilité des données) 		
USAGE TYPIQUE		
Obtenir un aperçu de la technologie de télédétection par satellite et de ses utilisations potentielles pour la conservation, en particulier pour la cartographie et le suivi de la taille et de l'état des écosystèmes et des habitats, de la répartition des espèces et des menaces pour la biodiversité		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Expertise des SIG et compétences d'interprétation pour utiliser la télédétection par satellite pour l'analyse spatiale ❖ Débit Internet raisonnablement rapide pour télécharger les données brutes, puissance de traitement élevée et stockage de données suffisant pour l'imagerie brute et les produits de données intermédiaires et finaux ❖ Si la taille de la zone étudiée, la résolution et la complexité de l'analyse augmentent, les besoins en matériel et en logiciel augmentent également. Pour des scènes moyennes, la taille des fichiers est comprise entre 500 Mo et 1,62 Go. ❖ Le traitement de grandes séries chronologiques de mosaïques regroupant plusieurs scènes nécessite davantage de puissance de traitement et, dans certains cas, l'utilisation de services de cloud computing ❖ Logiciel SIG : commercial (ArcGIS, etc.) ou en accès libre (QGIS, SAGA GIS, GRASS GIS, etc.) 		

OUTIL 7 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aperçu très détaillé de la technologie de télédétection par satellite et de son utilisation dans le domaine de la conservation ❖ Commence par expliquer les principes de base, par exemple ceux qui sous-tendent la télédétection, ce qui signifie qu'il est accessible, quel que soit le niveau de connaissance préalable 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La publication n'est qu'un point de départ. Si une personne souhaite utiliser la télédétection par satellite dans le domaine de la conservation, elle aura probablement besoin de conseils supplémentaires et/ou d'une assistance technique externe
RÉFÉRENCE	
<p>Pettorelli, N., Schulte to Bühne, H., Shapiro, A. C., & Glover-Kapfer, P. (2018). Satellite Remote Sensing for Conservation (Télédétection par satellite pour la conservation). WWF Conservation Technology Series 1(4). WWF.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont incluses dans la publication.</p>	
SOLUTIONS PANORAMA :	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Triple Level Digital Monitoring (3LDM) (Suivi numérique à trois niveaux) – télédétection et solutions informatiques pour le suivi de la restauration des paysages forestiers ❖ Pratique active de la conservation de la biodiversité dans le parc national de Qianjiangyuan en Chine ❖ Blue Carbon A-Z : des petits projets à l'élaboration de politiques 	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Melin, M., Shapiro, A. C., Glover-Kapfer, P. (2017). LIDAR for ecology and conservation (LIDAR pour l'écologie et la conservation). WWF Conservation Technology Series 1(3). WWF-UK, Woking, Royaume-Uni.</p>	

» 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 8		Global Forest Watch
		Interface utilisateur : Anglais ⓘ Chinois ⓘ Espagnol ⓘ Français ⓘ Indonésien Bahasa ⓘ Portugais ⓘ Documents d'accompagnement : espagnol, français, indonésien bahasa, portugais
En cours		Global Forest Watch (partenariat mis en place par World Ressources Institute)
TYPE		OBJET
Plateforme en ligne interactive		Surveiller l'évolution des forêts à l'aide d'une panoplie d'outils et de jeux de données et améliorer le transfert d'informations entre les différents acteurs Plateforme qui fournit des données et des outils pour surveiller les forêts en quasi-temps réel
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Site Internet qui offre aux utilisateurs, notamment aux gouvernements, aux entreprises, aux ONG et au grand public, une plateforme interactive pour surveiller les forêts en quasi-temps réel grâce à la technologie moderne.</p> <p>L'interface utilisateur de la plateforme se divise en quatre onglets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ CARTE : cet onglet présente l'outil proprement dit et ses sept catégories de couches de données ❖ TABLEAU DE BORD : cet onglet présente les statistiques des ensembles de données ❖ BLOG : cet onglet regroupe les nouvelles portant sur les lieux à surveiller, les données, la communauté GFW et les mises à jour ❖ À PROPOS : cet onglet quant à lui donne des informations contextuelles portant sur le partenariat, ses répercussions et son historique <p>GWF comprend un large éventail d'ensembles de données susceptibles d'être superposées et comparées, notamment des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ données sur les changements forestiers (y compris les alertes de déforestation, les gains et pertes de couvert forestier, les incendies, etc.) ❖ données sur la couverture terrestre (y compris la couverture arborée, les paysages forestiers intacts, etc.) ❖ données sur l'utilisation des terres (informations contextuelles sur l'utilisation des zones, telles que l'utilisation industrielle, les limites des aires protégées, les infrastructures, les terres autochtones et communautaires, etc.) ❖ données climatiques (y compris les émissions de gaz à effet de serre des forêts, la densité de la biomasse, etc.) ❖ données sur la biodiversité (y compris l'intégrité de la biodiversité et d'autres zones importantes pour la biodiversité, par exemple les zones clés pour la biodiversité) <p>Les données fournies au travers de GFW proviennent de diverses sources. La plupart des ensembles de données ont été mis au point par des gouvernements, des ONG, des instituts de recherche ou des entreprises.</p>		

OUTIL 8 suite

USAGE TYPIQUE

- ❖ Surveillance de l'évolution des forêts, des incendies et des activités illégales
- ❖ Partage d'informations sur les menaces, mais aussi sur les réussites
- ❖ Effectuer des analyses spatiales et télécharger des données par l'intermédiaire du portail de données en accès libre 
- ❖ Créer ses propres cartes et ajouter des informations
- ❖ Suivre l'évolution des forêts au fil du temps
- ❖ Analyse spatiale et création de cartes

Autres usages :

- ❖ Service d'alertes de défrichement par courriel
- ❖ Téléchargement de ses propres ensembles de données
- ❖ Utilisation de données GFW dans la communication comme source complémentaire de [L'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO](#)
- ❖ Surveillance de la chaîne d'approvisionnement
- ❖ Aménagement du territoire et zonage
- ❖ Utilisation des données pour créer des applications personnalisées Web ou mobiles

NIVEAU D'APPLICATION

Site et système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

Le téléchargement des données nécessite

- ❖ une connexion Internet rapide pour télécharger les données
- ❖ une version actualisée du navigateur pour pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités
- ❖ par rapport à l'analyse de données avec un programme SIG (QGIS, ArcGIS, etc.), l'utilisation de la plateforme requiert uniquement des compétences informatiques intermédiaires
- ❖ une connaissance de base de la terminologie relevant du domaine de la conservation pour comprendre les données

FORCES

- ❖ Application simple et intuitive
- ❖ Approche cohérente pour surveiller l'évolution des forêts à l'échelle mondiale
- ❖ Transparence élevée grâce au code source ouvert et à [l'interface de programmation d'applications \(API\)](#)
- ❖ Les données sont téléchargeables et certains ensembles de données peuvent être directement exportés vers ArcGIS
- ❖ Systèmes dynamiques de suivi et d'alerte forestiers susceptibles d'être utilisés hors ligne ainsi que sur le terrain au travers d'appareils mobiles : [application mobile Forest Watcher](#)
- ❖ La plateforme combine les données provenant de différentes bases de données (p. ex. celles de « protected planet », Base de données mondiale sur les aires protégées)

FAIBLESSES

- ❖ L'exactitude des ensembles de données affichés sur la plateforme GFW peut varier. Il convient donc de consulter différents blogues et critiques pour obtenir plus d'informations quant à la manière de traiter les manques de précision
- ❖ Les résultats concernant l'évolution des forêts peuvent varier d'un ensemble de données à un autre, voire se contredire. La méthode utilisée et les hypothèses sous-jacentes doivent donc faire l'objet d'une vérification. Comment la forêt a-t-elle été définie ? Selon quelle méthode l'évolution forestière a-t-elle été détectée ?

OUTIL 8 suite

RÉFÉRENCE

Global Forest Watch. (2014). World Resources Institute: Forest Monitoring, Land Use & Deforestation Trends. Site consulté le 05 Février 2025.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

2014 lancement de GFW 2.0

D'autres éléments ont été régulièrement ajoutés (voir l'Historique dans la section [À propos de GFW | Global Forest Watch](#))

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Est présentée ci-dessous une sélection de critiques de l'ensemble de données portant sur la couverture arborescente :

Bellot, F.-F., Bertram, M., Navratil, P., Siegert, F., Dotzauer, H. (2017). The high-resolution global map of 21st-century forest cover change from the University of Maryland ('Hansen Map') is hugely overestimating deforestation in Indonesia. Indonesian-German Forests and Climate Change Programme (FORCLIME), Jakarta, Indonesia. 4 pp. (La carte mondiale à haute résolution de l'évolution de la couverture forestière au XXI^e siècle de l'Université du Maryland (« carte Hansen ») surestime considérablement la déforestation en Indonésie. Programme germano-indonésien sur les forêts et le changement climatique (FORCLIME), Jakarta, Indonésie. 4 pp.).

Tropek, R., Sedlác̄ek, O., Beck, J., Keil, P., Musilová, Z., Šimová, I., Storch, D. (2014). [Comment on "High-resolution global maps of 21st-century forest cover change"](#). Science Vol. 344, Issue 6187, 981 pp. (Commentaire sur les « Cartes mondiales à haute résolution de l'évolution de la couverture forestière au XXI^e siècle ». Science vol. 344, numéro 6187, 981 pp.)

Les publications scientifiques qui ont utilisé les données de la plateforme GFW en 2017 sont disponibles à l'adresse suivante : [🔗](#)

Études de cas et récits sur l'utilisation de GFW [🔗](#)

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Depuis la liste « Autres outils » :

[Global Forest Watch Pro](#)

[Forest Watcher](#) (version mobile et hors ligne)

[Global Forest Review](#)

[Map Builder](#)

[Global Forest Watch Open Data Portal](#)

Pour obtenir des conseils sur la façon de visualiser, d'analyser ou de télécharger des données, des didacticiels, des formations, des webinaires et consulter la foire aux questions, visitez le site [🔗](#)

>> 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 9		Marxan
 	Anglais 	
2009	Marxan Conservation Solutions	
TYPE		OBJET
Logiciel		Outil d'aide à la décision pour une planification systématique de la conservation
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Programme informatique et extensions associées, qui aident les utilisateurs à prendre des décisions pour optimiser la configuration des systèmes de réserves et pour planifier la conservation de manière systématique		
<p>L'analyse Marxan comprend quatre étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prétraitement des données 2. Paramétrage des fichiers de saisie et des scénarios 3. Exécution du logiciel Marxan 4. Affichage et interprétation des résultats <p>Ce processus est itératif. Autres étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Division de la zone étudiée en unités de planification 6. Création d'une base de données SIG des caractéristiques de conservation 7. Préparation des fichiers de saisie Marxan 8. Exécution des simulations et des scénarios avec Marxan 9. Examen et analyse des résultats 10. Consultation des parties prenantes 11. Ajout de nouvelles informations 12. Affinage des paramètres de saisie 13. Nouvelle exécution avec Marxan 14. Impression des cartes 15. Communication des résultats 		
De plus amples informations sur ces éléments sont disponibles dans le manuel de l'utilisateur et dans le guide des bonnes pratiques		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calcul de configurations d'utilisation dans l'espace (y compris les aires protégées) pour atteindre les objectifs de conservation pour de multiples mesures de conservation (p. ex. espèces et écosystèmes), afin de trouver la meilleure configuration d'aires protégées et d'autres aires de conservation au plus bas coût (en termes de coûts d'opportunité pour d'autres utilisations des terres, coûts pour la gestion des menaces, etc.) ❖ Conception et priorisation des sites pour la conservation des espèces et des écosystèmes ❖ Estimation de l'exhaustivité et de l'efficacité des configurations de l'AP et de l'utilisation de la zone ❖ Évaluation de la représentation et de l'exhaustivité des espèces dans les systèmes de réserves pour la conservation de la biodiversité ❖ Exploration des compromis/compensations dans la conception de système d'aires protégées et de leurs impacts sur diverses parties prenantes 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Système		

OUTIL 9 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES

- ❖ Ordinateur opérant avec Microsoft, Linux ou Mac OS, suffisamment puissant pour exécuter un logiciel SIG
- ❖ Excellente compréhension de la planification systématique de la conservation, de l'optimisation spatiale et des fondements théoriques de l'outil Marxan
- ❖ Compétences solides en SIG (p. ex. ArcGIS) et de compétences générales en informatique.
- ❖ Compétences avancées dans le domaine de la préparation et de la gestion de données.
- ❖ Ressources financières suffisantes pour réaliser toutes les étapes d'une analyse Marxan

FORCES

- ❖ Peut générer des configurations de réserves permettant d'atteindre les objectifs de conservation
- ❖ Complet et capable de fournir des solutions spatiales à différents problèmes de conservation complexes
- ❖ Peut incorporer des données biologiques et non biologiques (économiques, connaissances traditionnelles, etc.)
- ❖ Peut appuyer les processus de planification multipartites participatifs
- ❖ Améliore la rigueur, la transparence et la répétabilité de processus complexes et potentiellement subjectifs
- ❖ Applicable à tous les écosystèmes
- ❖ Compatible avec d'autres outils de planification (notamment SIG)

FAIBLESSES

- ❖ Longue phase d'apprentissage
- ❖ L'outil ne peut pas intégrer facilement de données stochastiques ou de données dynamiques dans le temps ou combiner différents types de coûts (p. ex. coûts d'acquisition des terres et coûts d'opportunité)
- ❖ Le fait que les résultats doivent être interprétés, discutés et parfois même adaptés avant de pouvoir être transformés en solutions opérantes sur le terrain
- ❖ Sa faiblesse dans la gestion de l'interdépendance démographique des unités de planification.
- ❖ Son irrépressible soif de données ; la préparation des données prend du temps et exige des compétences relativement élevées.
- ❖ Le système n'indique pas comment une aire/zone doit être gérée afin de conserver ses caractéristiques.

RÉFÉRENCE

Ball, I.R., Possingham, H.P. et Watts, M.. (2009). Marxan and relatives: **Software for spatial conservation prioritisation** (Marxan et autres : logiciel de priorisation spatiale de la conservation). Chapitre 14 : pages 185-195 dans Spatial Conservation Prioritisation : Quantitative Methods & Computational Tools (Priorisation spatiale de la conservation : méthodes quantitatives et outils de calcul). Eds Moilanen, A., K.A. Wilson, K.A. et Possingham, H.P., Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

- ❖ Il existe plusieurs versions de l'outil de base depuis 1999 – la version actuelle est V2.43.
- ❖ « Marxan with Zones » (Watts et al. 2009) est une extension de Marxan visant à inclure le zonage dans la planification spatiale des aires protégées
- ❖ « Marxan with Connectivity » est une autre extension qui permet d'intégrer des critères de connectivité sophistiqués à la planification spatiale
- ❖ « Marxan with Probability (MarProb) » est une fonction supplémentaire qui intègre la probabilité qu'un site soit partiellement détruit à l'avenir
- ❖ « Marxan Web » est une application Internet basée sur Marxan (à paraître bientôt)
- ❖ « Zonae Cogito » est un outil complémentaire de Marxan, qui aide à gérer et à visualiser les projets Marxan

Tous gratuitement disponibles sur  après avoir rempli le formulaire figurant sur cette page.

OUTIL 9 suite

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Marxan compte 6 708 utilisateurs répartis dans 184 pays.

Des études de cas sont disponibles sur le site Internet de Marxan [🔗](#)

SOLUTIONS PANORAMA :

- ❖ Zonage efficace comme outil clé de gestion/planification spatiale [🔗](#)
- ❖ Réseau d'aires protégées Lauru Ridges to Reefs [🔗](#)
- ❖ Recours à la planification systématique de la conservation pour identifier les priorités de gestion [🔗](#)

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Manuel : Serra-Sogas, N., Kockel, A., Game, E. T. Grantham H., Possingham H.P., & McGowan, J. (2020).

Manuel d'utilisation de Marxan : pour les versions 2.43 et supérieures de Marxan. The Nature Conservancy (TNC), Arlington, Virginia, United States and Pacific Marine Analysis and Research Association (PacMARA), Victoria, British Columbia, Canada.

Guide de bonnes pratiques (à utiliser avec le manuel) : Ardon, J.A., Possingham, H.P. et Klein, C.J. (eds). 2010. **Guide de bonnes pratiques de Marxan**, version 2.

Pacific Marine Analysis and Research Association, Victoria, BC, Canada. 165 pages.

Des tutoriels sur Marxan et sur les logiciels associés sont disponibles ici : [🔗](#)

L'organisation Pacific Marine Analysis and Research Association propose des formations sur Marxan : [🔗](#)

Marxan with Zones : Watts, M.E, I.R. Ball, R.R. Stewart, C.J. Klein, K. Wilson, C. Steinback, R. Lourival, L. Kircher et H.P. Possingham. (2009). **Marxan with Zones** : logiciel permettant d'effectuer un zonage terrestre et maritime optimal fondé sur la conservation, Environmental Modelling & Software.

» 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 10		Zonation
 	Anglais 	
2014	Université d'Helsinki, Conservation Biology Informatics Group	
TYPE		OBJET
Logiciel		Système d'aide à la décision pour la priorisation spatiale et la planification systématique de la conservation
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Outil spatial qui fournit aux utilisateurs (c'est-à-dire à toute personne travaillant dans le domaine de la planification systématique de la conservation et de la priorisation spatiale) des fonctionnalités pour les aider à résoudre différents problèmes relatifs à la répartition spatiale des ressources liées à la conservation. Il est capable de produire des informations riches en données, à grande échelle et à haute résolution sur la priorisation spatiale de la conservation.</p> <p>L'interface graphique utilisateur du logiciel possède différentes composantes et onglets pour faciliter la gestion de projet, l'analyse de données et la visualisation des données.</p> <p>De plus amples informations sur l'utilisation de ce logiciel sont disponibles dans les manuels d'utilisation (voir la section « Ressources associées/lectures complémentaires »).</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identification des zones de réserve optimales ❖ Identification des agrandissements de zones de réserve ❖ Identification des aires susceptibles d'être consacrées à d'autres usages fonciers ❖ Planification spatiale pour compenser les atteintes à la biodiversité ❖ Planification fondée sur des objectifs ❖ Planification de la connectivité ❖ Priorisation spatiale à différentes fins, telles que la gestion et la restauration 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Niveau du système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ordinateur (Windows ou Linux) et saisie de données. ❖ Maîtrise de la préparation et de l'analyse des données en fonction de l'ampleur de l'utilisation. ❖ Connaissance approfondie de la planification de système d'aires protégées et de la planification systématique de la conservation pour en faire un usage judicieux. ❖ Approfondies en science des données et en système d'information géographique. ❖ Compétences avancées dans le domaine de la préparation et de la gestion de données. 		

OUTIL 10 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ce logiciel est capable de gérer des quantités considérables de données ❖ Il tient compte du rapport coûts-avantages de la connectivité (en cas de multiples mesures de conservation) par rapport à d'autres utilisations des terres ❖ Il permet de travailler avec des données de répartition des espèces modélisées ❖ Il ne s'appuie pas uniquement sur des cibles de couverture spatiale pour les mesures de conservation, mais il travaille également avec des algorithmes d'agrégation plus dérivés répartis sur de multiples mesures de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les résultats doivent être interprétés, discutés et parfois adaptés avant de pouvoir être transformés en solutions de terrain ❖ Le logiciel a du mal à gérer l'interconnectivité démographique des unités de planification ❖ La préparation des ensembles de données prend du temps et exige des compétences relativement élevées ❖ Le fait que le modèle pas comment une aire/zone doit être gérée pour conserver ses caractéristiques
RÉFÉRENCE	
<p>Moilanen, A., A. M. A. Franco, R. Early, R. Fox, B. Wintle, C.D. Thomas (2005). Prioritising multiple-use landscapes for conservation: methods for large multi-species planning problems. Proceedings of the Royal Society of London B Biological Sciences 272.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Diverses versions depuis le lancement. Actuellement, version : V4 (2014).</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Kukkala, A. S., & Moilanen, A. (2017). Ecosystem services and connectivity in spatial conservation prioritization (Connectivité et services écosystémiques dans la priorisation spatiale de la conservation). Landscape Ecology, 32, 5–14.</p>	
<p>Lin, Y. P., Lin, W. C., Wang, Y. C., Lien, W. Y., Huang, T., Hsu, C. C., ... & Crossman, N. D. (2017). Systematically designating conservation areas for protecting habitat quality and multiple ecosystem services (Désignation systématique de zones de conservation pour protéger la qualité de l'habitat et les nombreux services écosystémiques). Environmental Modelling & Software, 90, 126–146. [pas en accès libre]</p>	
<p>Robinne, F. N., Stadt, J. J., Bater, C. W., Nock, C. A., Macdonald, S. E., & Nielsen, S. E. (2020). Application of the conservation planning tool zonation to inform retention planning in the boreal forest of Western Canada (Utilisation du zonage réalisé avec l'outil de planification de la conservation pour éclairer la planification de la conservation dans les forêts boréales de l'ouest du Canada). Frontiers in Ecology and Evolution, 8, 584291.</p>	

OUTIL 10 suite

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ [Zonation quick introduction manual \(Manuel d'introduction rapide au zonage\)](#)
- ❖ [Running Zonation projects manual \(Manuel sur l'exécution de projets de zonage\)](#)
- ❖ [Zv4 technical manual \(Manuel technique Zv4\)](#)

Moilanen, A., B. J. Anderson, F. Eigenbrod, A. Heinemeyer, D. B. Roy, S. Gillings, P. R. Armsworth, K. J. Gaston, C.D. Thomas. (2011). [Balancing alternative land uses in conservation prioritization](#) (Équilibrer les utilisations alternatives des terres dans la priorisation de la conservation). *Ecological Applications*, 21: 1419-1426.

Moilanen, A., H. Kujala, J. Leathwick (2009). [The Zonation framework and software for conservation prioritization](#) (Cadre et logiciel de zonage aux fins de la priorisation de la conservation). Dans Moilanen, A., K. A. Wilson H. P. Possingham (eds). *Spatial Conservation Prioritisation: Quantitative Methods and Computational Tools* (Priorisation de la conservation spatiale : méthodes quantitatives et outils de calcul). Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press. pp 196-210.

Moilanen, A. 2007. [Landscape zonation, benefit functions and target-based planning: Unifying reserve selection strategies](#). *Biological Conservation*, 134: 571-579. [non en libre accès]

Secrétariat de la Convention de Ramsar. [Outils de gestion des sites Ramsar](#). Site consulté le 7 février 2025

>> 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 11		Lignes directrices pour la conservation de la connectivité par le biais de réseaux et de corridors écologiques
 		Anglais  Chinois  Coréen  Espagnol  Français  Mongol 
2020		International Union for Conservation of Nature (IUCN); IUCN World Commission on Protected Areas (WCPA) (Connectivity Conservation Specialist Group); IUCN Global Protected Areas Programme
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Guide de bonnes pratiques sur l'amélioration de la connectivité écologique
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Lignes directrices, présentées sous la forme d'un manuel, qui permettent aux praticiens, aux responsables politiques, aux planificateurs spatiaux et à d'autres publics de comprendre le concept de connectivité écologique, ce qu'il implique et comment il peut être planifié et mis en œuvre sur la base de considérations scientifiques solides.		
Cette publication est composée de huit grandes sections, dont la plupart contiennent des sous-sections :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction : Le besoin de connectivité 2. Fondement scientifique de la connectivité 3. Vers une terminologie commune de la conservation de la connectivité 4. Réseaux écologiques de conservation 5. Planification et aménagements des corridors écologiques 6. Applications et avantages des corridors écologiques dans différents environnements 7. L'émergence des lois et des politiques en matière de conservation de la connectivité 8. Conclusion 		
L'annexe contient 25 études de cas provenant de tous les continents.		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification de la conservation pour améliorer la connectivité écologique entre les principaux habitats (y compris les aires protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone, AMCEZ) ❖ Identification, planification et aménagement de corridors écologiques 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Données spatiales pertinentes et outils et compétences de modélisation de la connectivité (ou l'accès à des experts en la matière) pour cartographier et modéliser la connectivité ❖ Compétences de gestion et de coordination des parties prenantes pour créer des réseaux écologiques et mener à bien les activités de surveillance ❖ Compétences de création de partenariats pour créer des corridors et des réseaux écologiques avec différents organismes de gouvernance sur d'autres sites ❖ Ressources financières pour appuyer la mise en œuvre 		

OUTIL 11 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Largement applicable à différents contextes et environnements, y compris les sites marins et d'eau douce ❖ Contient des informations pratiques et des liens vers des outils permettant d'appuyer la mise en œuvre ❖ Comprend des études de cas provenant du monde entier, assorties d'enseignements clés ❖ Explique les aspects scientifiques de la connectivité et est basé sur des fondements scientifiques solides ; fournit des liens vers les lois et politiques sur la conservation ❖ Explique en détail les principaux termes utilisés et les compare à d'autres termes pour clarifier les similarités et les différences 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La publication note qu'il existe différentes catégorisations possibles de la connectivité, mais ne fournit pas d'informations sur ces catégorisations ou sur l'impact qu'elles peuvent avoir sur les recommandations fournies ❖ La publication reconnaît que l'amélioration de la connectivité peut entraîner des inconvénients, mais ne fournit pas beaucoup d'informations sur les moyens de les atténuer ou de résoudre les autres problèmes liés à la mise en œuvre
RÉFÉRENCE	
<p>Hilty, J., Worboys, G.L., Keeley, A., Woodley, S., Lausche, B., Locke, H., Carr, M., Pulsford I., Pittock, J., White, J.W., Theobald, D.M., Levine, J., Reuling, M., Watson, J.E.M., Ament, R. et Tabor, G.M. (2020). Lignes directrices pour la conservation de la connectivité par le biais de réseaux et de corridors écologiques. série Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n° 30. Gland, Suisse. IUCN.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas figurent à l'annexe de cette publication.</p>	

» 3.2.2 Planification des systèmes d'aires protégées, analyse intégrée des lacunes, zonage

OUTIL 12		Conception d'aires gérées localement efficaces dans les environnements marins tropicaux
 Anglais 		
2013		Partenariat de l'Initiative du Triangle de corail de l'USAID
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Guider la conception et l'aménagement d'aires gérées localement dans les environnements marins tropicaux
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Le guide fournit un cadre participatif structuré en faveur de la création d'aires gérées localement efficaces qui favoriseront les écosystèmes marins sains, la pêche durable et la résilience climatique grâce à une planification participative. Il associe science écologique et priorités communautaires pour garantir une utilisation durable des ressources ainsi que des bénéfices à long terme. Le contenu est réparti en deux grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Section sur la sensibilisation : présente l'importance des aires efficaces et gérées localement et définit neuf facteurs écologiques et sociaux essentiels ainsi que des recommandations en matière de zonage et de réglementation ❖ Section sur la planification : offre des recommandations étape par étape pour établir les cartographies, définir les objectifs, définir les règles et les zones et intégrer des stratégies fondées sur la science à la planification de la gestion locale <p>L'accent est mis sur les zones de reconstitution de stocks halieutiques, sur l'élimination des pratiques destructrices et sur le renforcement de la résilience aux menaces climatiques.</p>		
USAGE TYPIQUE		
Utilisé par les équipes de planification multipartites et leurs animateurs (membres des communautés, agences, ONG) pour concevoir et aménager des aires gérées localement efficaces équilibrant les besoins écologiques et communautaires		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site ou système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
Les animateurs doivent posséder de solides compétences de communication et de planification participative. Les équipes ont besoin de la confiance de la communauté, d'une bonne assise juridique, de connaissances écologiques et sociales et de ressources adéquates pour réaliser la cartographie et la planification et pour mobiliser la communauté.		

OUTIL 12 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Directives participatives, étape par étape, pour la sensibilisation, la planification et la mise en œuvre ❖ L'accent est mis sur des règles et des zones fondées sur la science pour accroître les bénéfices pour la communauté ❖ Encourage une conception résiliente au changement climatique et la durabilité des ressources sur le long terme ❖ Fournit des outils d'animation conviviaux, tels que des tableaux à feuilles, des messages clés et des exercices ❖ Considère les zones de reconstitution de stocks halieutiques comme des outils clés pour reconstruire les stocks halieutiques et les moyens de subsistance 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Peut s'avérer complexe ou exiger beaucoup de ressources pour les communautés dont les capacités sont limitées ❖ Dépend fortement de la présence d'animateurs compétents pour être efficace ❖ Offre des conseils limités sur les alternatives socio-économiques et la diversification des moyens de subsistance ❖ Fournit peu de détails sur l'application et le suivi à long terme des résultats de gestion
RÉFÉRENCE	
<p>Gombos, M., Atkinson, S., Green, A., & Flower, K. (Eds.). (2013). <i>Designing Effective Locally Managed Areas in Tropical Marine Environments: A Facilitator's Guide to Help Sustain Community Benefits Through Management for Fisheries, Ecosystems, and Climate Change</i> (Conception d'aires gérées localement efficaces dans les environnements marins tropicaux : guide de l'animateur pour maintenir les bénéfices pour les communautés sur le long terme grâce à une bonne gestion de la pêche, des écosystèmes et du changement climatique). Jakarta, Indonésie : Partenariat de l'Initiative du Triangle de corail de l'USAID</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Le guide s'appuie sur des expériences pratiques de développement et d'application de zones marines gérées localement, particulièrement sur l'utilisation de zones de reconstitution de stocks halieutiques, et présente des études de cas qui reflètent des réussites et des enseignements tirés du terrain.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>L'organisation Locally Managed Marine Area (LMMA) Network (Réseau des zones marines gérées localement) propose des documents pour appuyer les processus de planification et de gestion des zones gérées localement, qui sont disponibles sur le site : http://www.lmma.org</p>	

3.3 PLANIFICATION DE LA GESTION

3.3.1 GÉNÉRALITÉS SUR LA PLANIFICATION DE LA GESTION DES APC

OUTIL 13		Lignes directrices de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN pour la planification de la gestion des aires protégées
 		Anglais  Arabe  Chinois  Français  Géorgien  Japonais 
2003		Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN
TYPE Lignes directrices		OBJET Directives générales sur la planification de la gestion des aires protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS <p>Un plan de gestion est un document qui définit l'approche, les objectifs de gestion et le cadre décisionnel qui seront appliqués à une aire protégée sur une durée donnée. Il est crucial, lors de l'élaboration d'un tel plan, de consulter le plus grand nombre possible de parties prenantes et de définir des objectifs à même de fédérer tous les acteurs intéressés par l'utilisation et la survie de l'aire concernée. Ces lignes directrices constituent un cadre de travail que les planificateurs d'aires protégées peuvent adapter à leurs besoins et aux circonstances. Elles contiennent des explications sur le contexte, des informations sur les conditions préalables à la planification de la gestion des aires protégées et les 13 étapes de planification détaillées permettant d'élaborer un plan de gestion solide.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification préalable ❖ Collecte de données, recherche sur le contexte et travail de terrain initial ❖ Évaluation des informations ❖ Identification des contraintes, des opportunités et des menaces ❖ Élaboration d'une vision et d'objectifs de gestion ❖ Identification d'options de gestion (y compris le zonage) ❖ Rédaction du plan ❖ Consultation publique, avec présentation au public du projet de plan ❖ Révision du projet de plan de gestion ❖ Approbation ❖ Mise en œuvre ❖ Suivi et évaluation ❖ Décision relative à la révision et à la mise à jour du plan <p>Ces lignes directrices traitent également de la planification en vue de la désignation internationale d'aires protégées, ainsi que d'approches de planification raccourcies.</p>		
USAGE TYPIQUE <ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification participative de la gestion d'une aire protégée – généralement basée sur des méthodes et des outils plus spécifiques ❖ Introduction à la planification de la gestion d'une aire protégée 		
NIVEAU D'APPLICATION Site et système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mandat et capacités générales de planification de la gestion d'une aire protégée pour pouvoir mettre les lignes directrices en pratique ❖ Les coûts de mise en œuvre varient en fonction de l'ampleur du projet ❖ Pour une mise en œuvre typique, capacité à organiser des ateliers de planification participatifs et à produire des documents complexes assortis de contenus visuels 		

OUTIL 13 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approche générale, largement acceptée et largement applicable ❖ Compatible avec ou fondée sur les approches, les méthodes et les outils plus spécifiquement dédiés à la planification de la gestion des aires protégées ❖ L'accent est mis sur une approche participative 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Absence de conseils précis sur les enjeux spécifiques au site ❖ Aborde peu la question de la planification opérationnelle et financière ❖ Obsolète : risque de ne pas refléter l'intégralité des bonnes pratiques actuelles
RÉFÉRENCE	
<p>Middleton, J., Thomas, L. (2003). Guidelines for Management Planning of Protected Areas. World Commission on Protected Areas, (Lignes directrices de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN pour la planification de la gestion des aires protégées). UICN CMAP.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Les lignes directrices de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN sur la planification de la gestion des aires protégées confortent, au moins dans une certaine mesure, les processus de gestion de nombreuses aires protégées, y compris dans le contexte de la coopération au développement. Elles sont toutefois relativement générales et ne sont souvent pas citées dans les processus applicables au niveau des sites. Certains exemples d'applications existent, notamment :</p>	
<p>Hossain Chowdhury, M. S. (Ed.) (2014). Forest Conservation in Protected Areas of Bangladesh. Policy and Community Development Perspectives (Conservation des forêts dans les aires protégées du Bangladesh. Points de vue sur le développement politique et communautaire). World Forests No. 20. Cham, Heidelberg, New York, Dordrecht, Londres. Springer. 258 pp.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Idle, E.T., Bines, T.J.H. (2005) Management planning for protected areas: a guide for practitioners and their bosses. (Planification de la gestion des aires protégées : guide à l'intention des praticiens et de leurs supérieurs). Projet Eurosité.</p> <p>Amer, W., Ashong, S., Tiomoko, D. (2015): Management Manual for UNESCO Biosphere Reserves in Africa. (Manuel de gestion des réserves de biosphère de l'UNESCO en Afrique. Guide pratique à l'intention des gestionnaires). Commission allemande pour l'UNESCO. Site consulté le 3 avril 2025. Également disponible en français. </p> <p>Rizk, C., Semelin, J., Karibuhoye, C. (2011). Methodological Guidebook for Development of Management Plans for Marine Protected Areas in West Africa. (Guide méthodologique pour l'élaboration de plans de gestion des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest). Fondation internationale du Banc d'Arguin (FIBA). 79 pp.</p> <p>Également disponible en français  y portugues </p>	

» 3.3.1 Généralités sur la Planification de la Gestion des APC

OUTIL 14

Lignes directrices pour l'application de catégories de gestion des aires protégées, notamment le guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN sur la reconnaissance des aires protégées et l'affectation de catégories de gestion et de types de gouvernance



Anglais (2013) | Àrabe (2008) | Chinois (2016) | Coréen (2008) | Espagnol (2008) | Français (2008) | Japonais (2008) | Roumain (2011) | Tchèque (2008)

2013

Commission mondiale des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)

TYPE	OBJET
Lignes directrices	Guide de bonnes pratiques sur la classification des aires protégées conformément au système de l'IUCN

STRUCTURE ET FONCTIONS

Document d'orientation qui fournit aux gouvernements et aux autres propriétaires ou gestionnaires d'aires protégées une méthode pour classer les aires protégées sur la base d'objectifs de gestion qui peuvent être personnalisés aux contextes nationaux et locaux. Il contient une explication de la définition du terme « aire protégée » de l'IUCN, des différentes catégories d'aires protégées (y compris les objectifs primaires et autres, les caractéristiques distinctives, etc.) et des types de gouvernance.

La publication est divisée en huit grandes parties :

1. Contexte
2. Définition et catégories
3. Gouvernance
4. Application des catégories
5. Utilisation des catégories
6. Applications spécialisées
7. Initiatives de conservation internationales
8. Efficacité des catégories de l'IUCN

L'annexe contient des informations sur la typologie et un glossaire.

USAGE TYPIQUE

- ❖ Politique et planification d'aires protégées et de systèmes d'aires protégées, en particulier reclassification de catégories d'aires protégées IUCN dans des aires protégées nouvelles ou existantes
- ❖ Planification de l'adaptation au changement climatique

NIVEAU D'APPLICATION

Au niveau du site et du système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

- ❖ Information sur les objectifs de gestion des aires protégées à classer dans une catégorie
- ❖ Connaissances et compréhension des valeurs, de la gestion et de la gouvernance (des systèmes) des aires protégées en question

OUTIL 14 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sa large applicabilité ❖ Approche de longue date, largement acceptée dans le domaine de la catégorisation des aires protégées ❖ Le fait que l'accent est mis sur l'objectif de gestion. Ce modèle ne porte aucun jugement sur l'importance relative des catégories, ce qui permet d'établir des systèmes d'aires protégées complets et bien équilibrés ❖ Directives claires sur l'attribution et l'utilisation des catégories ❖ Le fait que ces directives peuvent être combinées à une catégorisation indépendante fondée sur le type de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une confusion terminologique est possible lorsque les catégories nationales portent le même nom alors qu'elles sont définies différemment dans les systèmes de l'IUCN
RÉFÉRENCE	
<p>Dudley, N. (Éditeur). (2008). Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées. Gland, Suisse. IUCN. x +96pp.</p> <p>Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées IUCN Library System</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Après un très long processus de révision et de consultation, le premier système officiel de classification des aires protégées de l'IUCN a été approuvé et publié en 1994.</p> <p>La version anglaise de 2013 est la plus récente. </p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont présentées dans la publication.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Day J., N. Dudley, M. Hockings, G. Holmes, D. Laffoley, S. Stolton, S. Wells (2012). Application des catégories de gestion aux aires protégées : lignes directrices pour les aires marines. Gland, Suisse. IUCN. 36pp.</p>	

» 3.3.1 Généralités sur la Planification de la Gestion des APC

OUTIL 15 Standards ouverts pour la pratique de la conservation	
 	Voir 🔗 télécharger versions en : anglais, catalan, croate, espagnol, français, mandarin, mongolien, lao, portugais, suédois, ukrainien
2020	Le consortium Conservation Measures Partnership (CMP)
TYPE	OBJET
Méthodologie	Cadre cyclique destiné à la gestion des projets de conservation
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Publication qui fournit aux équipes chargées de la conservation une série de bonnes pratiques pour réussir la mise en œuvre des projets de conservation, sur la base d'un cycle en cinq étapes (1. Évaluer ; 2. Planifier ; 3. Mettre en œuvre ; 4. Analyser et adapter ; 5. Partager), les équipes n'ayant pas toutes besoin de commencer à la première étape si elles ont déjà avancé.</p> <p>La publication est divisée en sept grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Introduction ❖ Concevoir ❖ Planifier ❖ Mettre en œuvre ❖ Analyser et adapter ❖ Partager ❖ Fermer la boucle 	
USAGE TYPIQUE	
Amélioration des processus de gestion et de prise de décision des projets de conservation	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Expérience des projets de conservation ❖ De solides connaissances dans le domaine d'intérêt tout au moins s'agissant des valeurs de bien-être humain, valeurs de biodiversité, considérations sur le changement climatique de la part des parties prenantes, menaces y compris leurs causes profondes ainsi que les facteurs de risques ❖ Les conditions préalables à la mise en œuvre du projet varient selon la nature et la portée du projet ❖ Pour la plupart des applications à la phase de planification, la capacité d'organiser des ateliers de planification participative est nécessaire 	
FORCES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Peut-être appliqué à toute échelle géographique, temporelle ou programmatique ❖ Disponible dans de nombreuses langues ❖ Fournit un cadre clairement établi pour la conception de projets stratégiques fondés sur les résultats (y compris d'aires protégées) ❖ Contient les résultats de chacune des sous-étapes ❖ Comprend des visualisations utiles pour appuyer le processus de planification 	
FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La dernière section intitulée « Fermer la boucle » est très brève et pourrait inclure davantage d'informations pratiques sur le processus décisionnel pour aider les praticiens ❖ Le document Standards pour la conservation ne contient pas d'études de cas (document disponible séparément sur le site Internet) 	

OUTIL 15 suite

RÉFÉRENCE

Le consortium **Conservation Measures Partnership (CMP)**. (2020). Standards ouverts pour la pratique de la conservation. Version 4.0. CMP 51 pp.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Plusieurs mises à jour depuis son lancement en 2004.
Version actuelle : Version 4 (2020).

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont fournies sur le site Internet des Standards pour la conservation : 

SOLUTIONS PANORAMA : Méthode basée sur les standards pour la conservation et destinée à la planification et à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation fondées sur les écosystèmes 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

La bibliothèque de ressources du CMP contient des recommandations, des outils, des études de cas et d'autres ressources pour appuyer la mise en œuvre des standards pour la conservation. 

Les sites Internet **Conservation Measure Partnership** (Partenariat pour les mesures de conservation), **Conservation Coaches Network** (Réseau des coachs sur la conservation), **Miradi** et **Miradi Share** contiennent également des ressources d'aide aux standards pour la conservation.

Miradi (outil 16 ) et Marisco (outil 17 ) sont liés aux standards pour la conservation.

>> 3.3.1 Généralités sur la Planification de la Gestion des APC

OUTIL 16		Miradi
	Anglais 	Après l'inscription : allemand, bulgare, chinois, espagnol, français, hongrois, indonésien, italien, mongolien, portugais, ukrainien.
2023	Foundations of Success (FOS)	
TYPE		OBJET
Plateforme en ligne et logiciel		Approche destinée à favoriser la conception et la gestion adaptative de projets de conservation sur la base des standards ouverts pour la pratique de la conservation du consortium <i>Conservation Measures Partnership</i>
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Outil Logiciel reposant sur Java ❖ Pour de plus amples informations sur la structure et les fonctions du programme, voir le tutoriel portant sur le programme (téléchargeable à partir du site :  <p>Outil informatique qui offre aux professionnels de la conservation un moyen d'appuyer et de documenter la mise en œuvre des Standards ouverts pour la pratique de la conservation (Standards pour la conservation ; CMP 2020) à toutes les étapes (1. Concevoir ; 2. Planifier ; 3. Mettre en œuvre ; 4. Analyser et adapter ; 5. Partager), avec des fonctionnalités supplémentaires pour la visualisation et la production de rapports.</p> <p>La version pour ordinateur possède sept onglets principaux dans le menu « View » (Affichage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Summary</i> (Résumé – informations de base sur le projet, l'équipe, le champ d'application, l'emplacement et la planification) ❖ <i>Diagram</i> (Diagramme – modèle de situation et développement d'une chaîne de résultats) ❖ <i>Target Viability</i> (Viabilité de l'objectif – aperçu du statut basé sur une analyse de la viabilité) ❖ <i>Threat Ratings</i> (Niveaux de menace – analyse de l'impact des menaces) ❖ <i>Strategic Plan</i> (Plan stratégique – élaboration d'un plan, avec un plan d'action et un plan de suivi) ❖ <i>Work Plan</i> (Plan de travail – activités de mise en œuvre du plan d'action et du plan de suivi) ❖ <i>Reports</i> (Rapports – production de rapports) <p>La version en ligne comporte également sept onglets principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Project overview</i> (Aperçu du projet – avec des sous-onglets pour le résumé du projet, le champ d'application du projet, une carte, des fichiers et ressources et les différentes versions du projet Miradi) ❖ <i>Situation assessment</i> (Évaluation de la situation – comprend des sous-onglets pour les modèles de situation, la viabilité des objectifs, l'analyse des menaces, les hypothèses et l'efficacité de la stratégie) ❖ <i>Theory of change</i> (Théorie du changement – comprend des sous-onglets pour le schéma de la chaîne de résultats, l'arbre de la chaîne de résultats et les hypothèses) ❖ <i>Work planning</i> (Planification du travail – comprend des sous-onglets pour les actions, les calendriers, l'équipe et les partenaires et l'efficacité de la stratégie) ❖ <i>Progress tracking</i> (Suivi des progrès – comprend des sous-onglets pour l'état d'avancement du projet, les chaînes de résultats, les actions, les résultats et l'impact visé) ❖ <i>Reports and data</i> (Rapports et données – comprend des sous-onglets pour le tableau de bord, les temps forts, l'affichage des données, l'exportation des rapports, les facteurs et les classifications) ❖ <i>Project admin</i> (Administration du projet – comprend des sous-onglets pour les versions du projet Miradi, l'accès à Miradi, l'équipe et les partenaires, les temps forts, l'affichage personnalisé des données et l'importation en vrac) <p>La principale différence entre les deux est que, contrairement à la version en ligne, la version pour ordinateur ne possède pas de fonctionnalité de partage d'informations. La version en ligne peut donc être utilisée pour partager le détail des projets avec le public et pour permettre aux équipes de travailler en collaboration. Il existe également d'autres différences, ce qui signifie que, pour bénéficier de toutes les fonctionnalités, il faut utiliser les deux versions.</p>		

OUTIL 16 suite

USAGE TYPIQUE

Conception, planification, gestion adaptative et mise en œuvre d'aires protégées, suivi et enseignements tirés de programmes/projets de conservation d'aires protégées, reposant sur les « Normes ouvertes pour la pratique de la conservation » du consortium CMP (« Conservation Measures Partnership »)

NIVEAU D'APPLICATION

Site

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Compréhension du site, notamment de la biodiversité et des menaces, et au moins une compréhension de base des Standards ouverts pour la pratique de la conservation (Standards pour la conservation ; CMP 2020)
- ❖ Ordinateur avec système d'exploitation standard (Windows, MacOS X ou Linux) et Java et compétences informatiques de base pour utiliser le logiciel
- ❖ Les conditions d'application supplémentaires varient en fonction du contexte
- ❖ Ressources financières pour appuyer la mise en œuvre, y compris le paiement du logiciel (soit sous la forme d'un abonnement annuel à la version Pro, soit par projet pour la version Team ; seule la version destinée à une utilisation personnelle est gratuite)

FORCES

- ❖ Relativement facile à utiliser
- ❖ Pleinement compatible avec les « Standards ouverts pour la pratique de la conservation » du consortium CMP (Standards pour la conservation, CMP 2020)
- ❖ La version pour ordinateurs est disponible dans de nombreuses langues
- ❖ Possède de bonnes fonctions de production et d'établissement de rapports
- ❖ Contient des fonctionnalités de visualisation utiles pour la phase de conception du projet
- ❖ Cet outil bénéficie du soutien d'une solide communauté de pratique par le biais de la plate-forme d'échange de projets Miradi Share et du réseau Conservation Coaches Network
- ❖ Intègre des fonctionnalités de conception, de planification, de gestion, de suivi et d'établissement de rapports du projet

FAIBLESSES

- ❖ Les versions Pro et Team sont payantes (abonnement annuel pour Pro et paiement par projet pour Team)
- ❖ Dispose actuellement d'une version en ligne et d'une version pour ordinateur qui ont des fonctionnalités différentes. Les praticiens doivent donc utiliser les deux versions pour pouvoir accéder à toutes les capacités du logiciel, ce qui peut s'avérer un peu déroutant au quotidien pour le passage d'une version à l'autre. L'équipe prévoit de mettre l'intégralité du logiciel en ligne à l'avenir une fois que toutes les fonctionnalités auront été intégrées
- ❖ Pas de manuel d'accompagnement clair pour former les nouveaux utilisateurs, qui doivent donc consulter différentes sources pour apprendre à utiliser le logiciel correctement, par exemple des tutoriels vidéo, des articles et des FAQ sur le site Internet de l'application

RÉFÉRENCE

Foundations of Success (FOS). (2023). Miradi (Version 4.6.). Bethesda, MD: FOS.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Plusieurs versions et modules linguistiques disponibles depuis 2008. La version 4.6 a été lancée en 2023.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Les projets partagés peuvent être consultés sur le [site web de Miradi](#).

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

De plus amples informations sont disponibles dans le [Centre d'aide de Miradi](#) et sur leur [chaîne YouTube](#)

>> 3.3.1 Généralités sur la Planification de la Gestion des APC

OUTIL 17		Adaptive MAnagement of vulnerability and RISk at COnservation sites (MARISCO)
 	Allemand  Anglais  Espagnol  Portugais 	
2022	Centre for Economics and Ecosystem Management, Eberswalde University of Applied Sciences	
TYPE		OBJET
Logiciel et manuel		Approche visant à concevoir, planifier et gérer de manière stratégique des projets de conservation, en mettant plus particulièrement l'accent sur la vulnérabilité et les risques
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Logiciel, assorti d'un guide méthodologique, qui fournit aux praticiens, et plus particulièrement aux planificateurs, une approche centrée sur l'homme et basée sur l'écosystème en vue de la conception de stratégies de gestion adaptatives.</p> <p>La méthodologie est composée de sept phases et de 30 étapes qui sont expliquées dans le document :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Phase I : Motivation et localisation géographique ❖ Phase II : Bien-être humain et systèmes sociaux ❖ Phase III : Fonctionnalité des écosystèmes ❖ Phase IV : Pressions et risques ❖ Phase V : Stratégies ❖ Phase VI : Plausibilité et efficacité ❖ Phase VII : Planification opérationnelle et mise en œuvre 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Conception, planification et gestion adaptive de projets de conservation et de gestion des écosystèmes dans des situations d'incertitude, de risque et de vulnérabilité. 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site ou système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion et expérience de la planification et de la gestion stratégiques de projets (et d'autres aspects liés aux 30 étapes) pour appuyer la mise en œuvre ❖ Ordinateur et compétences associées pour utiliser le logiciel ❖ Connaissance des Standards ouverts pour la pratique de la conservation (Standards pour la conservation ; CMP 2020) (outil 15 ) pour faciliter la compréhension, MARISCO étant basé sur ces standards ❖ Accès à des informations relativement nombreuses sur la zone considérée ❖ Ressources financières pour la prise en charge des coûts de mise en œuvre, qui varient selon le projet. La mise en œuvre de l'ensemble des modules MARISCO nécessite la capacité de former le personnel de mise en œuvre à la méthodologie, d'organiser de vastes ateliers de planification participative et de produire des documents complexes à contenu visuel 		

OUTIL 17 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Double qualité : basé sur les écosystèmes et axé sur l'homme ❖ Il permet de tenir compte de l'incertitude, de la vulnérabilité et des risques et de parer aux éventuelles lacunes de la planification stratégique de la conservation ❖ Processus progressif et détaillé, fondé sur des normes existantes connues (Standards pour la conservation ; CMP 2020) ❖ Est accompagné d'un logiciel pour faciliter la gestion des connaissances stratégiques et l'aide à la décision, et permet la collaboration entre plusieurs personnes travaillant sur le même projet 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Son approche relativement théorique et sa soif de données exigent une expertise et des données techniques substantielles ❖ Processus long et complexe, qui comprend de nombreuses étapes ❖ La version logicielle est toujours en cours de développement selon le site web (2024) et n'est parfois pas pleinement fonctionnelle ou stable ; elle présente des problèmes tels que des fonctions incomplètes, des bugs, des erreurs, des risques de perte de données et une assistance limitée de la part de l'équipe chargée du développement
RÉFÉRENCE	
<p>Manuel : Schick, A., Krause, A., & Ibisch, P.L. (2022). MARISCO : Adaptive MAnagement of vulnerabilities and risks at conservation sites (Gestion adaptative des vulnérabilités et des risques sur les sites de conservation). Methodology guide (Guide méthodologique). Eberswalde, Allemagne: Centre for Econics and Ecosystem Management, Eberswalde University of Applied Sciences.</p>	
Lien vers le logiciel : 🔗	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Ibisch, P. L., P.R. Hobson (eds.) (2014). MARISCO. Adaptive MAnagement of vulnerability and RISK at COnservation Sites (MARISCO) A guidebook for risk-robust, adaptive and ecosystem-based conservation of biodiversity. Centre for Econics and Ecosystem Management. Eberswalde</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Ibisch, P. L. & P.R. Hobson (eds.) 2015. MARISCO. Adaptive MAnagement of vulnerability and RISK at COnservation sites (Gestion adaptative des vulnérabilités et des risques sur les sites de conservation). Lessons from case studies applying the MARISCO approach (Enseignements tirés d'études de cas appliquant l'approche MARISCO). Centre for Econics and Ecosystem Management, Eberswalde. 🔗</p>	
SOLUTIONS PANORAMA :	
<p>Pilots for the restoration of mangrove ecosystems in Colombia (Projets pilotes pour la restauration des écosystèmes de mangroves en Colombie)</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Pour obtenir des informations contextuelles théoriques et des recommandations sur l'organisation d'ateliers MARISCO : Ibisch, P. L. & Hobson, P. R. (eds.). 2014. MARISCO. Adaptive MAnagement of vulnerability and RISK at COnservation sites (Gestion adaptative des vulnérabilités et des risques sur les sites de conservation). A guidebook for risk-robust, adaptive and ecosystem-based conservation of biodiversity (Guide pour une conservation de la biodiversité résistante aux risques, adaptative et basée sur les écosystèmes). Centre for Econics and Ecosystem Management, Eberswald.</p>	
Autres ressources (non spécifiques à la publication mise à jour) : 🔗	
Tutoriels vidéo : 🔗	
<p>The Conservation Measures Partnership. (2020). Standards ouverts pour la pratique de la conservation. Version 4.0. CMP. 51 pp. 🔗</p>	

3.3.2 | OUTILS DE PLANIFICATION SPÉCIFIQUES

OUTIL 18		Restauration écologique des aires protégées : principes, lignes directrices et bonnes pratiques
  Anglais  Espagnol  Français 		
2012 UICN CMAP		
TYPE		OBJET
Guide		Guide de bonnes pratiques sur la restauration des valeurs naturelles et associées des aires protégées et des systèmes
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Guide qui propose aux gestionnaires d'aires protégées des concepts clés, des principes et des bonnes pratiques pour restaurer de manière écologique les aires protégées et les systèmes, qu'ils soient terrestres, marins ou d'eau douce.</p> <p>La publication est composée de six grands chapitres :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chapitre 1 : Comment utiliser ce guide Chapitre 2 : Concepts sur la restauration et les aires protégées Chapitre 3 : Principes et lignes directrices de la restauration des aires protégées Chapitre 4 : Bonnes pratiques Chapitre 5 : Processus de restauration pour les aires protégées Chapitre 6 : Études de cas <p>Des références, une bibliographie (lectures complémentaires), un glossaire et une annexe énumérant les « bonnes pratiques » sont disponibles à la fin du document.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaboration et planification de projets/d'activités de restauration dans des aires protégées individuelles ou sur des systèmes entiers. 		
NIVEAU D'APPLICATION		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Site et système 		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance de la gestion des écosystèmes, notamment des espèces envahissantes ❖ Connaissances et compétences de consultation pour obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des propriétaires et des gardiens des zones proposées à des fins de restauration ❖ Compétences de gestion adaptive pour planifier, gérer et surveiller les projets de restauration ❖ Compétences de mobilisation des parties prenantes pour collaborer avec différents détenteurs de droits et parties prenantes sur des projets de restauration ❖ Ressources financières et humaines, variables en fonction de l'ampleur et de la nature du projet, pour mettre en œuvre les projets de restauration 		

OUTIL 18 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Principes généraux bien fondés, approche large visant tous les systèmes et zones géographiques ❖ Le guide inclut une démarche progressive pour les projets de restauration écologique ❖ Contient de nombreuses études de cas avec un résumé des principaux enseignements 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La nature relativement générale des lignes directrices, ce qui signifie qu'en principe il sera nécessaire de consulter des directives supplémentaires détaillées sur les approches, les méthodes et les outils de restauration appropriés pour chaque cas particulier ❖ Publié en 2012, ce qui signifie que certains exemples et aspects peuvent être moins pertinents aujourd'hui
RÉFÉRENCE	
<p>Keenleyside, K.A., N. Dudley, S. Cairns, C.M. Hall, et S. Stolton. (2012). Restauration écologique pour les aires protégées : Principes, lignes directrices et bonnes pratiques. Gland, Suisse. IUCN. x + 120pp.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sont fournies dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Ce guide donne également une liste de ressources associées (lecture complémentaire).	
<p>Beatty, C.R., Cox, N. A., et M. E. Kuzee. (2018). Lignes directrices sur la biodiversité pour l'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers. Première édition Gland, Suisse. IUCN. v + 43pp.</p>	
<p>UICN et WRI (2014). Guide de la méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers (MEOR) : évaluer les opportunités de restauration des paysages forestiers à l'échelon national ou local. Document de travail (version préliminaire) Gland, Suisse. UICN. 125pp. (disponible en anglais, chinois, espagnol, français, indonésien, portugais et en russe)</p>	
<p>Gann, G.D., McDonald, T., Walder, B., Aronson, J., Nelson, C.R., Jonson, J., Hallett, J.G., Eisenberg, C., Guariguata, M.R., Liu, J., Hua, F., Echeverria, C., Gonzales, E.K., Shaw, N., Decler, K., Dixon, K.W. (2019). Principes et normes internationaux pour la pratique de la restauration écologique. Deuxième édition. <i>Restoration Ecology</i> S1-S46. (disponible en anglais, en chinois, en espagnol, en français, en portugais et en ukrainien)</p>	
<p>Kupilas, Benjamin, et al. (2024). Compilation de guides existants sur la restauration des écosystèmes. Ecolologic Institute, Berlin.</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 19	Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : lignes directrices pour la durabilité			
 	Allemand  Anglais  Espagnol  Français  Mongol  Portugais 			
2018	Commission mondiale des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)			
TYPE	OBJET			
Lignes directrices	Guide de bonnes pratiques sur le tourisme durable dans les aires protégées			
STRUCTURE ET FONCTIONS				
Document d'orientation pour les professionnels et les autres parties prenantes (y compris les détenteurs de droits) qui travaillent dans le secteur du tourisme dans les aires protégées. Il contient dix principes directeurs et bonnes pratiques sur des thèmes clés pour aider à mettre en place un tourisme durable dans les aires protégées de manière appropriée, bien gérée et conforme aux objectifs de conservation.				
La publication est divisée en sept grandes parties :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Tourisme et fréquentation dans les aires protégées : le défi de la durabilité 2. Impacts du tourisme dans les aires protégées 3. Aligner les objectifs de la gestion avec les impacts du tourisme 4. Gestion adaptative pour un tourisme durable 5. Renforcement des capacités pour la gestion d'un tourisme durable 6. Gérer les revenus et les coûts du tourisme pour obtenir des avantages en matière de conservation 7. Le futur du tourisme dans les aires protégées 				
USAGE TYPIQUE				
Amélioration de la gestion des aires protégées en phase avec des objectifs touristiques durables, en tenant compte des besoins de renforcement des capacités et de financement nécessaires pour appuyer les objectifs de conservation.				
NIVEAU D'APPLICATION				
Site				
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépendant des bonnes pratiques et des principes appliqués. Les compétences qui s'appliquent le plus largement concernent la gestion des aires protégées, la planification, la surveillance, les financements, la recherche, le renforcement des capacités et l'implication des parties prenantes ❖ Ressources financières pour appuyer la mise en œuvre, par exemple pour réaliser des analyses des impacts environnementaux avant de construire des installations touristiques et atténuer les impacts associés, ou pour organiser des ateliers de renforcement des capacités 				
FORCES		FAIBLESSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Offre une vision complète du tourisme durable dans les aires protégées ❖ Tient compte des besoins nécessaires pour appuyer la mise en œuvre, notamment ceux liés au renforcement des capacités et au financement durable ❖ Contient de nombreuses études de cas détaillées provenant du monde entier 		<ul style="list-style-type: none"> ❖ La structure du document est légèrement difficile à suivre, avec une combinaison de bonnes pratiques et de principes directeurs répartis entre les sections ❖ Les bonnes pratiques ne sont que brièvement évoquées à la fin des sections ; les informations sur leur mise en œuvre (quand et comment) sont limitées 		

OUTIL 19 suite

RÉFÉRENCE

Leung, Y.-F., Spenceley, A., Hvenegaard, G. et Buckley, R. (eds.). (2018). **Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : lignes directrices pour la durabilité**. Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n° 27, Gland, Suisse. IUCN. xii + 120 pp.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Mise à jour de deux jeux de lignes directrices sur le tourisme dans les aires protégées :

McNeely, J.A., Thorsell, J. W. Ceballos-Lascuráin, H. (1992). Guidelines : Development of National Parks and Protected Areas for Tourism (Lignes directrices : développement des parcs nationaux et des aires protégées pour le tourisme). OMT et Programme des Nations unies pour l'environnement. [non disponible en ligne]

Eagles, Paul F.J., McCool, Stephen F. et Haynes, Christopher D.A. (2002). **Sustainable Tourism in Protected Areas: Guidelines for Planning and Management** (Tourisme durable dans les aires protégées : lignes directrices pour la planification et la gestion). UICN Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. xv + 183pp.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont incluses dans la publication

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

[Centre du patrimoine mondial – Boîte à outils sur le tourisme durable](#)

World Travel & Tourism Council environmental reports and guidance (Recommandations et rapports environnementaux du World Travel & Tourism Council) [Driving Environmental Action for Travel & Tourism](#)

>> 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 20	Outil de planification de la résilience et de l'adaptation au changement climatique (CC-RAPT)			
	Anglais  Espagnol 			
2023	Groupe de spécialistes du changement climatique de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN			
TYPE	OBJET			
Outil d'évaluation	Aider les praticiens des aires marines protégées à faire le lien entre changement climatique et gestion des aires marines protégées et à trouver des moyens de renforcer leurs pratiques de gestion.			
STRUCTURE ET FONCTIONS				
<p>L'outil utilise des questions ciblées pour évaluer la manière dont les impacts du changement climatique sont gérés actuellement dans une aire marine protégée grâce à la surveillance, à des évaluations de la vulnérabilité, à des actions de résilience et d'adaptation, à des efforts d'atténuation, à l'éducation et à la sensibilisation. Les réponses consistent à attribuer une note (sur une échelle de 1 à 5) et à fournir une explication pour justifier la note. Chaque question comprend un champ « idées d'amélioration » pour éclairer les futures actions. Chaque catégorie de questions possède également une section « outils/ressources/exemples » qui contient des liens vers des références clés et vers les expériences d'autres aires marines protégées.</p> <p>Bien que l'outil produise une note finale comprise entre 1 et 5, son principal objectif est d'offrir aux gestionnaires d'aires marines protégées la possibilité de réfléchir à des bonnes pratiques de gestion face au changement climatique. Les lacunes identifiées pendant ce processus d'auto-réflexion peuvent déclencher d'autres interventions de gestion.</p>				
USAGE TYPIQUE				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Programmes d'aires marines protégées souhaitant améliorer leur gestion et leur gouvernance face aux impacts du changement climatique sur la biodiversité marine, en lien avec les avantages culturels, sociaux et économiques qu'apporte la biodiversité marine ❖ Gestionnaires, personnel et partenaires de mise en œuvre des aires marines protégées désireux d'identifier leurs points forts et leurs points faibles en termes de résilience et d'adaptation au changement climatique ❖ Gestionnaires d'aires marines protégées qui souhaitent générer des données pour favoriser la recherche, la gestion et la collaboration axées sur le climat, et qui veulent étayer des propositions ou fournir des données en vue d'évaluations plus approfondies 				
NIVEAU D'APPLICATION				
Site				
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance suffisante ou documents sur l'AMP pour pouvoir répondre aux questions ciblées ❖ Toute proposition d'adaptation de la gestion de l'AMP qui pourrait en résulter doit faire l'objet d'une consultation avec l'ensemble des parties prenantes impliquées et nécessite un mandat clair 				

OUTIL 20 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Outil prêt à l'usage ❖ Option minimaliste qui peut être utilisée comme une première étape pour gérer les impacts du changement climatique ❖ Combinaison d'un système de notation et d'options permettant d'ajouter des détails spécifiques au site 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les utilisateurs doivent être conscients du fait que l'outil peut produire des résultats différents selon l'échelle à laquelle il est appliqué ❖ Les notes ne sont pas toujours comparables entre les sites
RÉFÉRENCE	
The Climate Change Resilience and Adaptation Planning Tool (Outil de planification de la résilience et de l'adaptation au changement climatique, CC-RAPT). Consulté le 25 Juillet 2025 à 🔗	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
Version 1	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Le sanctuaire Greater Farallones National Marine Sanctuary a été la première aire marine protégée à utiliser l'outil CC-RAPT.	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Cet outil complète certaines ressources existantes sur le changement climatique destinées aux aires protégées, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ MPA Adaptation Toolkit (Boîte à outils d'adaptation pour les AMP) ❖ Changing Tides - Climate Adaptation Methodology for Protected Areas – Coastal and Marine (Méthode d'adaptation au changement climatique pour les aires protégées – côte et marin) ❖ Climate Vulnerability Index (Indice de vulnérabilité au changement climatique) <p>Autres ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ OCTO Resources for Guiding MPA Climate Change Adaptation and Mitigation – Liste choisie de ressources sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans les AMP ❖ ThinkHazard! – Recommandations sur les risques naturels spécifiques à la zone du projet ❖ INFORMRisk Index – Informations nationales sur la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes 	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 21		Lignes directrices sur la conception et la gestion des grandes aires marines protégées			
	Anglais 				
2017	UICN				
TYPE		OBJET			
Lignes directrices		Guide pratique sur la conception de nouvelles grandes aires marines protégées et sur la gestion des grandes aires marines protégées existantes (d'une superficie supérieure à 150 000 km ²)			
STRUCTURE ET FONCTIONS					
Les lignes directrices offrent un aperçu général des grandes aires marines protégées avant d'aborder plus en détail la conception, la planification de la gestion ainsi que la gestion des grandes aires marines protégées dans un cadre multipartite.					
Le document est divisé en quatre chapitres :					
<ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le lien entre une gouvernance équitable et efficace et une gestion à long terme réussie 2. Conception des grandes aires marines protégées : utilisation d'une série d'étapes interconnectées 3. Planification de la gestion : étude de différentes composantes de planification de la gestion et considérations logistiques 4. Gestion des grandes aires marines protégées : connaissances scientifiques et expériences des grandes aires marines protégées existantes 					
Les conseils généraux sont associés à des exemples du monde réel sous la forme d'études de cas succinctes.					
USAGE TYPIQUE					
Conçu pour aider les gestionnaires d'aires protégées à concevoir et à gérer les grandes aires marines protégées. Il peut également être utilisé par toute personne impliquée dans l'aide aux grandes aires marines protégées, y compris par les communautés qui en dépendent.					
NIVEAU D'APPLICATION					
Site					
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES					
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Capacité et mandat pour organiser et animer un processus couvrant de multiples juridictions et des mandats juridiques potentiellement conflictuels ou concurrents ❖ Compréhension des parties prenantes impliquées et bonnes compétences d'animation pour rassembler toutes les parties et bien gérer leurs droits, sans oublier les communautés locales ❖ Appui politique et niveau significatif de financement continu requis notamment pour assurer le respect des règles et la surveillance d'une grande aire marine protégée 					

OUTIL 21 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Axé sur les grandes aires marines protégées, ce guide comble un vide ❖ Les lignes directrices offrent des informations utiles et de nouvelles perspectives, tant pour les parties prenantes qui ne connaissent pas encore la gestion des grandes aires marines que pour les professionnels aguerris ❖ Le guide étape par étape apporte des directives claires et une bonne compréhension de ce qui doit être envisagé et des réflexions à mener ❖ Les informations contextuelles sont associées à des exemples du monde réel sous la forme de courtes études de cas 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Axées spécifiquement sur les grandes aires marines protégées, les lignes directrices ne s'appliquent qu'à quelques rares aires marines et donc à un nombre restreint de sites ❖ Les recommandations sont tirées principalement de deux grandes aires marines protégées et ne contiennent aucun exemple provenant de grandes aires marines protégées dans des pays en développement
RÉFÉRENCE	
<p>Lewis, N., Day, J.C., Wilhelm, A., Wagner, D., Gaymer, C., Parks, J., Friedlander, A., White, S., Sheppard, C., Spalding, M., San Martin, G., Skeat, A., Taei, S., Teroroko, T., Evans, J. (2017). Large-Scale Marine Protected Areas: Guidelines for design and management. (Lignes directrices sur la conception et la gestion des grandes aires marines protégées) Best Practice Protected Area Guidelines Series, No. 26, Gland, Suisse. IUCN. xxviii + 120 pp</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Les lignes directrices contiennent une liste de ressources supplémentaires utiles sur le thème.</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 22 Lignes directrices pour les aires protégées à gouvernance privée	
	Anglais  Espagnol  Français  Japonais  Polonais  Portugais 
2018	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (groupe de spécialistes des aires protégées à gouvernance privée et de la gestion responsable de la nature) ; Programme mondial des aires protégées de l'UICN
TYPE	OBJET
Lignes directrices	Guide de bonnes pratiques destinées aux aires protégées à gouvernance privée (APP)
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Document d'orientation qui fournit aux praticiens et aux décideurs politiques des informations sur différents aspects de la création, de la gestion et de la communication des APP afin d'améliorer les pratiques, le tout appuyé par des études de cas.</p> <p>La publication est divisée en cinq parties (A à E) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partie A : Qu'est-ce qu'une aire protégée à gouvernance privée ? Partie B : Meilleures pratiques Partie C : L'avenir : Opportunités pour réaliser le potentiel des APP Partie D : Études de cas Partie E : Ressources 	
USAGE TYPIQUE	
<p>Propriétaires terriens privés et parties prenantes qui souhaitent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ créer une APP ❖ planifier sa gestion ❖ publier des rapports sur des APP <p>Gouvernements qui souhaitent réglementer et soutenir les APP dans le cadre d'un système national d'aires protégées</p>	
NIVEAU D'APPLICATION	
Aires protégées et systèmes nationaux d'aires protégées	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance des aires protégées en général, particulièrement sur la base de la définition de l'UICN ❖ Expérience de la gestion des aires protégées pour mettre en œuvre les aspects des lignes directrices ayant trait à la gestion ❖ Compétences de mobilisation et de partenariat pour travailler avec les parties prenantes, notamment avec les peuples autochtones et les communautés locales ❖ Compétences de cartographie avec des outils SIG (système d'information géographique) et connaissance des procédures d'élaboration de rapports pour signaler le site à la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) ❖ Il peut s'avérer nécessaire de faire appel à des consultants externes ou à d'autres spécialistes techniques pour appuyer certains aspects de la mise en œuvre des lignes directrices ❖ Ressources financières pour appuyer les activités mentionnées, par exemple pour réaliser des évaluations, demander une certification, obtenir des financements durables, etc. 	

OUTIL 22 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aborde de manière détaillée différents aspects de la création des APP, de leur gestion et de leur intégration dans les cadres nationaux et internationaux de conservation ❖ Contient de nombreuses études de cas provenant du monde entier ❖ Chaque section indique le public pour lequel elle a été conçue, ce qui rend les informations plus pertinentes et plus accessibles ❖ Va plus loin que de simples directives locales sur les APP en insistant sur les bénéfices des réseaux d'APP et de l'intégration dans des systèmes nationaux d'aires protégées, ainsi que sur les liens entre les APP et différents cadres politiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les informations et les recommandations sur la mise en œuvre concrète de certaines des meilleures pratiques sont limitées
RÉFÉRENCE	
<p>Mitchell, B.A., Stolton, S., Bezaury-Creel, J., Bingham, H.C., Cumming, T.L., Dudley, N., Fitzsimons, J.A., Mall-eret-King, D., Redford, K.H. et Solano, P. (2018). Lignes directrices pour les aires protégées à gouvernance privée. Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n° 29. Gland, Suisse : UICN. xii + 100pp.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sur les APP sont fournies dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Dudley, N., Redford, K. H., Stolton, S. (2014). The futures of privately protected areas (Les perspectives d'avenir des aires protégées à gouvernance privée). Gland, Suisse. xii, 114p.</p> <p>Outil 14 ➔ Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion des aires protégées, notamment le guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN sur la reconnaissance des aires protégées et l'affectation de catégories de gestion et de types de gouvernance</p> <p>Outil 57 ➔ Gouvernance des aires protégées – de la compréhension à l'action</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 23		Aires protégées urbaines : profils et lignes directrices des meilleures pratiques
 Anglais  Français  Portugais 		
2014		Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (groupe de spécialistes des contextes urbains) et Programme mondial des aires protégées de l'UICN
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Aider les gestionnaires d'aires protégées à comprendre et à gérer les problèmes spécifiques aux contextes urbains
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Document d'orientation qui offre un aperçu des aires protégées urbaines et de leur valeur et qui apporte aux gestionnaires d'aires protégées urbaines des recommandations pour améliorer leurs pratiques de gestion, en s'appuyant sur des études de cas assorties d'enseignements clés.		
La publication contient 30 lignes directrices et 15 profils internationaux (études de cas) sur les aires protégées urbaines.		
La publication est composée de trois grandes parties :		
Partie 1 : Aires protégées urbaines – contexte et concept		
Partie 2 : Profils d'aires protégées urbaines		
Partie 3 : Lignes directrices sur les meilleures pratiques, qui peuvent être réparties en quatre sections :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les aires protégées urbaines et les hommes 2. Les aires protégées urbaines et les lieux 3. Les aires protégées urbaines et les institutions 4. Promouvoir, créer et améliorer les aires protégées urbaines 		
Elle permet aux gestionnaires d'aires protégées urbaines de réfléchir aux spécificités des aires protégées urbaines (davantage de visiteurs réguliers, probabilité accrue d'être confrontées à des espèces étrangères envahissantes et à la pollution, nombreuses opportunités de collaboration avec des institutions locales, etc.) et d'agir en conséquence.		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification de la gestion des aires protégées urbaines ❖ Réflexion sur les spécificités des contextes urbains pour la gestion des aires protégées 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une bonne compréhension des aires protégées en général est nécessaire avant d'utiliser cette ressource, particulièrement sur la base de la définition de l'UICN ❖ Ressources financières ou compétences pour obtenir des financements en vue de la mise en œuvre de certaines des recommandations de gestion qui figurent dans cette publication ❖ Expérience pratique de la gestion des aires protégées, particulièrement dans les contextes urbains, pour mettre en œuvre la majorité des lignes directrices présentées ❖ Compétences de communication pour créer des partenariats et s'impliquer auprès de différents groupes 		

OUTIL 23 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Publication complète sur les aires protégées urbaines, qui convient aussi bien aux spécialistes qu'au grand public ❖ Les études de cas sont internationales et détaillées et présentent des enseignements clés ❖ Les recommandations ne se limitent pas à la simple gestion d'une aire protégée urbaine, mais abordent d'autres aspects tels que les actions de plaidoyer, l'accessibilité, la collaboration avec différentes parties prenantes et l'intégration de la nature dans la planification urbaine en dehors des aires protégées urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le document d'orientation a été publié en 2014. Certains des exemples et autres aspects peuvent donc être moins pertinents aujourd'hui ❖ La publication reconnaît qu'il faudra ajouter une gamme plus variée d'études de cas aux futures versions ❖ La publication ne donne pas d'ordre de priorité pour la mise en œuvre pratique des 30 lignes directrices, par exemple, en cas de restriction de financement
RÉFÉRENCE	
Trzyna, T. (2014). Aires protégées urbaines : profils et lignes directrices des meilleures pratiques . Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n° 22, Gland, Suisse. IUCN. xiv + 110pp.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sur les aires protégées urbaines sont fournies dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
IUCN. (2023). IUCN Urban Toolbox (Boîte à outils urbaine de l'IUCN). IUCN Heritage and Culture Team - IUCN Centre for Society and Governance.	
<p>Protected Area Governance and Management (Gouvernance et gestion des aires protégées)</p> <p>Outil 14  Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion des aires protégées, notamment le guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN sur la reconnaissance des aires protégées et l'affectation de catégories de gestion et de types de gouvernance</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 24**Conservation transfrontalière : approche systématique et intégrée**

Anglais

2015

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (groupe de spécialistes de la conservation transfrontalière)

TYPE

Lignes directrices

OBJET

Guide de bonnes pratiques sur la conservation transfrontalière

STRUCTURE ET FONCTIONS

Document d'orientation qui offre aux professionnels de la conservation transfrontalière et aux personnes qui ont l'intention de participer à des programmes transfrontaliers des définitions, des modèles, des conseils et des exemples de bonnes pratiques sur les conventions de conservation transfrontalière, pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances en matière de lancement, de création, de gouvernance, de gestion et de suivi des programmes transfrontaliers.

La publication est divisée en deux grandes parties et huit grands titres :

Partie 1 : Compréhension de la conservation transfrontalière : historique et concepts clés

1. Introduction
2. Contexte
3. Définitions et typologie
4. Avantages de la conservation transfrontalière
5. Gouvernance de la conservation transfrontalière

Partie 2 : Passer des principes à l'action

6. Contexte et planification du processus de conservation transfrontalière
7. Création et gestion d'initiatives de conservation transfrontalière
8. Mesure des résultats : suivi et évaluation de l'efficacité de la gestion transfrontalière

USAGE TYPIQUE

- ❖ Lancement, création, gouvernance, gestion et suivi d'un programme transfrontalier

NIVEAU D'APPLICATION

Site et système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

- ❖ Compétences d'analyse des parties prenantes pour évaluer la faisabilité
- ❖ Compétences de mobilisation et de consultation des parties prenantes pour travailler avec différents groupes de population de part et d'autre des frontières, particulièrement pour obtenir l'appui politique et l'adhésion des parties prenantes
- ❖ Compétences de leadership pour lancer et orienter les efforts de conservation transfrontalière
- ❖ Compétences de cartographie et accès à des données pertinentes pour délimiter et cartographier une aire protégée transfrontalière (ou accès à des experts en la matière)
- ❖ Capacités et ressources pour organiser des ateliers de part et d'autre des frontières à des fins de planification et de gestion coopératives
- ❖ Connaissances et compétences techniques pour appuyer et mettre en œuvre la planification de la gestion, notamment la gestion financière, les accords internationaux relatifs aux zones transfrontalières, les instruments juridiques et politiques et les mesures de suivi et évaluation (ou accès à des experts en la matière)
- ❖ Ressources financières provenant de diverses sources de financement pour appuyer tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre

OUTIL 24 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Propose des définitions claires et une typologie des aires protégées transfrontalières, notamment des représentations schématiques et des comparaisons par rapport aux définitions utilisées dans la version précédente de cette publication ❖ Offre des recommandations pratiques pour les aires protégées transfrontalières, qui tiennent compte de différentes considérations ❖ Contient des études de cas détaillées et des exemples provenant du monde entier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le document d'orientation a été publié en 2015 ; certains des exemples et autres aspects peuvent donc être moins pertinents aujourd'hui ❖ La publication reconnaît qu'elle n'offre pas de conseils spécifiques à la conservation marine transfrontalière, bien que certains exemples évoquent des éléments côtiers et marins
RÉFÉRENCE	
<p>Vasilijević, M., Zunckel, K., McKinney, M., Erg, B., Schoon, M., Rosen Michel, T. (2015). Transboundary Conservation: A systematic and integrated approach (Conservation transfrontalière : approche systématique et intégrée). Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n° 23, Gland, Suisse. IUCN. xii + 107 pp.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>La publication reprend et actualise les Lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées de 2001 de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN. Transboundary protected areas for peace and co-operation: based on the proceedings of workshops held in Bormio (1998) and Gland (2000) (Sandwith et al., 2001)</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont fournies dans la publication</p>	
<p>Autres études de cas :</p>	
<p>Clamote Rodrigues, D., Fischborn, M. (eds.) (2016). Solutions in focus : transboundary protected area solutions (Pleins feux sur les solutions : solutions pour les aires protégées transfrontalières). Gland, Suisse. IUCN. 34 pp.</p>	
<p>Global Transboundary Conservation Network</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Diagnostic tool for transboundary conservation planners (Outil de diagnostic pour les planificateurs de la conservation transfrontalière (version 2.0)</p>	

>> 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 25		Outil de diagnostic pour les planificateurs de la conservation transfrontalière
 		Anglais 
2020		Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN (groupe de spécialistes de la conservation transfrontalière)
TYPE		OBJET
Outil d'évaluation		Outil de diagnostic destiné à étayer la prise de décisions en vue de la création d'aires protégées transfrontalières
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Outil de diagnostic qui offre aux personnes et aux institutions qui ont l'intention de planifier, de lancer, de concevoir, de faciliter ou d'appuyer un processus de conservation transfrontalière, ainsi qu'aux autres parties prenantes concernées, un questionnaire détaillé pour évaluer la nécessité et la faisabilité de la création d'une aire protégée transfrontalière.</p> <p>L'outil est une feuille de calcul Excel composée de trois grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction et instructions 2. Questionnaire 3. Rapport <p>Les questions évaluent quatre domaines thématiques et les réponses sont automatiquement analysées et intégrées au rapport :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Arguments écologiques incontestables en faveur de la conservation transfrontalière 2. Avantages et enjeux au-delà des motifs écologiques 3. Parties prenantes 4. Capacité à travailler de part et d'autre de frontières internationales 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse de faisabilité en vue de la création d'aires protégées transfrontalières ❖ Actualisations et améliorations des initiatives de conservation transfrontalière en cours 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accès à Microsoft Excel pour utiliser la feuille de calcul ❖ Connaissance ou accès à des informations sur la zone transfrontalière potentielle envisagée pour répondre au questionnaire ❖ Si le questionnaire est rempli par un groupe ou avec les parties prenantes concernées, des ressources financières sont nécessaires pour organiser les réunion 		

OUTIL 25 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le format Excel permet d'automatiser la notation ainsi que la production des rapports ❖ Conçu pour être utilisé par toute personne intéressée par le lancement d'un processus de conservation transfrontalière et pas nécessairement par des experts ❖ Outil flexible et polyvalent qui peut être utilisé pour différents écosystèmes et dans différentes régions géographiques ❖ Couverture thématique pertinente qui met l'accent sur les principaux problèmes à des fins de diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'outil peut être utilisé de manière participative, mais ce n'est pas obligatoire. Les résultats dépendent donc parfois de l'opinion d'une seule personne, qui n'est pas nécessairement experte, et peuvent donc ne pas refléter avec précision la situation considérée ❖ L'outil identifie des défis potentiels et des risques, mais ne fournit pas de conseils ou de liens vers d'autres ressources pour y remédier ou ne fournit pas non plus d'éléments pour planifier les prochaines étapes ❖ L'outil indique ne pas être destiné exclusivement aux experts, mais certaines des questions utilisent des termes techniques qui ne sont pas expliqués dans le glossaire ou ailleurs
RÉFÉRENCE	
Vasilijević, M. (2020). Outil de diagnostic pour les planificateurs de la conservation transfrontalière . Groupe de spécialistes de la conservation transfrontalière de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
Version 1.0 :	
Vasilijević, M. (2012). Diagnostic Tool for Transboundary Conservation Planners : Suggested Questions to Determine Feasibility for Transboundary Conservation (Outil de diagnostic pour les planificateurs de la conservation transfrontalière : suggestions de questions pour déterminer la faisabilité de la conservation transfrontalière). Dans : Erg, B., Vasilijević, M. et McKinney, M. (eds.). <i>Initiating Effective Transboundary Conservation: A Practitioner's Guideline Based on the Experience from the Dinaric Arc</i> (Mettre en place une conservation transfrontalière efficace : guide du praticien basé sur l'expérience de l'Arc Dinaric). Gland, Suisse et Belgrade, Serbie : Bureau du programme de l'IUCN pour l'Europe du Sud-Est.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des expériences d'utilisation de l'outil sont incluses dans le webinaire organisé par le groupe de spécialistes de la conservation transfrontalière de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN, avec les présentations suivantes.	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aperçu de l'outil de diagnostic destiné aux planificateurs de la conservation transfrontalière, par Maja Vasilijević ❖ Expérience d'utilisation de l'outil de diagnostic en Europe, par Boris Erg ; ❖ Utilisation de l'outil en vue de l'élaboration d'un plan de gestion conjointe pour l'aire de conservation transfrontalière de la basse vallée de l'Aouache – lac Abbé entre Djibouti et l'Éthiopie, par Dominique Verdugo ❖ Utilisation de l'outil avec des étudiants dans le cadre d'un processus éducatif et dans un contexte transfrontalier, par Todd Walters 	
IUCN WCPA Transboundary Conservation Specialist Group (2021) Vital Sites 2021 – Webinar: The Diagnostic Tool for Transboundary Conservation . Site consulté le 25 février 2025	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Transboundary Conservation: A systematic and integrated approach (Conservation transfrontalière : approche systématique et intégrée)	
Training Module on Initiating Transboundary Conservation (Module de formation sur le lancement de la conservation transfrontalière)	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 26		Boîte à outils d'adaptation au changement climatique pour les aires protégées marines et côtières
 Le module de formation est disponible en anglais, espagnol et en français. Anglais  Espagnol  Français 		
2024		The Climate Adaptation Knowledge Exchange (CAKE) par EcoAdapt
TYPE		OBJET
Plateforme Internet et module de formation		Aider les gestionnaires d'aires protégées marines et côtières à comprendre et à lutter contre les impacts du changement climatique
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>La boîte à outils est une ressource modulaire qui fournit un cadre structuré et des outils pratiques. Elle a pour but d'aider les gestionnaires d'AMP à suivre le cycle complet de planification de l'adaptation au changement climatique. Elle est structurée autour des sept étapes de l'échelle de l'engagement axée sur l'adaptation : sensibilisation, analyse, planification, mise en œuvre, intégration, évaluation et partage.</p> <p>Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluation rapide de la vulnérabilité : outil permettant d'évaluer les risques posés par le changement climatique aux habitats ❖ Tableau des mesures d'adaptation : stratégie suggérée en fonction des vulnérabilités, avec des études de cas et des arguments scientifiques ❖ Recherche de mesures d'adaptation : recherche basée sur des mots-clés pour localiser des stratégies, des plans ou des études de cas ❖ Ressources essentielles : outils et guides sélectionnés pour chacune des étapes de planification ❖ Liste d'experts : réseau de praticiens disponibles pour fournir des conseils et collaborer <p>La boîte à outils est complétée par un module de formation qui présente le cadre et appuie le renforcement des capacités avec des exercices guidés.</p>		
USAGE TYPIQUE		
Utilisé par les équipes de planification et par les gestionnaires d'aires marines protégées du site pour évaluer les risques climatiques, sélectionner des mesures d'adaptation appropriée et mettre en œuvre des stratégies spécifiques au site puis effectuer le suivi		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES		
Requiert une connaissance professionnelle des impacts du changement climatique, de la gestion adaptive et de l'écologie du site. Les équipes doivent avoir des capacités de planification, accès à des données pertinentes, des compétences de mobilisation des parties prenantes et suffisamment de temps et de ressources pour mettre en œuvre et évaluer les mesures.		

OUTIL 26 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Offre un processus structuré, étape par étape, pour l'adaptation au changement climatique ❖ Les outils sont personnalisés aux contextes de gestion marin et côtier ❖ Intègre des études de cas et des ressources pour appuyer la mise en œuvre concrète ❖ S'appuie sur un cadre de planification établi (échelle de l'engagement axée sur l'adaptation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Principalement développée pour les aires marines protégées d'Amérique du Nord ; peut nécessiter une adaptation externe ailleurs ❖ Requiert des capacités, du temps et des financements pour être pleinement mise en œuvre ❖ Met davantage l'accent sur l'adaptation que sur l'atténuation, ce qui peut restreindre l'approche climatique globale ❖ L'incertitude en matière de projections climatiques et de réponses écologiques peut affecter la planification
RÉFÉRENCE	
Climate Adaptation Knowledge Exchange (EcoAdapt) (o. D.) Climate Adaptation Toolkit for Marine and Coastal Protected Areas (MPAToolkit). Site consulté le 25 février 2025 🔗	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>La boîte à outils contient des études de cas intégrés et des ressources qui apportent des informations sur les applications pratiques. Les utilisateurs sont encouragés à intégrer de nouvelles études de cas et à partager leurs enseignements par l'intermédiaire de CAKE.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>La boîte à outils en elle-même est une ressource primaire et son menu « Outils » est un point de départ essentiel. À partir de ce menu, vous trouverez :</p> <p>Tableau des mesures d'adaptation : ce tableau est une source d'informations exceptionnelle. Il fournit des options et des mesures d'adaptation spécifiques, ainsi que des liens vers des études de cas pertinentes, des rapports scientifiques et des conseils techniques. Les études de cas de ce tableau offrent des exemples concrets de la manière dont d'autres personnes ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation.</p> <p>Recherche de mesures d'adaptation : cet outil permet de faire une recherche par mots-clés pour trouver des ressources pertinentes. Il est possible de l'utiliser pour localiser des études de cas, des plans de gestion et d'autres documents qui s'appliquent à votre type d'habitat, à vos facteurs de stress induits par le climat ou à vos mesures d'adaptation.</p> <p>Ressources essentielles : cette liste d'outils, de documents et de guides soigneusement sélectionnés est organisée selon les étapes de la procédure de planification de l'adaptation.</p> <p>Climate Adaptation Knowledge Exchange (CAKE) : ce site Internet est une source potentielle d'études de cas et de rapports sur l'utilisation pratique de la boîte à outils, bien que les sources fournies ne comprennent pas d'exemples précis. Les études de cas qui figurent dans la boîte à outils d'adaptation au changement climatique peuvent être utilisées comme guide pour déterminer le niveau de détail à utiliser lors du partage d'un projet sur CAKE.</p>	
<p>Le module de formation (en anglais) est disponible à l'adresse suivante : 🔗</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 27	Guide sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)
 	Anglais  Sera publié dans d'autres langues fin 2025
2024	Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN (groupe de spécialistes des autres mesures de conservation efficaces par zone)
TYPE	OBJET
Lignes directrices	Guide de bonnes pratiques sur les AMCEZ
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Document d'orientation qui fournit à un grand éventail de détenteurs de droits et de parties prenantes des informations sur différents aspects des AMCEZ afin de les aider à comprendre les conditions favorables aux AMCEZ, à déterminer si un site répond aux critères d'une AMCEZ selon la CDB, à communiquer des données sur les AMCEZ et à surveiller et à consolider les AMCEZ.</p> <p>La publication est composée de huit grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Définition et critères de la CDB 3. Principales considérations et conditions favorables aux AMCEZ 4. Présentation de l'outil d'identification au niveau du site 5. Identification des AMCEZ : sélection, consentement et évaluation complète 6. Communication des AMCEZ à la base de données mondiale sur les AMCEZ 7. Surveillance des AMCEZ 8. Renforcement des AMCEZ <p>Les annexes contiennent d'autres informations sur les AMCEZ (mécanismes financiers, questions pour appuyer les processus nationaux d'AMCEZ, lien avec d'autres objectifs de la CDB, etc.).</p>	
USAGE TYPIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Encourager les mesures de conservation volontaires par zone en dehors des aires protégées ❖ Développer ou soutenir des processus nationaux d'AMCEZ. Appuyer l'identification, la communication, le suivi et le renforcement des AMCEZ, avec notamment une bonne compréhension des conditions favorables (considérations liées à la création d'un processus national d'AMCEZ, examen des lois et politiques associées, etc.) 	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site and system level	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonne compréhension de la conservation par zone ainsi que du concept d'aire protégée ❖ Pour les compétences et ressources spécifiques associées à l'utilisation de l'outil d'identification des AMCEZ au niveau du site, voir l'outil 5 (Jonas et al. 2023) ❖ Les autres compétences et ressources requises dépendent de la manière dont les recommandations sont utilisées, les différents aspects évoqués ne nécessitant pas tous les mêmes compétences et ressources (par exemple, le suivi requiert des compétences de collecte de données, de connaissance de la biodiversité et de gestion des ressources financières) 	

OUTIL 27 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Guide complet sur les AMCEZ, qui convient à la fois aux lecteurs ayant une connaissance limitée du sujet et aux praticiens chevronnés ❖ Offre un cadre clair pour les AMCEZ, qui répond aux exigences de la CDB ❖ Aborde d'autres aspects susceptibles d'être utiles aux sites, notamment au niveau du financement, de la reconnaissance légale, etc ❖ Contient de nombreuses études de cas provenant du monde entier ❖ Fournit d'autres informations sur l'utilisation de l'outil d'évaluation au niveau du site (Jonas et al. 2023) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Certaines sections contiennent davantage de détails pratiques que d'autres (les pays devront probablement avoir des discussions supplémentaires pour clarifier les ambiguïtés et définir des processus clairs au niveau national)
RÉFÉRENCE	
<p>Jonas, H. D., Wood, P. & Woodley, S., éditeurs du volume (2024). Guide sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). Série de bonnes pratiques n° 36 de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN. Gland, Suisse. UICN.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Cette version est une mise à jour de l'édition de 2019 : Groupe de travail sur les AMCEZ de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN. (2019). Reconnaissance et signalement des autres mesures de conservation efficaces par zone. Gland, Suisse. UICN.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont incluses dans la publication</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Outil 5  Outil d'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) au niveau du site</p>	
<p>Protected Planet (Base de données mondiale sur les AMCEZ [WD-OECM])</p>	

» 3.3.2 Outils de Planification Spécifiques

OUTIL 28	Création de réseaux d'aires marines protégées pour atteindre les objectifs en matière de pêche, de biodiversité et de changement climatique dans les écosystèmes tropicaux : guide du praticien
 2013	Anglais 
2013	The Nature Conservancy (TNC) et le Partenariat de l'Initiative du Triangle de corail de l'USAID
TYPE	OBJET
Lignes directrices	Fournir des conseils fondés sur la science pour la conception de réseaux d'aires marines protégées à de multiples fins
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Le guide offre un cadre pratique axé sur 15 principes biophysiques pour aider les professionnels de terrain à concevoir des réseaux d'AMP résilients.</p> <p>Ces principes sont répartis en cinq catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ répartition des risques (représentation et réplication) ❖ protection des zones critiques ❖ intégration de la connectivité ❖ réduction des menaces ❖ utilisation durable <p>Le document classe les principes par ordre de priorité pour aider les praticiens à prendre des décisions éclairées lorsque des compromis sont nécessaires. Tout en mettant l'accent sur les aspects biophysiques, il reconnaît qu'il est important d'intégrer des facteurs socio-économiques pour une mise en œuvre efficace.</p> <p>Parmi les recommandations clés, il est possible de citer la protection de 20 % à 40 % de chaque type d'habitat, l'obligation de garantir la reproductibilité entre les sites, l'alignement de la conception de l'AMP sur les schémas de mobilité des espèces et l'incorporation de sites uniques et résilients au climat.</p> <p>Le guide est structuré de manière à fournir des recommandations claires et accessibles, accompagnées de chiffres, de références et d'un glossaire. Il s'appuie sur un rapport technique complet et sur des bonnes pratiques mondiales.</p>	
USAGE TYPIQUE	
Les praticiens des AMP qui conçoivent des réseaux d'AMP au niveau des sites ou des systèmes dans le but d'atteindre de multiples objectifs écologiques	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site ou système	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
Les professionnels de terrain ayant des connaissances scientifiques de base peuvent utiliser le guide. Il est recommandé d'avoir accès à des données écologiques et aux schémas de mobilité des espèces et de pouvoir collaborer avec les parties prenantes. Le guide appuie la gestion adaptative et peut être utilisé avec des ressources techniques limitées.	

OUTIL 28 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Associe des objectifs écologiques et un cadre permettant d'établir des priorités ❖ Convivial et basé sur la littérature scientifique ❖ Insiste sur la gestion adaptative et sur la mise en œuvre à long terme ❖ Favorise à la fois la résilience climatique et la conservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Met principalement l'accent sur des principes biophysiques ; recommandations limitées sur l'intégration socio-économique ❖ Propose des principes sans détailler le processus de mise en œuvre ❖ L'application peut être limitée par les conditions locales et par un déficit de données au niveau du site
RÉFÉRENCE	
<p>Green, A., White, A., Kilar斯基, S. (Eds.) 2013. <i>Designing marine protected area networks to achieve fisheries, biodiversity, and climate change objectives in tropical ecosystems: A practitioner guide</i> (Création de réseaux d'aires marines protégées pour atteindre les objectifs en matière de pêche, de biodiversité et de changement climatique dans les écosystèmes tropicaux : guide du praticien). The Nature Conservancy et Partenariat de l'Initiative du Triangle de corail de l'USAID, Cebu City, Philippines. viii + 35 pp. Imprimé à : Cebu City, Philippines, février 2013</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Le guide en lui-même est basé sur un rapport technique détaillé intitulé « <i>Biophysical principles for designing resilient networks of marine protected areas to integrate fisheries, biodiversity and climate change objectives in the Coral Triangle</i> » (Principes biophysiques pour la conception de réseaux résilients d'aires marines protégées afin d'intégrer les objectifs en matière de pêche, de biodiversité et de changement climatique dans le Triangle de Corail). Ce rapport de Fernandes et al. (2012), sert de base scientifique aux 15 principes présentés dans le guide.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le site Internet de l'Initiative du Triangle de Corail (www.coraltriangleinitiative.org) fournit de plus amples informations sur l'initiative des six nations et ses objectifs 	

3.4

FINANCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

3.4.1 GÉNÉRALITÉS SUR LE FINANCEMENT DES APC

OUTIL 29		Recommandations pratiques sur le financement des aires protégées et conservées
 	Anglais 	
2025	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Commission mondiale des aires protégées de l'UICN	
TYPE	OBJET	
Lignes directrices		Améliorer la compréhension du financement de la conservation et des solutions financières destinées aux aires protégées et conservées (APC)
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Document offrant une orientation générale et décrivant quatre grandes stratégies ou « lignes directrices pratiques » pour améliorer le financement de la conservation : (i) optimiser l'efficacité des ressources, (ii) décourager les mesures préjudiciables, (iii) favoriser les actions positives et (iv) augmenter le capital financier destiné à la conservation.</p> <p>Le guide est aligné sur la définition du terme « financement de la conservation » de la Conservation Finance Alliance : « mécanismes et stratégies qui génèrent, gèrent et déploient des ressources financières et alignent des incitations afin d'aboutir à des résultats en matière de conservation de la nature » (Meyers et al. 2020, p. 4). Ce guide va donc au-delà des conseils visant uniquement l'augmentation des financements et explique, par exemple, qu'il est également essentiel de réduire les investissements nuisant à la biodiversité.</p> <p>La publication est composée de huit grandes parties, les quatre premières étant consacrées à l'introduction et à l'orientation générale sur la planification financière et les finances publiques. Dans les chapitres 5 à 8, les quatre lignes directrices pratiques susmentionnées (i) à (iv) sont décrites pour différentes sources et contextes de financement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le cas du financement des aires protégées et conservées 2. Fondements du financement des aires protégées et conservées 3. Stratégie et planification du financement 4. Financement public des aires protégées et conservées 5. Coopération internationale, donateurs et organisations philanthropiques 6. Financement axé sur le site 7. Financement des aires protégées des peuples autochtones 8. Financement du secteur privé <p>La publication contient également des annexes qui offrent des recommandations et 16 fiches d'informations sur différents instruments financiers.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui sous forme écrite pour permettre à différents acteurs et plus particulièrement aux praticiens des APC de mieux comprendre le financement de la conservation et les solutions financières destinées aux APC ❖ Mise en œuvre de solutions financières permettant d'autonomiser les communautés et d'aboutir à une répartition équitable des bénéfices 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		

OUTIL 29 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ La publication a été conçue principalement à destination des praticiens des APC. Aussi, il est préférable de disposer de connaissances générales sur les APC pour pouvoir comprendre les informations fournies
- ❖ Pour la mise en œuvre, différentes compétences (gestion des APC, mobilisation des parties prenantes, etc.) et des ressources supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires en fonction des solutions financières choisies (p. ex. des données de référence et une vérification par un tiers sont parfois nécessaires pour obtenir des crédits liés à la biodiversité)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Basé sur un cadre clair qui ne se limite pas à la levée de fonds supplémentaires ❖ Apporte beaucoup de contexte et d'informations sur le financement des APC, ce qui permet aux non-spécialistes d'avoir une compréhension approfondie des informations fournies ❖ Fournit des informations détaillées sur la planification et la mise en œuvre pratique ❖ Aborde plusieurs catégories de financement des APC dans les différentes sections ❖ Contient 16 fiches d'information qui décrivent et évaluent différentes solutions financières en utilisant une structure standardisée assortie d'études de cas 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Absence de conclusion pour résumer les principaux enseignements de la sélection et de la mise en œuvre des outils financiers ❖ Certaines des fiches d'information n'évoquent pas les risques ou les défis associés à la solution financière. Il est donc plus difficile pour les lecteurs d'en évaluer l'utilité

RÉFÉRENCE

Meyers, D., Fitzgerald, K. H., Athanas, A., Balasubramanian, H., Barr, R., Bellot, M., Berghöfer, A., Bohorquez, J., Bowers, K., Cumming, T., Emerton, L., Götz, H., Leineweber, M., Lister, K., Martinez, A., McGreevey, M., Moohan, K., Monteiro, C., Rhodes, A., Ruiz, L., Smith, J., Snyman, S., Stevens, C., Thiele, T., Troeger, U., Van Zyl, H., Victurine R. & Waldron, A. (2025). **Practice guidance for protected and conserved area finance** (Recommandations pratiques pour le financement des aires protégées et conservées). Guide de bonnes pratiques de la UICN Commission mondiale des aires protégées série n° 37. UICN.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Remplace les précédentes recommandations de l'UICN sur le financement des aires protégées :
Emerton, L., Bishop, J. et Thomas, L. (2006). **Sustainable Financing of Protected Areas: A global review of challenges and options** (Financement durable des aires protégées : examen global des défis et des options). UICN. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. x + 97pp.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont incluses dans la publication

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Meyers, D., Bohorquez, J., Cumming, T., Emerton, L., Heuvel, O.v.d., Riva, M. & Victurine, R. (2020). **Conservation finance: A framework** (Financement de la conservation: un cadre). Washington DC.

Outil 32 ➔ Guide du financement de la biodiversité pour les villes et les régions https://interactbio.iclei.org/wp-content/uploads/Biodiversity-Finance-Guide_final.pdf. Conservation Finance Alliance.

Outil 33 ➔ Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées

Outil 34 ➔ PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées

Outil 36 ➔ Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation

Outil 37 ➔ Paiements pour services écosystémiques : guide de bonnes pratiques

Outil 38 ➔ Concessions de tourisme dans les aires protégées : guide à l'usage des gestionnaires

Outil 39 ➔ Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées – guide de référence rapide et cahier de travail

>> 3.4.1 Généralités sur le financement des APC

OUTIL 30**Guide de financement de la conservation**

Anglais

Certaines descriptions d'outils sont disponibles en français et en espagnol

2020 / 2002

Conservation Finance Alliance (CFA)

TYPE

Cadre taxinomique et série d'outils

OBJET

Offrir un aperçu et des outils pratiques pour appuyer le développement de mécanismes de financement durable en faveur de la conservation de la biodiversité

STRUCTURE ET FONCTIONS

Le Guide sur le financement de la conservation contient un résumé intitulé « Conservation Finance: A Framework » (Financement de la conservation : un cadre) (2020) et une série de définitions avec, dans certains cas, des descriptions plus détaillées des différentes solutions financières comprenant des liens renvoyant vers des exemples.

Il présente une taxinomie des mécanismes et des stratégies de financement qui est composée de 7 « classes » majeures contenant chacune entre 4 et 5 « catégories » de solutions de financement indépendantes, pour un total de 34 éléments. **Le guide contient un aperçu d'une page de l'ensemble de la taxinomie.**

Les 7 grandes classes taxinomiques sont les suivantes :

- A. Investissements basés sur le rendement
- B. Instruments économiques
- C. Subventions et autres transferts
- D. Entreprises et marchés
- E. Gestion des finances publiques
- F. Gestion des risques
- G. Efficacité financière

Le guide fait office de plateforme d'orientation et améliore la compréhension des mécanismes de financement disponibles afin de renforcer les connaissances sur le financement de la conservation.

Il rassemble la taxinomie élaborée par le cadre de la CFA et les plus de 150 mécanismes de financement **catalogués par le projet BIOFIN mis en œuvre par le PNUD**, et les organise en une structure cohérente.

La plateforme fournit également des descriptions téléchargeables d'une série d'outils datant de 2002, ainsi que des liens vers certains outils spécifiques.

USAGE TYPIQUE

- ❖ Obtenir un aperçu et améliorer sa compréhension des mécanismes et des stratégies de financement
- ❖ Étudier et comparer les options de financement et appuyer la prise de décision dans le domaine du financement de la conservation

Autres usages :

Élaboration de politiques, actions de plaidoyer, formation et renforcement des capacités dans le domaine du financement de la conservation.

NIVEAU D'APPLICATION

Divers (non spécifique aux aires protégées)

OUTIL 30 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES

Connaissance de la nature du problème de financement que l'on cherche à résoudre

FORCES

- ❖ Évoque les défis liés au financement de la conservation et les moyens de les résoudre de manière holistique et non en se concentrant uniquement sur les flux de trésorerie
- ❖ Offre un aperçu complet et structuré des mécanismes et stratégies de financement de la biodiversité
- ❖ Pour certains des mécanismes, l'outil présente des études de cas, des liens vers des exemples du monde réel et des guides de bonnes pratiques
- ❖ Contient des explications et des définitions compréhensibles des concepts et des termes financiers

FAIBLESSES

- ❖ L'organisation des informations sur le site Internet n'est pas intuitive. La mise en page semble dépassée et n'est pas conviviale
- ❖ Ne fournit pas, en lui-même, de conseils méthodologiques détaillés sur la mise en œuvre des différentes solutions de financement
- ❖ La présentation de l'ancien guide de financement de la conservation (Legacy Conservation Finance Guide) de 2002 parallèlement ou au sein même du guide porte à confusion

RÉFÉRENCE

Conservation Finance Alliance : [Conservation Finance Guide](#). Site consulté le 25 février 2025 

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Le guide de financement élaboré par la CFA complète et incorpore une version antérieure d'une série d'outils de la CFA appelé « Legacy Conservation Finance Guide » datant de 2002.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Voir les études de cas dont les liens figurent dans les différents outils

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ Meyers, D., Bohorquez, J., Cumming, T., Emerton, L., Heuvel, O.v.d., Riva, M. et Victurine, R. (2020). Conservation Finance: A Framework (Financement de la conservation : un cadre). Conservation Finance Alliance. 2020. Site consulté le 25 février 2025 
- ❖ Catalogue de solutions financières de BIOFIN 
- ❖ Outil 32  Guide du financement de la biodiversité pour les villes et les régions

» 3.4.1 Généralités sur le financement des APC

OUTIL 31**Le Petit Livre de l'investissement pour la Nature**

Le livre est disponible en Anglais [\(1\)](#) | Français [\(2\)](#) | Indonésien [\(3\)](#) Mandarin [\(4\)](#) et Espagnol [\(5\)](#). Des résumés sont disponibles en Anglais [\(6\)](#) | Français [\(7\)](#) Indonésien [\(8\)](#) et Espagnol [\(9\)](#).

2021

Global Canopy Programme

TYPE

OBJET

Guide de références

Fournir des conseils généraux et un appui à la prise de décision concernant les options de financement de la biodiversité.

STRUCTURE ET FONCTIONS

La publication présente un cadre général actualisé qui organise les mécanismes de financement en cinq catégories :

1. Génération de recettes
2. Obtention de meilleurs résultats
3. Réalignement des dépenses
4. Évitement de futures dépenses
5. Catalyseurs

Le livre met en avant des mécanismes tels que les financements publics et privés, la compensation des atteintes à la biodiversité, les solutions climatiques naturelles, les produits financiers verts et les chaînes d'approvisionnement durables. Il présente des études de cas et fournit des critères pour évaluer les différentes options de financement.

USAGE TYPIQUE

Étudier et comparer les options de financement de la biodiversité, comprendre les stratégies de financement de la biodiversité et appuyer les décisions d'investissement dans le domaine du financement de la conservation.

Autres usages :

Élaboration de politiques, actions de plaidoyer, formation et renforcement des capacités dans le domaine du financement de la conservation

NIVEAU D'APPLICATION

Divers (non spécifique aux aires protégées). Applicable au secteur public, au secteur privé, aux institutions financières et aux professionnels de la conservation au niveau national et international

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

Compréhension de base du financement de la biodiversité, des instruments économiques, de la planification financière et des cadres politiques

OUTIL 31 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Offre un aperçu complet et structuré des mécanismes de financement de la biodiversité ❖ Contient des études de cas et des applications concrètes ❖ Offre un cadre pour comparer les mécanismes de financement sur la base de critères standardisés ❖ Aligne le financement de la biodiversité et des cadres économiques et politiques plus larges, tels que le financement de l'action climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ne fournit pas de conseils méthodologiques étape par étape sur la mise en œuvre des différentes solutions de financement ❖ Certains mécanismes de financement ont besoin de politiques ou de réglementations pour pouvoir être appliqués efficacement
RÉFÉRENCE	
Tobin-de la Puente, J., & Mitchell, A.W. (eds.). (2021). <i>Le petit livre de l'investissement pour la nature</i> . Global Canopy. Oxford.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
L'édition de 2021 complète et remplace <i>The Little Biodiversity Finance Book</i> (2012)	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Contient une série d'exemples et d'études de cas qui illustrent différents aspects du financement de la nature	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Meyers, D., Bohorquez, J., Cumming, T., Emerton, L., Heuvel, O.v.d., Riva, M. et Victurine, R. (2020). Conservation Finance: A Framework (Financement de la conservation : un cadre), Conservation Finance Alliance.</p> <p>The Biodiversity Finance Initiative Platform du PNUD propose les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Finance Solutions Catalogue – base de données d'outils Finance Solutions Map – ce qui est mis en œuvre et où Finance Resources for Biodiversity (FIRE) – liste d'opportunités de financement <p>PNUD (2023). État des finances pour la nature 2023. Site consulté le 25 février 2025 : </p> <p>Outil 32  Guide du financement de la biodiversité dans les villes et les régions</p>	

» 3.4.1 Généralités sur le financement des APC

OUTIL 32 Guide du financement de la biodiversité dans les villes et les régions

Anglais

2023

ICLEI – Local Governments for Sustainability

TYPE

OBJET

Lignes directrices

Recommandations sur le financement des projets de biodiversité urbains

STRUCTURE ET FONCTIONS

Document d'orientation qui aide les autorités locales et régionales à explorer les sources de financement, les instruments de financement et les différentes étapes du développement de projet pour financer les projets urbains de conservation de la biodiversité. Le document est complété par le « **Biodiversity Finance Decision-Making Tree** » (Arbre de décision pour le financement de la biodiversité) pour permettre aux autorités locales et régionales de choisir l'outil de financement qui convient le mieux à leur projet.

La publication est composée de quatre grandes parties et de plusieurs sous-sections :

1. Introduction
2. Paysage du financement de la biodiversité
 - 2.1. Définitions, tendances, aperçu
 - 2.2. Acteurs et sources
 - 2.3. Financement de la biodiversité
3. Accès au financement
 - 3.1. Conditions favorables
 - 3.2. Élaboration du projet
 - 3.3. Choix des options de financement
4. Conclusions et recommandations

Les annexes contiennent des listes de contrôle destinées à l'identification des parties prenantes et à la faisabilité du projet.

USAGE TYPIQUE

Prise de décisions sur les options de financement destinées aux projets de biodiversité urbains

NIVEAU D'APPLICATION

Politique générale sur la biodiversité, stratégie et mise en œuvre de projets dans un contexte d'autorité locale/régionale ; non spécifique aux aires protégées.

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Compétences de gestion financière pour appuyer la planification et la mise en œuvre
- ❖ Compétences d'implication et de consultation des parties prenantes pour mettre en œuvre la deuxième étape de l'élaboration du projet
- ❖ Compétences de gestion des projets sur la biodiversité
- ❖ Reconnaissance de l'état de la biodiversité et de l'écologie dans la région en question, notamment de la composition et de la répartition des espèces, de la qualité des habitats, etc.
- ❖ Connaissance des lois, réglementations et politiques applicables au type de projet
- ❖ Capacité à travailler en bonne intelligence avec d'autres parties prenantes
- ❖ Compréhension des processus d'évaluation de l'environnement
- ❖ Compétences numériques
- ❖ Capacité à évaluer et à atténuer les risques généralement associés aux projets de biodiversité (risques politiques et socio-économiques, risques techniques, risques naturels et risques de sécurité)
- ❖ Connaissance de sources potentielles de gestion du financement et du budget, compétences en matière de levées de fonds et de rédaction de dossiers de subvention

OUTIL 32 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aperçu utile du financement de la biodiversité, qui couvre des sources publiques et privées et des financements traditionnels et innovants ❖ Divise le processus d'élaboration de projet en étapes claires et détaillées ❖ Contient des études de cas internationales ❖ Complété par un arbre de décision pratique ❖ Contient de nombreuses infographies pour illustrer les concepts 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les avantages et les inconvénients des instruments financiers ne sont pas évalués ❖ Les études de cas ne suivent pas une structure claire et cohérente, ce qui rend la comparaison des instruments financiers plus difficile ❖ Non spécifique aux aires protégées
RÉFÉRENCE	
ICLEI – Local Governments for Sustainability. (2023). Guide to Biodiversity Financing for Cities and Regions (Guide du financement de la biodiversité dans les villes et les régions). Bonn, Allemagne. ICLEI – Local Governments for Sustainability.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sont fournies dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Outil 29  Financement durable des aires protégées : examen global des défis et des options	
Outil 33  Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées	
Outil 34  PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées	
Outil 37  Paiements pour services écosystémiques : guide de bonnes pratiques	
Outil 38  Concessions de tourisme dans les aires protégées : guide à l'usage des gestionnaires	
Outil 39  Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées – guide de référence et cahier de travail	

3.4.2 | ÉVALUATION, SUIVI ET DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DU FINANCEMENT

OUTIL 33		Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées
 		Anglais  Français  (uniquement le tableau de bord, sans introduction) Espagnol 
2010		Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)
TYPE		OBJET
Outil d'évaluation		Liste de contrôle simple destinée à enregistrer et à diagnostiquer l'état actuel de financement des aires protégées dans un pays
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Méthode d'évaluation basée sur un système de tableaux de bord pour aider les gouvernements, les donateurs et les ONG à évaluer et à enregistrer les aspects les plus significatifs d'un système de financement des aires protégées afin de montrer sa situation actuelle et d'indiquer s'il évolue vers une meilleure situation financière sur le long terme. La méthode est conçue pour être utilisée dans le cadre d'un atelier participatif.</p> <p>La publication est composée de quatre grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Tableau de bord – partie 1 – situation financière globale du système d'aires protégées 3. Tableau de bord – partie 2 – évaluation des éléments du système de financement 4. Tableau de bord – partie 3 – progrès relatifs à l'évaluation par score et à la mesure <p>Le tableau de bord contient des données financières basées sur les entrées et sorties financières, ainsi que sur d'autres éléments du système de financement qui sont classés en trois grands volets : (i) cadres juridiques, réglementaires et institutionnels, (ii) planification d'activités et systèmes de gestion rentable (pratiques comptables, etc.) et (iii) outils pour la production de recettes.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluation et suivi du financement des systèmes d'aires protégées à des fins de planification financière durable ❖ Souvent inclus comme composante essentielle des valeurs de référence et des objectifs des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; obligatoire pour les rapports des projets du FEM 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Existence de données financières complètes (entrées et sorties) pour le système d'aires protégées concerné, notamment au sujet des dépenses publiques, des recettes des aires protégées et des financements de donateurs ❖ Cet outil étant conçu pour être rempli dans le cadre d'un processus consultatif, il est généralement nécessaire de programmer une table ronde ou un atelier pour rassembler différents gestionnaires et planificateurs financiers d'aires protégées, ce qui nécessite des capacités et des ressources financières supplémentaires ❖ Compréhension et compétences de base en matière de gestion des données et de gestion financière et solides compétences de calcul ❖ Équipement informatique de base (ordinateurs personnels et tableurs) 		

OUTIL 33 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Offre une approche simple et pourtant relativement complète pour évaluer la situation financière des systèmes d'aires protégées ❖ Utile pour définir des valeurs de référence et des tendances au sujet des montants de financement. Le tableau de bord peut être utilisé pour suivre les progrès réalisés ou pour fixer des objectifs ❖ Permet de favoriser la discussion entre les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exige des données complètes sur la situation financière d'un système d'aires protégées ❖ En étudiant uniquement les notes et les financements, il est possible de passer à côté ou de mal apprécier l'évolution de certains éléments plus subtils de la situation financière, par exemple les aspects non monétaires ou les contraintes associées à la viabilité financière des aires protégées ❖ L'outil ne permet pas de diagnostiquer ou d'améliorer la viabilité financière et n'offre aucun moyen d'identifier des « solutions » financières. Cela nécessiterait une analyse beaucoup plus approfondie, p. ex. une analyse du contexte, des institutions et des décisions prises, et des évaluations politiques et économiques
RÉFÉRENCE	
<p>Bovarnick, A. (2010). Financial Sustainability Scorecard for National Systems of Protected Areas (Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées). 2e édition. New York. PNUD.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Première édition : 2007 ; deuxième édition (version actuelle) : 2010</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Bovarnick, A., J. Fernandez Baca, J. Galindo, H. Negret (2010). Financial Sustainability of Protected Areas in Latin America and the Caribbean: Investment Policy Guidance (Viabilité financière des aires protégées en Amérique latine et aux Caraïbes : guide sur les politiques d'investissement). New York et Arlington, Virginie. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et The Nature Conservancy (TNC). 162 pp.</p>	
<p>Flores, M. & Leiva, J. (2017). Financial Sustainability of the National System of Protected Areas (SNAP) (Viabilité financière du système national des aires protégées). Équateur. PNUD.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Il est généralement préférable de combiner le tableau de bord des indicateurs de viabilité financière des aires protégées avec une analyse du contexte institutionnel ou avec une évaluation d'économie politique détaillée (voir les autres outils de cette section).</p>	
<p>Outil 34 ➔ PAFSAT : Outil d'autoévaluation du financement des aires protégées</p>	
<p>Outil 39 ➔ Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées – guide de référence rapide et cahier de travail</p>	
<p>Outil 40 ➔ Guide pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées</p>	

» 3.4.2 Evaluation, Suivi et Diagnostic de l'état du Financement

OUTIL 34 PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées

Anglais

2021

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

TYPE

OBJET

Outil d'évaluation

Approche structurée permettant de comprendre la situation financière d'une aire protégée

STRUCTURE ET FONCTIONS

Outil d'évaluation qui offre aux gestionnaires d'aires protégées une approche structurée leur permettant de recueillir des informations au niveau du site pour comprendre la situation financière d'une aire protégée. Il est conçu pour être utilisé dans le cadre de processus de suivi, d'évaluation et de planification des aires protégées et permet aux gestionnaires d'aires protégées de préparer des « tableaux de bord » sur la situation financière d'une aire protégée, de suivre son évolution au fil du temps, de comparer les indicateurs financiers de différentes aires protégées et de fournir des informations de diagnostic pour mettre en lumière les préoccupations à intégrer aux stratégies de financement.

La publication est composée de trois grandes parties :

1. Introduction
2. Renseignement des feuilles de données
3. Analyse, présentation et exploitation des données

L'outil d'autoévaluation du financement des aires protégées (PAFSAT) (fichier Excel) doit être utilisé avec cette ressource car il contient les feuilles de données.

Les feuilles de données contiennent des questions adaptées à trois groupes qui ont une influence directe sur la situation financière des zones centrale et tampon d'une aire protégée :

- ❖ Conseil de gestion de l'aire protégée
- ❖ Planificateurs des finances et du budget de l'agence « mère » de l'aire protégée
- ❖ Autorités communales de la zone tampon

Les réponses aux questions sont établies dans le cadre de réunions avec chacun des trois groupes.

USAGE TYPIQUE

- ❖ Évaluation et suivi de la situation financière des aires protégées
- ❖ Comparaisons financières entre les aires protégées
- ❖ Planification de stratégies de financement durables pour les aires protégées

NIVEAU D'APPLICATION

Site

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

- ❖ Accès à Microsoft Excel pour utiliser les feuilles de données
- ❖ Compétences d'animation et de communication pour diriger les réunions et les discussions requises et pour accéder aux ressources financières et aux installations requises pour les organiser
- ❖ Accès à des données financières sur l'aire protégée évaluée pour renseigner les feuilles de données
- ❖ Connaissance des concepts financiers et des processus budgétaires pour remplir les feuilles de données ou accès à des experts en la matière

OUTIL 34 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approche structurée et conviviale avec des informations pratiques détaillées ❖ Les feuilles de données sont faciles à suivre avec des options de réponse simples et des instructions claires ❖ Évite les problèmes de biais associés aux autoévaluations en demandant aux utilisateurs de réaliser l'évaluation en équipe et non individuellement ❖ Ne se limite pas à évaluer des données financières quantitatives mais étudie d'autres aspects tels que les contraintes et les conditions favorables afin de refléter la nature multidimensionnelle de la viabilité financière des aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'outil ayant été élaboré pour le Vietnam, certains aspects des tableaux de bord devront peut-être être révisés avant que l'outil puisse être utilisé dans d'autres contextes géographiques, même s'il reste largement utilisable ailleurs ❖ N'inclut pas de recommandations sur les prochaines étapes sur la base des résultats potentiels du tableau de bord
RÉFÉRENCE	
Emerton, L. et Bùi, T.H.L. (2021). PAFSAT: protected area financing self-assessment tool (PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées) Hanoï, Vietnam. GIZ.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sur l'application du PAFSAT sont disponibles dans d'autres publications :	
Profil du site : parc national de Bidoup Núi Bà	
Profil du site : parc national de Cát Tiên	
Profil du site : réserve naturelle de Thằn Sa-Phượng Hoàng	
Profil du site : forêt protégée de Trạm Tấu	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Le PAFSAT peut être utilisé comme extension ou comme un outil complémentaire à ces autres outils :	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Outil 29 ➔ Recommandations pratiques sur le financement des aires protégées et conservées ❖ Outil 33 ➔ Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées ❖ Outil 43 ➔ Outil de suivi de l'efficacité de la gestion et guide associé ❖ Outil 52 ➔ Outil d'évaluation des avantages des aires protégées + (PA-BAT+) ❖ Outil 53 ➔ Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA) 	
Rapide évaluation et priorisation de la gestion des aires protégées (RAPPAM) 	

3.4.3 | INSTRUMENTS DE FINANCEMENT SPÉCIFIQUES

OUTIL 35		Obtenir des financements durables pour les aires protégées
 Anglais  Espagnol 		
2021		Amazon Sustainable Landscapes Program WWF
TYPE		OBJET
Document cadre et d'orientation		Fournir une approche structurée pour obtenir des financements à long terme pour les grands écosystèmes, particulièrement par l'intermédiaire du modèle Financement de projets pour la permanence (Project Finance for Permanence – PFP).
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Le document est structuré autour du modèle Financement de projets pour la permanence (PFP), qui combine la planification financière, la gouvernance et l'implication des parties prenantes pour obtenir des financements à long terme pour les systèmes nationaux d'aires protégées ou pour certains sous-ensembles de ces systèmes.</p> <p>Le modèle comporte quatre phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Phase d'évaluation : identifier la faisabilité et les conditions favorables à un PFP. 2. Phase de conception : établir la gouvernance, les mécanismes financiers et les plans de conservation. 3. Phase de mise en œuvre : garantir le versement des fonds, le suivi et la viabilité à long terme. 4. Études de cas : exemples provenant du Brésil, de Colombie et du Pérou. 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Acteurs de la conservation qui conçoivent et mettent en œuvre des stratégies de financement durable à long terme pour les aires protégées. ❖ Gouvernements, ONG et donateurs qui structurent des initiatives de financement de la conservation. <p>Autres usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluation de structures de financement de la conservation existantes. ❖ Renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans le financement de la conservation. ❖ Planification stratégique pour des modèles 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Aires protégées nationales et régionales		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compréhension des cadres juridique et politique ❖ Expertise de la planification financière ❖ Capacités de négociation avec les parties prenantes et de gouvernance institutionnelle ❖ Connaissances sur la gestion de la conservation 		
FORCES		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Directives claires et détaillées sur la création d'un modèle financier général ❖ Inclut des études de cas concrètes portant sur des initiatives PFP réussies ❖ S'intéresse au côté financier mais aussi à la gouvernance du financement de la conservation 		<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'appuie fortement sur le modèle PFP, qui risque de ne pas s'appliquer à tous les contextes de conservation ❖ Exige un engagement politique et un investissement initial significatifs, qui peuvent constituer un obstacle dans certains pays

OUTIL 35 suite

RÉFÉRENCE

- ❖ Cabrera, H. et al. (2021). **Securing Sustainable Financing For Conservation Areas: A Guide To Project Finance For Permanence** (Obtenir des financements durables pour les aires protégées : guide de financement de projets pour la permanence). Washington D.C. Amazon Sustainable Landscapes Program et WWF. 107 pp. Site consulté le 25 février 2025

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Contient des études de cas détaillées provenant du Brésil, de Colombie et du Pérou ainsi que des exemples supplémentaires issus du Bhoutan et d'autres pays.

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ **Outil 34** ➔ PAFSAT : outil d'autoévaluation du financement des aires protégées
- ❖ UICN (2023). Sustainable investing in protected areas and biodiversity. Key enabling conditions in policy, law and institutions (Investir durablement dans les aires protégées et la biodiversité. Conditions favorables clés en matière de politique, de législation et d'institutions). Site consulté le 25 février 2025



» 3.4.3 Instruments de Financement Spécifiques

OUTIL 36 Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation

Anglais | Espagnol | Français

2020

Conservation Finance Alliance (CFA)

TYPE	OBJET
Guide en matière de normes et de bonnes pratiques	Ce guide a pour objet de concevoir, de gérer, de suivre et d'évaluer les fonds fiduciaires de conservation (FFC), sur la base de normes volontaires.
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>La publication est divisée en trois grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> une section d'introduction avec un guide d'utilisation et un aperçu des normes sous forme de tableau ; une section intitulée « normes détaillées » avec des renseignements complémentaires détaillés sur chaque norme ; une section composée de 5 annexes, offrant des informations supplémentaires. <p>Les normes sont articulées autour de sept grands thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Gouvernance (10 normes) ❖ Efficacité institutionnelle (8 normes) ❖ Programmes (12 normes) ❖ Administration (12 normes) ❖ Gestion des actifs (10 normes) ❖ Mobilisation des ressources (9 normes) ❖ Gestion des risques et protections (7 normes) <p>Quatre thèmes transversaux sont intégrés à ces domaines avec des normes pour les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Communication ❖ Ressources humaines ❖ Suivi et évaluation ❖ Technologie <p>Les annexes contiennent des recommandations sur la priorisation, un tableau comparant les normes de pratique de 2014 et celles de 2020 et un résumé des normes relatives aux thèmes transversaux.</p> <p>Il est possible de réaliser une évaluation d'un fonds fiduciaire pour la conservation par rapport aux normes de pratique à l'aide d'une feuille d'évaluation Excel séparée et du manuel de l'outil d'autoévaluation (voir la section Lectures complémentaires ci-dessous).</p>	
USAGE TYPIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Professionnels de la conservation rédigeant des orientations pour la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation de fonds fiduciaires pour la conservation ❖ Évaluation de fonds fiduciaires pour la conservation existants par rapport à la norme ❖ Non conçu pour être utilisé comme outil de certification dans sa forme actuelle. 	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site et système	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implication avec un FFC. Les normes sont particulièrement pertinentes pour les organisations qui gèrent un FFC ou qui ont les capacités et l'intention de le faire ❖ Les autres compétences et ressources spécifiques dépendent des normes qui sont appliquées pour répondre aux besoins spécifiques ; en général, il est nécessaire de disposer de compétences de gestion et de planification financière et des ressources pour couvrir les coûts d'application associés 	

OUTIL 36 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Axe thématique large et complet ❖ Explique la logique qui sous-tend chaque norme ❖ Fournit des considérations concrètes pour chaque norme sur la base des pratiques qui ont été utilisées avec succès par les FFC ❖ Ses orientations détaillées sur les éléments clés des FFC et dans quels documents d'un FFC il est possible de les trouver ❖ Contient plusieurs annexes utiles et détaillées pour appuyer les normes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ne fournit pas de méthodologie détaillée sur la manière dont les normes peuvent être appliquées ❖ Ne fournit pas d'études de cas fondées sur les expériences d'utilisation de la précédente version des normes ❖ Document très long (plus de 250 pages) qui ne contient pas de résumé initial reprenant les principaux enseignements, ce qui n'aide pas les lecteurs à en évaluer facilement le contenu
RÉFÉRENCE	
<p>Bath, P., Luján-Gallegos, V. & Guzmán-Valladares A. (2020). Normes de pratique 2020 à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation – édition 2020. Conservation Finance Alliance. New York.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Version précédente :</p> <p>Spergel, B. & Mikitin, K. (2014). Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation. Conservation Finance Alliance. 113 pp.</p> <p>Les différences par rapport à l'édition de 2020 sont présentées à l'annexe 4.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Berghöfer, A. et al. (2017). Sustainable financing for biodiversity conservation: A review of experiences in German development cooperation. UFZ Discussion Papers, No. 1/2017. Helmholtz-Zentrum für Umweltforschung (UFZ). Leipzig. 143 pp.</p> <p>Site consulté le 19 septembre 2025 EconStor: Sustainable financing for biodiversity conservation: A review of experiences in German development cooperation</p>	
<p>Voir aussi les expériences de la coopération allemande au développement présentées au chapitre 5 </p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>L'«Outil d'autoévaluation pour les fonds fiduciaires pour la conservation» de la Conservation Finance Alliance est un instrument dynamique et convivial qui permet aux fonds fiduciaires pour la conservation (FFC) d'évaluer périodiquement leurs performances afin de renforcer leur impact sur les efforts de conservation de la biodiversité mondiale. Disponible en anglais, en espagnol et en français à l'adresse suivante: </p> <p>Webinaires enregistrés: </p>	
<p>Monteiro, C. (2024). Conservation Trust Funds, Factsheet 5. Série de fiches d'information sur le financement durable. Groupe de spécialistes des financements durables de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN.</p>	
<p>Bath, P., Guzmán-Valladares, A., Luján-Gallegos, V. et Mathias, K. (2020). Conservation Trust Funds 2020: Global Vision, Local Action (Fonds fiduciaires pour la conservation 2020: vision mondiale, action locale). Conservation Finance Alliance. New York.</p>	
<p>Fonds pour l'environnement mondial (1998). Evaluation of Experience with Conservation Trust Funds (Revue des expériences des fonds fiduciaires pour la conservation de la biodiversité).</p>	
<p>Conservation Finance Alliance (CFA) (2008). Rapid Review of Conservation Trust Funds (Examen rapide des fonds fiduciaires pour la conservation). Préparé par le groupe de travail de CFA sur les fonds environnementaux par Barry Spergel et Philippe Taïeb.</p>	

OUTIL 36 suite

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Conservation Finance Alliance (CFA) (2014). **Le financement durable des aires protégées : fonds fiduciaires pour la conservation et financement de projet.** Avantages comparatifs.

Association pour le Financement Durable des AMP de Méditerranée (2019). **Gender Mainstreaming Plan for the M2PA. Mediterranean Environmental Fund Initiative. Mainstreaming gender concerns across governance, administration and granting levels of the fund** (Plan d'intégration de la dimension du genre dans l'association M2PA. Intégration de la notion de genre au niveau de la gouvernance, de l'administration et de l'octroi du fonds).

Moye, M., Nazerali, S. (2019). **Road Map for Establishment and Operation of a Mozambique Conservation Trust Fund** (Feuille de route pour la création et la gestion d'un fonds fiduciaire pour la conservation au Mozambique). Conservation Finance Alliance (CFA).

» 3.4.3 Instruments de Financement Spécifiques

OUTIL 37 Paiements de services écosystémiques : guide des meilleures pratiques

Anglais

2013

Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Royaume-Uni)

TYPE

Lignes directrices

OBJET

Bonne pratiques sur la conception et la mise en œuvre de mécanismes de paiements pour des services écosystémiques (PSE)

STRUCTURE ET FONCTIONS

Document d'orientation qui fournit aux principaux participants d'un mécanisme de PSE (acheteurs, vendeurs, intermédiaires, fournisseurs de connaissances, etc.) des bonnes pratiques et des étapes à suivre pour mettre en œuvre des mécanismes de PSE.

Ce guide comprend trois parties :

- ❖ Partie 1. Introduction au mécanisme de PSE, notamment les principes et concepts clés qui sous-tendent le développement d'un mécanisme et fournit une ressource utile pour ceux qui cherchent à obtenir une vue d'ensemble
- ❖ Partie 2. Conseils étape par étape sur la conception et la mise en œuvre d'un mécanisme de PSE et renvoi à des études de cas
- ❖ Partie 3. Autres informations et ressources

USAGE TYPIQUE

Pour la conception et la mise en œuvre de PSE

NIVEAU D'APPLICATION

Site et système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Connaissance ou accès à des données sur les informations biophysiques (état et tendances des flux de services écosystémiques), la demande de services écosystémiques et les parties prenantes clés (fournisseurs, bénéficiaires, intermédiaires, etc.) pour appuyer la planification et la mise en œuvre
- ❖ Connaissances liées à l'évaluation et à la valorisation des services écosystémiques, à l'évaluation et à la gestion des parties prenantes, à la négociation, au suivi et à l'évaluation ainsi qu'à la planification financière pour appuyer la mise en œuvre

FORCES

- ❖ Recommandations méthodologiques claires pour les mécanismes de PSE
- ❖ Récapitulation des questions clés que doivent se poser les acheteurs et les vendeurs dans le processus d'établissement d'un système de PSE

FAIBLESSES

- ❖ Comprend des exemples provenant principalement de pays industrialisés

RÉFÉRENCE

Smith, S., Rowcroft, P., Everard, M., Couldrick, L., Reed, M., Rogers, H., Quick, T., Eves, C. and C. White (2013). **Payments for Ecosystem Services: A Best Practice Guide**. Department for Environment, Food and Rural Affairs. London.

OUTIL 37 suite

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des exemples sont inclus dans la publication et des études de cas sont compilées dans une annexe séparée 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Wunder, S. (2005). [Payments for environmental services: Some nuts and bolts](#). Occasional Paper No. 42. CIFOR.

Forest Trends & The Katoomba Group. (2008). [Payments for Ecosystem Services. Getting Started: A Primer](#). Forest Trends & The Katoomba Group

Forest Trends & The Katoomba Group. (2010). [Payments for Ecosystem Services: Getting Started in Marine and Coastal Ecosystems: A Primer](#). Forest Trends & The Katoomba Group.

Fripp, E. (2014). [Payments for Ecosystem Services \(PES\): A practical guide to assessing the feasibility of PES projects](#). Bogor, Indonésie. CIFOR.

Greiber, T. (Ed) (2009). [Payments for Ecosystem Services. Legal and Institutional Frameworks](#). Gland, Suisse. UICN. xvi + 296 pp.

» 3.4.3 Instruments de Financement Spécifiques

OUTIL 38		Concessions de tourisme dans les aires protégées : guide à l'usage des gestionnaires
 Anglais 		
2014 PNUD		
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Recommandations sur la création et la gestion de concessions de tourisme
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Document d'orientation qui fournit aux gestionnaires, aux planificateurs et au personnel des aires protégées, aux communautés locales qui vivent autour des aires protégées et aux concessionnaires qui gèrent leurs entreprises dans des aires protégées un recueil complet de connaissances, d'enseignements et d'expériences sur la gestion des concessions de tourisme.</p> <p>Des conseils sont fournis sur des sujets allant de la planification et de la mise en œuvre des concessions à l'évaluation de l'impact sur l'environnement et au suivi des performances des concessions sur le terrain. La publication est composée de 12 grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chapitre 1 : Partir sur de bonnes bases Chapitre 2 : Concessions dans un contexte de développement Chapitre 3 : Planification des concessions Chapitre 4 : Évaluation des impacts environnementaux Chapitre 5 : Octroi d'opportunités commerciales Chapitre 6 : Conclure le marché – honoraires et contrats Chapitre 7 : Suivi des performances sur le terrain Chapitre 8 : Gestion de l'activité des concessions et autres concessions d'utilisation des ressources Chapitre 9 : Capacités du personnel Chapitre 10 : Expérience de qualité pour les visiteurs grâce aux concessionnaires et à l'interprétation Chapitre 11 : Ce qu'en pensent les exploitants Chapitre 12 : Excellence <p>Les annexes peuvent être téléchargées séparément; les outils fournis dans l'annexe comprennent, par exemple, des modèles de texte sur la législation, la réglementation et les politiques sur les concessions, des listes de contrôle pour identifier et atténuer les effets potentiels des futures activités des concessions, un outil d'autoévaluation des compétences pour le personnel des concessions ou un formulaire d'évaluation pour les clients des concessionnaires.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Crédit rigoureuse de systèmes de concession ❖ Amélioration de la gestion des systèmes de concession 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site ou système		

OUTIL 38 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉS

- ❖ Expérience en gestion financière, en conception juridique, en rédaction de contrats et en processus de planification et compétences informatiques de base pour élaborer un système de concessions de tourisme
- ❖ Connaissance de l'évaluation des impacts environnementaux, de la surveillance, des processus de mise en conformité, des incitations, des lois et politiques, des opérations touristiques et de la gestion des données pour travailler dans une concession de tourisme ou en gérer une
- ❖ Bonnes compétences relationnelles pour mobiliser les touristes et les autres parties prenantes
- ❖ Expertise ou accès à des experts pour évaluer le projet de différents points de vue (sociopolitique, socioécologique et besoins du marché)

FORCES

- ❖ Comprend de nombreuses études de cas détaillées et enseignements tirés
- ❖ Présente les concessions comme une composante parmi d'autres d'un plan de financement durable
- ❖ Présente le point de vue du concessionnaire et pas uniquement celui des gestionnaires d'aires protégées
- ❖ S'attaque plus particulièrement aux problèmes des pays en développement, y compris les besoins en matière de renforcement des capacités

FAIBLESSES

- ❖ Document très long (plus de 300 pages) qui ne contient pas de résumé initial reprenant les principaux enseignements, ce qui n'aide pas les lecteurs à en évaluer facilement le contenu

RÉFÉRENCE

Thompson, A., Massyn, P.J., Pendry, J., Pastorelli, J. (2014). **Tourism Concessions in Protected Natural Areas: Guidelines for Managers**. PNUD. 302 pp.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont incluses dans la publication

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Thompson, A., Massyn, P.J., Pendry, J., Pastorelli, J. (2014). **Tourism Concessions in Protected Natural Areas: Appendices**. PNUE. 51 pp.

Spenceley, A., Snyman, S., Eagles, P. (2017). **Guidelines for tourism partnerships and concessions for protected areas: Generating sustainable revenues for conservation and development**. Report to the Secretariat of the Convention on Biological Diversity and IUCN. 60 pp.

Synman, S. (2024). **Tourism Concessions, Factsheet 2**. Série de fiches d'information sur le financement durable. Groupe de spécialistes des financements durables de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN.

World Bank Group. (2016). **An introduction to tourism concessioning: 14 characteristics of successful programs**. World Bank Group. 32 pp.

3.4.4 | FINANCEMENT : PLANIFICATION DES AFFAIRES

OUTIL 39		Élaboration de plans d'investissement pour la conservation des aires protégées – guide de référence rapide et cahier de travail
 		Anglais 
2018		Wildlife Conservation Society (WCS) Myanmar
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Recommandations sur la création de plans d'investissement pour la conservation (PIC) des aires protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Document d'orientation qui fournit aux planificateurs et aux gestionnaires d'aires protégées un cadre détaillé pour élaborer des PIC, afin d'apporter une vision complète de la raison d'être du financement, des besoins et des réalisations prévues de l'aire protégée ainsi qu'un moyen de communiquer ces éléments aux gouvernements, aux financeurs potentiels et aux autres parties prenantes.</p> <p>La publication fournit du contexte sur les PIC et définit sept étapes permettant de les créer, avec notamment des recommandations, des questions clés et des tableaux pour enregistrer les informations relatives à chaque étape :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examen de la situation et du contexte financiers Quelles sont les principales contraintes financières, opportunités et risques liées à une gestion efficace des aires protégées ? 2. Calcul des coûts du plan de gestion Quels seront les coûts du plan de gestion et de la conservation de la biodiversité et qui devra les assumer ? 3. Évaluation des besoins et des lacunes en matière de financement Quels sont les fonds disponibles, quel est le montant restant requis, quelles sont les autres conditions financières pour assurer une gestion efficace ? 4. Identification de nouvelles sources de financement Quels sont les nouveaux revenus et autres instruments financiers susceptibles d'être développés pour répondre à ces besoins et quels sont les bailleurs de fonds potentiels ? 5. Élaboration de programmes d'investissement Quelle est la meilleure façon d'organiser et de présenter les besoins de financement aux investisseurs potentiels et aux détenteurs de budget ? 6. Concevoir la stratégie d'engagement Comment et à qui le PIC doit-il être communiqué ? Quels sont les meilleurs moyens d'engagement et les points d'entrée les plus stratégiques ? 7. Définition des objectifs et des mesures à prendre pour les atteindre Que faut-il faire pour assurer le financement et la viabilité financière, quand et par qui ? 		
USAGE TYPIQUE		
Création de PIC permettant de garantir la mise en place de conditions financières et de conditions de financement adéquates pour appuyer le plan de gestion		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site ou système		

OUTIL 39 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES

- ❖ Implication des parties prenantes et compétences en matière de facilitation
- ❖ Chiffres détaillés quant aux dépenses et aux coûts provenant à la fois des budgets annuels de l'aire protégée et du plan de gestion
- ❖ Ressources de financement et compétences de planification pour organiser des réunions ou des ateliers de brainstorming en vue de la rédaction du PIC

FORCES

- ❖ Offre une approche claire, pratique et progressive de la création d'un PIC
- ❖ Simple et commode, généralement aucune expertise externe n'est nécessaire
- ❖ Ce guide comprend l'élaboration d'une stratégie (p. ex. programmes d'investissement et marketing)

FAIBLESSES

- ❖ Les plans d'investissement dans la conservation sont censés faire partie intégrante du processus de planification de la gestion de l'aire protégée, mais ils risquent de donner lieu à des exercices séparés dans certains cas
- ❖ Ne contient pas d'études de cas ou de liens vers des informations complémentaires

RÉFÉRENCE

Emerton, L., Tizard, R. and Htun, S. (2018). **Developing Protected Area Conservation Investment Plans – Quick Reference Guide and Workbook**. WCS Myanmar, Yangon.

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Outil 40 ➔ Guide pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées.

» 3.4.4 Financement : Planification des Affaires

OUTIL 40	Guide pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées
	  Anglais  Français  Portugais 
2012	Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA)
TYPE	OBJET
Guide et inventaire de méthodes	Destiné aux gestionnaires d'aires protégées, ce guide a pour objet de les aider dans l'élaboration de plans d'affaires simplifiés portant sur des aires protégées.
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Guide portant sur une planification simple des activités d'une aire protégée comprenant des sections générales et des conseils étape par étape sur l'élaboration d'un plan d'affaires simple pour une aire protégée. Le guide a été conçu à l'origine pour l'Afrique de l'Ouest, mais il ne se limite toutefois pas à cette région du monde.</p> <p>Sections générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Rôle d'un plan d'affaire ❖ Les principales étapes à suivre pour la réalisation d'un plan d'affaire ❖ Conseils sur l'élaboration et la création de fichiers MS Excel pour la planification des activités de l'aire protégée ❖ Lectures complémentaires ❖ Exemple de table des matières d'un plan d'affaires d'une aire protégée <p>Guide étapes par étapes (chaque étape comprend des sous-étapes et des résumés des méthodes spécifiques qui peuvent être utilisées) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Détermination des besoins financiers sur le long terme 2. Présentation des sources de financement existantes 3. Identification des autres financements possibles (incluant une discussion sur les mécanismes de financement existants) 4. Identification et mise en place de paiements pour des services écosystémiques (PSE) <p>La dernière étape est facultative, car l'applicabilité des PSE dépend de l'aire protégée donnée.</p>	
USAGE TYPIQUE	
<p>Pour réaliser des plans d'affaires portant sur une aire protégée dans des situations où les ressources sont limitées.</p>	
ADDITIONAL POTENTIAL USES	
Appréciation de plans d'affaires existants.	
NIVEAU D'APPLICATION	
Au niveau d'une aire protégée (éventuellement d'un ensemble d'aires protégées).	

OUTIL 40 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Connaissances informatiques moyennes, y compris de bonnes compétences en MS Excel
- ❖ Renseignements sur le financement et les coûts probables de l'aire protégée donnée
- ❖ Bonnes compétences en calcul
- ❖ Capacité et ressources pour mener des ateliers de planification

FORCES

- ❖ Sa simplicité, sa bonne vue d'ensemble, ses conseils faciles à appliquer
- ❖ Son langage simple et sa bonne structure étape par étape

FAIBLESSES

- ❖ Son caractère relativement général
- ❖ Une grande partie du texte est consacrée à la synthèse des mécanismes/approches spécifiques de financement des aires protégées qui sont décrits plus en détail ailleurs
- ❖ Texte relativement lourd pour un guide méthodologique
- ❖ Le PES ne fait pas partie de la planification des activités d'une aire protégée et cette section risque d'être mal interprétée

RÉFÉRENCE

Landreau, B. (2012). *Guide pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés pour les aires protégées*. Dakar, Sénégal. FIBA.

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Un CD contenant des exemples de fichiers Excel pour la planification des activités a été créé en 2012, mais actuellement il n'est pas accessible au public

3.5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

OUTIL 41

Registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées.



Anglais | Birman | Espagnol | Français | Népalais |

2016

Commission mondiale des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN CMAP)

TYPE

Registre et lignes directrices

OBJET

Lignes directrices destinées à promouvoir et à améliorer la professionnalisation de la gestion des aires protégées et les performances des organisations et du personnel des aires protégées

STRUCTURE ET FONCTIONS

Document d'orientation qui offre aux personnes dont le travail est lié aux aires protégées (formateurs, équipes de gestion, ONG, etc.) un registre de compétences afin qu'elles puissent renforcer les capacités et améliorer les normes et les performances de ces aires en utilisant une « approche fondée sur les compétences ».

La publication est composée de quatre grandes parties :

1. Contexte et aperçu
2. Explications sur le registre des compétences
3. Comment utiliser le registre des compétences
4. Le registre des compétences

Le registre des compétences est une liste de 300 compétences dont les personnes qui travaillent en lien avec les aires protégées ont besoin, dans le monde entier. Ces compétences sont organisées en 15 catégories réparties en trois groupes :

1. Planification, gestion et administration
2. Gestion appliquée des aires protégées
3. Compétences personnelles générales

Pour chaque compétence, des besoins précis sont décrits pour quatre niveaux de personnel des aires protégées : « Cadre », « Manager supérieur », « Cadre intermédiaire/technicien spécialisé » et « Travailleur qualifié ». Certaines compétences ne concernent que certains niveaux.

Le registre des compétences est également disponible sous forme d'un tableau Excel.

USAGE TYPIQUE

- ❖ Planification de la gestion
- ❖ Évaluation des compétences
- ❖ Organisation de la structure du personnel
- ❖ Priorités pour la formation et le renforcement des compétences du personnel
- ❖ Élaboration de cours et de cursus de formation
- ❖ Élaboration de normes et de définitions professionnelles au niveau national
- ❖ Création de descriptions de poste

OUTIL 41 suite

NIVEAU D'APPLICATION

Site et système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Accès à un ordinateur (fixe ou portable) ou à une tablette, Microsoft Excel et compétences informatiques moyennes pour utiliser le tableau Excel
- ❖ Connaissance des aires protégées et de la conservation pour comprendre la terminologie technique
- ❖ Les autres ressources et compétences requises dépendent de l'utilisation prévue de la publication et peuvent englober une expérience de la gestion, des compétences de formation, un financement pour l'élaboration du programme, etc.

FORCES

- ❖ Adaptation et utilisation flexibles en fonction des besoins, du contexte, des pratiques de travail et des cultures locales
- ❖ Peut être utilisé à différents niveaux de détail
- ❖ Coût limité
- ❖ Offre des conseils pour chaque domaine d'application (voir les utilisations potentielles typiques et autres)
- ❖ Le classeur Excel contient des exemples d'évaluation et de certification pour chaque compétence

FAIBLESSES

- ❖ Sachant que l'outil peut être utilisé dans de nombreux contextes différents, il faut faire preuve d'une certaine capacité d'abstraction pour réussir à adapter la formulation des compétences et des exemples au contexte concerné. Un formateur devra peut-être les traduire en termes adaptés au contexte au moment de l'évaluation
- ❖ En raison du vocabulaire technique utilisé, l'application de l'outil peut s'avérer difficile pour les personnes qui ne maîtrisent pas bien une des langues dans lesquelles le document est disponible

RÉFÉRENCE

Appleton, M. R. (2016). **Registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées**. Gland, Suisse : UICN. 169 pp.

Appleton, M. R. (2016). **Registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées**. Classeur Excel. UICN, Gland, Suisse.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Appleton, M. R., Toussaint, A., Daltry, J.C. (2017). **From forestry to protected area and ecosystem management: organisational change in Saint Lucia, West Indies**. (De l'exploitation forestière à la gestion des écosystèmes et des aires protégées : changement organisationnel à Sainte-Lucie dans les Antilles). PARKS Vol. 23.2. 51-62 pp.

Programme de biodiversité germano-indien (GIZ) : supports de formation du projet « **Conservation and sustainable management of coastal and marine protected areas** » (Conservation et gestion durable des aires côtières et marines protégées) et de conflit entre l'homme et la faune sauvage. Site consulté le 5 février 2025

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Stolton, S., Timmins, H.L., Dudley, N., Appleton, M., Álvarez Malvido, M., Singh, R., Tao, B., Biegus, O., Moreto, W., Itela, S. & Mupeta-Muyamwa, P. (2024). **Building trust between rangers and communities** (Renforcer la confiance entre les rangers et les communautés). Guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées, série n° 35. UICN

Kopylova, S. L., Danilina N. R. (Editors) (2011). **Protected Area Staff Training: Guidelines for Planning and Management**. (Formation du personnel des aires protégées : lignes directrices pour la planification et la gestion). Gland, Suisse. IUCN. xiv + 102 pp.

Les compétences peuvent être mises en parallèle avec divers plans et outils largement utilisés qui favorisent l'amélioration des normes en matière d'AP, par exemple avec l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) 

» 3.5 Capacity Development

OUTIL 42**Code de conduite du Ranger**

Anglais | Arabe | Assamais | Chinois | Espagnol | Français | Malais | Malayalam | Néerlandais | Népalais | Portugais | Swahili | Urdu

2021

International Ranger Federation (IRF)

TYPE

OBJET

Code de conduite

Cadre opérationnel destiné aux rangers, à leurs employeurs et aux parties prenantes concernées, qui vise à professionnaliser le travail des rangers, à les aider à appliquer de strictes normes de pratique et d'éthique et à les encourager à viser l'excellence

STRUCTURE ET FONCTIONS

Le code de conduite est divisé en trois sections auxquelles s'ajoute une annexe.

1. Définition du ranger : cette section décrit la profession de ranger et les services généralement fournis par les rangers. Les différents intitulés de poste des rangers figurent dans l'annexe.
2. Valeurs du ranger : cette section contient de courtes affirmations normatives portant sur les thèmes suivants :
 - ◆ valeurs naturelles et culturelles
 - ◆ principes et responsabilité
 - ◆ excellence
 - ◆ collaboration, loyauté et leadership
 - ◆ respect
 - ◆ sécurité
 - ◆ force
3. Code de conduite : cette section contient une série d'engagements rédigés à la première personne du singulier, qui portent sur les thèmes suivants : professionnalisme, droits de l'homme et dignité, intégrité et transparence, respect des lois, confidentialité, sécurité, réponse au non-respect du présent Code de conduite et, à utiliser lorsque cela est pertinent, recours à la force, protection des individus et armes à feu.

L'annexe présente d'autres intitulés de poste courants pour les rangers ainsi que des exemples dans d'autres langues.

USAGE TYPIQUE

Utilisé par les rangers pour réfléchir à leur rôle et pour élaborer leurs propres engagements individuels ou d'équipe en faveur d'un comportement professionnel et éthique au travail. Peut également être utilisé par les gestionnaires d'aires protégées pour promouvoir un comportement professionnel et éthique au sein de leur personnel et pour montrer leur propre engagement en la matière

NIVEAU D'APPLICATION

Site ou système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

- ◆ Capacité à adapter le code de conduite au contexte et au rôle des rangers
- ◆ Éventuellement, ressources financières pour organiser des ateliers afin de familiariser les rangers avec le code de conduite

OUTIL 42 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Concis tout en étant complet ❖ Élaboré en vertu d'un processus de consultation itératif avec de multiples parties prenantes dans 51 pays. Conçu par des rangers pour des rangers ❖ Complété par les Lignes directrices du code de conduite de l'IRF, qui fournissent des conseils supplémentaires sur l'application du code de conduite ❖ Disponible en plusieurs langues et utilisable par tous les rangers grâce à son large champ d'application ❖ Les groupes de rangers peuvent adapter le code de conduite à leur contexte spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Certaines sections peuvent ne pas concerner tous les rangers ❖ Le code de conduite offre un point de vue large, ce qui signifie que sa mise en œuvre par des rangers ou par un groupe de rangers exige du travail et de l'imagination
RÉFÉRENCE	
International Ranger Federation. (2021). Ranger Code of Conduct. Version 1.0 . International Ranger Federation, Victoria, Australia.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
Version 1.0	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Lignes directrices d'adoption du code de conduite, version anglaise. également disponibles en de nombreux autres langues sur : Page Internet des ressources de l'URSA</p> <p>Site Internet de l'IRF : 🔗</p> <p>Présentation résumée d'un cadre de gestion efficace des peuples autochtones, des communautés locales et des rangers : 🔗</p> <p>2019 Chitwan Declaration : 🔗</p> <p>Global Ranger Competences (Compétences mondiales des rangers) : 🔗</p> <p>Déclaration de Hyères (disponible en plusieurs langues sur URSA), anglais : 🔗</p> <p>Présentation résumée d'un cadre d'implication efficace des peuples autochtones, des communautés locales et des rangers : 🔗</p> <p>Lotter, W. D., Roberts, K., Singh, R., Clark, K., Barlow, C., de Kock, R., Steiner, K., Mander, D., Khadka, M. and Guerrero, J. (2016). Anti-poaching in and around protected areas: Training guidelines for field rangers. Best Practice Protected Area Guidelines. Série n° 01. Site consulté le 5 février 2025</p> <p>Karki-Chettri, H., Small, R. & Watson, E. (2024). Fauna & Flora – Formation des rangers : les droits humains dans la conservation (un manuel de facilitation et de formation). Fauna & Flora, Cambridge</p> <p>WCS (2023) : Manuel de formation des écogardes aux droits humains. Pour les formateurs et les superviseurs d'écogardes en Afrique centrale (disponible en français et en anglais)</p>	

3.6 APPRÉCIATION, SUIVI ET ÉVALUATION

3.6.1 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION

OUTIL 43		Management Effectiveness Tracking Tool (METT)
 Albanian  Anglais  Espagnol  Russe 		
2021		WWF
TYPE		OBJET
Outil d'évaluation		Méthode permettant d'identifier les progrès réalisés au niveau de l'efficacité de la gestion des aires protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Méthode d'évaluation qui permet aux praticiens d'évaluer, de manière relativement rapide, l'efficacité des activités de gestion des différentes aires protégées au fil du temps sur la base d'une série de questions.</p> <p>L'évaluation est divisée en trois grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Une fiche de données pour recueillir des informations de base sur l'aire protégée évaluée ❖ Une série de questions destinées à évaluer la gestion sur la base du cadre d'évaluation de la gestion des aires protégées développé par la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN. La plupart des questions proposent quatre options. Les évaluateurs choisissent celle qui correspond le mieux à la situation de leur aire protégée ❖ Des fiches pour fournir des informations supplémentaires sur chaque question, par exemple, les sources des données (si possible), l'explication des réponses fournies et les mesures à prendre si le score n'est pas parfait, ce qui permettra d'élaborer un plan d'action complet <p>Les résultats (avec graphiques), basés sur les réponses au questionnaire, sont générés automatiquement dans le classeur Excel.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Suivi dans le temps des tendances portant sur l'efficacité de la gestion des aires protégées particulières ou de projets liés à des AP ❖ Identification et priorisation des questions clés en matière de gestion dans une aire protégée particulière et manière d'y répondre dans le contexte de la gestion adaptative ❖ Identification des étapes de suivi, notamment au niveau du site ❖ Élaboration d'un rapport sur l'efficacité de la gestion d'un système d'aires protégées (p. ex. proportion d'aires protégées soumises à une évaluation et note obtenue) ❖ Réflexion collective et apprentissage des équipes chargées de la gestion des aires protégées concernant leur propre aire protégée 		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance des informations portant sur les aspects abordés dans le questionnaire METT et compréhension de ces aspects ❖ Capacités et ressources financières pour organiser de petits ateliers internes METT de deux jours avec une équipe d'employés de l'aire protégée (et, dans l'idéal, avec d'autres parties prenantes) 		

OUTIL 43 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en œuvre simple et relativement rapide ❖ Son applicabilité universelle ❖ Il permet d'obtenir une note (score) susceptible d'être suivie dans le temps ❖ La standardisation et la reproductibilité relativement élevées (questions directrices pour le système de notation) ❖ La méthode complète à merveille le cadre d'évaluation des aires protégées de l'UICN (Hockings et al. 2006) ❖ Sa large acceptation en tant qu'outil standard 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comparabilité limitée entre les aires protégées en raison de l'absence d'indicateurs nécessaires et standardisés ❖ Son manque d'intégration des cadres de gestion stratégique utilisés dans les sites ❖ Les questions de participation des parties prenantes et de gouvernance ne sont abordées que dans une très faible mesure, alors qu'elles ont un impact souvent important sur l'efficacité d'une aire protégée dans son ensemble ❖ Son manque d'attention aux résultats, alors que ceux-ci sont cruciaux à la gestion adaptive ❖ Sa faiblesse quant à déterminer si cette gestion est finalement réussie en termes de conservation de la nature et d'autres valeurs
RÉFÉRENCE	
<p>Stolton, S., Hockings, M., & Dudley, N. (2020). Management Effectiveness Tracking Tool. Reporting Progress at Protected Area Sites: Fourth Edition. (Outil de suivi de l'efficacité de la gestion). Rapports sur les progrès réalisés dans certaines aires protégées : quatrième édition. Gland, Suisse. WWF.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Première publication en 2002. Plusieurs versions ont été élaborées depuis, la version actuelle (METT-4) ayant été publiée en 2020. L'outil est présenté pour la première fois sous la forme d'un outil Excel.</p> <p>Une version pour les aires protégées marines a été développée sur la base de la première édition du METT et publiée par la Banque mondiale (Staub & Hatziolus 2004). </p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont incluses dans le manuel METT-4 </p> <p>Évaluations de l'efficacité à l'aide du METT </p> <p>PANORAMA-SOLUTIONS: Closing the gap between strategic and operational planning for protected areas </p> <p>Stratégie transfrontalière pour la communication sur la conservation de la nature </p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Manuel du METT-4 : guide d'utilisation de la version Excel de l'outil METT-4 ❖ Vidéo de présentation : vidéo de formation de 30 minutes sur l'utilisation de l'outil Excel METT-4 ❖ Conseils pour traduire et adapter le METT-4 ❖ Aide technique : comment activer les macros de manière permanente dans un lieu de confiance <p>Principaux webinaires sur METT : Introduction au METT-4 (en anglais) et Comment utiliser le nouveau METT-4 (en anglais)</p> <p>Les bonnes pratiques d'utilisation de METT sont résumées dans un article (en anglais).</p>	

>> 3.6.1 Évaluation de l'efficacité de la gestion

OUTIL 44 Comment va votre AMP?	
	Anglais  Arabe  Espagnol  Français  Italien 
2004	UICN (éditeur), WWF et US NOS/NOAA
TYPE	OBJET
Guide incluant une collection d'indicateurs	Aider les gestionnaires d'aires protégées marines à concevoir et à planifier des évaluations
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La méthode s'appuie sur le cadre d'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées de l'UICN (Hockings et al.2000) ❖ 2 sections : (1) séquence d'étapes dans l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées ; (2) indicateurs ❖ Étapes dans l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées marines : (1) sélection des indicateurs ; (2) planification de l'évaluation des indicateurs sélectionnés ; (3) collecte et analyse des données ; (4) communication des résultats et saisie dans la gestion adaptive ❖ Jeu d'indicateurs : 10 indicateurs biophysiques, 16 indicateurs socio-économiques, 16 indicateurs relatifs à la gouvernance ❖ Chaque indicateur est discuté en détail (définition, finalité, collecte de données, analyse et interprétation, forces et limitations, exigences et extrants, références) ❖ Orientation étayée à l'aide d'organigrammes du processus d'évaluation et d'une feuille de travail (liste de contrôle des étapes à franchir) 	
USAGE TYPIQUE	
Conception et planification des évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées marines	
NIVEAU D'APPLICATION	
Aires protégées particulières (aires protégées marines)	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonne appréhension du ou des sites et bonne compréhension de base de l'écologie et des sciences sociales au sein de l'équipe ❖ L'aire protégée marine existe depuis au moins deux ans, a des buts et des objectifs explicitement énoncés (p. ex. dans le plan de gestion) ❖ Les coûts d'évaluation dépendent des indicateurs retenus et du protocole d'évaluation (p. ex. intensité de la collecte des données). Certains indicateurs nécessitent une expertise et un équipement considérables pour pouvoir être utilisés. Les indicateurs sont abordés dans les chapitres relatifs aux indicateurs 	

OUTIL 44 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Instructions détaillées quant à l'utilisation et à l'interprétation des indicateurs ❖ Conçu pour une intégration étroite avec les buts et objectifs de gestion des aires protégées marines en question ❖ Large éventail d'indicateurs, y compris des indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance ❖ Le haut niveau de standardisation des indicateurs et la reproductibilité qui en résulte rendent l'outil approprié pour le suivi des tendances et la comparaison entre les sites, ainsi que pour la synthèse des résultats au niveau du système ❖ La méthode complète à merveille le cadre d'évaluation des aires protégées de l'IUCN (Hockings et al. 2006) ❖ Documentation concise et renvois aux lignes directrices 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exigences relativement élevées en matière de compétences, de travail et de coûts pour les évaluations PAME fondées sur des indicateurs ❖ Pour être durable, la mise en œuvre (p. ex. dans un contexte de suivi) exige des ressources et des efforts constants. L'approche axée sur les résultats rend l'évaluation très dépendante de la présence et de la qualité des données de suivi ❖ Le grand nombre d'indicateurs potentiels peut conduire les gestionnaires d'aires protégées à faire des choix très différents, ce qui limite les possibilités de comparaison entre les divers sites ❖ Certains indicateurs requièrent une normalisation plus poussée
RÉFÉRENCE	
<p>Pomeroy, R.S., J. E. Parks, L. M. Watson (2004). <i>Comment va votre AMP ? : guide sur les indicateurs naturels et sociaux destinés à évaluer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées</i>. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : IUCN. xvi + 216 pp.</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Pomeroy, R. S., L. M. Watson, J. E. Parks, G. A. Cid (2005). <i>How is your MPA doing? A methodology for evaluating the management effectiveness of marine protected areas</i>. (Comment va votre AMP ? Guide sur les indicateurs naturels et sociaux destinés à évaluer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées). <i>Ocean & Coastal Management</i> 48 (7-8): 485-502 pp.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Bilan des premières expériences mondiales après le lancement, résumé par Parks, J. (2009). <i>Leçons tirées de « Comment fonctionne votre AMP ? » Considérations pour l'évaluation des réseaux d'AMP</i>. The Nature Conservancy.</p>	
<p>Fox, H. E., Holtzman, J. L., Haisfield, K. M., McNally, C. G., Cid, G. A., Mascia, M. B., Parks, J. E., Pomeroy, R. S. (2014) <i>How Are Our MPAs Doing? Challenges in Assessing Global Patterns in Marine Protected Area Performance</i> (Comment va votre AMP ? Les défis liés à l'évaluation des tendances mondiales en matière de performance des aires marines protégées). <i>Coastal Management</i>. 42:3, 207-22 pp.</p>	
<p>Zeng, X., Chen, M., Zeng, C., Cheng, S., Wang, Z., Liu, S., & Zou, C. (2022). <i>Assessing the management effectiveness of China's marine protected areas: Challenges and recommendations</i> (Évaluation de l'efficacité de la gestion des aires marines protégées chinoises : enjeux et recommandations). <i>Ocean & Coastal Management</i>, 224, 106-172 p.</p>	
PANORAMA-SOLUTIONS: A holistic strategy for Protected Area management	

>> 3.6.1 Évaluation de l'efficacité de la gestion

OUTIL 45	Boîte à outils : amélioration de notre patrimoine 2.0 : évaluer l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial et des autres lieux de patrimoine
 	Anglais  Polonais 
2023	UNESCO, ICCROM, ICOMOS et UICN
TYPE	OBJET
Méthode et boîte à outils	Méthodologie d'auto-évaluation et outils pour évaluer l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial ou des autres lieux de patrimoine
STRUCTURE ET FONCTIONS	
Publication qui offre aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial une méthode d'autoévaluation en quatre phases (1. préparation, 2. collecte d'informations, 3. mise en œuvre et 4. rapport et actions sur les résultats) et une série de douze outils couvrant différents thèmes pour appuyer les évaluations de l'efficacité de la gestion. Elle peut également être appliquée à d'autres lieux de patrimoine.	
La publication est composée de cinq grandes parties :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction à la Boîte à outils : amélioration de notre patrimoine 2.0 2. Utilisation de la boîte à outils 3. Comment commencer une évaluation de l'efficacité de la gestion 4. Principales phases de l'évaluation 5. Outils d'évaluation de la boîte à outils 2.0 	
USAGE TYPIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluations de l'efficacité de la gestion ❖ Amélioration des pratiques de conservation ❖ Amélioration des processus de gestion ❖ Amélioration de l'affectation des ressources 	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Personnel compétent et organisé disposant des compétences nécessaires pour appuyer les différents rôles requis dans le cadre du processus d'évaluation, p. ex. former l'équipe d'évaluation ou agir en tant que formateurs, coordinateurs, preneurs de notes, etc. Il doit, pour cela, disposer de bonnes compétences de communication, de résolution des problèmes, d'analyse et de rédaction de rapports ❖ Accès à des données et à des documents pertinents pour les feuilles de travail ❖ Ressources financières pour organiser les réunions et les ateliers ; le montant requis dépend de l'ampleur et du niveau de l'évaluation, sachant qu'une évaluation complète nécessite cinq jours de travail pour la phase 3 et qu'un atelier final supplémentaire est parfois nécessaire pour la phase 4 	

OUTIL 45 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contient une méthode claire et détaillée d'utilisation de la boîte à outils ❖ Contient des informations détaillées sur la mise en œuvre pratique ❖ Les outils couvrent de nombreux thèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ne présente pas d'études de cas, alors que la première version en contenait ❖ L'évaluation complète est un processus assez chronophage ❖ Ne dispose pas d'indicateurs clairs permettant de générer un score global, ce qui rend la comparaison des résultats plus difficile
RÉFÉRENCE	
UNESCO, ICCROM, ICOMOS, & IUCN. (2023). Boîte à outils : amélioration de notre patrimoine 2.0 : évaluer l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial et des autres lieux de patrimoine . UNESCO, ICCROM, ICOMOS et UICN. 137 pp.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
Boîte à outils : amélioration de notre patrimoine (version 1; 2008)	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sont incluses dans la version 1 : 🔗	
PANORAMA-SOLUTIONS: Interlinking research and practice for improving management : 🔗	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Série de manuels de référence du patrimoine mondial : 🔗	

3.6.2 | NORMES MONDIALES DE PERFORMANCE DES APC

OUTIL 46		Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN : norme
		Albanian  Anglais  Espagnol  Français  Malay  Montenegrin 
2017		Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Commission mondiale des aires protégées de l'UICN
TYPE		OBJET
Standard		Un référentiel mondial pour évaluer la capacité des aires protégées et des aires conservées (APC) à obtenir des résultats positifs en matière de conservation
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Standard mondial qui fournit aux évaluateurs et aux praticiens une référence internationale pour évaluer la capacité des APC à obtenir des résultats en matière de conservation grâce à une bonne gouvernance, à une conception et une planification solides et à une gestion efficace.</p> <p>La publication est composée de trois grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Standard mondial 2. Indicateurs génériques et exemples de moyens de vérification 3. Recommandations pour les composants et les critères <p>Le standard contient 17 critères. Les sites qui satisfont à tous les critères peuvent déposer une demande de certification dans la Liste verte de l'UICN s'ils souhaitent obtenir le statut de Liste verte. Les décisions d'attribution du statut de Liste verte sont prises par le Comité de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse des écarts de performance par rapport au « Standard de la liste verte de l'UICN » qui sert d'outil de diagnostic ❖ Démonstration des performances et maintien de la capacité des aires protégées et conservées à produire des résultats positifs en matière de conservation ❖ Démonstration du respect de normes mondiales permettant d'obtenir le statut de site de la Liste verte, en cas de certification 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compétences, connaissances et ressources liées aux 17 critères, notamment de solides compétences de gestion et de planification des APC, une bonne connaissance des processus d'apport de capital, une bonne connaissance des lois et réglementations, une bonne connaissance de la conservation de la biodiversité, ainsi que des financements pour la mise en œuvre ❖ Pour les sites qui demandent la certification : <ul style="list-style-type: none"> ◆ habilitation à prendre des engagements à l'égard du «standard» au nom de l'autorité chargée de la gestion de l'aire protégée en question ◆ connaissance et compréhension du Standard de la Liste verte de l'UICN et de son manuel d'utilisation et qui implique également la maîtrise de l'une des langues dans lesquelles ces ouvrages sont rédigés) ◆ ressources pour mener des consultations et accueillir des experts internationaux ◆ ressources et capacité de préparer et de soumettre un dossier de proposition d'inscription complet sur la façon dont le site répond aux critères du Standard 		

OUTIL 46 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ standard mondial, largement soutenu, et de plus en plus respecté et complet portant sur la bonne gouvernance et la bonne gestion des aires protégées et conservées ❖ orientations claires disponibles dans de nombreuses langues, et soutien sur demande disponible auprès de l'IUCN ❖ processus de certification relativement allégé ❖ adaptabilité des indicateurs qui renseignent les critères aux situations nationales/régionales 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le processus d'inscription à la Liste verte peut prendre un temps considérable (parfois plusieurs années) et nécessite donc des ressources importantes ❖ Pour pouvoir respecter certains critères (p. ex., mesures du succès) l'aire protégée a besoin d'un nombre considérable de systèmes d'acquisition de données et de systèmes de surveillance sur site. Or, la plupart des aires protégées et conservées n'en disposent pas ❖ Certains des indicateurs génériques laissent une grande marge d'interprétation dans la transcription du Standard en droit national, ce qui constitue un réel défi aux mécanismes d'assurance qualité du programme dans son ensemble ❖ Pour la certification, l'exigence selon laquelle la certification sur la base de la Liste verte exige l'engagement préalable de l'ensemble d'une juridiction, notamment la mise en place de structures et de processus pour soutenir la mise en œuvre, peut constituer un obstacle pour le gestionnaire d'un site
RÉFÉRENCE	
<p>Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et Commission mondiale sur les aires protégées (CMAP) (2017). Liste verte des aires protégées établie par l'IUCN: Standard. version 1.1. Gland, Suisse. IUCN</p>	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Quatre versions précédentes : 0.1, 0.2, 0.3 et 1.0.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Les sites de la Liste verte de l'IUCN sont documentés en ligne 🔗</p>	
PANORAMA-SOLUTIONS:	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ SEA Success : ingrédients pour réussir une visite d'échange de connaissances entre pairs 🔗 ❖ Norme de la Liste verte de l'IUCN pour promouvoir la gestion intégrée des multiples inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO 🔗 ❖ Améliorer l'accès aux informations pour les communautés rurales 🔗 	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Site Internet de la Liste verte de l'IUCN 🔗</p>	
<p>Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN et Assurance Services International (ASI) (2019). Liste verte des aires protégées et conservées de l'IUCN : manuel de l'utilisateur. version 1.2. Gland, Suisse. IUCN.</p>	

3.6.3 | OUTILS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ

OUTIL 47	Suivi de la biodiversité pour la gestion des ressources naturelles - Manuel d'initiation			
	Anglais  Espagnol  Français 			
2016	GIZ SNRD Asia			
TYPE	OBJET			
Manuel pratique et livre de ressources	Ce manuel a pour objet de fournir des orientations concrètes en matière de planification du suivi de la biodiversité, de sélection des indicateurs et de mobilisation des partenaires. Il aborde certaines des principales questions, mais aussi les défis et écueils liés au suivi de la biodiversité. Pour finir, il fournit quelques références soigneusement sélectionnées pour une lecture plus approfondie			
STRUCTURE ET FONCTIONS				
Ce manuel comprend sept chapitres :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction (définition et objet du suivi de la biodiversité ; engagements internationaux) 2. Choisir les indicateurs pertinents (catégories d'indicateur et qualité) 3. Mobiliser les partenaires (mobilisation des parties prenantes ; suivi participatif de la biodiversité, autres partenaires) 4. Planifier les activités de suivi (types de suivi, collecte de données, gestion et analyse, utilisation des résultats) 5. Bibliographie 6. Ressources supplémentaires (gestion modulable et suivi opportuniste ; suivi participatif ; sélection d'indicateurs de suivi ; conception d'études et analyse de données ; méthodes de surveillance pour des groupes d'organismes spécifiques ; logiciels pour la gestion de données et l'analyse) 7. Annexes 				
USAGE TYPIQUE				
Recherche d'informations générales et introduction aux manières de planifier et de mettre en œuvre le suivi de la biodiversité dans la pratique.				
NIVEAU D'APPLICATION				
Aires protégées prises individuellement.				
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES				
Aucune compétence particulière n'est requise, le manuel se veut une introduction au sujet.				
FORCES	FAIBLESSES			
Ce manuel permet aux praticiens d'y voir plus clair dans cette pléthore d'informations	Le manuel n'est qu'un point de départ et ne fournit pas d'informations détaillées			
RÉFÉRENCE				
Werner, F. A. & Gallo-Orsi, U. (2016). Suivi de la biodiversité pour la gestion des ressources naturelles - Manuel d'initiation . GIZ, Eschborn et Bonn, Allemagne. DOI: 10.13140/RG.2.1.3141.8488/1. 35 pp. Site consulté le 25 mars				
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES				
Une vaste collection d'autres ressources (notamment outils et méthodologie) est énumérée dans le chapitre 6 de ce manuel.				
<p>Wildlife Insights – plateforme pour le partage et l'analyse des pièges photographiques</p> <p>Outil 51 : Cadre de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone : concepts, méthodes et technologies </p>				

» 3.6.3 Outils de suivi et de surveillance de la biodiversité

OUTIL 48		Savoir-faire en matière de suivi, de communication et de vérification communautaires : partage de connaissances issues de la pratique
 Anglais 		
2015		Programme forêt et climat du WWF
TYPE		OBJET
Compilation de ressources		Compilation et évaluation de différentes ressources pour appuyer le suivi, la communication et la vérification communautaires des stocks de carbone et d'autres données sur la forêt
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Compilation de ressources qui offre aux praticiens de la REDD+, aux organisations communautaires, à la société civile et à d'autres parties prenantes une évaluation de différents outils et approches, ainsi que des enseignements pour faciliter les processus de suivi communautaires et les initiatives similaires.		
La publication est divisée en sept grandes parties :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Que sont le suivi, la communication et la vérification communautaires ? 2. Outils et approches 3. Conditions favorables 4. Étude de cas : suivi communautaire des forêts en Guyane 5. Points importants 6. Conclusions 7. Lectures et ressources complémentaires 		
La publication décrit et évalue neuf outils et approches :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Open Data Kit 2. GeoODK 3. Geo-Wiki 4. Moabi DRC 5. Enregistrements sonores 6. Sapelli 7. Cybertracker 8. Suivi interactif des forêts 9. Cartographie participative et SIG 		
USAGE TYPIQUE		
Suivi, communication et vérification communautaires des stocks de carbone et d'autres données sur la forêt		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Variant selon l'outil et l'approche retenus, les compétences et ressources nécessaires sont généralement les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissance d'indicateurs pertinents ◆ Compétences de collecte et de gestion des données et accès à des logiciels, des applications et des outils pertinents ◆ Ordinateur de bureau et/ou téléphone portable 		

OUTIL 48 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaboré à l'occasion d'un atelier au cours duquel différentes parties prenantes ont testé et analysé les méthodes présentées en se basant sur des situations réelles ❖ Décrit les outils individuellement et les compare à d'autres outils dans un tableau ❖ Les méthodes et les outils choisis sont relativement simples et peu onéreux et contribuent à l'autonomisation des communautés ❖ Contient des enseignements de l'expérience et des conditions favorables 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils choisis ont des limitations quant aux types de données qui peuvent être collectées et exigent souvent un accès Internet ❖ La publication ne présente qu'une seule étude de cas ❖ La section sur les lectures et ressources complémentaires est limitée malgré le caractère liminaire du document
RÉFÉRENCE	
WWF (2015). Community-based monitoring, reporting and verification know-how: sharing knowledge from practice. (Savoir-faire en matière de suivi, de communication et de vérification communautaires : partage des connaissances issues de la pratique). Gland, Suisse. WWF. 42 pp.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Une étude de cas est incluse dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Corrigan C. & Hay-Edie T. (2013). A toolkit to support conservation by indigenous peoples and local communities: building capacity and sharing knowledge for indigenous peoples and community conserved territories and areas (ICCAs) (Boîte à outils pour soutenir les efforts de conservation des peuples autochtones et des communautés locales : renforcement des capacités et partage de connaissances à destination des zones et des territoires conservés par des communautés et des peuples autochtones). UNEP-WCMC, Cambridge.	
D'autres lectures et ressources associées sont incluses à la fin de la publication.	

» 3.6.3 Outils de suivi et de surveillance de la biodiversité

OUTIL 49

SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool)

Guide de la Mise en Route du SMART (SMART)



Site Internet : Anglais [\(P\)](#) | Espagnol [\(P\)](#) | Français [\(P\)](#)
 Manuel de formation : Espagnol [\(P\)](#) | Français [\(P\)](#) | Portugais [\(P\)](#) |
 Le logiciel SMART 7 peut être utilisé dans plus de 10 langues

2024

SMART Partnership

TYPE

OBJET

Plateforme

Série d'outils destinés à planifier, mesurer, évaluer et améliorer l'efficacité des activités de gestion de la conservation

STRUCTURE ET FONCTIONS

La plateforme SMART fournit aux praticiens un ensemble de logiciels et d'outils pour normaliser et rationaliser la collecte, l'analyse et la communication des données et soutenir ainsi de nombreuses activités de gestion de la conservation, notamment l'application de la loi, la conservation de la biodiversité et l'utilisation des ressources naturelles.

La plateforme inclut plusieurs ressources et outils associés :

- ❖ SMART 7 (outil principal de gestion des données)
- ❖ SMART Mobile (collecte mobile de données)
- ❖ SMART Collect (science citoyenne et rapports communautaires)
- ❖ SMART Connect (intégration des données)
- ❖ Formations et manuels techniques
- ❖ Études de cas et webinaires
- ❖ Ressources pour différents plugins d'aide (p. ex. un plugin R)

USAGE TYPIQUE

- ❖ Pour surveiller le travail des patrouilles et l'application de la loi par les gardes forestiers de l'AP
- ❖ Pour recueillir des données, constater les infractions et pour donner d'autres renseignements pertinents à la gestion (p. ex. victimes du braconnage)
- ❖ Pour suivre l'état de la biodiversité et étayer la gestion des aires protégées et conservées

NIVEAU D'APPLICATION

Site et système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUIS

- ❖ PC standard (Linux/Mac ou Windows), téléphone portable et fichiers de forme (shapefiles) pour les limites des aires protégées et pour utiliser le logiciel SMART
- ❖ Sont également requis des appareils GPS portatifs ainsi que les compétences nécessaires pour les utiliser
- ❖ Compétences de collecte, de gestion et de traitement de données
- ❖ L'entretien et le remplacement du matériel requis nécessitent des ressources financières
- ❖ Capacités générales des patrouilles (personnel formé, équipements et infrastructures) et prise en compte de la gestion adaptative pour assurer l'application de la loi
- ❖ Compétences/ressources en matière d'identification des espèces (pour les applications de surveillance de la biodiversité)

OUTIL 49 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Open source et disponible gratuitement dans plusieurs langues ❖ Évolutif et personnalisable selon le lieu et le contexte ❖ Son intégration des logiciels, des normes, du matériel de formation, mais aussi ses fonctions de planification, d'évaluation, d'analyse et sa possibilité d'établir des rapports ❖ Sa normalisation de tous les aspects de la surveillance de l'application de la loi ❖ Sa possibilité de recevoir des extensions ❖ Sa plateforme communautaire d'apprentissage mutuel ❖ Le fait que cet outil ne nécessite pas une grande expertise en informatique/ SIG 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Complexé avec de nombreuses composantes ; temps et formations nécessaires pour pouvoir l'utiliser correctement (dispose de 11 modules de formation) ❖ Cet outil ne prend pas en charge d'autres outils de collecte de données mobiles basés sur OpenROSA et XLSForm (p. ex. KoBo Toolbox, (geo)ODK) ❖ SMART n'a toujours pas réglé la question de la sécurité des données alors que certains résultats SMART sont sensibles.
RÉFÉRENCE	
SMART Partnership. (2024). SMART 🔗	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
La version 1.0.0.0 est sortie en 2013 et a été régulièrement mise à jour depuis. Version actuelle : Version 7.5.9 (2024).	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Rapport annuel 2022 de SMART 🔗 (contient six études de cas)</p> <p>Études de cas présentées sur le site Internet de SMART : 🔗</p> <p>Experiences from German development cooperation 🔗</p>	
PANORAMA-SOLUTIONS:	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ SMART : système de suivi numérique pour une gestion efficace des aires protégées 🔗 ❖ Intersectoral Collaboration and Conservation Technology Pipelines to Combat Biodiversity Loss in Protected and Conserved Areas of Vietnam (Collaboration intersectorielle et chaînes de développement technologique de conservation pour lutter contre les pertes de biodiversité dans les aires protégées et conservées au Vietnam) 🔗 ❖ SMART for Effective Law Enforcement and Wildlife Monitoring in the Sundarbans Mangrove Forest, Bangladesh (SMART pour une surveillance de la faune sauvage et une application de la loi efficaces dans la forêt de mangrove des Sundarbans au Bangladesh) 🔗 ❖ Catalyzing Community-led Conservation to Reduce Deforestation and Biodiversity Loss through an Integrated Ecosystem Approach (Favoriser la conservation communautaire pour limiter la déforestation et les pertes de biodiversité grâce à une approche intégrée par écosystème) 🔗 ❖ Integration of local knowledge in park management (Intégration des connaissances locales dans la gestion des parcs) 🔗 ❖ SMART approach to improve law enforcement in protected areas (Approche SMART pour améliorer l'application de la loi dans les aires protégées) 🔗 ❖ SMART for improved protected area management in Vietnam (SMART pour améliorer la gestion des aires protégées au Vietnam) 🔗 	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>SMART 7 training manual and modules: 🔗</p> <p>Webinaire SMART – Getting started with SMART</p> <p>Webinaire marin sur SMART : utiliser SMART dans l'environnement marin (en anglais)</p>	

» 3.6.3 Outils de suivi et de surveillance de la biodiversité

OUTIL 50**EarthRanger**

Anglais | Espagnol | Français | Swahili | d'autres langues sont prévues

2015

The Allen Institute for Artificial Intelligence (Ai2)

TYPE

Solution logicielle intégrée

OBJET

Offrir aux gestionnaires des données en temps réel et spatialement explicites provenant de différentes sources ainsi que des outils d'analyse pour assurer le suivi et la surveillance des aires protégées

STRUCTURE ET FONCTIONS

EarthRanger est une application qui combine trois types de données fondamentales : (1) observations : jeu chronologique de mesures associées provenant d'un appareil donné ; (2) événements : mesures uniques enregistrées par un humain ou par un appareil ; (3) couches spatiales : données spatiales vectorielles.

EarthRanger utilise une interface de programmation d'application (Gundi) qui permet d'intégrer des données provenant de multiples sources et appareils de collecte des données externes, tels que des applications, des caméras ou des détecteurs.

L'interface Internet d'EarthRanger fournit un jeu complet d'outils pour la visualisation, la collecte et l'édition de données.

Une application mobile, destinée plus particulièrement à la collecte des données hors ligne, complète le système.

Grâce à ces fonctions, la plateforme :

- ❖ fournit des valeurs actualisées en temps réel sur les principaux indicateurs, p. ex. l'emplacement des animaux sauvages, les activités des patrouilles de rangers et les menaces potentielles (p. ex. le braconnage)
- ❖ offre des outils de cartographie et de SIG (système d'information géographique) pour visualiser les données
- ❖ contient des outils pour traiter et analyser les données afin de générer des informations telles que des analyses des tendances, et crée des rapports personnalisables pour les parties prenantes

USAGE TYPIQUE

- ❖ Éclairer les décisions opérationnelles liées à la conservation
- ❖ Utilisé par les écologistes et par les biologistes pour étudier la faune sauvage et ses habitats et pour promouvoir leur protection
- ❖ Visualiser les menaces afin d'améliorer les opérations de sécurité et de lutte contre le braconnage
- ❖ Recherche scientifique
- ❖ Réduire les conflits entre l'homme et la faune au moyen d'alertes rapides, du suivi des incidents et d'une analyse des couloirs de migration
- ❖ Identifier les besoins de réparation et d'entretien des infrastructures

NIVEAU D'APPLICATION

Dépend des objectifs : va des petits projets aux systèmes nationaux

OUTIL 50 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ EarthRanger est basé sur le cloud, ne nécessite qu'un ordinateur ou un appareil mobile disposant d'une connexion Internet et est accessible via une application ou un navigateur
- ❖ Un contrat de licence utilisateur final doit être signé avec l'Allen Institute for Artificial Intelligence (Ai2)
- ❖ Le déploiement d'EarthRanger nécessite un travail important de configuration et d'orchestration pour le déploiement de l'application de base, de l'API et de l'application web à l'aide de multiples services, mais Ai2 assure gratuitement l'installation, le déploiement et l'hébergement d'EarthRanger pour la conservation, le suivi écologique et la gestion des aires protégées
- ❖ Aucune connaissance informatique spécialisée n'est nécessaire pour une utilisation de base
- ❖ Des connaissances informatiques peuvent s'avérer nécessaires pour utiliser et incorporer des données provenant de différentes sources ou pour approfondir l'analyse

FORCES

- ❖ L'utilisation d'EarthRanger est gratuite
- ❖ Fournit en temps réel une vision unifiée de données provenant de multiples sources sur une carte intuitive, ce qui permet de prendre des décisions en temps réel
- ❖ Permet la surveillance en temps réel de grandes surfaces de terres avec des ressources limitées
- ❖ EarthRanger est indépendant de l'appareil, ce qui signifie qu'il peut être intégré à plus d'une centaine de grands fournisseurs de matériel, de services de données et de logiciels (tels que SMART), ce qui permet aux utilisateurs de choisir les outils les mieux adaptés à leurs besoins de conservation
- ❖ Grâce à la version mobile hors ligne, les rangers peuvent utiliser la plateforme dans des zones reculées, une caractéristique pratique pour les opérations de terrain
- ❖ Intègre des services satellite tels que Skylight, NASA FIRMS et Global Forest Watch
- ❖ Prend en charge l'exportation de données dans de multiples formats et propose des API pour le développement personnalisé à l'aide d'outils tels que R, PowerBI ou Python
- ❖ De nombreuses formations sont disponibles gratuitement sur le site d'EarthRanger, en anglais, en espagnol et en français
- ❖ Le niveau d'accès, de souveraineté et de sécurité des données est ajustable en fonction des besoins de l'utilisateur
- ❖ Largement utilisé
- ❖ De nombreux thèmes peuvent être couverts : suivi des déplacements des rangers, surveillance des animaux, conflits homme-faune, espèces étrangères invasives, pêche illégale, déforestation, empiètement, braconnage

FAIBLESSES

- ❖ Bien que le système puisse être utilisé hors ligne, son bon fonctionnement dépend d'un accès périodique à Internet pour la synchronisation des données
- ❖ Même si le fait d'être indépendant des appareils et des données est un atout pour le produit, cela peut toutefois compliquer le paramétrage des appareils, l'intégration et les diagnostics réguliers, qui nécessiteront des connaissances spécialisées pour chaque système compatible
- ❖ La précision et l'utilité d'EarthRanger dépendent largement de la qualité et de l'homogénéité des sources de données externes telles que les satellites, les capteurs et les saisies manuelles. Une mauvaise qualité des données peut entraîner la prise de décision
- ❖ Gérer et maintenir la compatibilité avec de nombreux matériels et logiciels peut nécessiter beaucoup de ressources, particulièrement pour les organisations qui disposent d'une assistance technique limitée
- ❖ Malgré de solides fonctions de sécurité, telles que les contrôles d'accès et le cryptage des données, certains aspects doivent faire l'objet de discussions avec le concepteur du logiciel afin de garantir le respect des réglementations sur la protection des données
- ❖ Les utilisateurs doivent lire avec soin le contrat de licence utilisateur final et la politique sur le respect de la vie privée pour s'assurer que l'accord de partage de données requis est conforme à leurs propres politiques sur la sécurité des données et avec celles en vigueur dans le pays

OUTIL 50 suite

RÉFÉRENCE

- ❖ Allen Institute for AI [EarthRanger](#) – Plateforme de données en temps réel pour la gestion des aires protégées. Consulté le 25 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante 

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Continuellement mis à jour

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Histoires de réussite – EarthRanger 

PANORAMA-SOLUTIONS:

- ❖ Digitising Data Collection for Enhanced Wildlife Management (Numérisation de la collecte de données pour une meilleure gestion de la faune sauvage) 
- ❖ Integrated technology platform to support conservation – protecting wildlife and people (Plateforme technologique intégrée pour soutenir la conservation – protéger la faune sauvage et les populations) 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ Supports de formation [EarthRanger Training Registration](#) – EarthRanger Support également en [français](#).
- ❖ Wall et al. (2024). EarthRanger: An open-source platform for ecosystem monitoring, research and management (EarthRanger : une plateforme open source pour le suivi, l'étude et la gestion des écosystèmes). *Methods in Ecology and Evolution*. 

>> 3.6.3 Biodiversity Monitoring and Surveillance Tools

OUTIL 51	Cadre de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone : concepts, méthodes et technologies
 	Anglais 
2024	UICN, Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, Université de sciences appliquées de Carinthie, Chaire de l'UNESCO sur la gestion durable des aires protégées
TYPE	
Lignes directrices et cadre	Conseils sur la création de programmes de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Document d'orientation qui offre aux gestionnaires d'aires protégées et conservées (APC) des orientations générales ainsi qu'un cadre détaillé pour élaborer des programmes à long terme de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et les AMCEZ, afin d'améliorer les résultats de gestion.</p> <p>La publication est composée de huit grandes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chapitre 1 Introduction Chapitre 2 Phase préparatoire Chapitre 3 Phase de conception Chapitre 4 Phase de mise en œuvre Chapitre 5 Phase de réévaluation Chapitre 6 Considérations générales Chapitre 7 Revue des méthodes et des technologies permettant de mettre en œuvre des programmes de suivi de la biodiversité efficaces Chapitre 8 Synthèse : nouvelle ère pour le suivi de la biodiversité <p>Cette publication permet aux gestionnaires d'APC de comprendre de quels éléments et fonctions un système de suivi doit disposer pour permettre une gestion adaptative. Elle aide les gestionnaires, les experts techniques et les parties prenantes à réfléchir conjointement aux besoins de suivi du site et à convenir de l'envergure et de la conception d'un système efficace et adapté.</p>	
USAGE TYPIQUE	
Élaboration d'un programme de suivi de la biodiversité à des fins de gestion	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissances scientifiques sur la conservation de la biodiversité, la taxonomie et les écosystèmes pour pouvoir sélectionner des fonctions et des indicateurs pertinents (ou accès à des experts en la matière) ❖ Connaissance des méthodes d'échantillonnage, notamment pour la collecte de données (ou accès à des experts en la matière) ❖ Capacité à impliquer les parties prenantes afin de mettre en place une approche collaborative au service de la mise en œuvre ❖ Compétences de gestion et d'analyse des données (ou accès à des experts en la matière) ❖ Ressources de suivi telles que des appareils techniques, des équipements de suivi, des laboratoires et des véhicules ❖ Financements pour appuyer la mise en œuvre 	

OUTIL 51 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fournit un cadre clair et précis ❖ Offre un aperçu de différentes méthodes de suivi et des considérations associées, notamment leurs avantages et leurs limitations ❖ Contient des études de cas provenant du monde entier ❖ Contient des outils et des considérations pratiques, par exemple des listes de contrôle et des feuilles de travail ❖ Contient des considérations supplémentaires sur l'efficience et l'efficacité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Peut s'avérer trop technique pour les gestionnaires d'APC qui ont une connaissance limitée des méthodes d'étude de la biodiversité ❖ Les conseils relatifs aux méthodes de suivi, d'échantillonnage et d'analyse sont présentés sous forme de résumés et ne sont pas détaillés ; il est nécessaire de consulter des ressources supplémentaires ❖ Les études de cas ne suivent pas une structure claire et cohérente, ce qui rend la comparaison des différentes méthodes de suivi plus difficile
RÉFÉRENCE	
<p>Dalton, D., Berger, V., Kirchmeir, H., Adams, V., Botha, J., Halloy, S., Hart, R., Švara, V., Torres Ribeiro, K., Chaudhary, S. & Jungmeier, M. (2024). A framework for monitoring biodiversity in protected areas and other effective area-based conservation measures: Concepts, methods and technologies. (Cadre de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans les autres mesures de conservation efficaces par zone : concepts, méthodes et technologies). UICN CMAP Technical Report Series No. 7, Gland, Suisse. UICN.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>La publication contient des exemples pour illustrer les différents aspects du cadre</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Outil 48  Savoir-faire en matière de suivi, de communication et de vérification communautaires : partage de connaissances issues de la pratique </p>	
<p>Outil 49  (outil de surveillance spatiale et de rapports – SMART) </p>	
<p>Werner, F., Gallo-Orsi, U. (2016): Suivi de la biodiversité pour la gestion des ressources naturelles : Manuel d'Initiation. Dhaka. GIZ.</p>	

3.6.4 | COÛTS, AVANTAGES ET IMPACTS SOCIAUX

OUTIL 52	Protected Areas Benefits Assessment Tool + (PA-BAT+) : Outil permettant d'évaluer la perception que les parties prenantes locales ont des bienfaits des aires protégées
 	Anglais 
2020	Programme mondial des aires protégées de l'IUCN ; Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN
TYPE	OBJET
Outil d'évaluation	Approche structurée permettant de recueillir des informations auprès des parties prenantes sur les bienfaits globaux des aires protégées, puis d'évaluer ces informations
STRUCTURE ET FONCTIONS	
Outil d'évaluation qui offre aux agences chargées de la gestion des aires protégées, aux institutions de financement et aux ONG une approche pratique pour évaluer les bienfaits des aires protégées en organisant des ateliers structurés avec des groupes de parties prenantes.	
La publication est composée de quatre grandes parties :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce que le PA-BAT+ ? 2. Méthodologie du PA-BAT+ 3. Utilisation et communication des résultats 4. Études de cas 	
Les annexes contiennent une fiche d'information sur le contexte et des conseils détaillés sur les questions liées au PA-BAT+ et sur les réponses des parties prenantes.	
USAGE TYPIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification de la gestion ❖ Identification de mécanismes de financement ❖ Sensibilisation des parties prenantes 	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Au moins deux collaborateurs extérieurs (ne faisant pas partie du personnel de l'aire protégée) possédant des connaissances et des compétences sur les aires protégées, l'implication des parties prenantes, l'animation et la rédaction de rapports ❖ Ressources financières, documents nécessaires (lettre de soutien, invitations, etc.) et technologie (projecteur, ordinateur portable avec Microsoft PowerPoint, micros, etc.) (ou alternatives adaptées) pour organiser l'atelier 	

OUTIL 52 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fournit un processus clairement structuré permettant d'obtenir une vision des bienfaits des aires protégées grâce aux contributions de multiples parties prenantes, avec des résultats tangibles ❖ Contient des informations complètes, pratiques et détaillées sur la mise en œuvre, l'analyse et la communication, notamment des « conseils » sous forme d'encadrés séparés et des informations supplémentaires dans les annexes ❖ Flexible et adaptable à différents contextes ; peut également être appliqué aux autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) ❖ Contient des études de cas détaillées provenant du monde entier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Basé sur des ateliers, ce qui pourrait générer des biais si les participants les plus dominants monopolisent les discussions et si les animateurs ne gèrent pas correctement la situation ❖ Les études de cas sont limitées et basées sur le PA-BAT plutôt que sur le PA-BAT+
RÉFÉRENCE	
Ivanić, K-Z., Stolton, S., Figueroa Arango, C. and Dudley, N. (2020). Protected Areas Benefits Assessment Tool + (PA-BAT+): Outil permettant d'évaluer la perception que les parties prenantes locales ont des bienfaits des aires protégées. Gland, Suisse. UICN. xii + 84 p. .	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
<p>Outil d'évaluation des bienfaits des aires protégées (PA-BAT) (2009)</p> <p>Comme cela est indiqué dans le document PA-BAT+, les principales différences entre le PA-BAT et le PA-BAT+ sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le PA-BAT+ est destiné à être utilisé lors d'ateliers avec les communautés locales et d'autres parties prenantes vivant dans ou à proximité des aires protégées et conservées 2. La complexité des données sur les bienfaits individuels qui figuraient dans les fiches de données du PA-BAT de 2009 a été simplifiée dans le PA-BAT+ pour s'adapter au format des ateliers d'une journée ou d'une demi-journée, la priorité allant à la collecte d'informations auprès des populations locales plutôt qu'à l'obtention de données détaillées comme suggéré dans la version initiale <p>Le PA-BAT initial peut néanmoins être utilisé s'il convient mieux aux besoins de données d'un projet.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Des études de cas sont fournies dans la publication [pour le PA-BAT]</p> <p>Applicabilité du PA-BAT+ lors de l'évaluation de la valeur des aires protégées urbaines</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Le PA-BAT est inclus dans Outil 54 	
<p>Tools for measuring, modelling, and valuing ecosystem services: guidance for Key Biodiversity Areas, natural World Heritage sites, and protected areas (Outils de mesure, de modélisation et de valorisation des services écosystémiques : directives relatives aux zones clés pour la biodiversité, aux sites naturels du patrimoine</p>	

>> 3.6.4 Coûts, avantages et impacts sociaux

OUTIL 53**Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA) : guide méthodologique à l'intention des facilitateurs SAPA**

Anglais | Français

2018

IIED (éditeur), Centre mondial de surveillance de la conservation (WCMC)/ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), WCS et FFI

TYPE**OBJET**

Méthodologie et manuel

Cadre et conseils pour évaluer les impacts sociaux des APC et des activités de conservation et de développement associées

STRUCTURE ET FONCTIONS

Cette publication présente tout d'abord la méthodologie SAPA aux gestionnaires d'APC, aux communautés et aux autres parties prenantes, puis fournit aux facilitateurs des conseils étape par étape pour évaluer les impacts sociaux des APC sur les populations locales. Elle vise à améliorer et à partager plus équitablement les impacts sociaux positifs tout en réduisant les impacts négatifs.

La publication est composée de deux grandes sections et de plusieurs sous-sections :

Section A : Présentation de la SAPA

1. Informations de référence sur la SAPA
2. Comprendre la SAPA
3. La méthodologie SAPA : vue d'ensemble

Section B : Conseils par étapes

1. Phase I : Préparation
2. Phase II : Cadrage
3. Phase III : Collecte d'informations
4. Phase IV : Évaluation
5. Phase V : Actions à entreprendre

Les annexes contiennent un mandat pour les facilitateurs SAPA, des modèles et des programmes pour les ateliers.

USAGE TYPIQUE

- ❖ Évaluation des impacts sociaux positifs et négatifs des APC sur les populations locales
- ❖ Génération de recommandations d'actions concrètes par les gestionnaires d'aires protégées et conservées et les parties prenantes sur la manière de réduire ou d'atténuer les impacts négatifs d'une aire protégée, d'améliorer les impacts positifs et de partager les bénéfices de manière plus équitable.

NIVEAU D'APPLICATION

Site

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

- ❖ Ressources financières pour mener à bien le processus, qui sont estimées entre 5 000 et 15 000 USD par site
- ❖ Temps et capacités nécessaires pour mener à bien le processus, qui dure quelques mois
- ❖ Accès à des facilitateurs pour former une équipe de facilitation SAPA composée de 3 à 6 facilitateurs (en respectant la parité)
 - ◆ L'équipe doit inclure des membres d'au moins deux des groupes suivants : personnel de l'autorité chargée de la gestion de l'APC, communautés locales, personnel d'ONG locales et/ou nationales, personnel d'autres parties prenantes clés, chercheurs d'université
 - ◆ L'équipe dans son ensemble doit disposer des compétences suivantes : compétences et expérience des enquêtes sociales, compétences d'animation de réunions communautaires, connaissances et expérience des APC, connaissance des activités communautaires liées aux APC et compétences linguistiques appropriées pour échanger avec les communautés

OUTIL 53 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Application à faible coût ❖ Applicable à tout type de gouvernance, catégorie de gestion et contexte écologique ❖ Fournit des informations de référence ainsi que des conseils détaillés et précis, étape par étape ❖ Les annexes contiennent des ressources utiles (mandat, modèles et programmes) pour la mise en œuvre pratique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La SAPA est relativement longue, puisqu'elle dure plusieurs mois ❖ Contient des exigences détaillées pour l'équipe de facilitation SAPA : il peut s'avérer difficile de trouver des facilitateurs adéquats ❖ Le document ne contient pas d'études de cas
RÉFÉRENCE	
Franks, P., Small, R. et Booker, F. (2018). Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA). Guide méthodologique à l'intention des facilitateurs SAPA. Seconde édition. IIED. Londres.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
La première édition a été publiée en 2016.	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Rapports d'étude assortis d'études de cas :	
Franks, P., & Small, R. (2016). Understanding the social impacts of protected areas: a community perspective. IIED Research Report. (Comprendre les impacts sociaux des aires protégées : point de vue des communautés). Rapport d'étude de l'IIED. IIED. Londres.	
Franks, P., Booker, F., Small, R., Nzilani, J., Niwamanya, R. and Pinto, R. (2021). Assessing and improving the social impacts of protected areas: case studies from Kenya and Uganda. (Évaluer et améliorer les impacts sociaux des aires protégées : études de cas au Kenya et en Ouganda). IIED. Londres. Disponible à l'adresse suivante 🔗	
PANORAMA-SOLUTIONS: Enhancing Community Resilience against the impacts of COVID-19 in Southern Kenya (Renforcer la résilience des communautés face aux effets de la COVID-19 dans le sud du Kenya)	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Franks, P., Roe, D., Small, R., Schneider, H. (2014). Social Assessment of Protected Areas: Early Experience and Results of a Participatory, Rapid Approach. (Évaluation sociale des aires protégées : premiers résultats et expérience d'une approche participative rapide). Document de travail de l'IIED. IIED. Londres.	
D'autres ressources sont disponibles sur le site Internet de l'IIED 🔗	

3.6.5 | ÉVALUATION ET VALORISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

OUTIL 54	Outils de mesure, de modélisation et de valorisation des services écosystémiques : directives relatives aux zones clés pour la biodiversité, aux sites naturels du patrimoine mondial et aux aires protégées			
 	Anglais  Coréen 			
2018	UICN			
TYPE	OBJET			
Lignes directrices	Bonne pratiques sur le choix des méthodes d'évaluation et de valorisation des services écosystémiques			
STRUCTURE ET FONCTIONS				
Document d'orientation qui fournit aux praticiens des raisons d'évaluer la valeur des écosystèmes et des informations sur les neuf outils qui permettent de mesurer ou de modéliser les services écosystémiques dans les zones clés pour la biodiversité, les sites naturels classés au patrimoine mondial et les aires protégées afin d'éclairer le processus décisionnel.				
La publication est composée de cinq grandes parties :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Présentation des zones clés pour la biodiversité, des sites naturels classés au patrimoine mondial et des aires protégées 3. Pourquoi mesurer, modéliser ou valoriser les services écosystémiques fournis par les sites ? 4. Comparaison des outils de valorisation des services écosystémiques 5. Résumé : principales différences entre les outils 				
Les annexes contiennent des informations complémentaires et des études de cas sur les neuf outils, ainsi que des outils supplémentaires.				
USAGE TYPIQUE				
Processus décisionnel lié à la préparation des évaluations et des valorisations des services écosystémiques				
NIVEAU D'APPLICATION				
Site et système				
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les compétences requises et les coûts liés à la mise en œuvre dépendent du contexte et de l'outil d'évaluation choisi (par exemple, modélisation écrite ou informatique) ❖ Dans tous les cas, des données de base sur les services écosystémiques seront nécessaires 				
FORCES	FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les neuf outils sélectionnés sont couramment utilisés, librement accessibles et peuvent être appliqués dans divers contextes ❖ Contient des descriptions complètes ainsi que des classifications des méthodes et outils présentés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les informations présentées peuvent ne pas être suffisantes pour permettre aux non-spécialistes de prendre des décisions ❖ Ne souligne pas que les évaluations des services écosystémiques devraient être étroitement liées aux questions politiques 			

OUTIL 54 suite

RÉFÉRENCE

Neugarten, R.A., Langhammer, P.F., Osipova, E., Bagstad, K.J., Bhagabati, N., Butchart, S.H.M., Dudley, N., Elliott, V., Gerber, L.R., Gutierrez Arrellano, C., Ivanić, K.-Z., Kettunen, M., Mandle, L., Merriman, J.C., Mulligan, M., Peh, K.S.-H., Raudsepp-Hearne, C., Semmens, D.J., Stolton, S., Willcock, S. (2018). **Tools for measuring, modelling, and valuing ecosystem services: Guidance for Key Biodiversity Areas, natural World Heritage Sites, and protected areas.** (Outils de mesure, de modélisation et d'évaluation des services écosystémiques : lignes directrices pour les zones clés pour la biodiversité, les sites naturels du patrimoine mondial et les zones protégées). Gland, Suisse. UICN. x + 70pp.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des liens vers des études de cas sont fournis dans la publication

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Compilation exhaustive des outils et méthodes d'évaluation SE : base de données ValuES 

» 3.6.5 Évaluation et valorisation des services écosystémiques

OUTIL 55 Integrated Valuation of Ecosystem Services and Tradeoffs (InVEST®)	
 	Anglais  Chinois  Espagnol 
2025	Natural Capital Project (université de Stanford, université du Minnesota, Académie chinoise des sciences, TNC, WWF, Stockholm Resilience Centre, Académie royale des sciences de Suède)
TYPE	OBJET
Approche, méthode et modèles logiciels	Cartographie et valorisation des biens et services écosystémiques à différentes échelles spatiales pour alimenter le processus décisionnel
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>InVEST® est un ensemble de modèles logiciels open source gratuits qui sont utilisés pour cartographier et valoriser les biens et les services offerts par la nature qui permettent la vie humaine. Il offre aux gestionnaires des ressources naturelles un outil efficace pour équilibrer les objectifs environnementaux et économiques. Les modèles permettent d'évaluer et de quantifier les compromis associés aux différents choix de gestion et d'identifier les zones dans lesquelles des investissements en capital naturel sont susceptibles d'améliorer la conservation et le développement humain.</p> <p>L'ensemble d'outils comprend des modèles distincts pour les écosystèmes terrestres, marins, côtiers et d'eau douce, ainsi qu'un certain nombre d'« outils d'aide » qui permettent de localiser et de traiter les données et de comprendre et de visualiser les résultats. Ces modèles sont combinés au sein d'une interface utilisateur appelée InVEST Workbench, qui est assortie d'un guide de l'utilisateur.</p>	
USAGE TYPIQUE	
Prise de décisions sur l'utilisation des terres (ce qui implique souvent de multiples options) sur la base de l'impact d'autres scénarios d'utilisation des terres et compromis sur la fourniture de services écosystémiques et sur les bienfaits qui en découlent pour différents acteurs	
NIVEAU D'APPLICATION	
Site	
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les ressources requises pour appliquer la méthode dépendent des données disponibles, de l'expertise disponible pour utiliser les modèles InVEST et de l'ampleur du processus de consultation des parties prenantes requis pour analyser le problème en question ❖ Le logiciel InVEST est gratuit. L'embauche d'experts possédant des compétences en matière de SIG et sachant utiliser InVEST sera probablement le facteur financier le plus déterminant ❖ Compétences de base ou intermédiaires sur les SIG 	

OUTIL 55 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Axée sur les véritables processus décisionnels – pas uniquement sur la théorie ❖ Conception à plusieurs niveaux qui permet d'utiliser des modèles simples ou plus complexes en fonction des données et de l'expertise disponibles ❖ Suggestions de rendement pour l'optimisation et les compromis ❖ InVEST est un logiciel open source et gratuit. La plupart des modules sont compatibles avec les logiciels SIG gratuits ❖ Large série de documents contextuels, de formations et de tutoriels disponible ❖ Régulièrement mis à jour et élargi à de nouveaux modèles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La qualité et la disponibilité des données peuvent être problématiques, ce qui risque d'avoir un impact sur la qualité des résultats ❖ L'expérience et le niveau de maîtrise d'InVEST peuvent influencer la crédibilité des résultats ❖ Le traitement et l'interprétation des résultats peuvent s'avérer difficiles pour les débutants ❖ Il est possible de simplifier à l'excès certains modèles à des fins spécifiques. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser des modèles de services écosystémiques alternatifs tels que l'outil Soil and Water Assessment Tool (SWAT) en association avec InVEST
RÉFÉRENCE	
Natural Capital Project, 2025. InVEST 0.0 . Université de Stanford, Université du Minnesota, Académie des sciences de Chine, The Nature Conservancy, World Wildlife Fund, Stockholm Resilience Centre et Académie royale des sciences de Suède.	
VERSIONS OU MODIFICATIONS	
Plusieurs mises à jour depuis la première publication en 2007. La version actuelle est la version 3.14.3. (2024) InVEST urbain : série de modèles axés sur l'incorporation de la valeur de la nature dans la conception urbaine 🔗	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Voir la base de données des publications InVEST pour obtenir une liste des publications utilisant InVEST et d'autres logiciels du projet Natural Capital Project : 🔗	
PANORAMA-SOLUTIONS:	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Applying ecosystem-based disaster risk reduction (Eco-DRR) in Integrated Water Resource Management (IWRM) in DRC (Application de la réduction des risques de catastrophes fondées sur les écosystèmes (Eco-DRR) à la gestion intégrée des ressources en eau en RDC) 🔗 ❖ Valuating climate adaptation options on Placencia Peninsula (Valoriser les options d'adaptation au changement climatique sur la péninsule de Placencia) 🔗 	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Téléchargements, guides de l'utilisateur et sources de données d'InVEST : 🔗 ❖ Modèles InVEST : 🔗 ❖ Série de tutoriels vidéo sur InVEST : 🔗 ❖ Formations et tutoriels : 🔗 	

» 3.6.5 Évaluation et valorisation des services écosystémiques

OUTIL 56		Signification culturelle et spirituelle de la nature : conseils sur la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées
 		Anglais  Espagnol 
2021		Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (Groupe de spécialistes de la valeur culturelle et spirituelle des aires protégées) ; Programme mondial des aires protégées de l'UICN
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Fournir des orientations sur la manière de prendre en compte la signification culturelle et spirituelle de la nature dans le cadre d'approches intégrées et holistiques de gouvernance et de gestion des aires protégées et conservées (APC)
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Document d'orientation qui offre aux gestionnaires d'APC, aux planificateurs, aux décideurs politiques et à toutes les parties prenantes des principes et des lignes directrices leur permettant d'accroître l'importance accordée à la signification culturelle et spirituelle de la nature dans la gouvernance et la gestion des APC.		
La publication est divisée en cinq parties :		
Partie 1 : À propos de ce guide		
Partie 2 : Le contexte		
Partie 3 : Signification culturelle et spirituelle de la nature		
Partie 4 : Principes, orientations et exemples		
Partie 5 : Études de cas		
La partie 4, qui est la partie principale, présente 41 lignes directrices, chacune illustrée par un exemple. Elles sont regroupées en 12 thèmes basés sur six grands principes.		
Les principes sont les suivants :		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la diversité ❖ Construire des réseaux diversifiés ❖ Garantir la sécurité et l'inclusivité ❖ Tenir compte du changement ❖ Reconnaître les droits et les responsabilités ❖ Reconnaître les liens entre la nature et la culture 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planification de la gestion et de la gouvernance des APC ❖ Réflexion et consultation des parties prenantes concernées par les liens entre nature et culture afin de trouver un terrain d'entente pour une collaboration 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		

OUTIL 56 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Capacité à impliquer les parties prenantes et sensibilité culturelle pour établir des relations avec les différents groupes de parties prenantes concernées
- ❖ Compétences de communication et de médiation pour favoriser la recherche d'un consensus et la résolution des conflits
- ❖ Connaissance des valeurs culturelles et spirituelles, y compris des indicateurs associés
- ❖ Connaissance des exigences en matière de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause pour encourager les processus participatifs et le partage d'informations
- ❖ Compétences d'évaluation de la valeur et accès à des données et à des documents pertinents pour évaluer et documenter l'importance culturelle et spirituelle de la nature (ou accès à des experts en la matière)
- ❖ Compétences de planification et de gestion culturellement inclusives pour les APC
- ❖ Compétences de suivi et d'évaluation des valeurs culturelles et spirituelles afin d'évaluer l'efficacité des mesures dans les APC
- ❖ Compétences d'interprétation et d'éducation pour promouvoir l'importance culturelle et spirituelle de la nature auprès d'un public plus large
- ❖ Ressources financières pour la mise en œuvre

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fournit des orientations complètes sur les valeurs culturelles et spirituelles et sur des concepts tels que la conservation axée sur la signification ❖ Offre une vision élargie de l'intégration de la valeur culturelle et spirituelle de la nature dans la gouvernance et la gestion des APC ❖ Contient des lignes directrices clairement présentées et assorties d'un exemple chacune ❖ Contient des études détaillées et structurées provenant du monde entier, assorties de bonnes pratiques et d'enseignements clés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le document ne contient que peu d'informations sur les stratégies permettant de mettre en œuvre les 41 lignes directrices, au-delà de l'exemple présenté

RÉFÉRENCE

Verschuuren, B., Mallarach, J-M., Bernbaum, E., Spoon, J., Brown, S., Borde, R., Brown, J., Calamia, M., Mitchell, N., Infield, M. and Lee, E. (2021). **Cultural and spiritual significance of nature. Guidance for protected and conserved area governance and management.** (Signification culturelle et spirituelle de la nature. Lignes directrices pour la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées). Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 32, Gland, Suisse. UICN. XVI + 88pp.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Des études de cas sont fournies dans la publication

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Mallarach, J.-P. (ed.) (2008). **Protected Landscapes and Cultural and Spiritual Values.** (Paysages protégés et valeurs culturelles et spirituelles). Volume 2 de la série « Values of Protected Landscapes and Seascapes », UICN, GTZ et Obra Social de Caixa Catalunya. Kasperek Verlag, Heidelberg

3.7 GOUVERNANCE

3.7.1 | GÉNÉRALITÉS SUR LA GOUVERNANCE DES APC

OUTIL 57		Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action
 Anglais  Espagnol  Français  Portuguaise 		
2013		Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN (CMAP)
TYPE		OBJET
Lignes directrices		Guide de bonnes pratiques sur la gouvernance des aires protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Document d'orientation qui offre aux praticiens des aires protégées, aux représentants des peuples autochtones et des communautés locales, et aux autres parties prenantes et intéressées des concepts et des conseils pratiques (y compris des cadres) pour améliorer les capacités de gouvernance dans les aires protégées.</p> <p>Partie 1 : Comprendre la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Concepts clés 2. Conservation, aires protégées et gouvernance 3. Types de gouvernance 4. Matrice UICN des aires protégées et caractéristiques fines des types de gouvernance 5. Conservation volontaire et auxiliaire 6. Qualité de la gouvernance (« bonne gouvernance ») <p>Partie 2 : Vers une action efficace</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Analyser et évaluer la gouvernance des aires protégées 8. Un cadre méthodologique pour analyser et évaluer la gouvernance dans un système d'aires protégées 9. Un cadre méthodologique pour analyser et évaluer la gouvernance d'aires protégées individuelles 10. Rapport et action 11. Principales sources, références, et lectures complémentaires <p>La publication contient également trois annexes dans un document séparé </p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ce qu'il faut FAIRE et NE PAS FAIRE dans la reconnaissance et l'appui aux APAC ❖ Un exercice de groupe pour examiner et discuter de la qualité de la gouvernance des aires protégées ❖ Indicateurs suggérés pour la réalisation d'un suivi de la qualité de la gouvernance 		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluations de la gouvernance pour améliorer l'efficacité, l'inclusivité et l'équité des aires protégées ❖ Révisions et adaptations des cadres politique, juridique et réglementaire 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		

OUTIL 57 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Les compétences et les ressources requises dépendent de la finalité de l'utilisation de l'évaluation.
 - ◆ Pour que l'évaluation de la gouvernance soit participative, il est utile de disposer d'une petite équipe composée de personnes de confiance dotées de bonnes compétences de communication, à même de rassembler et de mobiliser les parties prenantes pour concevoir et animer le processus
 - ◆ une évaluation au niveau du système doit s'appuyer sur une expertise en matière de gestion des données spatiales. Le processus nécessite un organisme coordonnateur et des ressources pour les ateliers et éventuellement pour la collecte de données ou le travail de cartographie

FORCES

- ❖ Clarification complète des concepts illustrés par des exemples
- ❖ Basé sur un large éventail d'expériences dans le monde entier
- ❖ Fournit des orientations générales pour les évaluations de la gouvernance des AP, orientations qui peuvent être adaptées à différents besoins et objectifs
- ❖ En adéquation avec les politiques internationales prévues par la Convention sur la diversité biologique

FAIBLESSES

- ❖ La méthodologie d'évaluation doit être adaptée à des contextes spécifiques et appliquée de manière concrète
- ❖ Le niveau d'exhaustivité préconisé pour les évaluations peut sembler insurmontable

RÉFÉRENCE

Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Pathak Broome, N., Phillips, A., and Sandwith, T. (2013). **Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action**. Collection des lignes directrices des meilleures pratiques pour les aires protégées n°20. Gland, Suisse. UICN. xvi + 124 pp. <https://portals.iucn.org/library/node/29138>

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Études de cas fournies dans la publication
Expériences tirées de la coopération allemande au développement dans les **chapitre 4.1**  et **chapitre 5.3** 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Borrini-Feyerabend, G., Bueno, P., Hay-Edie, T., Lang, B., Rastogi, A., and Sandwith, T. (2014). **Lexique sur la gouvernance des aires protégées et conservées, Courant Renforcer la diversité et la qualité de la gouvernance**. Congrès mondial des parcs 2014 de l'UICN. Gland, Suisse. UICN

Convention sur la diversité biologique (2018). **Protected and conserved areas governance in the Convention on Biological Diversity: A review of key concepts, experiences, and sources of guidance: A review of key concepts, experiences, and sources of guidance** (La gouvernance des aires protégées et conservées dans la Convention sur la diversité biologique : un examen des principaux concepts, expériences et sources d'orientation). Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, CBD/SBSTTA/22/INF/8. Montréal : CBD.

Convention sur la diversité biologique (2018). **Décision adoptée par la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique 14/8 : Aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone**. Sharm El-Sheikh. CBD.

UICN, Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et Assurance Services International (ASI) (2019). **UICN Green List of Protected and Conserved Areas: User Manual**, Version 1.2. (Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN : manuel de l'utilisateur, version 1.2.) Gland, Suisse. UICN.

>> 3.7.1 Généralités sur la gouvernance des APC

OUTIL 58**Évaluation de la gouvernance des aires protégées (EGAP)**

Anglais

2019

Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)

TYPE

Guide méthodologique à l'intention des facilitateurs du processus

OBJET

Méthodologie multipartite permettant d'évaluer l'efficacité, l'équité et la durabilité de la gouvernance des aires protégées et des autres aires conservées

STRUCTURE ET FONCTIONS

Recueil de méthodes et d'outils, présenté sous la forme de deux grandes sections et d'une longue liste d'annexes.

La section A est une introduction à l'évaluation de la gouvernance des aires protégées (EGAP) et contient des informations contextuelles sur la gouvernance et les concepts clés qui sous-tendent la méthodologie.

La section B contient des instructions précises sur les différentes phases de l'évaluation de la gouvernance des aires protégées : préparation (I), cadrage (II), collecte d'informations (III), évaluation (IV), mesures à prendre (V).

Sur la base des principes et des considérations du cadre de gouvernance de l'IUCN, l'évaluation présente 11 principes de bonne gouvernance des aires protégées et conservées qui englobent notamment les principes de base suivants : participation, transparence, responsabilité, atténuation des impacts négatifs et partage des bienfaits.

La méthodologie de l'EGAP combine i) des entretiens avec des informateurs clés ainsi que des discussions de groupe pour identifier les points forts et les points faibles de la gouvernance et des idées de mesures à prendre et ii) des ateliers de parties prenantes pour discuter des résultats, les valider et examiner les idées de mesures à prendre pour améliorer la situation. Un supplément facultatif est également disponible : iii) une fiche de notation de la gouvernance du site qui a pour but de fournir une évaluation quantitative des problèmes de gouvernance de l'aire protégée/conservée et de la diversité des points de vue sur ces questions dans les communautés et entre les communautés.

Différents outils sont proposés dans l'annexe, par exemple, des plans d'évaluation, des programmes pour les ateliers, des modèles pour l'analyse des parties prenantes, une stratégie de communication, des plans d'action et une procédure de suivi des progrès accomplis, ainsi que des ressources pour la collecte d'informations et la production de rapports.

USAGE TYPIQUE

L'EGAP peut être utilisée :

- ❖ comme bilan de santé pour déterminer les points forts et les points faibles de la gouvernance et identifier les problèmes à résoudre
- ❖ comme diagnostic pour comprendre les causes sous-jacentes des difficultés et identifier les mesures à prendre pour améliorer la situation
- ❖ pour établir des valeurs de référence afin de suivre l'évolution de la gouvernance au fil du temps

Préparation en vue d'atteindre les normes (et la certification) de la Liste verte au niveau de la gouvernance.

OUTIL 58 suite

NIVEAU D'APPLICATION

Aires protégées et autres aires conservées : axé sur les sites, mais capable de contribuer à une évaluation de la gouvernance au niveau du système.

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUIS

- ❖ Expérience préalable de l'animation de discussions de groupe et de la réalisation d'entretiens
- ❖ Une assistance technique tierce, par exemple celle d'une ONG installée dans le pays, d'une université ou d'un cabinet de conseil ayant une certaine expertise des études sociales, serait bénéfique

FORCES

- ❖ Applicable à toutes les aires protégées, quels que soient le type de gouvernance et la catégorie de gestion
- ❖ Multipartite : implique tous les acteurs clés identifiés lors de l'analyse des parties prenantes
- ❖ Auto-évaluation : réalisée par les parties prenantes et non par des experts externes
- ❖ Socialement différenciée et capable de recueillir les points de vue de différents groupes sociaux
- ❖ Orientée sur l'action : génère des idées de mesures à prendre pour résoudre les problèmes identifiés
- ❖ Standardisée, mais adaptable : basée sur un processus et des principes et méthodes de bonne gouvernance similaires, mais capable de mettre l'accent sur les priorités spécifiques à un site

FAIBLESSES

- ❖ L'outil est récent et donc toujours en cours de développement. Au moment de la publication, la phase d'action finale, qui fournit une approche structurée permettant d'appliquer les résultats et d'évaluer les progrès réalisés, est toujours en cours de test et de développement sur différents sites. En outre, une approche multipartite telle que l'EGAP ne fonctionne que dans certaines conditions et a besoin de facilitateurs expérimentés et impartiaux. Dans les situations où une évaluation approfondie de la gouvernance n'est ni conseillée ni faisable, la méthode d'évaluation sociale de l'IIED pour les aires protégées et conservées (SAPA) est probablement mieux adaptée (voir les ressources associées)

RÉFÉRENCE

Booker F and Franks P (2019). *Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (GAPA). Methodology manual for GAPA facilitators*. IIED, Londres. Site consulté le 13 mars 2025

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

À ce jour, la méthode a été appliquée à 10 sites différents répartis dans cinq pays : Bangladesh, Philippines, Kenya, Ouganda et Zambie.

Six de ces études de cas (Bangladesh, Kenya, Philippines et Ouganda) sont documentées dans le document de travail de l'IIED portant sur le même thème (voir les ressources associées).

PANORAMA-SOLUTIONS:

- ❖ Intégration des valeurs culturelles des Batwa pour sauver les gorilles des montagnes à Bwindi grâce à l'EGAP 
- ❖ Intégration des valeurs culturelles des Batwa pour sauver les gorilles des montagnes à Bwindi grâce à l'EGAP 

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Franks, P and Booker, F (2018). *Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (GAPA): Early experience of a multi-stakeholder methodology for enhancing equity and effectiveness*. Document de travail de l'IIED, IIED, Londres.

Franks P, Small R, and Booker F (2018). *Social Assessment for Protected and Conserved Areas (SAPA). Methodology Manual for SAPA Facilitators*. IIED, Londres

» 3.7.1 Généralités sur la gouvernance des APC

OUTIL 59		Créer des aires marines protégées efficaces et équitables – comment combiner différentes approches de gouvernance
 Anglais 		
2019  Programme des Nations unies pour l'environnement		
TYPE		OBJET
Guide		Le guide contient des conseils fondés sur des données probantes pour améliorer la gestion des marines protégées, en mettant l'accent sur la conservation et le partage de ressources marines durables.
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Le guide explique comment mettre en œuvre une stratégie de gouvernance intégrée et incitative, capable de combiner les rôles des gouvernements nationaux, des communautés locales et des mécanismes de marché (en utilisant des approches fondées sur le droit économique et le droit de propriété) pour améliorer l'efficacité des aires marines protégées.</p> <p>Des informations techniques sont présentées dans la publication intitulée MPA Governance Guide. Celle-ci est complétée par un Case Study Compendium qui présente 34 études de cas provenant du monde entier et portant sur des aires marines de toutes sortes : avec interdiction de pêche, à usage multiple, petites, grandes, isolées, privées, publiques, décentralisées, communautaires, etc. Ces études de cas montrent différentes approches de gouvernance, les enjeux auxquels les aires ont été confrontées et les solutions mises en œuvre pour atteindre les objectifs de conservation.</p> <p>Après les chapitres d'introduction qui portent sur la gouvernance en général et sur le contexte de la mer en particulier, le guide présente une approche progressive permettant de mettre en place un cadre de gouvernance pour les aires marines protégées sur la base de cinq catégories d'incitations : juridique, connaissance, économique, participation et communication.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planificateurs, décideurs et praticiens impliqués dans le développement et la mise en œuvre d'aires marines protégées ❖ Parties prenantes souhaitant améliorer leur compréhension de la gouvernance des aires marines protégées ❖ Gestionnaires et parties prenantes qui souhaitent évaluer la situation actuelle de leur aire marine protégée et réfléchir aux difficultés, aux besoins et aux solutions potentielles dans le cadre d'un cycle de gestion adaptatif 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Système, site		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance des principales parties prenantes, de leurs intérêts/missions et de leurs relations mutuelles ❖ D'ordre général, les conseils doivent être adaptés au contexte concerné 		

OUTIL 59 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse approfondie des incitations liées à la gouvernance ❖ Comble un vide en mettant l'accent sur la gouvernance des aires marines protégées ❖ Association d'informations techniques et d'études de cas concrètes ❖ Les nombreuses incitations (assorties d'exemples fournis dans l'annexe) peuvent servir de source d'inspiration 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Document plutôt conceptuel. Doit être décliné en processus et en mesures concrètes pour pouvoir être appliqué à une aire marine protégée ❖ Il n'est pas fait mention de la théorie de gouvernance sous-jacente, du classement en trois grandes approches (État/marché/population) et de la priorité donnée aux incitations visant à influencer le comportement humain
RÉFÉRENCE	
<p>Programme des Nations Unies pour l'environnement (2019). Créer des aires marines protégées efficaces et équitables – comment combiner différentes approches de gouvernance. Consulté le 25 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante 🔗</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>Case Study Compendium: 🔗</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le guide est composé de deux documents : <ul style="list-style-type: none"> ◆ the MPA Governance Guide (Guide sur la gouvernance des aires marines protégées) ◆ the Case Study Compendium (Recueil d'études de cas) ❖ Aires marines protégées : pour garantir le développement durable (Frontiers, 2017) 	

» 3.7.1 Généralités sur la gouvernance des APC

OUTIL 60		Évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE)
 	Anglais 	
2023	Initiative SAGE, mise en œuvre par l'IIED en collaboration avec la GIZ, l'UICN et King's College Londres.	
TYPE		OBJET
Méthodologie		Évaluer conjointement les impacts sociaux, la gouvernance et l'équité des mesures de conservation parmi les parties prenantes et les détenteurs de droits. Informer les rapports sur la gouvernance et l'équité que les aires protégées et conservées doivent publier au niveau national et mondial.
STRUCTURE ET FONCTIONS		
SAGE est un cadre d'orientation (comprenant un manuel pour les facilitateurs et un outil de saisie et d'analyse de données) pour la réalisation d'un atelier de parties prenantes animé par un facilitateur, basé sur (une sélection de) 10 principes et divisé en deux parties :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Au cours de la première partie, les parties prenantes/détenteurs de droits/acteurs se répartissent en groupes pour remplir le questionnaire SAGE. Ce questionnaire recueille des informations qualitatives, notamment sur les problèmes de gouvernance identifiés par différentes parties prenantes, les raisons des différences de point de vue et les mesures suggérées pour résoudre les problèmes. 2. Dans la deuxième partie, les groupes se rassemblent et partagent leurs constatations et leurs idées de mesures à prendre pour améliorer la gouvernance et l'équité. L'atelier peut durer deux à trois jours, en fonction du nombre de principes abordés et du temps nécessaire pour la discussion. 		
USAGE TYPIQUE		
Évaluation du statut de la gouvernance et de l'équité, planification de mesures à prendre pour améliorer la situation et suivi des progrès		
NIVEAU D'APPLICATION		
Généralement, site – axé sur une aire protégée ou conservée en particulier		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identification de toutes les parties prenantes concernées et de financements pour leur permettre de participer aux ateliers ❖ Excellentes compétences de facilitation pour animer les ateliers de parties prenantes sensibles, en tenant compte du bagage technique des participants, des conditions locales et du contexte culturel, sans oublier la sensibilité au genre et l'inclusion des groupes généralement marginalisés 		
FORCES		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utilise un cadre simple de 10 principes de gouvernance équitables ❖ Le processus interactif et axé sur les parties prenantes renforce la confiance et confère un poids considérable à la voix des peuples autochtones et des communautés locales 		<ul style="list-style-type: none"> ❖ La mise en œuvre des mesures élaborées nécessite des financements et un solide esprit d'initiative ❖ Il n'existe pas de mécanisme pour évaluer si, et de quelle manière, les mesures convenues sont mises en œuvre et produisent un impact

OUTIL 60 suite

RÉFÉRENCE

Institut international pour l'environnement et le développement (2023) **SAGE Version 2.0 – Outil pour améliorer la gouvernance, l'équité et la conservation de la nature**. Consulté le 25 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante [🔗](#)

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Cette description fait référence à la version 2.0 de SAGE (2023), qui n'est plus axée sur le développement d'une méthodologie (version 1.0, 2019), mais sur l'appui à l'expansion

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

- ❖ SAGE a été expérimenté en 2019 dans neuf pays : Cambodge, Vietnam, Philippines [🔗](#), Tchad, Cameroun, Tanzanie, Zambie, Grèce [🔗](#) et Royaume-Uni.
- ❖ La version 1.0 de SAGE a été utilisée dans de nombreux autres pays, notamment en Bolivie, en Colombie, au Kenya [🔗](#), en Côte d'Ivoire, au Malawi, au Lesotho, à Madagascar, au Mozambique, en République démocratique du Congo, en Ouganda, aux Seychelles, au Népal et en Indonésie. Ces évaluations portaient sur des sites terrestres et marins détenus et gérés par des organismes publics, des communautés locales et des peuples autochtones..

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ❖ Contexte de SAGE : [Site-level assessment of governance and equity \(SAGE\) | International Institute for Environment and Development](#)
- ❖ SAGE fait partie des trois outils qui doivent permettre aux parties prenantes et aux détenteurs de droits d'évaluer les impacts sociaux, la gouvernance et l'équité de leurs mesures de conservation. Les deux autres outils sont les suivants :
 - 1) Évaluation sociale pour les aires protégées (SAPA) – [Outil 53](#) 
 - 2) Governance assessment for protected and conserved areas (Évaluation de la gouvernance des aires protégées – GAPA) – [Outil 58](#) 
- ❖ Conseils sur le choix de l'outil à utiliser en fonction du contexte : [🔗](#)
- ❖ Manuel SAGE pour les facilitateurs : [🔗](#)
- ❖ Outil de saisie et d'analyse des données de SAGE (xlsx): [🔗](#)
- ❖ L'IIED offre un « **SAGE Support Package** » qui associe formations en ligne et conseils personnalisés pour les nouveaux utilisateurs de SAGE. Il est disponible auprès de l'IIED au prix de 3 000 GBP.

3.7.2 | GESTION COLLABORATIVE/GOUVERNANCE PARTAGÉE

OUTIL 61		Partager le pouvoir – cogestion des ressources naturelles et gouvernance partagée de par le monde
 	Anglais  Français 	
2004	IIED, UICN et partenaires	
TYPE		OBJET
Guide incluant une description des outils ainsi que des études de cas.		Cet ouvrage a pour objet de soutenir les praticiens soucieux de comprendre, d'établir et de perfectionner la gestion collaborative des ressources naturelles au travers de l'apprentissage par la pratique. Il comprend un guide pratique et des outils sur la manière de s'organiser, de négocier et de mettre en œuvre des accords de cogestion.
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Le guide se divise en quatre parties et onze chapitres:		
Partie I. Vers une bonne compréhension du contexte		
1. Gouverner les ressources naturelles : un défi entre politique et culture (introduction de différents intérêts envers l'usage des ressources naturelles)		
2. Acteurs, droits et équité dans la gestion des ressources naturelles (description des acteurs et des droits associés)		
3. La cogestion des ressources naturelles (caractéristiques de la cogestion)		
Partie II. Vers des processus performants		
4. Un point de départ (identification de la faisabilité de la collaboration)		
5. Organiser le partenariat (aspects organisationnels avant le lancement des négociations)		
6. Négocier l'accord de cogestion et les organes de gouvernance (s'accorder sur les règles et les procédures de la négociation)		
Partie III. Vers des institutions efficaces		
7. Accords de cogestion (formes et fonctions des accords)		
8. Organes de gouvernance partagée (types et caractéristiques des organes de gouvernance partagée)		
9. Apprentissage par l'action des organes de gouvernance partagée (procédures souples pour assurer le succès de la gouvernance partagée)		
Partie IV. Vers des politiques favorables (vers un contexte social favorable)		
10. Politiques et instruments en matière de ressources naturelles (caractéristiques d'un environnement politique favorable)		
11. Renforcer la société civile pour promouvoir la réforme des politiques (possibilités de participation civile)		
Chaque chapitre comprend 121 études de cas issues de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud. Les chapitres 2, 4 à 7 incluent également 31 « listes récapitulatives » portant sur certains aspects spécifiques de la cogestion.		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place de nouvelles modalités de cogestion des ressources naturelles (« arrangements ») ❖ Examen et adaptation d'arrangements de cogestion existants 		
Autres usages potentiels :		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Éclairer la création de cadres politiques et juridiques sur la cogestion des ressources naturelles 		

OUTIL 61 suite

NIVEAU D'APPLICATION

Certes, cet ouvrage ne porte pas directement sur les AP, mais il peut être utilisé au niveau du site

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

Les compétences et les ressources requises pour utiliser les outils présentés peuvent varier

FORCES

- ❖ Cet ouvrage s'appuie sur une vaste connaissance pratique des processus de cogestion (principalement dans les aires protégées) à l'échelle de la planète
- ❖ Il offre un grand nombre d'exemples illustratifs
- ❖ Il fournit des conseils sur les processus par étapes et des listes de contrôle (« listes récapitulatives ») à l'intention des praticiens

FAIBLESSES

- ❖ Le lecteur risque d'être désemparé par l'exhaustivité et l'abondance des informations
- ❖ Bien que les processus et les approches décrits soient toujours pertinents pour tout arrangement de cogestion, il se peut qu'ils ne reflètent pas les tout derniers développements de la politique de conservation

RÉFÉRENCE

Borrini-Feyerabend, G., Taghi Farvar, M., Kothari, A., Pimbert, M., Renard, Y. (2004). **Sharing Power. learning-by-doing in co-management of natural resources throughout of the world**. Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) de l'UICN, Groupe de travail sur la gestion collaborative de la CPEES, Centre pour le développement durable (CENESTA). 456 p. Site consulté le 27 janvier 2025.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

Première édition 2004

Deuxième édition (2007) publiée par Earthscan

Ebook publié (2013)

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

La plupart de ces 121 études de cas portent sur des AP

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Beltrán, J. (2000). **Indigenous and traditional peoples and protected areas: principles, guidelines and case studies**. Gland, Suisse. UICN, 2000. xi, 133 p. Site consulté le 27 janvier 2025.

Borrini-Feyerabend, G., A. Kothari, G. Oviedo (2004). **Indigenous and Local Communities and Protected Areas: Towards Equity and Enhanced Conservation**. Gland, Switzerland and Cambridge (Communautés autochtones et locales et aires protégées : vers l'équité et vers une conservation améliorée). Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. UICN. xviii + 111 p. Site consulté le 27 janvier 2025.

>> 3.7.2 Gestion collaborative/gouvernance partagée

OUTIL 62		Guide de cogestion de la pêche : nouvelles recherches sur la gestion efficace de la pêche artisanale
 Anglais 		
2023		WorldFish, CGIAR, James Cook University, Wildlife Conservation Society, SECOS
TYPE		OBJET
Guide		Aider les praticiens à comprendre le fondement scientifique d'une cogestion réussie de la pêche – collaboration entre une communauté de pêcheurs et une autre organisation ou entité pour gérer la pêche
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Présentant une synthèse des recherches sur la cogestion de la pêche, le guide est divisé en cinq sections :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce que la cogestion de la pêche ? – définition de la pêche artisanale et de la cogestion 2. Principes éthiques – définition des considérations éthiques qui doivent servir de base à tout programme 3. Gestion de la pêche – présentation de stratégies de gestion précises, de considérations écologiques et de leur utilisation pour atteindre certains objectifs 4. Structure sociale – processus et contextes sociaux qui influencent tout système de cogestion 5. Gestion efficace – présentation des processus requis pour déterminer si la gestion génère des changements <p>Les informations sont présentées sous la forme d'une série d'infographies avec, à chaque fois, des questions de réflexion qui demandent au lecteur d'imaginer comment il appliquerait ces informations à un contexte de pêche artisanale qui lui est familier, ainsi que des suggestions de lecture complémentaire.</p>		
USAGE TYPIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Obtenir une vision actualisée du fondement scientifique de la pêche artisanale et de la cogestion de la pêche artisanale ❖ Réflexion conjointe des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation de la pêche artisanale sur la pertinence et les modalités de la cogestion 		
NIVEAU D'APPLICATION		
Système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance de base des interactions et des interdépendances entre la gestion de la pêche et la gestion des aires protégées ❖ En cas d'application à un site précis, mandat permettant d'inclure et de consulter un nouveau groupe de parties prenantes 		
FORCES		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vaste recueil d'études sur le thème ❖ Les informations sont présentées de manière structurée et bien illustrée et sont faciles à comprendre 		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aucune mention de la possibilité de lier ou d'intégrer la cogestion de la pêche à la gestion d'une aire protégée ❖ Les résumés de portée générale d'un certain nombre d'articles devront être adaptés au contexte de chaque aire protégée
RÉFÉRENCE		
<p>WorldFish (2023) The Fisheries Co-Management Guidebook: Emerging research for the effective management of small-scale fisheries. Consulté le 25 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante </p>		
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES		
<p>Voir la liste des références à l'intérieur du guide</p>		

» 3.7.2 Gestion collaborative/gouvernance partagée

OUTIL 63**Boîte à outils pour les partenariats de gestion collaborative**

Anglais | Français

2021

Groupe de la Banque mondiale, soutenu par le GEF

TYPE	OBJET
Boîte à outils	Les partenariats de gestion collaborative sont des partenariats public-privé ou public-ONG utilisés dans le secteur de la conservation pour améliorer la gestion des aires protégées et encourager le développement durable. La boîte à outils contient des ressources destinées à appuyer l'identification et la création de tels partenariats en faveur de la cogestion ou de la gestion déléguée d'aires protégées

STRUCTURE ET FONCTIONS

La publication est divisée en trois sections :

1. La section Intérêt des partenariats de gestion collaborative décrit différents modèles de partenariats de gestion collaborative en présentant leurs points forts et leurs faiblesses.
2. La section Comment conclure des partenariats de gestion collaborative contient un cadre décisionnel pour les gouvernements qui envisagent de mettre en place des partenariats de gestion collaborative et fournit des informations sur les études de faisabilité, le choix des partenaires, l'implication des parties prenantes, le dossier d'appel d'offres et la rédaction du contrat.
3. La section Renforcer et gérer les partenariats de gestion collaborative met en lumière les principaux facteurs dont les gouvernements et partenaires doivent se préoccuper tout au long du partenariat de gestion collaborative.

La boîte à outils explique et compare trois modèles de partenariat public-privé destinés à la cogestion d'aires protégées qui sont basés sur 24 principes de bonnes pratiques et études de cas provenant d'Afrique. Elle sensibilise au rôle que ces partenariats peuvent jouer pour réduire le déficit de financement des aires protégées, favoriser le développement rural et encourager la création d'emplois.

USAGE TYPIQUE

La boîte à outils est destinée aux gouvernements, aux gestionnaires d'aires protégées et aux ONG afin de les aider à gérer les processus suivants :

- ❖ Décider si le partenariat de gestion collaborative est adapté à leurs aires protégées
- ❖ Décider si le partenariat de gestion collaborative est adapté à leurs objectifs et à leur statut juridique et organisationnel
- ❖ (Co-)concevoir des partenariats efficaces, capables d'améliorer la croissance verte et la gestion des aires protégées
- ❖ Tirer des enseignements d'exemples concrets de partenariats de gestion collaborative et des bonnes pratiques associées

NIVEAU D'APPLICATION

Site, système

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

Pour pouvoir appliquer la boîte à outils à une aire protégée, les informations fournies doivent être transformées en un processus spécifique au contexte, ce qui nécessite des capacités de gestion des processus

OUTIL 63 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Cette boîte à outils est une des évaluations les plus complètes jamais réalisées sur les partenariats de gestion collaborative en Afrique. Elle sert de guide aux gouvernements et aux partenaires de mise en œuvre qui envisagent de créer des partenariats de gestion collaborative pour résoudre les problèmes et lutter contre les menaces qui guettent les aires protégées et la faune sauvage ❖ Elle sensibilise aux expériences de partenariats de gestion collaborative existants, en présentant leurs avantages, leurs difficultés, leurs risques et les enseignements qu'il est possible d'en tirer ❖ Bien que les études de cas et les enseignements mentionnés dans la boîte à outils proviennent d'aires protégées nationales africaines, la publication peut être utilisée pour les aires protégées privées et communautaires ainsi que pour les autres aires protégées du monde entier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Document long, sans liens vers les autres sections du PDF ❖ Les informations de la boîte à outils sont volontairement générales de manière à convenir à de nombreuses aires protégées. L'application de la boîte à outils à une aire protégée en particulier exige donc un travail d'adaptation des différentes étapes décrites
RÉFÉRENCE	
Banque mondiale (2021) Boîte à outils pour le partenariat en matière de gestion collaborative . Consulté le 25 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante 🔗	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
La boîte à outils contient des études de cas qui portent sur des partenariats de gestion collaborative existants en République centrafricaine, en Éthiopie, en République du Congo, au Mozambique, au Nigeria, en République centrafricaine, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe.	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Guide de ressources (articles, études de cas, rapports et sites Internet d'intérêt pour les partenariats de gestion collaborative) : 🔗 ❖ Études de cas : 🔗 ❖ Story Map Rwanda : 🔗 ❖ Story Map Mozambique : 🔗 ❖ Story Map République du Congo : 🔗 ❖ Article de blog : « Collaborative management partnerships: How PPPs help advance conservation & development in Africa » (Partenariats de gestion collaborative : comment les partenariats public-privé favorisent la conservation et le développement en Afrique) : 🔗 	

3.7.3 | AIRES ET TERRITOIRES DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET COMMUNAUTAIRE (APAC)

OUTIL 64		Une trousse à outils d'appui à la conservation par les populations autochtones et les communautés locales: Construire des capacités et partager la connaissance pour les Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC)
 		Anglais 
2013		Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)
TYPE		OBJET
Boîte à outils		Compilation de ressources sur les APAC pour renforcer leurs capacités
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Boîte à outils qui fournit aux organisations de la société civile et aux communautés locales des informations et des ressources pour soutenir et renforcer les capacités des APAC.</p> <p>Ce document d'orientation comprend une introduction (notamment des définitions) et une compilation de méthodes, des outils, des études de cas organisées autour de cinq thématiques ainsi que de nombreux liens vers d'autres outils plus spécifiques, classés par thèmes et objectifs.</p> <p>Les cinq principales thématiques abordées sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Documenter la présence. Sont présentés dans ce chapitre quelques supports, tels que des déclarations écrites ou des cartes pour que la communauté puisse prouver sa présence physique 2. Planification de la gestion 3. Suivi et évaluation. Ce chapitre a pour objet d'aider les communautés à s'engager dans la surveillance. Ce chapitre permet d'évaluer les progrès réalisés, de façon périodique, notamment grâce à la participation des membres de la communauté, et d'assurer que la surveillance soit efficace au niveau local et puisse être utilisée pour l'apprentissage adaptatif 4. Communication. Diverses méthodes sont présentées aux organisations locales pour les aider à élaborer et à créer leurs propres récits 5. Finances et valeurs. Ce chapitre a pour objet d'aider les communautés qui gouvernent et gèrent les APAC à accéder à des ressources appropriées, notamment des aides financières, en adéquation avec leurs systèmes de valeurs locales tout en appuyant leurs initiatives de conservation 		
USAGE TYPIQUE		
Renforcement des capacités de gestion et de gouvernance efficaces des APAC		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
Le fichier PDF peut être téléchargé gratuitement. Les coûts de mise en œuvre varient en fonction des outils retenus ainsi que du contexte. L'usage typique exigera la capacité (en termes de réseau/accès, logistique, facilitation, équipement et ressources financières) d'organiser des ateliers de formation et de planification participative		

OUTIL 64 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Cette trousse à outils est conçue spécialement pour les communautés locales et les organisations de la société civile ❖ Sa structure claire et simple reposant sur les besoins des utilisateurs ❖ Contient des études de cas provenant du monde entier ❖ Elle contient de nombreux liens vers des ressources plus spécifiques, notamment des méthodologies et des outils en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Publié en 2013, ce qui signifie que les ressources récentes n'y figurent probablement pas et que certains liens ne fonctionnent plus ❖ Contient uniquement de courtes descriptions des outils et ne les évalue pas
RÉFÉRENCE	
<p>Corrigan, C., Hay-Edie, T. (2013). A toolkit to support conservation by indigenous peoples and local communities: building capacity and sharing knowledge for indigenous peoples' and community conserved territories and areas (ICCAs). (Une trousse à outils d'appui à la conservation par les populations autochtones et les communautés locales: Construire des capacités et partager la connaissance pour les Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC)). Cambridge, Royaume-Uni. Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du PNUE. 72 pp.</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
Des études de cas sont incluses dans la publication	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Ressources clés du Consortium APAC 🔗	
<p>Stevens, S., Hay-Edie, T., Miranda, C., Ramos, A. & Pathak Broome, N. (Eds.). Stevens, S. with contributions by Eghenter, C., Fitzsimons, J., Goradze, I., Ironside, J., Mellis, C., Nitah, S., Parling, P., Reyes, G. & Tabanao, G. (2024). Recognising territories and areas conserved by Indigenous peoples and local communities (ICCAs) overlapped by protected areas. IUCN WCPA Good Practice Guidelines No. 34. (Reconnaitre les aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) intégrés à des aires protégées). Guide de bonnes pratiques de la Commission mondiale des aires protégées, n° 34. Gland, Suisse. IUCN.</p>	
Thématique de Protected Planet (PNUE-WCMC) sur les APAC : 🔗	
<p>Borrini-Feyerabend, G., with Jaeger, T. (2024). Territories of life. Exploring vitality of governance for conserved and protected areas, ICCA-GSI with ICCA Consortium, IUCN and UNDP GEF SGP (Territoires de vie. Explorer la vitalité de la gouvernance pour les aires conservées et protégées), ICCA-GSI avec le Consortium APAC, l'IUCN et le PMF FEM du PNUD</p>	

3.7.4 | ANALYSE ET PARTICIPATION DES DÉTENTEURS DE DROITS ET DES PARTIES PRENANTES

OUTIL 65		Le Consentement Préalable, donné Librement et en Connaissance de Cause (CPLCC)			
 		Voir la sélection d'outils ci-dessous sous la référence			
NA		NA			
TYPE		OBJET			
Norme de référence, principe et processus		Le CPLCC a pour objet de préserver les droits collectifs des populations autochtones à l'autodétermination en leur permettant de négocier les conditions dans lesquelles le projet ou l'activité sera conçu, mis en œuvre, suivi et évalué. Le CPLCC veille à ce que les titulaires de droits participent à toutes les étapes du projet ou des activités qui auront une incidence sur leurs terres, leurs moyens de subsistance et leurs ressources par l'intermédiaire de représentants librement choisis et conformément au droit coutumier ou à d'autres institutions.			
STRUCTURE ET FONCTIONS					
<p>Qu'est-ce que le CPLCC ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Il s'agit d'une norme de référence internationale en matière de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. Ce consentement est encastré dans la Convention 169 de l'OIT, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) ainsi que dans les politiques de sauvegarde des organismes internationaux de financement. Il ne s'agit pas d'un droit autonome, mais d'un ensemble plus large de droits et libertés collectifs des populations autochtones, y compris le droit à l'autodétermination. Le transfert des droits de consentement aux communautés non autochtones telles que les communautés locales doit être effectué avec précaution lorsque les communautés autochtones et non autochtones sont touchées de la même manière par les restrictions d'utilisation des terres et qu'un traitement différencié risque de conduire à une exacerbation involontaire des conflits locaux ou sociaux ❖ Il s'agit d'un principe selon lequel une communauté a le droit de donner ou de refuser son consentement à des activités susceptibles d'affecter les terres et les ressources qu'elle possède, occupe ou utilise de manière coutumière ❖ Il s'agit d'un processus collectif et itératif entre un promoteur de projet (gouvernement, entreprise, ONG ou autre) et la communauté concernée. Il ne s'agit pas d'une procédure du genre « cocher la bonne case » qui se termine automatiquement par la signature d'un accord par la communauté <p>Que signifie CPLCC ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Consentement : il s'agit du droit des populations autochtones de donner ou de refuser leur consentement à toute décision qui aura une incidence sur leurs terres, territoires, ressources et moyens de subsistance ❖ Préalable : le terme sous-entend que le consentement a été sollicité suffisamment à l'avance, avant toute autorisation ou lancement d'activité et que les délais nécessaires aux processus autochtones de consultation et de recherche du consensus ont bien été respectés ❖ (donné) Librement : cette expression suppose que le processus est géré par la communauté elle-même, sans contrainte, intimidation, manipulation, menace ou corruption ❖ (en) Connaissance de cause : cela signifie que l'information a été fournie dans une langue que la communauté maîtrise et sous une forme facile à comprendre. Elle doit être claire, complète, neutre et transparente et se doit de couvrir (i) la nature, l'ampleur, l'évolution, la réversibilité et la portée du projet ou de l'activité proposé ; (ii) son objet, sa durée et la localisation (des zones concernées) ; (iii) des informations sur les aires qui seront touchées ; (iv) (une évaluation) des impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux, y compris les risques potentiels ; (v) des informations sur tous les acteurs concernés et (vi) les procédures possibles dans le cadre du projet ou de l'activité (permis, licences, procédures administratives) 					

OUTIL 65 suite

USAGE TYPIQUE

Le CPLCC devient pertinent ou, en fonction du pays concerné, juridiquement contraignant, dans tout contexte où une communauté autochtone entre en relation avec une tierce partie qui a l'intention de mettre en œuvre des projets ou des activités susceptibles d'avoir des impacts probables sur la communauté, ses terres, territoires et ses ressources. Avec la reconnaissance juridique croissante des droits des populations autochtones dans le droit et les instruments internationaux, l'utilisation du CPLCC s'est considérablement développée, englobant ainsi des projets de développement dans les infrastructures et les industries extractives ainsi que dans les zones forestières, les forêts classées zones REDD+ et les aires protégées.

La **Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones** (UN Declaration on the rights of Indigenous Peoples – UNDRIP) définit six cas dans lesquels il faut consulter les peuples autochtones pour obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) : 1. réinstallation, 2. utilisation de biens culturels, intellectuels, religieux et spirituels, 3. mesures législatives ou administratives affectant les peuples autochtones, 4. perte de terres, territoires et ressources, 5. stockage ou déchargement de matières dangereuses et 6. tout projet ayant des incidences sur leurs terres et territoires ou autres ressources.

Dans le contexte de la conservation de la biodiversité, les six cas pourraient être pertinents. Par exemple, le CPLCC s'applique à la création d'une nouvelle aire protégée, à l'extension d'une aire protégée, à l'élaboration ou à l'ajustement d'un plan de gestion d'aire protégée ou d'un règlement d'utilisation, c'est-à-dire à tout ce qui risque d'affecter les communautés autochtones vivant dans l'aire concernée ou à proximité de celle-ci ou qui risque d'affecter les terres, territoires et ressources qu'elles ont toujours exploitées et dont elles sont propriétaires.

Au-delà de l'exigence légale, le processus itératif bidirectionnel du CPLCC est un outil respectueux pertinent pour assurer l'implication des populations autochtones et des communautés locales. Il permet d'assurer la transparence du projet ou de l'activité mais aussi de la culture, de la gouvernance et de l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources de la communauté.

Le respect du CPLCC et des processus qui s'en suivent permet :

- ❖ d'accroître la compréhension mutuelle entre les populations autochtones/communautés locales et les acteurs extérieurs et de contribuer à une coopération mutuellement bénéfique
- ❖ de promouvoir et de renforcer les processus décisionnels coutumiers ainsi que les institutions coutumières ou autres
- ❖ de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et de l'autodétermination au-delà du projet ou de l'activité, grâce aux outils utilisés dans le processus du CPLCC (p. ex. recherche socioéconomique, formation en leadership, renforcement des capacités, cartographie des parties prenantes, des terres et des ressources, etc.)

NIVEAU D'APPLICATION

Principalement au niveau des AP ; éventuellement pour certaines communautés au sein des AP

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES

Pour faire respecter le CPLCC et pour pouvoir atteindre des résultats solides et légitimes, il faut :

- ❖ Du temps, car les titulaires de droits doivent être consultés pleinement et efficacement ; ces derniers prendront le temps nécessaire pour comprendre, évaluer et analyser le projet
- ❖ Une forte participation, car une large participation de la communauté affectée permettra d'accroître la légitimité de la décision prise et de réduire le risque de conflit, de différend ou de grief à un stade ultérieur. De plus, l'inclusion des différents groupes d'intérêt permet de tenir compte de la diversité des valeurs, des utilisations et des ressources susceptibles d'être présentes au sein de communautés hétérogènes. Un accent particulier doit être mis sur l'inclusion des femmes et des jeunes
- ❖ Des ressources, étant donné que l'engagement significatif d'une communauté nécessite des investissements dans les personnes, le renforcement des capacités, les supports de communication, sans oublier les conseils techniques et juridiques nécessaires
- ❖ La confiance et le respect mutuels, étant donné que la communication transparente et bidirectionnelle, les négociations répétées et l'engagement de bonne foi constituent les éléments fondamentaux d'un processus CPLCC réussi
- ❖ Une sensibilité culturelle, car les populations autochtones ont des normes culturelles qui sont susceptibles de façonnner les processus de consultation, les mécanismes de prise de décision ainsi que des exigences en termes de délais
- ❖ Pouvoir accepter une réponse négative de la part de la communauté, en effet, cette dernière n'est pas obligée d'accepter le projet ou l'activité puisque le processus CPLCC doit lui offrir cette liberté. Dans ce cas, le résultat doit être documenté et les activités du projet arrêtées

OUTIL 65 suite

FORCES	FAIBLESSES
<p>Appliqué de manière judicieuse, le CPLCC permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ aux entités assujetties à des obligations (principalement l'État, mais aussi des entreprises, des ONG) et aux détenteurs de droits (peuples autochtones et, dans certains contextes, communautés locales) de suivre une approche reposant sur les droits de la personne s'agissant des projets de conservation et de gestion des AP en particulier ❖ à l'État, aux entreprises et aux ONG de minimiser le risque que les différends dégénèrent en conflits, ce qui compromettrait la durabilité du projet ❖ d'établir des relations ouvertes, équitables, adaptées aux particularités culturelles entre des détenteurs de droits de propriété intellectuelle et des parties prenantes tierces ❖ de renforcer la saisie et la reconnaissance des liens culturels et spirituels solides qui unissent de nombreuses populations autochtones à leurs terres et territoires ❖ de fournir un espace de fonctionnement sécurisé aux projets et à tous les acteurs impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compte tenu de la diversité des contextes juridiques, sociaux, économiques et culturels, il n'y a ni « solution universelle » ni « solution toute faite » en matière de CPLCC. La dispense de conseils techniques, juridiques et anthropologiques ainsi que le renforcement des capacités pourront s'avérer nécessaires pour que le processus soit profitable à la communauté concernée ❖ Comme les projets ou les activités sont souvent très complexes, ils nécessitent un degré d'information élevé. Le défi constituera à trouver le bon équilibre de manière à fournir aux membres de la communauté des informations complètes et exactes sans pour cela prêter à confusion ou susciter des attentes ❖ La manipulation des institutions traditionnelles et des processus décisionnels par les élites autochtones (problème de l'accaparement des ressources par les élites) risque d'entraver la légitimité globale du projet ❖ Le suivi des processus décisionnels des populations autochtones ou des communautés locales prend beaucoup de temps et de ressources. L'intégration du CPLCC dans l'élaboration du projet ainsi que son suivi minutieux permettront néanmoins de renforcer la légitimité et donc la durabilité de l'intervention ❖ La représentation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés n'est pas toujours garantie dans les institutions et les processus décisionnels traditionnels, de sorte qu'il faudra y prêter une attention toute particulière ❖ Dans certains contextes, les institutions de représentation légitimes des peuples autochtones ont été éliminées, par exemple, par le colonialisme, les déplacements forcés ou les massacres et doivent être reconstruites pour que les processus de CPLCC aient un sens ❖ Les structures de gouvernance autochtones sont très variées. Certaines communautés ont mis en place des protocoles de CPLCC ou des protocoles bioculturels, tandis que d'autres doivent encore les élaborer ❖ Des difficultés spéciales se posent dans les pays où les peuples autochtones ne sont pas reconnus et où aucune législation nationale ou infranationale sur le CPLCC n'existe

OUTIL 65 suite

RÉFÉRENCE

Il existe de nombreux documents de référence sur le CPLCC, notamment des lignes directrices pratiques, des trousse à outils ainsi que des études et des rapports complets. Vous trouverez ici quatre documents d'orientation pratique. Pour de plus amples renseignements quant aux enseignements tirés, voir la partie « Documentation des expériences » et pour trouver des documents d'orientation, des documents de travail et d'autres études, voir la rubrique « ressources associées » ci-dessous.

FAO FPIC Manual (2016) **Free Prior and Informed Consent: An indigenous peoples' right and a good practice for local communities**

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2014). **Respecter le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause : Guide pratique pour les gouvernements, les entreprises, les ONG, les peuples autochtones et les communautés locales en matière d'acquisition de terres.** Rome.

RECOFTC – The Center for People and Forests & Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH: **Free, Prior, and Informed Consent in REDD+: Principles and Approaches for Policy and Project Development.** Bangkok, 2011.

Theresa Buppert and Adrienne McKeehan. **Guidelines for Applying Free, Prior and Informed Consent: A Manual for Conservation International.** Arlington, VA: Conservation International, 2013.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Étude de cas de projet : processus de consultation inclusifs avec les communautés autochtones pour étayer le développement durable dans le corridor biologique méso-américain ([chapitre 5.1](#) 

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ). **Free Prior and Informed Consent (FPIC) for the Transboundary World Heritage Nomination of Hin Nam No National Park** (Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) en faveur de la nomination au patrimoine mondial transfrontalier du parc national de Hin Nam No). Site consulté le 8 mai 2025.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), Deutsches Institut für Menschenrechte. **Promising Practices – On the human rights-based approach in German development cooperation: Consult – Consent – Cooperate: Integrating indigenous practices in biodiversity conservation in the Agusan Marsh** (Pratiques prometteuses – concernant l'approche fondée sur les droits humains de la coopération allemande au développement : Consulter – Consentir – Coopérer : intégration de pratiques autochtones dans la conservation de la biodiversité dans le marais d'Agusan). Mindanao, Philippines. Site consulté le 11 mars 2025.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ). **Negotiating with the Spirits: Recognizing the Conservation Values of Indigenous Knowledge Systems and Practices of the Agusanon Manobo** (Négocier avec les esprits : reconnaître la valeur des pratiques et systèmes de connaissances autochtones des Manobo d'Agusan en matière de conservation). Agusan del Sur, Philippines. Site consulté le 11 mars 2025

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. **Assessing Free and Prior Informed Consent (FPIC) implementation in the Philippines** (Évaluation de la mise en œuvre du CPLCC aux Philippines)

PANORAMA-SOLUTIONS: **Solution climatique naturelle financée par le marché volontaire du carbone, qui bénéficie à la fois aux populations et à la biodiversité**

OUTIL 65 suite

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). A/RES/61/295. Assemblée générale des Nations unies. 13 septembre 2007.

Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Rome, 2012.

International Finance Corporation (IFC) Norme de performance 7 Peuples autochtones. (2012).

World Bank Environmental and Social Standards (ESS). **Norme 7 sur les peuples autochtones/Afrique sub-saharienne. Communautés locales traditionnelles historiquement défavorisées.** 2017.

Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux. Organisation internationale du travail (OIT). Genève 1989.

Doyle, C. M. (2015). **Indigenous Peoples, Title to Territory, Rights and Resources: The Transformative Role of Free Prior and Informed Consent.** (Peuples autochtones, titre foncier, droits et ressources : le rôle transformateur du CPLCC). Routledge.

UNPFII Étude de CPLCC. (2023). **Implementing free, prior and informed consent in the context of Indigenous Peoples** (Mise en œuvre du CPLCC dans le contexte des peuples autochtones).

Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme. (2018). **Consentement préalable, libre et éclairé : une approche fondée sur les droits de l'homme.** Étude réalisée par le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). **Guiding framework – Human rights in biodiversity conservation** (Cadre d'orientation – droits humains dans la conservation de la biodiversité). Eschborn.

Fauna & Flora International. (2019). **FFI's position on free, prior and informed consent** (Position de Fauna & Flora International sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause).

IWGIA. (2022). **Study on Consultation and Free, Prior and Informed Consent with Indigenous Peoples in Africa** (Étude sur la consultation et le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones en Afrique).

Doyle, C., Rojas Garzon, B., Weitzner, V., Okamoto, T. (2019). **Free Prior Informed Consent Protocols as Instruments of Autonomy** (Protocoles sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en tant qu'instruments d'autonomisation).

Conseil économique et social des Nations unies. (2005). **Rapport sur les travaux de l'Atelier international sur le consentement préalable, libre et éclairé et les peuples autochtones.** E/C.19/2005/3

Colchester, M. et Ferrari, M. F. (2007). **Pour une bonne application du libre consentement préalable et éclairé – Défis et perspectives pour les peuples autochtones.** Forest Peoples Programme. Moreton-in-Marsh.

» 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

OUTIL 66 Protocoles bioculturels communautaires (PBC)	
 	Anglais 
NA	NA
TYPE	OBJET
Instruments et processus	Soutenir les populations autochtones et communautés locales (PACL) dans la préservation de leurs droits et responsabilités, mais aussi dans le renforcement de leur mode de vie coutumier et de leur intendance des territoires et des ressources
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Qu'est qu'un PBC?</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un protocole bioculturel communautaire est une déclaration portant sur les ressources naturelles soumises à l'intendance d'une communauté et sur les connaissances traditionnelles utilisées pour les gérer ❖ Il proclame les droits et établit les modalités de l'interaction entre une communauté locale et les personnes étrangères à cette dernière ❖ Il requiert un traitement respectueux, conforme aux normes et aux procédures prescrites <p>Le PBC est élaboré dans le cadre d'un processus participatif et itératif mené et façonné par la communauté elle-même.</p> <p>En général, un PBC est compilé sous forme de document susceptible de contenir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Définition de la communauté et de sa structure de gouvernance ❖ Aspiration / but ❖ Description des ressources naturelles, des systèmes de gestion, des connaissances et pratiques associées ❖ Modes de vie, culture, spiritualité, droit coutumier, valeurs ❖ Tâches et responsabilités concernant l'utilisation de la biodiversité, souvent en relation avec des pratiques coutumières ❖ Droits pertinents en vertu du droit national et du droit international ❖ Conditions d'accès aux ressources, aux connaissances, p. ex. sur la base d'un CPCC (consentement préalable donné librement en connaissance de cause) ❖ Défis auxquels la communauté est confrontée 	
USAGE TYPIQUE	
<p>Cette approche est pertinente à chaque fois qu'une communauté souhaite clarifier sa position, ses droits et ses responsabilités vis-à-vis de l'État ou d'autres acteurs extérieurs. Les premiers PBC ont été élaborés dans le contexte de l'accès et du partage des avantages (APA), mais l'approche a rapidement été appliquée dans d'autres contextes, tels que l'initiative REDD+ (réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement), les industries extractives, les grands projets d'infrastructure ou la gestion des aires protégées.</p> <p>Dans chacun de ces contextes, un PBC constitue un instrument et un processus permettant aux communautés d'identifier collectivement leurs valeurs, leurs droits et leurs intérêts à l'égard de leurs territoires et de leurs ressources et de s'entendre quant à la façon de communiquer tout cela aux personnes étrangères à la communauté.</p> <p>Du point de vue des acteurs extérieurs (gouvernement, chercheurs, secteur privé, ONG, etc.), un PBC contribue à la transparence pour ce qui est des structures de gouvernance locale, des droits et responsabilités, tout en identifiant, par exemple, ceux qui peuvent prendre des décisions et octroyer accès aux ressources au nom de la communauté. Dans le contexte des aires protégées, un PBC peut étayer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de (co-)gestion, car il documente les pratiques coutumières en matière de gestion des ressources naturelles et d'utilisation durable.</p>	

OUTIL 66 suite

Un processus PBC

- ❖ Permet de déclencher un dialogue au sein de la communauté sur les valeurs culturelles, les droits et les obligations concernant ses ressources naturelles et ses connaissances traditionnelles, ce qui a des répercussions positives sur la conservation des ressources et des connaissances de la communauté
- ❖ Il constitue un élément clé de la démarginalisation par le droit. Dans certains pays, les PBC sont même officiellement reconnus comme règlements administratifs
- ❖ Il encourage la participation active de tous les groupes au sein de la communauté et permet d'établir des structures de gouvernance interne équitables
- ❖ Il permet de définir « la communauté » dans un contexte spécifique (p. ex. habitants d'un certain territoire, regroupement de plusieurs communautés qui fournissent la même ressource ou partagent des connaissances communes)

NIVEAU D'APPLICATION

En général, au niveau d'une aire protégée

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉES

- ❖ Un processus PBC requiert un facilitateur compétent qui connaît bien la culture et le mode de vie de la communauté et qui jouit de la confiance de cette dernière
- ❖ L'élaboration du protocole est un processus complexe qui nécessite une maîtrise des fondements juridiques aux niveaux local, national et international. Par conséquent, un soutien juridique externe est généralement indispensable
- ❖ Le PBC est tributaire d'une participation active. Des ressources suffisantes sont donc nécessaires pour permettre une consultation régulière de tous les membres ou sous-groupes de la communauté
- ❖ En fonction du contexte, la mise en œuvre d'un PBC pourra nécessiter davantage de facilitation ou de soutien juridique dans le suivi

FORCES

Les PBC :

- ❖ Contribuent à une meilleure visibilité et à une meilleure appréhension des méthodes habituelles de gestion et d'utilisation durable des ressources naturelles
- ❖ Conduisent à une plus grande transparence des procédures communautaires, et donc à une plus grande certitude [juridique] pour les utilisateurs des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles
- ❖ Se développent au sein de la communauté, par le biais d'un processus décisionnel participatif, fondé sur les normes, les valeurs et les lois traditionnelles

FAIBLESSES

- ❖ Comme il s'agit d'une démarche communautaire, l'élaboration d'un PBC est complexe. Elle risque de prendre beaucoup de temps et, dans la plupart des cas, nécessite un soutien externe
- ❖ Le processus risque d'être influencé outre mesure par certaines parties, ce qui pourrait renforcer les asymétries de pouvoir au sein de la communauté
- ❖ L'élaboration d'un PBC risque de susciter des attentes irréalistes au sein de la communauté
- ❖ Dans des contextes politiquement sensibles, le fait de soulever activement des questions de droits risque d'entraîner des conflits avec des acteurs extérieurs
- ❖ Assurer le suivi et l'évaluation du processus et des résultats au niveau communautaire risque d'être difficile
- ❖ Si le processus est précipité ou n'est pas inclusif, il peut créer des conflits internes et de la méfiance
- ❖ Les PCA risquent de devenir une imposition descendante s'ils sont menés par les gouvernements ou des consultants plutôt que par les communautés

OUTIL 66 suite

RÉFÉRENCE

Il existe plusieurs sources et lignes directrices en matière de PBC. Sont énoncées ici une fiche de renseignements et trois lignes directrices/trousses à outils. Pour de plus amples renseignements, s'agissant des enseignements tirés, voir la partie « Documentation des expériences » et « ressources associées/ lectures complémentaires » ci-dessous.

Lassen, B. (2012). **Biocultural Community Protocols** (Protocoles bioculturels communautaires). Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Bonn et Eschborn, Allemagne. 2 pp. Site consulté le 11 mars 2025.

Shrumm, H., Jonas, H. (2012). **Protocoles bioculturels communautaires : boîte à outils pour les facilitateurs communautaires**. Natural Justice: Cape Town. 120 pp. Site consulté le 11 mars 2025.

LPP. (2018). **Community protocols for pastoralists and livestock keepers: Claiming rights under the Convention on Biological Diversity** (Protocoles communautaires pour les éleveurs nomades et sédentaires : faire valoir ses droits en vertu de la Convention sur la diversité biologique). League for Pastoral Peoples and Endogenous Livestock Development. Ober-Ramstadt, Allemagne. 103 pp. Site accédé le 11 mars 2025.

Heinrich-Böll Stiftung. **Community Protocol Tool Box and Project Report** (Boîte à outils du protocole communautaire et rapport de projet). Site accédé le 11 mars 2025.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Natural Justice, ABS Capacity Development Initiative. (2018). **Community Protocols in Africa – Lessons learned for ABS implementation**. Accessed on 27 January 2025.

Natural Justice, ABS Capacity Development Initiative, ONG CESAREN (2017). **Experiences and Lessons Learned from the Development and Implementation of Community Protocols and Procedures – Contribution to the first Assessment and Review of the Effectiveness of the Nagoya Protocol** (Expériences et enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre des protocoles et procédures communautaires – Contribution à la première évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Nagoya). Natural Justice. 20 pp.

Pour de plus amples informations concernant la documentation des expériences, cf. liens dans la rubrique « Ressources associées/ lectures complémentaires »

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

www.naturaljustice.org
<https://absch.cbd.int/en/>
www.abs-initiative.info/topics/integrating-iplc/

Les sites web contiennent un large éventail de ressources multimédias supplémentaires, notamment des courts métrages, des articles, des livres, des modules d'apprentissage en ligne et des protocoles communautaires en provenance d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et du Pacifique.

PNUE et EDO Nouvelle-Galles-du-Sud. (2013). **Community Protocols for Environmental Sustainability: A Guide for Policymakers**. PNUE, Nairobi et EDO NSW. Sydney. 82 pp.

IIED. (2012). **Biodiversity and culture: exploring community protocols, rights and consent** (Biodiversité et culture : exploration des protocoles, des droits et du consentement des communautés). Participatory learning and action. 65. 223 pp. IIED. Londres, Royaume-Uni. Consulté le 27 janvier 2025.

Ruiz, M. (2012). **Possibilities and Limitations for a Biocultural Protocol(s) in Countries in the Andes and Amazon Basin** (Possibilités et limites des protocoles bioculturels dans les pays des Andes et du bassin amazonien). Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Bonn et Eschborn, Allemagne. 30 pp.

» 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

OUTIL 67		Participatory management of Protected Areas in the Carpathian ecoregion. Partie II		
 Anglais  Hongrois  Polonais  Roumain  Serbe  Slovaque  Tchèque  Ukrainien 				
2012		WWF Danube-Carpathian Programme		
TYPE	OBJET			
Guide	Guide sur la participation des parties prenantes à la gestion des aires protégées			
STRUCTURE ET FONCTIONS				
<p>Document d'orientation qui fournit aux décideurs et aux praticiens travaillant sur les sites une méthodologie et des outils pour appuyer l'optimisation de l'implication des parties prenantes et de la gestion participative.</p> <p>La publication est composée de quatre grandes parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recommandations générales aux décideurs au niveau du site 2. Lignes directrices pour la planification de l'implication des parties prenantes dans la gestion des aires protégées 3. Contexte théorique 4. Trousse à outils de gestion participative <p>Les annexes contiennent une méthodologie détaillée pour l'analyse, l'évaluation et la planification de l'implication pour les parties prenantes et des informations sur : catégories de valeurs des aires protégées, et catégories de menaces, menaces importantes dans l'écorégion carpatique.</p>				
USAGE TYPIQUE				
Élaboration et mise en œuvre d'une activité pour impliquer les parties prenantes				
NIVEAU D'APPLICATION				
Site				
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les coûts d'application varient selon le contexte ❖ L'utilisation typique exigera la capacité (en termes de réseaux, de logistique, d'équipement et de ressources financières) de mener des consultations participatives, des ateliers de planification et d'étayer la continuité du bon fonctionnement des mécanismes de participation des parties prenantes dans les AP ❖ La plupart des méthodes plus spécifiques décrites exigent de bonnes compétences en matière de facilitation et, en partie, de médiation 				

>> 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonne combinaison d'une approche solide et de principes de bonnes pratiques, bonne explication des concepts sous-jacents accompagnée d'une orientation détaillée étape par étape. Cet ouvrage comprend également modèles de feuilles de travail ❖ Recueil de méthodes et d'outils ❖ Outils solides pour l'analyse initiale de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ne contient pas d'études de cas ❖ Élaboré pour un contexte régional précis (l'écorégion des Carpates), même si le guide peut quand même être adapté et appliqué à d'autres régions
RÉFÉRENCE	
<p>Ionita, A. & Stanciu, E. (2012). Participatory management of protected areas in the Carpathian ecoregion, Part II: Guidelines for stakeholder involvement in protected area management. (Gestion participative des aires protégées dans l'écorégion des Carpates, Partie II : Lignes directrices sur l'implication des parties prenantes dans la gestion des aires protégées). Vienne. WWF Danube-Carpathian Programme. 148 pp.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Participatory Management of Protected Areas in the Carpathian Ecoregion, Part I: Rapid Assessment and Recommendations (Gestion participative des aires protégées dans l'écorégion des Carpates, Partie I : évaluation rapide et recommandations)</p>	

>> 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

OUTIL 68		Stakeholder Participation Toolkit for Identification, Designation and Management of Marine Protected Areas
 Anglais 		
2013		Programme des Nations unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) Centre de droit de l'environnement de l'UICN
TYPE		OBJET
Livre de ressources		Cet ouvrage a pour objet de fournir des orientations stratégiques quant à la participation des parties prenantes à la gestion et à la planification des aires marines protégées afin d'améliorer la bonne gouvernance des aires marines protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS		
Le livre de ressources fait office de brève introduction à l'implication des parties prenantes dans les 16 pages de sa partie principale, qui est complétée par une série de documents utiles, récupérés auprès d'autres sources, dans les annexes.		
Les deux chapitres d'introduction décrivent les origines de la boîte à outils et le processus de développement.		
Partie I : Participation des parties prenantes – quelques définitions fondamentales en guise d'introduction ainsi qu'une classification susceptible d'être utile pour l'application des outils.		
Partie II : Typologie de la gouvernance des aires protégées – offre un aperçu de la typologie de l'UICN.		
Partie III : Quelles sont les principales phases/actions et quels sont les principaux processus de la planification, de l'identification, de la création et de la gestion des aires marines protégées ? Quelles sont les différentes catégories de parties prenantes habituellement impliquées dans l'amélioration de la planification, de l'identification, de la création et de la gestion ? Fournit des listes détaillant les différentes phases ainsi que des recommandations sur l'implication de certaines parties prenantes dans certains aspects du processus.		
Partie IV : Outils participatifs couramment utilisés dans le contexte de la planification, de l'identification, de la création et de la gestion des aires marines protégées – fournit une brève description des outils les plus importants.		
Les annexes donnent une description détaillée de certains processus. La boîte à outils se termine par des conseils et des liens pour réussir l'implication des parties prenantes (notamment des conseils sur la tenue des réunions ainsi que des ressources sur la résolution des conflits).		
USAGE TYPIQUE		
Planification de projet et compréhension des options d'implication des parties prenantes. Présentation du thème et aperçu des outils les plus importants		
NIVEAU D'APPLICATION		
Aire marine protégée individuelle ou réseau d'aires marines protégées		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
Dépendant de l'approche ou de l'outil choisi		

OUTIL 68 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">❖ Présentation brève et concise, assortie de listes et de graphiques bien structurés	<ul style="list-style-type: none">❖ Niveau de détail insuffisant pour pouvoir utiliser les outils❖ Aucun exemple concret d'application n'est fourni❖ Centré exclusivement sur la Méditerranée
RÉFÉRENCE	
Trousse à outils visant la participation des parties prenantes pour identifier, désigner et gérer les aires protégées marines. CAR/ASP et UICN-Med. Ed. CAR/ASP. Tunis. 30 p. Site consulté le 10 avril 2025.	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
Site Internet du guide. Également disponible en anglais et en arabe. Site consulté le 10 avril 2025.	
IUCN, WIOMSA, UNEP, WWF, CZMC. (2004). <i>Managing Marine Protected Areas – A Toolkit for the Western Indian Ocean</i> (Gérer les aires marines protégées – boîte à outils pour l'océan Indien occidental). Version imprimée et version en ligne. Site consulté le 7 février 2025.	

» 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

OUTIL 69		Lignes directrices pour l'intégration des dimensions humaines dans la planification et la gestion des AMP
	Anglais 	
2014	Département des Sciences de l'Environnement et de la Géographie, Université du Cap, Afrique du Sud, et WWF Afrique du Sud	
TYPE	OBJET	
Lignes directrices comprenant des études de cas		Renforcer la compréhension des dimensions humaines des AMP et améliorer leur intégration dans les processus de planification et de gestion des AMP
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>La section A traite de la compréhension des dimensions humaines et des étapes et processus nécessaires pour identifier, comprendre et intégrer les dimensions humaines dans les différentes étapes du cycle de planification et de gestion des AMP.</p> <p>La section B fournit des informations supplémentaires et renvoie à des lectures complémentaires.</p> <p>Les lignes directrices principales comprennent huit étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le contexte : lancer le processus de planification 2. Impliquer les parties prenantes 3. Identifier les valeurs et attributs clés de la zone 4. Développer la vision, les objectifs et les projets d'objectifs 5. Recueillir des informations supplémentaires et réaliser des évaluations approfondies 6. Identifier et évaluer différents scénarios de gestion 7. Élaborer ou réviser le plan de gestion 8. Procéder au suivi, à l'évaluation et à l'adaptation 		
USAGE TYPIQUE		
<p>Intégration des dimensions humaines dans la planification et la gestion des AMP</p> <p>Utilisations potentielles supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluation et examen des AMP existantes ❖ Élaboration de directives à l'échelle du système sur les dimensions humaines des AMP ❖ Communication, éducation et sensibilisation du public ❖ Apprentissage 		
NIVEAU D'APPLICATION		
En règle générale, des AMP individuelles		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISSES		
<p>L'utilisation typique nécessite la capacité (en termes de logistique, d'animation, d'équipement et de ressources financières) pour organiser des ateliers participatifs de consultation/planification et intégrer les résultats dans les systèmes de gestion des AP.</p> <p>Il convient généralement de disposer de connaissances, d'une compréhension et de compétences solides en matière de planification de gestion des aires protégées en raison des interdépendances liées à l'intégration des dimensions humaines dans le système de gestion global.</p>		

OUTIL 69 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">❖ Approche claire et méthodologie en huit étapes❖ Bonne documentation et explication, ce qui aide à exposer la logique et la justification de l'approche❖ Production de haute qualité et illustrations des lignes directrices	<ul style="list-style-type: none">❖ Portée géographique initiale limitée (principalement l'Afrique du Sud)
RÉFÉRENCE	
<p>Sowman, M., Raemaekers, S., Sunde, J. (2014). Guidelines for integrating human dimensions into MPA planning and management. (Lignes directrices pour l'intégration des dimensions humaines dans la planification et la gestion des AMP). Le Cap, Afrique du Sud. WWF Neobank Green Trust et Université du Le Cap. 140 pp. Consulté le 10 avril 2025. (o)</p>	
DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES	
<p>L'accent principal est mis sur l'Afrique du Sud. Neuf études de cas sont incluses dans le document des lignes directrices, y compris des cas provenant des Fidji</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Page Web dédiée de WWF Afrique du Sud, comprenant la version complète ainsi qu'une version courte et un résumé politique. Consulté le 10 avril 2025.</p>	

>> 3.7.4 Analyse et participation des détenteurs de droits et des parties prenantes

OUTIL 70		Outils d'implication : boîte à outils visant à impliquer les populations dans la conservation
 		Anglais 
2011		Audubon Society (éditeur - BirdLife USA) en coopération avec le Service des pêches et de la nature des États-Unis d'Amérique, Environmental Education and Training Partnership (EETAP) et TogetherGreen
TYPE		OBJET
Lignes directrices et boîte à outils		Ces outils ont pour objet de dispenser des conseils sur la meilleure façon de faire participer les populations à tout type de travail de conservation de la nature, y compris les aires protégées
STRUCTURE ET FONCTIONS		
<p>Document d'orientation qui offre aux professionnels de la conservation un cadre étape par étape, des approches et des outils.</p> <p>Les lignes directrices peuvent être adaptées au contexte de chaque processus de planification individuel et sont censées être utilisées en conjonction avec des approches générales de planification de la conservation telles que les Standards ouverts pour la pratique de la conservation.</p> <p>La publication est composée de huit grands chapitres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour démarrer 2. Qu'essayez-vous de faire ? 3. Quelle est l'origine des problèmes ? 4. Qui impliquer et pourquoi ? 5. Apprendre à connaître son public 6. Rédiger des messages percutants 7. Explorer les stratégies sociales 8. De la planification à l'action <p>Le document contient également des outils de planification et d'autres ressources..</p>		
USAGE TYPIQUE		
Élaboration d'une stratégie et planification de l'implication des parties prenantes		
NIVEAU D'APPLICATION		
Site et système		
COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISÉS		
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance générale des menaces et des activités liées à la conservation pour appuyer la planification ciblée ❖ Autres compétences et ressources requises varient en fonction des outils retenus ainsi que du contexte 		

OUTIL 70 suite

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La nature générale de son approche et sa large applicabilité ❖ Son large éventail de méthodes spécifiques pour assurer l'implication des parties prenantes ❖ Sa compatibilité avec les Normes ouvertes pour la pratique de la conservation et d'autres cadres de planification ❖ Publication bien structurée et de qualité, avec des graphiques efficaces et des résumés présentés sous forme de messages ❖ Question de réflexion personnelle à la fin de chaque chapitre pour faire le lien entre les recommandations et sa propre situation personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sa structure relativement complexe ❖ Le fait que ces lignes directrices n'ont pas été développées spécifiquement pour les aires protégées (mais elles s'appliquent au sens large aux aires protégées)
RÉFÉRENCE	
<p>Braus, J. (Editor) (2011). Tools of Engagement: A Toolkit for Engaging People in Conservation (Outils d'implication : boîte à outils visant à impliquer les populations dans la conservation). Washington, D.C. Audubon Society. 215 pp.</p>	
RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES	
<p>Ardoin, N., J. Heimlich, J. Braus, C. Merrick (2013). Influencing Conservation Action: What the Research Says About Environmental Literacy, Behavior, and Conservation (Influencer les actions de conservation : ce que la recherche dit à propos de la culture environnementale, du comportement et de la conservation). New York. The National Audubon Society. 87 pp.</p> <p>Bonta, M., T. DeFalco, C. Taylor Smith (2015). Diversity and the Conservation Movement. New York: The National Audubon Society (Diversité et mouvement en faveur de la conservation). New York. The National Audubon Society. 44 p.</p>	

3.7.5 | RÉSOLUTION DES CONFLITS

OUTIL 71	Understanding, preventing and solving land conflicts: A practical guide and toolbox
	Anglais 
2017	GIZ
TYPE	OBJET
Guide incluant une description des outils et des études de cas	Le guide a pour objet de faire mieux comprendre la complexité des causes qui conduisent aux conflits fonciers afin d'offrir des approches plus ciblées pour les résoudre et les éviter. À cette fin, il fournit des outils et des stratégies qui peuvent être utilisés pour analyser et régler les actuels conflits fonciers et prévenir de nouveaux conflits
STRUCTURE ET FONCTIONS	
<p>Le guide se divise en huit chapitres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction (exemples de conflits fonciers ; définition des conflits fonciers) 2. Comprendre les conflits fonciers (les différents types de conflits fonciers, leurs conséquences et leur dimension sociale) 3. Analyse des conflits fonciers (type d'information/données nécessaires à l'analyse des conflits fonciers ; outils pour visualiser et analyser les conflits fonciers) 4. Traitement des conflits fonciers (approches pour découvrir les conflits fonciers cachés ; formes de résolution des conflits fonciers ; outils pour résoudre les conflits fonciers) 5. Prévention des conflits fonciers (sensibilisation, mise en place d'un cadre institutionnel, outils de prévention des conflits fonciers) 6. Le rôle de la terre dans les conflits (violents) et la consolidation de la paix (la terre comme source de conflits plus larges ; le rôle de la terre pendant et après les conflits). 7. Études de cas. Bonnes pratiques à l'échelle du projet. 8. Conclusion 	
<p>Chaque chapitre (à l'exception des chapitres 7 et 8) se termine par des concepts à réviser, des questions à discuter, des exercices et des références à des lectures complémentaires. De plus, les chapitres 3 à 5 fournissent des outils pour étayer le processus de résolution des conflits fonciers.</p>	
USAGE TYPIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour la recherche d'informations générales et des conseils pour mieux comprendre les conflits fonciers et les options d'action dans le contexte d'un projet. ❖ Pour l'accompagnement dans les processus d'analyse, de règlement ou de prévention des conflits fonciers. ❖ Les notes à la fin du chapitre peuvent être utilisées pour des formations générales sur l'administration et la gestion des terres. 	
NIVEAU D'APPLICATION	
<p>Le niveau d'application dépend de la finalité. Si le guide est utilisé pour analyser les litiges fonciers, il est généralement utilisé au niveau de l'aire protégée, il peut cependant être utilisé au niveau d'un système d'aires protégées.</p>	

OUTIL 71 suite

COMPÉTENCES ET RESSOURCES REQUISES

Les compétences et les ressources requises pour utiliser les outils individuels présentés peuvent varier.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ce guide fournit des définitions et des explications claires des termes et des concepts qui sont illustrés par des exemples. ❖ Il comprend des études de cas de bonnes pratiques. ❖ Il donne une bonne vue d'ensemble des outils relatifs aux conflits fonciers. ❖ Il inclue des listes de lectures complémentaires, des concepts à examiner, des questions à discuter et des exercices pour discuter les enseignements tirés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'application des outils présentés nécessite un soutien externe (p. ex. médiateur). ❖ Ce guide ne porte pas spécifiquement sur les aires protégées.

RÉFÉRENCE

Wehrmann, B. (2017). **Understanding, preventing and solving land conflicts. A practical guide and toolbox** (Comprendre les conflits fonciers, les prévenir et les résoudre. Guide pratique et trousse à outils). Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Bonn/Eschborn; Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), Berlin. 156 pp.

VERSIONS OU MODIFICATIONS

- ❖ Première édition 2008.
- ❖ Deuxième édition 2017.

DOCUMENTATION DES EXPÉRIENCES

Parmi les six études de cas, deux sont liées à des aires protégées (Laos, Philippines)

RESSOURCES ASSOCIÉES/LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Un manuel de formation peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante : landmanagement@giz.de

Food and Agriculture Organization of the United Nations.(2012). **Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security**. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome. 40 pp.

Apprentissage en ligne: FAO. (2014). [Addressing Disputes and Conflicts over the Tenure of Natural Resources](#).

4

EXPÉRIENCE avec une sélection d'outils dans le cadre de projets de la coopération de développement allemande

4.1

ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE DANS L'aire PROTÉGÉE HIN NAM NO IN LAOS - POUR UNE GESTION ÉQUITABLE ET EFFICACE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

L'objectif du projet Hin Nam No de la GIZ (prédécesseur du projet actuel de la GIZ ProFEB) était que l'autorité chargée de la gestion de l'aire protégée nationale (appelée aujourd'hui parc national) ainsi que les communautés locales conservent la biodiversité de Hin Nam No (HNN) au Laos et ce, d'un commun accord, dans le cadre d'une approche de cogestion.

» MÉTHODE

Le **point de départ** de cette évaluation de la gouvernance a été la nécessité d'obtenir des conseils en raison des mauvais résultats obtenus lors de l'examen de l'avancement du projet en janvier 2013. Le projet a été classé insatisfaisant. Les résultats négatifs prédominaient malgré des résultats positifs identifiables. Cette mauvaise notation est le résultat d'une situation institutionnelle difficile (transition des ministères responsables, retard dans la mise en œuvre, conception erronée de la cogestion...). La stratégie et le pilotage du projet ont pris du retard par rapport aux attentes. Les avantages et la nécessité de la gestion participative ont été largement reconnus, mais il a fallu admettre que les principales parties prenantes avaient des conceptions différentes quant à la signification d'une approche participative dans la pratique. Certaines personnes assimilent le droit de participer à la protection des forêts à l'obligation de prêter assistance dans la mise en œuvre des lois existantes. Il était important que les parties prenantes prennent conscience que la véritable participation est volontaire et motivée par l'intérêt personnel. Par conséquent, les obligations et les devoirs doivent être liés aux droits et priviléges. Plus important encore, la gestion participative est un partenariat entre les autorités chargées de la gestion de l'aire protégée et les communautés locales.

» PRINCIPAUX DÉFIS

- ❖ une demande croissante en bois, produits forestiers non ligneux (PFLN) et animaux sauvages en provenance du Laos et des pays voisins,
- ❖ l'équilibre entre la conservation de la biodiversité et les moyens de subsistance des populations locales autour de l'aire protégée nationale Hin Nam No (20 villages/8 000 personnes), car il est difficile de trouver d'autres sources de revenus (PFLN ; écotourisme) plus lucratives que l'exploitation illégale des forêts et le braconnage,
- ❖ la faiblesse institutionnelle des autorités chargées des aires protégées (personnel / budget / capacité / compétences / équipement),
- ❖ le manque de volonté politique et la mauvaise gouvernance ainsi que l'absence d'État de droit et le défaut d'application de la législation,
- ❖ le manque de connaissances et de compétences des populations locales,

>> 4.1 Évaluation de la gouvernance dans l'aire protégée Hin Nam No in Laos – pour une gestion équitable et efficace des aires protégées et conservées

- ❖ les aménagements hydroélectriques, miniers, routiers et autres,
- ❖ les pratiques de défriche-brûlis,
- ❖ le changement climatique (incendies, inondations).

JALONS IMPORTANTS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF :

Mise en place d'une structure de gestion et de gouvernance coordonnée à plusieurs niveaux (structure de gouvernance collaborative)

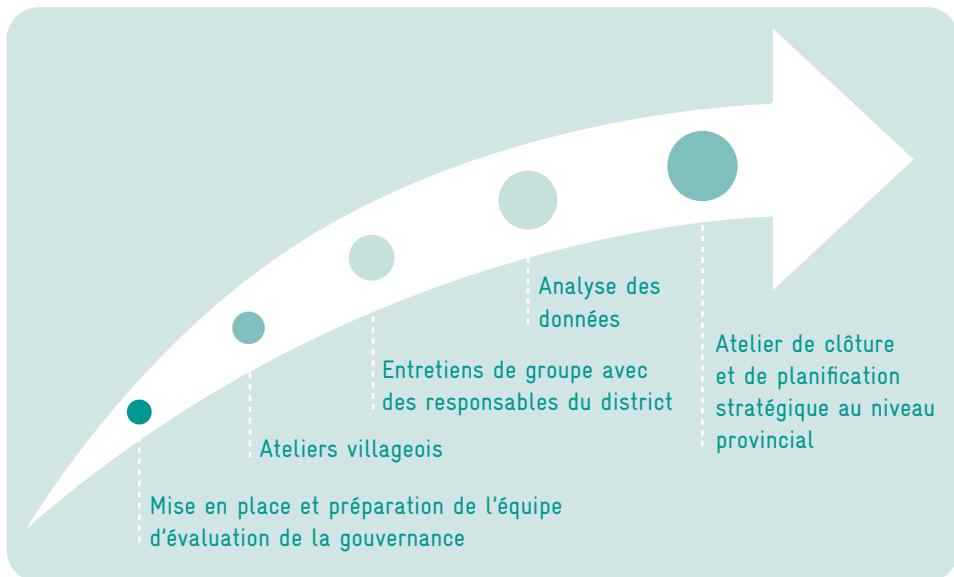
Zonage participatif sur la base des droits et du savoir coutumiers. Passage de l'attribution des terres *de jure* sur papier à une situation de *facto* sur le terrain.

Évaluation de la gouvernance par le biais d'une consultation participative

Accords de cogestion (règlement de district) notamment la transposition transfrontalière du règlement relatif à la cogestion de Hin Nam No au Vietnam.

Participation des populations locales comme main d'œuvre supplémentaire pour la gestion de l'aire protégée nationale.

>> PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE EN 5 ÉTAPES



- 1. Mise en place et préparation (3 semaines)** de l'équipe d'évaluation de la gouvernance (autorité chargée du parc national (mandat) ; GIZ (méthodologie et soutien) ; ONG locale (adaptation au contexte local et facilitation neutre)) et processus de planification de l'équipe et examen des documents (par exemple, des lignes directrices de l'UICN sur la « **Gouvernance des aires**



» 4.1 Évaluation de la gouvernance dans l'aire protégée Hin Nam No in Laos – pour une gestion équitable et efficace des aires protégées et conservées

protégées. De la compréhension à l'action »). Élaboration d'outils, d'un questionnaire d'entretien et d'une méthodologie.

2. Ateliers villageois (1 semaine) Cinq ateliers avec des participants sélectionnés dans plusieurs villages (anciens, femmes, autres) au niveau des regroupements villageois pour recueillir des données et le point de vue des villageois et évaluer la situation à travers des entretiens de groupe, de la cartographie participative, de l'exercice de l'arbre à problèmes et de l'analyse « SWOT » (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

3. Entretiens de groupe avec des responsables de district (1 jour) Questionnaires d'entretien et questionnaire pour l'évaluation (annuelle) de la bonne gouvernance au niveau du district (dérivés des indicateurs suggérés à l'annexe 3 des lignes directrices de l'UICN et présentés dans un format METT).



4. Analyse des données (2 semaines)

Partage des avantages résultant de l'application de la loi

Résultats de l'évaluation de la gouvernance (février 2014)

- ◆ Délégation floue de la prise de décisions/ mise en œuvre (autorité aux villages)
- ◆ Système de gouvernance ad hoc, descendant, sans partage des avantages
- ◆ Manque de compétences et de capacités ; manque de participation des femmes
- ◆ Zonage flou de l'aire protégée Hin Nam No en unités gérables par le village gardien
- ◆ Certes, il existe des règles locales, mais celles-ci sont méconnues ou ignorées des étrangers
- ◆ Volonté des villages gardiens et des gardes forestiers villageois d'être impliqués dans la gestion de l'aire protégée Hin Nam No
- ◆ Système pour assurer le respect des lois lent, nébuleux et inefficace

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE ET INTERVENTIONS PROPOSÉES

Délégation d'autorité à la population locale

Interventions proposées, progrès réalisés jusqu'à présent (mars 2017)

- ◆ Délégation des tâches aux villageois par le biais de règlements de cogestion
- ◆ Élaboration et mise en œuvre d'un plan de cogestion, d'une planification participative, établissement de rapports, mise en place de mécanismes équitables de partage des recettes avec les communautés locales
- ◆ Plans de renforcement des capacités sensibles aux questions de genre
- ◆ Zonage participatif et cartographie des sentiers, des limites du parc et des zones d'utilisation contrôlée
- ◆ Soutien de l'élaboration participative des règlements d'utilisation et diffusion des règlements de cogestion
- ◆ Opérations mensuelles de surveillance et de patrouille participatives sur la base de SMART, des règlements de cogestion et des protocoles des gardes forestiers
- ◆ Réponse rapide et efficace grâce à l'application conjointe de la législation par les villageois et les organismes de cogestion

Patrouilles rentables de surveillance de la biodiversité (50 USD par km²/an)

Renforcement des capacités et autonomisation des populations locales

Gouvernance décentralisée avec prise en compte des savoirs locaux

Partage des avantages résultant de l'application de la loi

» 4.1 Évaluation de la gouvernance dans l'aire protégée Hin Nam No in Laos – pour une gestion équitable et efficace des aires protégées et conservées

5. Atelier de clôture et de planification stratégique au niveau provincial (3 jours)

- ❖ Connaissance, compréhension et partage des résultats de l'évaluation de la gouvernance (au niveau du village, du groupe de villages et du district)
- ❖ Partage d'expériences avec des institutions politiques comme l'Académie nationale de politique et d'administration publique (NAPPA en anglais)
- ❖ Identification des principaux goulets d'étranglement et élaboration d'un plan d'action stratégique
- ❖ Promotion d'une approche de gouvernance collaborative par le biais de solutions reposant sur la communauté
- ❖ Les interventions ont été proposées par les autorités provinciales.

» ANALYSE DE L'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE ET LEÇONS APPRISES

Les résultats obtenus au travers de l'outil d'évaluation de la gouvernance participative (qui ; comment) et de l'outil d'auto-évaluation de l'efficacité de la gestion des parcs du patrimoine de l'ANASE (quoi) ont conduit à l'acceptation de la nécessité d'avoir une gestion plus équitable et efficace du parc national Hin Nam No.



Tout d'abord, l'évaluation de la gouvernance permet de rassembler les différentes parties prenantes pour obtenir des conseils quant à la fixation d'un objectif commun. Preuves de la mise en œuvre et de l'impact de nos activités : nous avons augmenté les effectifs de terrain dans l'aire protégée, fourni et soutenu le développement/le renforcement des capacités des villages gardiens et des gardes forestiers villageois, mis en place des comités de cogestion et contribué à la préparation et à la signature d'accords de cogestion avec toutes les autorités concernées. Les droits d'accès ainsi que les droits aux ressources des populations locales sont clairs, compréhensibles et respectés. Le produit des amendes infligées à l'encontre des braconniers ainsi que les autres revenus provenant des activités liées au parc sont partagés avec les populations locales. Pour beaucoup,

» 4.1 Évaluation de la gouvernance dans l'aire protégée Hin Nam No in Laos – pour une gestion équitable et efficace des aires protégées et conservées

cette approche est considérée comme un modèle pilote d'approche participative s'agissant des aires protégées nationales du Laos incluant la délégation d'autorité aux villageois locaux. Le modèle est susceptible d'être repris dans d'autres zones. Plusieurs voyages d'études au parc national Hin Nam No et une formation des formateurs ont été organisés et certaines aires protégées ont commencé à reprendre certaines parties du modèle.

» IMPACT

- ❖ Conservation des espèces
- ❖ Avantages pour les prestataires de services villageois
- ❖ Amélioration de la gestion : augmentation de 15 % du score de bonne gouvernance et de 13 % du score d'efficacité de la gestion sur 2 ans (2014-2016).

» FACTEURS AYANT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS :

- ❖ Bonne sélection des personnes (« champions ») chargées de procéder à l'évaluation de la gouvernance (personnes ouvertes au changement)
- ❖ Adaptation des directives d'évaluation de la gouvernance à la situation locale grâce au soutien d'un facilitateur local
- ❖ L'évaluation de la gouvernance a permis d'identifier les ressources limitées et d'aboutir à une vision de gestion efficace et équitable de la zone au travers d'une gouvernance partagée.
- ❖ La connectivité des populations locales à la terre les rend désireuses de participer à la conservation.
- ❖ Ventilation de la « bonne gouvernance » en blocs cohérents
- ❖ Pilotage ascendant des recommandations en matière de « bonne gouvernance »

» 4.1 Évaluation de la gouvernance dans l'aire protégée Hin Nam No in Laos – pour une gestion équitable et efficace des aires protégées et conservées

» LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- 🔗 de Koning, M. et al. (2017): **Collaborative Governance of Protected Areas: Success Factors and Prospects for Hin Nam No National Protected Area, Central Laos.** (Gouvernance collaborative des aires protégées : facteurs de réussite et perspectives pour l'aire protégée nationale de Hin Nam No, au centre du Laos) Conservation and Society 15(1): 87-99, 2017.
- 🔗 de Koning, M. (2015): **Additional local manpower improves protected area management effectiveness.** (La main-d'œuvre locale supplémentaire améliore l'efficacité de la gestion des aires protégées) In: Panorama Solutions for a Healthy Planet.
- 🔗 Lang, B. et.al. (2017): **Experiences and added value of participatory governance assessments of protected areas in Bangladesh, Laos and the Philippines.** (Expériences et valeur ajoutée des évaluations participatives de la gouvernance des zones protégées au Bangladesh, au Laos et aux Philippines.) E-poster. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)/Sector Network Natural Resources and Rural Development, Asia.
- 🔗 Franks, P., Booker, F. (2018) **Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (GAPA) - Early experience of a multi-stakeholder methodology for enhancing equity and effectiveness.** (Évaluation de la gouvernance des aires protégées et conservées (GAPA) - Premières expériences d'une méthodologie multipartite visant à renforcer l'équité et l'efficacité) International Institute for Environment and Development (IIED).

4.2

EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'APPLICATION DE L'OUTIL DE SUIVI DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION (METT) DANS DES PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE

» CONTEXTE

▶ Projets de coopération technique allemande ayant utilisé ou soutenu le lancement de **Poutil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)** pour permettre aux partenaires d'améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) (Tableau 1).

Tableau 1.:
Projets et programmes ayant soutenu l'application de METT pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME).

PROJET/ PROGRAMME	PAYS (ANNÉE)	AIRE(S)	OBJECTIFS DU PROJET	NOTES
Programa Gestión Sostenible de Recursos Naturales- GESOREN	Équateur (2008-2013)	Área Ecológica de Conservación (Aire de conservation écologique) Municipal Siete Iglesias et Bosque y Vegetación Protectora (Aire forestière et végétation de protection= Tinajillas-Río Gualeño	Dans les régions de programme, les populations locales appliquent des stratégies et des méthodes de gestion durable des ressources naturelles et augmentent leurs revenus.	Indicateur lié à l'aire protégée : les résultats du suivi de 300 000 ha obtenus dans au moins deux aires protégées soutenues au travers du programme montrent une amélioration de la situation écologique d'au moins 10 points. L'outil METT n'a été utilisé que dans quelquesunes des aires protégées participantes.
Développement des espaces naturels/économiques de Taï et Comoé en Côte d'Ivoire - PROFIAB I et II (GIZ)	Côte d'Ivoire (2013-2016 et 2016-2019)	Parc national de Taï (PNT) et Parc national de la Comoé (PNC)	Les autorités responsables des parcs et les personnes vivant à la périphérie de ces parcs ont amélioré la protection, la durabilité des services écosystémiques et l'usage économique réglementé.	L'augmentation chaque année des scores obtenus dans les deux parcs constitue l'un des indicateurs du projet.
Amélioration de la gestion des aires protégées aux Philippines - PAME	Philippines (2013-2017)	64 aires protégées existantes et création d'une centaine d'aires protégées	Amélioration de la protection et de la gestion des zones clés pour la biodiversité aux Philippines	Parmi les indicateurs pertinents, citons l'amélioration de l'efficacité de la gestion de 60 AP nationales d'au moins 30 % en moyenne et l'obtention de scores d'efficacité de la gestion de 20 % en moyenne dans les 100 AP nouvellement créées grâce au soutien fourni au travers du projet.

» 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

PROJET/ PROGRAMME	PAYS (ANNÉE)	AIRE(S)	OBJECTIFS DU PROJET	NOTES
Projet portant sur la biodiversité et le changement climatique « BCCP » (GIZ et Centre de l'ANASE pour la Biodiversité)	Dix pays dans l'Asie du Sud-Est (2015-2019)	30 parcs du patrimoine de l'ANASE (diverses catégories de gestion des aires protégées)	En tant qu'organe chargé de conseiller les États membres de l'ANASE sur les politiques et stratégies régionales en matière de biodiversité et de changement climatique, le Centre de l'ANASE pour la Biodiversité est de plus en plus impliqué dans le processus d'intégration de l'ANASE.	Ce projet fait partie d'un soutien plus large du Centre de l'ANASE pour la Biodiversité.

» QUELS SONT LES BESOINS AUXQUELS L'OUTIL METT ÉTAIT CENSÉ RÉPONDRE?

En général, *METT* ainsi que d'autres méthodes d'évaluation de type *PAME* sont utilisés par les organismes responsables des aires protégées et les responsables de projets de développement pour établir un inventaire *PAME*, diriger et surveiller leurs interventions afin de renforcer la gestion des AP et pour documenter leurs réalisations dans ce domaine :

- ❖ *METT* a été utilisé dans le programme GESOREN (Équateur) pour étayer et suivre les activités visant à améliorer la gestion de deux aires protégées municipales en Équateur. La méthode a été utilisée notamment en conjonction avec une étude portant sur l'utilisation des terres et la couverture terrestre afin de comprendre l'efficacité initiale de la gestion de ces aires, pour identifier les aires à améliorer en priorité, diriger et adapter les mesures visant à y parvenir et pour analyser leur impact.
- ❖ Le projet *PAME* (Philippines) a permis de formuler un objectif central conformément aux termes *PAME* : le projet a pour objet d'améliorer l'efficacité de la gestion des 60 aires protégées nationales existantes d'au moins 30 %, de créer une centaine de nouvelles aires protégées dans les Zones Clés pour la Biodiversité et de porter leur efficacité de gestion à au moins 20 % en moyenne.
- ❖ Dans les parcs nationaux de Taï et de la Comoé (Côte d'Ivoire), *METT* a été utilisé pour étayer la mise en œuvre et la révision des plans de gestion et de développement, pour indiquer la performance de la gestion au Fonds national d'affectation spéciale pour les aires protégées, pour étayer les rapports périodiques pour les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et pour effectuer des comparaisons au sein du réseau national d'aires protégées. En outre, le projet lui-même s'est servi des scores *METT* comme l'un de ses indicateurs de résultats (« objectif du module »).

» **4.2** Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

❖ Pour le BCCP, des évaluations *METT* adaptées ont été menées dans le cadre d'une évaluation plus large de 30 parcs du patrimoine de l'ANASE, de manière à procéder à un inventaire et à identifier les défis et opportunités auxquels ils sont confrontés, d'identifier les bonnes pratiques largement applicables et de formuler des orientations stratégiques régionales communes sur la conservation et l'utilisation durable de ces AP.

Au-delà de ces besoins spécifiques, les organismes responsables des aires protégées impliqués dans ces projets étaient intéressés par le lancement et l'institutionnalisation de *PAME* parce que ce système d'évaluation de l'efficacité des AP leur permet de répondre à leurs engagements vis-à-vis de la Convention sur la diversité biologique, de son Programme de travail sur les aires protégées et de son Plan stratégique 2011-2020, notamment de l'objectif d'Aichi n° 11.



» **QUELLES SONT LES MESURES PRATIQUES QUI ONT ÉTÉ PRISES POUR APPUYER L'UTILISATION DE METT?**

Le programme GESOREN (Équateur) a préconisé l'utilisation des évaluations *PAME* comme étape de routine pour étayer, guider et suivre ses interventions dans les AP participantes. Des facilitateurs expérimentés ont été engagés afin de pouvoir réunir le personnel local de l'AP, des représentants du gouvernement ainsi que différents acteurs de la société civile, et d'organiser des ateliers d'évaluation. Ces derniers ont été méticuleusement documentés. Ceci a permis au personnel des aires protégées d'utiliser la méthode de manière plus indépendante lors des évaluations ultérieures.

METT a été utilisé de la même manière pour le programme PROFIAB (Côte d'Ivoire). Après avoir suivi la présentation de l'outil par un facilitateur expérimenté, le personnel du Parc national de Taï a rapidement été en mesure d'utiliser cet outil de manière autonome. Des facilitateurs chevronnés ont permis d'étendre l'usage de *METT* à l'ensemble du réseau national d'aires protégées.

Le programme *PAME* (Philippines) se distingue des autres projets par son champ d'action beaucoup plus large (60 AP existantes et 100 nouvelles). Le partenariat du projet a fait l'objet d'un processus minutieux mené étape par étape

» 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

pour élaborer et mettre en œuvre sa propre évaluation *PAME* : *METT* a finalement été retenu après avoir été comparé avec une autre méthode d'évaluation de l'efficacité des aires protégées (*PAME*) développée localement, méthode qui avait été largement utilisée dans le domaine marin auparavant. Inspirés par les avantages identifiés de cette méthode, les indicateurs *METT* ont été adaptés au travers de l'ajout de critères plus précis afin de réduire les possibilités de variabilité dans l'évaluation par score. Six équipes nationales de consultants ont été recrutées et formées pour faciliter les évaluations dans 60 aires protégées. Celles-ci se sont déroulées en deux étapes : tout d'abord, de manière typique, les consultants ont recueilli les justificatifs et les scores obtenus par 20 membres issus de conseils de gestion AP. Ensuite, les consultants ont partagé les différents scores et leurs points de vue sur la base de l'examen de ces pièces et ont facilité l'obtention d'un score consensuel pour chaque indicateur. En raison de la disparité des scores, un consultant indépendant a été engagé pour examiner tous les scores et recommander systématiquement des scores uniquement sur la base des justificatifs disponibles. Ces scores sont devenus les scores de référence du projet pour les 60 aires protégées existantes dont la gestion devait être améliorée, de manière à pouvoir mesurer les progrès réalisés ultérieurement.

METT a été retenu et adapté sur la base d'une étude documentaire et utilisé de deux manières pour l'exécution du projet BCCP visant les parcs du patrimoine de l'ANASE : des questionnaires ont été envoyés à tous les parcs de l'ANASE (avec un taux de retour de 57 %). En outre, ces questionnaires ont servi de base aux évaluations facilitées approfondies sur le terrain dans cinq aires protégées sélectionnées. Les résultats ont été analysés pour identifier les problèmes communs, les opportunités et les bonnes pratiques dans tous les parcs. Ceci a permis d'établir des comparaisons entre les différentes aires (à l'instar de la méthode d'évaluation rapide et d'établissement des priorités de gestion des aires protégées (*RAPPAM*)). Cette évaluation ponctuelle s'est accompagnée d'autres analyses documentaires et d'inspections sur le terrain (dans les cinq aires protégées sélectionnées). Les changements qui surviennent au fil du temps n'ont pas été pris en considération.

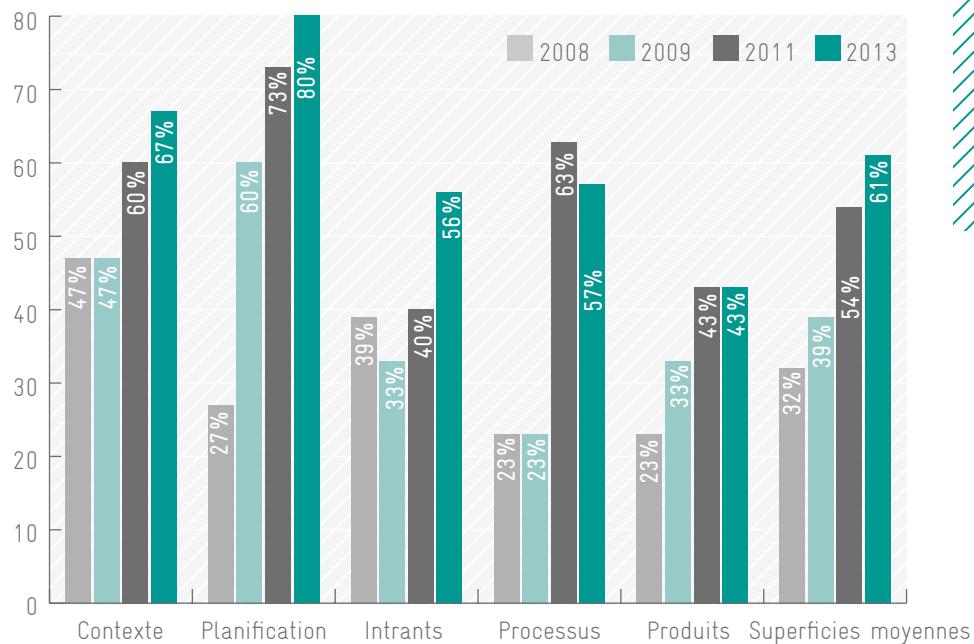
RÉSULTATS ET IMPACTS

Le programme GESOREN a permis d'intégrer *PAME* - et notamment *METT* dans les domaines où il a été appliqué - dans le cycle de gestion courante des AP participantes. La méthode a clairement démontré que les interventions du programme ont permis d'améliorer tous les aspects de l'efficacité de la gestion conformément au cadre *PAME* de la CMAP/UICN (Figure 1). En outre, l'outil *METT* a permis aux gestionnaires et aux autorités locales d'identifier les orientations futures essentielles pour améliorer l'efficacité de la gestion des AP, notamment au travers d'une meilleure planification et mise en œuvre, d'un meilleur financement de la gestion, de l'augmentation des effectifs, d'une meilleure participation, d'un dialogue plus productif et d'une coopération interinstitutionnelle plus performante. Cet outil a été particulièrement efficace pour servir de base à une auto-évaluation critique collective et à une réflexion collective sur la ges-

» 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

tion de l'AP, ce qui a permis au personnel de l'AP et aux parties prenantes de développer une compréhension commune pour une aire donnée et ses priorités. Cela a contribué à améliorer l'appropriation, l'orientation, la coordination et la collaboration dans la gestion des aires protégées.

Figure 1.
Résultats METT
du projet «
Bosque y Vegetación Protecto-
ra Tinajillas-Río
Gualaceño »,
2008-2013
(Source : Mu-
nicipio Limón
Indanza - GIZ
2013).



Les premiers résultats d'une évaluation *METT* dans le cadre du programme *PAME* (Philippines) ont permis de concevoir un programme de renforcement des capacités et de dégager des subventions financières pour améliorer l'efficacité de la gestion des AP participantes. Le projet a permis de former plus de 17 000 participants provenant d'organismes d'AP, d'administrations locales et de partenaires de gestion. Par conséquent, l'efficacité de la gestion de 64 AP existantes est passée d'un score moyen de 34 % à 50 % à l'issue du projet. La méthode *METT* a permis de constater des améliorations dans tous les aspects de l'efficacité de la gestion. Elle a également contribué à la justification de l'augmentation des effectifs et des ressources pour l'application de la loi et la conservation.

Dans le cas des parcs nationaux de Taï et de la Comoé (Côte d'Ivoire), les résultats *METT* ont permis de démontrer que tous les aspects de l'efficacité de la gestion ont été améliorés conformément au cadre *PAME* de la CMAP/UICN, sur une période de trois ans. Pour certaines questions de gestion, des scores plus faibles ont été utilisés pour prioriser des activités particulières dans la planification opérationnelle annuelle. Dans un souci d'alignement sur les instruments de suivi des agences partenaires et en raison de l'objectif spécifique du programme d'amélioration de la gestion des aires protégées, les changements dans les scores *METT* ont été attribués avec prudence aux interventions du projet et ont donc été utilisés pour mesurer la réalisation de l'indicateur de résultat (« objectif du module »).

» 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

Menées dans le cadre du BCCP, les évaluations *METT* adaptées ont permis au Centre de l'ANASE pour la Biodiversité de hiérarchiser les menaces et les contraintes de gestion qui affectent les 30 parcs du patrimoine de l'ANASE, de différencier - avec une certaine prudence - les aires protégées plus ou moins efficaces, de dresser une liste de bonnes pratiques susceptibles d'être appliquées plus largement et de définir 25 orientations stratégiques pour son soutien futur au réseau des parcs du patrimoine de l'ANASE.

» CONDITIONS PROPICES

- ❖ La réussite de l'évaluation *PAME* passe par la volonté d'améliorer la gestion des aires protégées, une culture de transparence et la gestion adaptive de la part des institutions participantes.
- ❖ Un certain degré de continuité institutionnelle et de mémoire est indispensable pour poursuivre et mesurer les améliorations *PAME* à long terme. Il est donc nécessaire d'encourager le personnel expérimenté à rester dans son AP et de présenter aux nouveaux employés les évaluations *PAME* passées et en cours, les résultats obtenus et les activités de suivi.
- ❖ Les besoins en données et en informations liées à l'outil *METT* sont généralement faciles à satisfaire, sauf pour certains indicateurs. Les AP qui disposent déjà de systèmes de collecte et de gestion des données trouveront que les évaluations *METT* sont plus faciles.

» ENSEIGNEMENTS TIRÉS/COMMENTAIRES/RECOMMANDATIONS

Un certain nombre d'enseignements importants ont été tirés de l'application de l'outil *METT* dans les projets de la coopération allemande au développement :

- ❖ indépendamment de la méthodologie spécifique employée, les évaluations *PAME* sont particulièrement utiles pour étayer la planification des aires protégées et ordonner les mesures. La culture de gestion adaptive dans laquelle s'inscrivent les évaluations *PAME* et la manière dont les résultats sont utilisés sont tout aussi importantes que la méthode spécifique retenue.
- ❖ Les résultats *PAME* ont l'impact le plus fort lorsqu'ils sont disséminés.
- ❖ L'efficacité de la gestion des aires protégées doit être institutionnalisée au niveau de l'AP elle-même ou d'un système d'AP afin de faciliter les réévaluations périodiques et d'obtenir ainsi des résultats optimaux et durables. Cela peut être soutenu par son inclusion dans le processus de budgétisation de l'AP, ainsi que par l'ancrage de l'efficacité de la gestion des aires protégées dans les procédures standard de l'AP et la formation du personnel.
- ❖ Les représentants des administrations locales et des autres communautés doivent être étroitement associés aux évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité. Une perspective multi-institutionnelle et multi-disciplinaire contribue à la qualité de l'évaluation.

»> 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

- ❖ L'outil *METT* s'est avéré être une méthode d'évaluation simple, facile et rentable (en termes financiers et de charge de travail), compatible également avec le Cadre de la CMAP/UICN pour l'évaluation de la gestion des aires protégées et d'autres méthodes spécifiques. Comme il est reproductible, il peut être utilisé pour suivre dans le temps les progrès réalisés au niveau de l'efficacité de la gestion des aires protégées et documenter les réalisations.
- ❖ Certes, les résultats de l'efficacité de la gestion des aires protégées en matière de conservation ne deviennent quantifiables qu'à partir d'un certain temps, mais il s'agit là d'un résultat clé qu'il convient de suivre. Étant donné que *METT* ne détecte pas les changements dans l'état de la biodiversité et ne fournit pas non plus d'informations détaillées sur les menaces, ces dernières doivent faire l'objet d'un suivi particulier.
- ❖ *METT* est une méthode d'évaluation relativement superficielle, qui ne permet pas d'analyser en profondeur les tendances de l'efficacité de la gestion des AP. Dans le même temps, les utilisateurs doivent regarder au-delà des scores spécifiques et utiliser les évaluations pour analyser les relations fonctionnelles dans la mesure du possible. Durant l'analyse, les informations fournies par *METT* doivent être complétées par celles que peuvent livrer d'autres outils ou méthodes.
- ❖ Les résultats *METT* peuvent être communiqués sous forme de graphiques de diverses manières intuitives, par exemple sous forme de tracés radar.
- ❖ Les évaluations *METT* fournissent le plus d'informations - et les informations les plus concluantes - lorsqu'elles sont réalisées en face à face lors des visites sur place, plutôt qu'au travers de l'envoi de questionnaires et de l'analyse des réponses. Cela tient non seulement au fait que le taux de retour est souvent limité, mais aussi au fait que les questions d'évaluation risquent d'être mal interprétées et que les catégories d'évaluation peuvent être utilisées de manière incohérente. De plus, les renseignements complémentaires tirés de la discussion, qui ne répondent pas forcément à l'une des questions du questionnaire risquent d'être perdus, lorsque l'outil *METT* est utilisé à distance.
- ❖ Les scores peuvent être comparés pour déterminer les progrès réalisés par les aires protégées prises individuellement. La prudence est toutefois de mise lorsqu'on utilise les scores *METT* pour comparer les aires protégées entre elles. Certaines catégories d'évaluation ne s'appliquent pas de manière homogène à tous les domaines et risquent de fausser les scores moyens de sorte qu'il convient de les exclure de l'analyse. Étant donné que l'outil *METT* n'utilise pas d'indicateurs objectivement vérifiables, le risque de subjectivité n'est pas exclu.
- ❖ À cet égard, il convient également d'être prudent lorsqu'on utilise différentes versions linguistiques de l'outil *METT*. Les versions anglaise et française, par exemple, diffèrent parfois considérablement. Pour les francophones, il est donc important i) de faire une version française précise de l'outil rédigé au départ en anglais ou ii) de se servir d'une version française existante tout en se référant à la version anglaise en cas d'ambiguïté s'agissant d'une documentation spécifique.

» 4.2 Expériences et enseignements tirés de l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

» RÉFÉRENCES

Ministère de l'Environnement de l'Équateur, Direction nationale de la biodiversité, Sustainable management of natural resources (GESOREN)/ GIZ (2012): Évaluation de l'efficacité de la gestion du système national des aires protégées

- ② **Sistematización de las experiencias de aplicación de la Evaluación de Efectividad de Manejo en las áreas protegidas apoyadas por el Programa Gestión Sostenible de Recursos Naturales (GESOREN) de la Cooperación Alemana al Desarrollo** (GIZ) (2013)
- ② A. Mardiastuti et al.: **Management Effectiveness of ASEAN Heritage Parks: A study report**, GIZ et Centre de l'ANASE pour la Biodiversité

Management Effectiveness of ASEAN Heritage Parks: A study report (Gestion de l'efficacité de la gestion des parcs du patrimoine de l'ASEAN - rapport d'étude.)

Évaluation de l'efficacité de gestion du parc national de Taï à l'aide de l'outil « Management Effectiveness Tracking Tool », Rapport de l'Atelier (2016), Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)

A. Uychiaoco: Expérience des Philippines dans l'utilisation de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées, 2013-2017 (2017) (ouvrage inédit)

4.3

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'APPLICATION DE L'OUTIL DE SURVEILLANCE SPATIALE ET DE RAPPORTAGE SMART DANS DES PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE

» CONTEXTE

- ▶ Projets ayant étayé le lancement de **SMART** et présentation de leurs objectifs.

INTITULÉ DU PROJET	PAYS ET VIE DU PROJET	AIRES	FINALITÉ DU PROJET	NOTES
Gestion intégrée des aires protégées côtières et marines des Sundarbans et de Swatch of No Ground (SoNG) au Bangladesh (et les projets antérieurs)	Bangladesh (2015-2025)	Forêts de mangroves des Sundarbans Aire marine protégée (AMP) de Swatch of No Ground (SoNG)	La coordination des acteurs compétents pour la protection et l'utilisation durable de l'aire marine protégée de Swatch of No Ground (SoNG) dans le golfe du Bengale a été renforcée.	> 6 000 km ² de forêts de mangroves contigües de biodiversité d'importance mondiale ; une partie de ces forêts fait partie des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. > 1 738 km ² d'aires marines dans le golfe du Bengale
Protection et utilisation durable des écosystèmes forestiers et de la biodiversité (ProFEB)	Laos (2010-aujourd'hui)	Parc national Hin Nam No	Les autorités et les communautés locales conservent la biodiversité de l'aire protégée nationale de la région de Hin Nam No au travers d'une approche concertée de cogestion.	Aire protégée de 94 121 ha contenant une biodiversité d'importance mondiale Le parc national Hin Nam No et le parc national Phong Nha-Ke Bang au Vietnam sont en cours de désignation au patrimoine mondial au titre de bien naturel transfrontalier.

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

Tableau suite

INTITULÉ DU PROJET	PAYS ET VIE DU PROJET	AIRES	FINALITÉ DU PROJET	NOTES
Conservation et utilisation durable de la biodiversité forestière et des services écosystémiques au Vietnam (phase 2) et d'autres petits ensembles de forêts et de biodiversité	Vietnam (2014-aujourd'hui)	National	Les organismes publics de niveau national et provincial chargés de la gestion des forêts protégées mettent en œuvre des mécanismes qui fournissent aux communautés locales des avantages tirés de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des forêts.	Huit autres parcs nationaux et réserves naturelles ont appliqué SMART avec le soutien de GIZ peu après la phase pilote. Élaboration de lignes directrices/ manuels SMART + modules de formation standard et formations dispensées pour les autorités nationales + procédures opérationnelles standardisées pour l'application SMART pour les autorités publiques + modèle de données SMART standardisé institutionnalisé pour l'application PA + accompagnement de 2 autorités publiques + 11 autorités publiques soutenues avec des équipements SMART Renforcement du réseau et de la coopération SMART

»> 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

Tableau suite

INTITULÉ DU PROJET	PAYS ET VIE DU PROJET	AIRES	FINALITÉ DU PROJET	NOTES
Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles des espaces Comoé et Taï (Pro2GRN)	Côte d'Ivoire (2013-2025)	Parcs nationaux de Taï et Comoé ; réserve naturelle de Bossématié	La population rurale améliore de manière significative ses revenus issus de l'agriculture, en mettant plus particulièrement l'accent sur la durabilité écologique, sur fond de conditions de conservation de la biodiversité améliorées dans les aires protégées	Les parcs nationaux de Comoé (11 492 km ²) et de Taï (5 082 km ²) sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et font partie du réseau des réserves de biosphère. La réserve naturelle de Bossématié (220 km ²) était autrefois une forêt classée, qui a changé de statut en 2022 pour entrer dans le réseau des aires protégées de Côte d'Ivoire.

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

» QUELS SONT LES BESOINS AUXQUELS SMART ÉTAIT CENSE RÉPONDRE ?

À l'origine, *SMART* a été conçu pour permettre aux organismes chargés des AP de mieux surveiller, évaluer et gérer de façon adaptative les activités de leurs patrouilles. Si, dans le contexte de certains projets, l'outil *SMART* a été introduit principalement à cette fin, certains l'ont également utilisé pour étayer la surveillance générale et la gestion adaptative :

- ❖ au Bangladesh, les projets pilotes ont mis *SMART* à l'essai pour renforcer le maintien de l'ordre et assurer la surveillance. Dans les Sundarbans, *SMART* a permis de répondre au besoin de compiler les données recueillies par les équipes de patrouille et de dégager des informations pour la gestion des AP. Au Vietnam, *SMART* a fait l'objet d'une expérimentation avant d'être lancé officiellement à grande échelle dans les aires protégées, qui l'utilisent pour répondre au besoin de surveillance et de planification des patrouilles menées par les gardes forestiers. Dans le processus de transposition à plus grande échelle, le champ d'application de *SMART* s'est progressivement étendu pour inclure les groupes de protection des forêts communautaires sous contrat et collecter des informations sur l'observation de la faune et de la flore ou les processus de foresterie.
- ❖ Au Laos, *SMART* a été mis en place pour faciliter la mise en place d'un système de gardes forestiers communautaires afin d'améliorer la surveillance spatiale des menaces, de la faune et la flore. À partir de 2017, l'objectif spécifique a porté sur le remplacement des missions périodiques menées par des experts externes par un suivi continu effectué par des gardes villageois. *SMART* devait également permettre aux autorités chargées de la gestion de l'aire protégée nationale Hin Nam No de mieux intégrer les informations provenant de la cartographie des sentiers, des gardes forestiers communautaires et du suivi scientifique.
- ❖ En Côte d'Ivoire, *SMART* a été introduit principalement dans le parc national de Taï, après une évaluation approfondie de la stratégie de surveillance du parc en 2014. Au vu des résultats convaincants obtenus avec cet outil après quelques années d'utilisation, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, a décidé de l'utiliser dans toutes ses aires protégées pour améliorer l'efficacité de la surveillance.

» QUELLES MESURES PRATIQUES ONT ÉTÉ PRISES POUR APPUYER L'UTILISATION DE SMART ?

Les objectifs poursuivis ainsi que les circonstances ont eu un impact sur le *modus operandi* de l'introduction de *SMART*. Pour les Sundarbans au Bangladesh, cette introduction a été bien documentée. La coopération entre les responsables du projet en question et la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS) a facilité l'introduction de *SMART*:

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

1. Le Département des forêts du Bangladesh (BFD) a créé un groupe de travail technique *SMART* composé de membres du personnel et de partenaires du BFD et d'un comité d'application *SMART* pour l'interprétation des rapports des patrouilles *SMART* et des décisions relatives à la gestion.
2. Une approche normalisée de la collecte et du traitement des données, des procédures d'exploitation (*SMART OP*) et un manuel de patrouille ont été préparés pour guider les patrouilles. Ces instruments fournissent désormais un cadre cohérent pour l'application de la loi et la mise en œuvre de la surveillance.
3. Des programmes de formation ont été élaborés et des formations de formateurs, des formations de base et des formations spécialisées plus poussées (p. ex. sur la collecte de données avec Cyber Tracker pour le personnel de première ligne, mais aussi sur le logiciel *SMART*, la gestion des données et l'établissement de rapports pour le personnel de niveau intermédiaire) ont été organisées.
4. Les équipes de patrouille nouvellement formées ont été encadrées par des formateurs/experts pendant 91 jours durant les patrouilles.

Sur la base de cette expérience, le Département des forêts du Bangladesh et ses partenaires ont élaboré des directives pour l'introduction de *SMART* dans d'autres aires protégées. L'élaboration d'une stratégie nationale *SMART* pour permettre son application dans tout le Bangladesh est actuellement à l'étude par le Département des forêts du Bangladesh.

Une approche similaire à celle du Bangladesh a été adoptée au Vietnam. En outre, pour assurer sa convivialité, *SMART* a été traduit en vietnamien pour ceux qui ne parlent pas l'anglais.

Dans la province Hin Nam No (Laos), l'introduction de *SMART* a commencé par la refonte de la base de données sur laquelle repose *SMART*, afin de la rendre appropriée non seulement pour la mise en application, mais aussi pour la mise en œuvre de la surveillance de la faune et de la flore. Après quelques tests, les volontaires et les gardes forestiers ont été formés à l'utilisation de la nouvelle base de données. En Côte d'Ivoire, trois modules de formation portant sur les droits de l'administration et ceux des usagers ont été élaborés. Ces modules avaient pour cible les gardes forestiers, les gestionnaires d'aires protégées et les experts en surveillance ainsi que les gestionnaires de l'agence nationale des aires protégées. Par la suite, le projet a permis de tester le système en interne et d'offrir aux gestionnaires du secteur un accompagnement pendant le service par des experts en surveillance sur le terrain.

» RÉSULTATS ET IMPACTS

Dans les Sundarbans (Bangladesh), l'introduction de *SMART* a duré 1 488 jours pour couvrir 146 557 km entre janvier 2018 et juin 2022. En conséquence, 23 442 repérages de 23 indicateurs clés d'espèces sauvages ont été réalisés, 903 personnes ont été arrêtées, des objets illégaux ont été saisis et des poursuites judiciaires ont été engagées. *SMART* a aidé le BFD à mieux hiérarchiser les ef-

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande



forts de patrouille et à établir des normes en la matière. Cela a permis d'améliorer l'application des lois et des règles relatives aux forêts, à la faune et à la pêche, ainsi que la surveillance du braconnage, de la pêche illégale, etc. La motivation des gardes forestiers s'est accrue, car ils ont désormais le sentiment d'être plus efficaces. Les cadres supérieurs se sont déclarés satisfaits de l'amélioration du suivi et de l'évaluation des patrouilles. Sur la base de ces résultats et de ces impacts, le BFD prévoit de déployer SMART à plus grande échelle dans les aires protégées terrestres et éventuellement marines.

Dans le parc national Hin Nam No (Laos), l'utilisation de *SMART* a permis d'assurer l'application de la loi et la mise en œuvre d'un suivi des résultats, ce qui a conduit à promouvoir la coopération entre les organismes publics et les villageois. Le zonage a également été amélioré. La gestion adaptive des aires protégées s'est améliorée de manière générale grâce au partage régulier des toutes dernières informations spatiales sur les menaces et l'état de la biodiversité avec les parties prenantes de la cogestion. Ces données de meilleure qualité ont servi de base pour la prise de décision conjointe. Ainsi une boucle de rétroaction positive a été établie : le fait de fournir des informations à la direction a créé une sensibilisation à cet échelon et a donné lieu à d'autres demandes d'information. Ceci a permis de motiver les gardes forestiers de la communauté et des autorités publiques ainsi que le personnel de l'AP responsable de l'analyse et des rapports à poursuivre leurs efforts.

Au Vietnam, l'adoption de *SMART* par les aires protégées participantes a été forte : outre les trois aires protégées où *SMART* a été testé et les huit autres aires protégées directement impliquées dans le projet, 16 autres s'efforcent désormais d'adopter *SMART* et deux aires protégées ont bénéficié d'un coaching technique direct sur l'utilisation de *SMART* au sein des patrouilles et pour la gestion. L'élaboration conjointe d'un modèle de données *SMART* standardisé (en vue de son adoption par le ministère des Forêts) renforcera l'utilisation officielle de *SMART* pour la protection des aires protégées. Dans les zones de projet, *SMART* est utilisé non seulement pour la collecte de données et la documentation, mais aussi

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

pour le planning des patrouilles (p. ex. en se concentrant sur les endroits affectés par les violations de la loi). Il permet aux gestionnaires d'évaluer objectivement les performances des effectifs et d'améliorer la qualité des bases de données, notamment en ce qui concerne les données spatiales. Les données sont gérées de manière transparente et cohérente. *SMART* permet de créer et d'exporter des rapports synthétiques pour étayer les réunions mensuelles de suivi et de planification ainsi que les conseils de gestion dans certaines AP.

En Côte d'Ivoire, une série de sessions de formation ont été organisées pour le personnel des parcs de Comoé et de Taï sur l'outil SMART en général et sur ses différentes variantes telles que SMART Mobile, SMART Desktop et SMART Connect. Ces sessions de formation sont principalement axées sur les thèmes suivants : conception de modèles de données, configuration du serveur, collecte et affichage de données sur les smartphones et les ordinateurs, analyse des données et interprétation des résultats, conception de rapports automatisés, formulation de requêtes, etc. Actuellement, 100 % des activités de surveillance dans les parcs nationaux de Comoé et de Taï et dans la réserve de Bossématié sont réalisées avec l'outil SMART qui a considérablement amélioré l'efficacité des activités opérationnelles sur le terrain. Tous les agents de terrain bénéficient de formations régulières pour améliorer leur efficacité pendant les missions de surveillance. Aujourd'hui, grâce à l'expérience acquise avec l'outil SMART, les responsables de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ont élargi son utilisation à l'ensemble du réseau des aires protégées de Côte d'Ivoire, mettant ainsi en œuvre la nouvelle stratégie de surveillance des aires protégées de Côte d'Ivoire, qui inclut l'utilisation de cet outil.



» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

» CONDITIONS PROPICES

Certaines conditions propices sont liées à l'environnement extérieur favorable :

- ❖ Dans les Sundarbans et au Vietnam, la volonté et l'engagement des autorités de haut niveau à améliorer la gestion de l'aire protégée a constitué un facteur clé. A également contribué à ce résultat positif, le fait que les priorités de conservation ont été clairement énoncées, que l'actuelle biodiversité et les menaces majeures ont été saisies, mais aussi qu'il y avait un système de gestion adaptive déjà en place au niveau du site et du système.
- ❖ Dans les cas de cogestion où la surveillance fait partie des responsabilités partagées, l'engagement du gouvernement doit être assorti d'un engagement des partenaires de cogestion pour que l'introduction de *SMART* puisse réussir. Dans l'aire protégée Hin Nam No (Laos), l'intérêt de protéger les terres du village des intrusions extérieures a constitué une condition préalable importante. Dans un tel contexte, *SMART* permet de fournir une saisie commune de l'état de la conservation parmi les différentes parties prenantes et de constituer une base pour une prise de décision conjointe, fondée sur des données probantes.
- ❖ La collaboration au niveau national et local au sein des applications SMART est également encouragée par une tendance clairement établie et une solide volonté, assorties de plans et de priorités claires du gouvernement dans tous les secteurs en faveur de la numérisation de la gestion des aires protégées vietnamiennes.
- ❖ Les patrouilles *SMART* doivent être conformes aux dispositions juridiques et réglementaires en vigueur en matière de surveillance et d'application, en particulier si elles doivent être introduites à une échelle aussi large qu'au Bangladesh ou au Vietnam. Si ce cadre n'est pas déjà en place, il faudra peut-être le créer.
- ❖ A été un facteur favorable le fait qu'au Laos, avant l'introduction de *SMART*, les gardes forestiers disposaient déjà de mandats clairs pour appliquer les lois lorsque des infractions sont décelées.
- ❖ Parmi les autres facteurs favorables, citons au niveau de la gestion, le leadership, la saisie des techniques de patrouille, les compétences analytiques pour l'évaluation des données et la rétroaction vis-à-vis des gardes forestiers.
- ❖ La budgétisation des patrouilles qui se servent de *SMART* (carburant, rations quotidiennes, hébergement, etc., entretien/remplacement des enregistreurs de données et autres équipements) par les organismes responsables des AP permet d'assurer une utilisation routinière et d'accroître les effets bénéfiques. La budgétisation est une condition indispensable à la viabilité à long terme de l'introduction de *SMART* dans le cadre d'un projet.
- ❖ La valeur ajoutée des patrouilles et de la surveillance *SMART* varie en fonction de la taille de l'AP. Il est possible que l'introduction de *SMART* ne soit pas justifiée pour les zones très petites ou relativement pauvres en biodiversité.

»> 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

L'approche adoptée lors de l'introduction de *SMART* s'est avérée aussi importante que les conditions propices mentionnées plus haut :

- ❖ Comme l'illustre l'exemple des Sundarbans, la réussite de l'introduction *SMART* exige souvent plus que la simple utilisation du logiciel. Il convient d'aborder la question dans le cadre d'une véritable réforme à long terme de la culture, des procédures, du financement des patrouilles, de la surveillance et de la gestion adaptative.
- ❖ Dans le même ordre d'idées, les initiatives visant à introduire *SMART* ont tendance à être davantage couronnées de succès et à être plus durables lorsque des investissements substantiels sont consentis en matière d'acquisition de connaissances, de compréhension et de compétence pour l'ensemble des acteurs, des gardes forestiers aux cadres supérieurs, avec notamment des formations intensives. Par exemple, si les cadres supérieurs sont capables de comprendre comment les informations recueillies par les patrouilles *SMART* peuvent servir à la prise de décisions, le potentiel *SMART* sera pleinement libéré et permettra d'obtenir un feedback positif. Pour assurer la maintenance du système, il est nécessaire que les techniciens et les cadres intermédiaires développent de solides compétences en matière de gestion des données et de vérification.
- ❖ La réussite de *SMART* dépend du partenariat entre les acteurs impliqués dans les patrouilles et le suivi des AP (p. ex. les organismes gouvernementaux et les gardes communautaires).
- ❖ Pour assurer une couverture large, *SMART* doit être traduit dans les langues nationales.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS/COMMENTAIRES/RECOMMANDATIONS

En général, *SMART* s'est révélé rentable et a été facilement intégré aux programmes de patrouille existants. Les projets soutenus par GIZ ont également permis de tirer les enseignements suivants :

- ❖ La plupart des sites se servent de *SMART* principalement pour recueillir et non pour analyser des données. Une minorité continue de l'utiliser pour guider les réunions entre les gardes et les gestionnaires, et ils ne sont que quelques-uns seulement à l'utiliser pour la planification ou l'évaluation des performances et des mesures incitatives. La mise en œuvre de *SMART* peut être renforcée en mettant l'accent sur la planification, l'évaluation et les mesures incitatives.
- ❖ Plusieurs projets font état d'une évolution vers l'utilisation de *SMART* pour surveiller non seulement les activités de patrouille, mais aussi pour surveiller l'AP de façon plus générale.
- ❖ *SMART* permet d'améliorer l'efficacité et l'efficience des patrouilles et de la surveillance, mais il faut aussi tenir compte de facteurs limitatifs tels que la faiblesse du soutien logistique et le manque de ressources (p. ex. postes de gardes forestiers, allocations budgétaires pour le carburant, satisfaction des besoins essentiels des gardes forestiers, mesures incitatives, etc.).

» 4.3 Enseignements tirés de l'application de l'outil de surveillance spatiale et de rapportage SMART dans des projets menés dans le cadre de la coopération technique allemande

- ❖ Si un système et une infrastructure de gestion saine (y compris les patrouilles) sont déjà en place, cela augmente les chances de succès de l'utilisation de SMART.
- ❖ S'il y a peu de gardes forestiers, il est possible d'enseigner aux groupes communautaires comment ces patrouilles SMART peuvent être effectuées, comme cela a été fait au Laos. Il en va de même pour le personnel d'autres organismes gouvernementaux.
- ❖ Il est possible de perfectionner l'utilisation et les résultats de SMART grâce à des mises à jour linguistiques, à l'utilisation de SMART Connect, à des liens vers des bases de données portant sur l'application de la loi, à des caméras fixes pour surveiller les braconniers, à des modules complémentaires pour concevoir des relevés de la faune et la flore (transects linéaires, comptages ponctuels), etc.
- ❖ Il est important d'adopter une approche par tâtonnement durant l'introduction. Des outils et des protocoles pour améliorer ces aspects sont en cours d'élaboration.
- ❖ Étant donné que, dans les domaines où les systèmes de gouvernance sont partagés, il est primordial que tous les partenaires soient en mesure de participer à la prise de décisions fondées sur des données probantes, le traitement et l'analyse participatifs des données SMART sont importants mais peuvent en même temps s'avérer difficiles.
- ❖ La question de la sécurité des données n'est pas encore vraiment abordée dans SMART, ce qui est plutôt délicat vu la sensibilité des données traitées par le système. Le réseau s'efforce à parer au problème, mais les organismes utilisateurs doivent également en être conscients.
- ❖ Étant donné que la résolution des données de surveillance recueillies par SMART dépend, entre autres de la capacité d'identifier les espèces, des manuels d'identification devront être produits en tant que de besoin.

» LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Département des forêts du Bangladesh, Wildlife Conservation Society et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (2017). **Manuel pour les patrouilles SMART dans la forêt de mangroves des Sundarbans au Bangladesh.** Publié par la Wildlife Conservation Society, Dhaka, Bangladesh.

Intégration des connaissances locales dans la gestion des parcs. PANORAMA – solutions pour une planète saine.



<http://smartconservationtools.org/fr-fr>

5

ÉTUDES de cas basées sur des projets

5.1

PROCESSUS INCLUSIFS DE CONSULTATION AVEC DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES COMME BASE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CORRIDOR BIOLOGIQUE MÉSO-AMÉRICAIN

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Conservation de la biodiversité et développement local dans le corridor biologique méso-américain
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS PARTENAIRES	Honduras, Nicaragua
ENTITÉ PARTENAIRE	Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement (CCAD)
DURÉE	2013 – 2018

» OBJECTIF DU PROJET

Les acteurs locaux du corridor biologique méso-américain améliorent la gestion de leurs territoires.

» SITUATION INITIALE

Les forêts situées des deux côtés de la frontière entre le Honduras et le Nicaragua comptent parmi les régions les plus riches en biodiversité au monde. Elles constituent le cœur du corridor biologique méso-américain et servent d'habitat pour divers peuples autochtones. Aggravée par la corruption, l'ingérence politique, le manque de clarté s'agissant de la propriété foncière, la criminalité liée à la drogue, etc., la déforestation progressive due aux exploitations forestières incontrôlées, aux incendies de forêt et aux défrichements pour l'agriculture et l'élevage limite non seulement les fonctions écologiques importantes, mais aussi les moyens de subsistance et les bases économiques des populations rurales, principalement autochtones.

Les territoires autochtones de la région couverte par le projet sont situés soit à l'intérieur soit à proximité d'aires protégées situées dans les deux pays : au Nicaragua dans la réserve de biosphère de Bosawas, au Honduras dans les réserves de biosphère de Rio Plátano et Tawahka Asangni et dans le Parc national Patuca.

En raison de conditions politiques difficiles, le projet a été temporairement suspendu au Nicaragua. Seules quelques initiatives locales ont pu être lancées. Les remarques suivantes concernent principalement le Honduras.

» DÉFIS À RELEVER

Au Honduras, les relations entre les organisations autochtones et les institutions publiques responsables des aires protégées étaient difficiles et dominées par de nombreux conflits. Les deux parties ne disposaient pas de capacités finan-

» 5.1 Processus inclusifs de consultation avec des communautés autochtones comme base de développement durable dans le corridor biologique méso-américain

cières, organisationnelles et techniques suffisantes pour mener des négociations constructives.

La volonté des acteurs de s'engager dans un tel processus était souvent absente. Par exemple, la plupart des autochtones rejetaient l'idée de l'aire protégée comme étant un concept occidental. Pour eux, seule la question des titres fonciers était pertinente. Les acteurs ne s'entendaient pas sur les objectifs et la gestion des aires protégées ni au sein des peuples autochtones ni entre eux et l'autorité nationale compétente pour la protection des forêts et de la nature (Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Áreas Protegidas y Vida Silvestre, ICF, Honduras). Il n'y avait pas de structures communes de gouvernance et de gestion.

» MODE OPÉRATOIRE

» PROCESSUS DE CONSULTATION - CONSENTEMENT PRÉALABLE LIBRE ET ÉCLAIRÉ

Au cours de la phase d'évaluation du projet, les peuples autochtones ont fait appel à un processus de consultation. Promis à la fois par la GIZ et par les gouvernements, ce processus n'a pu être entamé qu'en partie au cours de la phase d'évaluation en raison de contraintes de temps. Sur la base de la Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, un accord a été conclu entre la GIZ et les « peuples indigènes » d'une part, et entre la GIZ et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) d'autre part, pour mener un processus de consultation dès le début du projet. Pour cette raison, deux des trois indicateurs d'impact au niveau cible ont été formulés dans l'offre uniquement à titre indicatif. Le cahier des charges ne devait être établi qu'après le début du projet, dans le cadre du processus de consultation.

Ce processus a été mené dans les quatre territoires autochtones couverts par le projet au Nicaragua et au Honduras dans le but d'obtenir le consentement préalable libre et éclairé des communautés autochtones au projet (**CPLCC**). Au total, 24 réunions ont été organisées regroupant ainsi plus de 2 000 personnes. Dans chaque cas, un « accord de principe » a d'abord été recherché de manière à ce que le projet puisse être lancé dans les territoires autochtones, à condition qu'il existe des mécanismes d'évaluation et de coordination avec les structures traditionnelles des peuples autochtones.

Par la suite, les sujets importants pour les peuples autochtones ont été compilés et discutés. Afin de structurer les 191 sujets, ces derniers ont été regroupés dans trois champs d'action du projet (promotion d'alternatives économiques dans les aires protégées, développement des capacités des peuples autochtones et de leurs organisations ainsi que promotion et création de mécanismes de coordination locaux et binationaux). Dans le cadre d'un autre processus participatif, les sujets ont été classés par ordre de priorité et les activités du projet qui en ont résulté ont été définies. Les indicateurs cibles de la qualité de vie selon la vision du monde autochtone ont également été précisés.

» 5.1 Processus inclusifs de consultation avec des communautés autochtones comme base de développement durable dans le corridor biologique méso-américain

Les sujets qui dépassaient le cadre du projet (soit 335 au total), pour lesquels les peuples autochtones ont demandé une aide extérieure, ont été transmis aux institutions respectives. Les autochtones du Honduras ont voulu profiter du processus de consultation pour s'en servir comme d'un « mégaphone » pour communiquer leurs besoins les plus importants à l'État et aux autres acteurs (titres fonciers, éducation, santé, etc.). Comme il s'agissait du premier porte-parole des peuples autochtones auprès du gouvernement, la confiance dans le projet a été très élevée.

» STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Dans le cadre du troisième champ d'action du projet de promotion et de création de mécanismes de rapprochement et de coordination, le dialogue entre les agences gouvernementales et les organisations faîtières autochtones a été encouragé, en particulier au Honduras, de même que la création et la conception de mécanismes de coordination de la gestion commune des aires protégées. Grâce à la confiance que le processus de large consultation a permis d'instaurer parmi les autochtones, un terrain propice au rapprochement a été préparé. Un atelier international portant sur les peuples autochtones et les aires protégées du Honduras, organisé par le projet au début, avec des exemples provenant de Colombie, entre autres, sur la cogestion, a permis de catalyser le processus de dialogue ouvert entre les peuples autochtones et les institutions publiques responsables.

Vers la fin du projet, des déclarations d'intention ont été signées entre l'autorité nationale chargée des forêts et de la protection de la nature et les organisations faîtières des différents peuples autochtones de la zone couverte par le projet au Honduras pour cogérer les aires protégées concernées. Les concepts de base pour les processus de consultation avec les communautés autochtones

► **(CPLCC)** en général ainsi que pour la modification de la loi sur les forêts ont été approuvés conjointement et présentés au Parlement par les autorités compétentes dans le cadre du processus législatif. L'amendement de la loi sur les forêts a pour objet de tenir compte des valeurs et des droits des autochtones et ainsi de permettre, par exemple, la propriété communautaire des forêts, qui jusqu'à présent était soit publique soit privée, et d'établir une norme forestière autochtone. Cette dernière devrait permettre de transférer une partie des tâches du régime forestier relevant des pouvoirs publics à des structures privées, telles que la délivrance de permis d'exploitation forestière à des fins privées, par exemple pour la construction de maisons, permis que les personnes concernées devraient sinon demander à des bureaux forestiers très éloignés.

Compte tenu de la faible présence de structures étatiques dans les zones éloignées parfois inaccessibles du projet dans les deux pays, la promotion des structures de gouvernance locale était essentielle. En collaboration avec la population autochtone locale, des cartes ont été établies pour six zones couvertes par les Mosquitos. Elles ont servi de base à un ordre de planification de développement et d'exploitation dans les territoires autochtones qui a été adapté aux principes de durabilité et aux objectifs du corridor biologique. De cette façon, les

» 5.1 Processus inclusifs de consultation avec des communautés autochtones comme base de développement durable dans le corridor biologique méso-américain

processus et structures de prise de décision participatifs ou autonomes ont été soutenus, en particulier pour la gestion des ressources naturelles sur les terres de la réserve de biosphère Río Plátano, réserve qui a été récemment remise en propriété en faveur des communautés autochtones.



» PRATIQUES ÉCONOMIQUES DURABLES

Dans le cadre d'un partenariat de développement avec le secteur privé, la mise en place d'une chaîne de valeur durable du *Liquidambar styraciflua* (ou résine de styrax) qui sert de base de parfum a été encouragée (introduction de normes minima et normes de durabilité, prix équitables pour les producteurs, protection des droits indigènes, gestion durable des forêts, etc.).

Durant la phase initiale de cette collaboration, les intervenants sont tombés sur un projet déjà très concret mené par des consultants externes de l'ICF visant la création d'un parc national sur le territoire des Pech, projet qui n'était pas connu localement. Toutefois, une aire protégée dans la catégorie des parcs nationaux aurait interdit l'extraction de résine de styrax et aurait donc violé les droits traditionnels d'utilisation que détiennent les Pech. Il y a aussi des colons pour qui le projet d'utilisation des sources d'eau dans l'aire protégée est d'une importance capitale. Sur ce, le projet a lancé un processus de consultation qui a abouti à la déclaration de l'utilisation de *Liquidambar* comme patrimoine culturel au niveau communautaire et à la désignation de la zone de 34 000 ha comme réserve forestière anthropologique Montana El Carbón (et non pas comme parc national). C'est la première aire protégée autochtone du Honduras à permettre la combinaison de la protection de la nature et du respect des droits autochtones et des pratiques traditionnelles dans le cadre de la cogestion des forêts par les autorités publiques et les Pech. En collaboration avec la population locale, un plan d'utilisation durable de la résine styrax a été élaboré sur 19 500 hectares de forêt.

» 5.1 Processus inclusifs de consultation avec des communautés autochtones comme base de développement durable dans le corridor biologique méso-américain

» ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- ❖ La mise en œuvre d'un processus de vaste consultation et les événements de planification qui en ont découlé ont permis d'identifier clairement le groupe cible du projet et, avec le temps, d'établir une base solide de confiance entre la coopération allemande au développement et les peuples autochtones. Cet aspect est considéré comme essentiel pour la mise en œuvre du projet dans un climat de méfiance.
- ❖ Le processus de consultation (avec la participation de représentants de l'État) a également jeté les bases d'un dialogue entre les peuples autochtones et les autorités publiques. Cela n'a été possible que parce que le projet a été perçu comme modérateur neutre (n'ayant pas son propre programme), ce qui a contribué à l'instauration d'un climat de confiance.
- ❖ Un processus de consultation ouvert peut être un outil très enrichissant pour vraiment saisir les besoins de la population.
- ❖ Un processus de consultation large requiert du temps et des ressources en quantité suffisante.
- ❖ La question de savoir dans quelle mesure les dirigeants ou les organisations autochtones sont mandatés par les communautés qu'ils représentent doit être clarifiée. Les consultations récurrentes des dirigeants autochtones, qui s'appuient sur des points individuels, font que le processus de consultation prend beaucoup de temps.
- ❖ Les sujets identifiés au cours du processus de consultation doivent être clairement divisés en projets susceptibles d'être exécutés durant le processus et en projets qui vont bien au-delà de ce dernier. Dans le cas contraire, la population locale risque d'avoir des attentes qui risquent de rester insatisfaites.
- ❖ L'adaptation des instruments d'État et des règlements de gestion forestière au contexte autochtone, tels que la propriété forestière conjointe rendue possible par la nouvelle norme forestière, est une composante importante de la coopération avec les peuples autochtones.
- ❖ De même les activités du projet ont permis aux autochtones de reconnaître que l'élaboration de plans de gestion et la conclusion de conditions d'utilisation avec des institutions publiques constituent une base légale pour protéger leurs territoires contre les campements illégaux, la vente illégale et la surexploitation. Reste à savoir si et comment les structures locales et autochtones peuvent elles-mêmes endiguer la criminalité environnementale, à l'avenir.
- ❖ Des conditions politiques difficiles (comme c'est le cas au Nicaragua) peuvent compromettre un processus participatif relativement long. Dans la perception de la population locale, c'est souvent l'institution chargée de la mise en œuvre qui est mal perçue.

» LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Woda, Christine & Johannes Mayr 2015: **Der Duft des Waldes – Oder wie ein Parfümgrundstoff hilft, indigene Rechte zu wahren.** Zeitschrift nah dran – Aus der Arbeit des GIZ-Entwicklungsdiensstes 01/15, pages 20-21.

5.2 LEGACY LANDSCAPES FUND – LLF

TITRE	Legacy Landscapes Fund – LLF
SUR MANDAT DU	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS	Monde
ORGANISME DE TUTELLE	Legacy Landscapes Fund
PÉRIODE TOTALE	2021 – 2071+

>> OBJECTIF DU PROJET

Garantir un financement de la conservation public et privé à long terme en faveur de la nature, du climat et des populations avec un portefeuille varié de plus de 30 paysages exceptionnels d'ici 2030.

>> CONTEXTE

Ces dernières décennies, les pertes d'espèces et d'habitats se sont accélérées de manière dramatique. Les interventions humaines sur la nature ont fortement accru le rythme des pertes biologiques. Par exemple, chaque année, 10 millions d'hectares de forêts sont perdus et, chaque jour, jusqu'à 150 espèces animales et végétales disparaissent de la surface de la Terre. Le Forum économique mondial considère dorénavant les pertes de biodiversité comme l'une des plus grandes menaces pour la prospérité mondiale, sachant que la sécurité alimentaire est déjà compromise. Pour mettre fin aux pertes de biodiversité, la communauté internationale a décidé, à l'occasion du sommet de 2022 de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies à Montréal, que 30 % de la surface de la Terre devrait être gérée, restaurée et conservée de manière efficace d'ici 2030 (cibles 1 à 3 du cadre mondial pour la biodiversité – CMB) en respectant les droits et les territoires des peuples autochtones et des communautés locales. À cette fin, la superficie mondiale d'aires protégées terrestres doit plus ou moins doubler au cours des sept prochaines années, ce qui nécessite un investissement de 200 milliards de dollars par an (cible 19 du CMB).

>> DÉFIS

La moitié du PIB annuel mondial dépend de la nature les estimations de la contribution de la nature à l'économie mondiale s'élevant à 125 billions de dollars par an. Trois quarts des régions contenant le plus de biodiversité dans le monde se trouvent dans des pays en développement ou émergents. Bon nombre d'entre eux ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour gérer efficacement leurs aires protégées existantes. En conséquence, les aires protégées ne

» 5.2 Legacy Landscapes Fund – LLF

peuvent pas remplir leurs fonctions écologiques, économiques et sociales. En outre, sachant que les financements publics en faveur de la coopération au développement diminuent fortement en période de crises mondiales, il devient de plus en plus urgent de mobiliser des capitaux privés supplémentaires pour combler le déficit d'investissement annuel de 200 milliards de dollars. Toutefois, l'absence de retour sur les investissements dans la conservation de la biodiversité, le manque de viabilité financière des services écosystémiques, le caractère de « bien public » de la nature et la nécessité de coopérer avec de multiples partenaires n'attirent pas les investissements privés.

» MODE OPÉRATOIRE

› CRÉATION DU LLF

Le LLF a été créé en 2020 sous la forme d'un fonds fiduciaire pour la conservation en vertu du droit allemand, sur la base des Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation de la **Conservation Finance Alliance**.

Le fonds fiduciaire pour la conservation est un mécanisme de financement important qui génère des capitaux supplémentaires, à partir de ses retours sur investissement sur les marchés internationaux des capitaux, pour les organisations et les projets qui ont un impact majeur sur le développement, mais peu ou pas de potentiel de génération de recettes.

Le LLF se différencie par son engagement en faveur d'un financement de longue durée, afin que les sites de conservation disposent de ressources financières stables pour mettre l'accent sur la protection de la biodiversité au lieu de rechercher constamment de nouvelles subventions. En outre, la taille requise (au moins 2 000 km²), ainsi que la possibilité d'inclure des zones extérieures aux aires protégées publiques afin de former un paysage en héritage, sont des caractéristiques uniques au LLF. Le LLF innove également en associant des contributions provenant d'institutions publiques, de donateurs privés et de fondations philanthropiques, créant ainsi un partenariat public-privé unique pour le financement de la conservation. Non seulement ce modèle permet d'obtenir davantage de ressources, mais il améliore la flexibilité et la responsabilisation, remet en question les approches traditionnelles de financement et renforce l'impact des efforts de conservation.

Le LLF dispose de quatre partenaires de financement publics : l'Allemagne, par l'intermédiaire du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en coopération avec la banque de développement KfW ; la Norvège, par l'intermédiaire de l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) ; la France, par l'intermédiaire de l'Agence française de développement (AFD) ; et la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA). Outre les fonds publics, 10 partenaires privés apportent chacun au moins 5 millions de

» 5.2 Legacy Landscapes Fund – LLF

dollars par site, dans le cadre d'un financement de contrepartie. À l'heure actuelle (2025), le LLF a mobilisé 271 millions d'euros de fonds publics et s'appuie sur 92 millions d'euros de fonds privés et philanthropiques. Avec ces fonds, le LLF aide actuellement 16 paysages en héritage pour un montant de 1 million de dollars par an. Ce montant est généré à partir d'un stock de capital (environ 30 millions de dollars par paysage en héritage, alimentés par un fonds de dotation) dans le cadre d'une stratégie d'investissement responsable (« subventions perpétuelles ») qui devrait permettre d'aboutir à une durée de financement d'au moins 50 ans. Il propose également un deuxième modèle de financement sur 15 ans, qui est alimenté par un fonds d'amortissement (subventions de soutien).

- ▶ Les partenaires de mise en œuvre sont des ONG internationales œuvrant dans le domaine de la conservation qui signent des accords de **co-gestion** avec des agences nationales de protection de la nature et qui coopèrent avec les peuples autochtones et communautés locales.

› RÉALISATIONS

Au total, le LLF soutient la gestion améliorée d'environ 485 000 km² d'aires protégées et non protégées. De nombreuses terres autochtones font également partie de ces paysages, les peuples autochtones recevant de l'aide pour gérer leurs territoires et mettre en œuvre leurs projets de vie. Actuellement, environ 20 % du portefeuille du LLF est composé de territoires autochtones officiellement reconnus.

Ces paysages bénéficiant d'un appui stockent 18,36 gigatonnes (18 360 000 000 tonnes) de carbone (répartis entre la biomasse aérienne, la biomasse souterraine et les sols) et des considérations sur l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique sont intégrées à tous les plans de gestion des paysages.



Toutes les tendances enregistrées au sujet des populations d'espèces clés montrent une stabilité ou une croissance. Dans les écosystèmes fragiles, le maintien de populations stables est un signe de réussite significative pour les efforts

» 5.2 Legacy Landscapes Fund – LLF

de conservation. Ces tendances sont appuyées par des données statistiques et par des enquêtes sur les espèces. Les incidents de braconnage concernant cinq des six espèces emblématiques ont diminué.

En investissant dans des partenariats avec des peuples autochtones et des communautés locales, le LLF crée des solutions à long terme qui parviennent à équilibrer la protection de l'environnement et les besoins humains. Qu'il s'agisse de soutenir des sources de revenus alternatives, de renforcer la sécurité alimentaire ou de promouvoir l'éducation, l'action du LLF veille à ce que la conservation ne se limite pas à la protection de la nature, mais contribue également à l'autonomisation des populations qui en dépendent. C'est ainsi que 387 peuples autochtones et communautés locales sont aidés, un soutien qui bénéficie à environ 120 000 personnes. Actuellement, les revenus des communautés dans certaines chaînes de valeur font l'objet d'un suivi actif dans trois paysages aidés par le LLF afin d'évaluer l'impact des opportunités économiques liées à la conservation. Les revenus tirés des activités de pêche ont plus que triplé depuis le début du soutien du LLF, tandis que ceux de la production de laine et de café durables ont plus que doublé. D'autres chaînes de valeur telles que celles des épices et des huiles essentielles progressent également. En outre, plus de 2 500 habitants locaux sont employés par les partenaires de mise en œuvre.



» ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE

- ❖ L'impact de conservation à long terme ne peut être obtenu qu'au travers de mécanismes de financement à long terme
- ❖ Contrairement aux projets fragmentés à court terme, le LLF réunit des sources de financement variées en un mécanisme rationalisé unique qui garantit un appui flexible et fiable aux efforts de conservation pour les 15 à

» 5.2 Legacy Landscapes Fund – LLF

50 prochaines années.

- ❖ En tant que fonds fiduciaire pour la conservation, le LLF reste un partenaire stable sur le long terme dans un monde où la volonté politique et les priorités de financement fluctuent.
- ❖ Partenaire stable et de longue durée, le LLF attire également des fonds privés, contribuant ainsi à la cible 19 du CMB.
- ❖ Il est tout aussi important de favoriser un développement équitable combiné à la conservation de la nature que de garantir le respect des normes sociales et des droits humains dans le cadre de la gestion de la conservation.
- ❖ En encourageant les paysages en héritage soutenus à échanger entre eux, le LLF fait également office de plateforme d'apprentissage et donne naissance à une communauté mondiale axée sur l'apprentissage, l'innovation et les solutions de conservation.

» RÉFÉRENCES

- ⌚ CFA. 2013. **Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation** – Conservation Finance Alliance.
- ⌚ LLF. 2025. **Rapport annuel de 2024**.
- ⌚ WEF. 2020. **Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy**.

5.3 COGESTION VÉCUE AU QUOTIDIEN DANS HIN NAM NO PARC NATIONAL AU LAO

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Protection et utilisation durable des écosystèmes forestiers et de la biodiversité (ProFEB) Lao
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union européenne
PAYS PARTENAIRE	Lao RDP
ENTITÉ PARTENAIRE	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MoNRE) jusqu'en mars 2017 et Ministère de l'Agriculture et des forêts (MAF) à partir d'avril 2017
DURÉE	2010-2027

» OBJECTIF DU PROJET

L'administration de l'aire protégée et la population locale conservent la biodiversité dans Hin Nam No (HNN) parc national d'un commun accord (approche de la cogestion).

» SITUATION INITIALE

Hin Nam No a été désigné en tant qu'aire protégée nationale en 1993 et a commencé par être gérée comme une forêt de conservation en vertu de la loi laotienne sur les forêts. En 2000, elle a été officiellement déclarée parc national et ses frontières ont ensuite été élargies pour couvrir 94 121 ha, soit la taille actuelle du parc national de Hin Nam No. Cet agrandissement a été entrepris à la fois en réponse à des changements d'utilisation des terres depuis 1993 et pour renforcer l'intégrité écologique de l'aire protégée. Ce paysage karstique unique en son genre est l'un des plus vastes du monde et revêt une importance capitale pour la biodiversité : les forêts, les zones humides, les formations calcaires et les réseaux de grottes offrent un habitat propice à de nombreuses espèces endémiques.

En même temps, la région est située dans le district le plus pauvre du pays. L'aire protégée est entourée de 20 villages abritant 15,743 habitants, dont beaucoup appartiennent à des minorités ethniques. La population, pour la plupart ultra-pauvre couvre une grande partie de ses besoins alimentaires et domestiques en utilisant les ressources naturelles de du parc national HNN.

» DÉFIS À RELEVER

HNN National Park est administrée au niveau du district, le statut de protection est garanti juridiquement. Il s'agit d'une zone très inaccessible au départ avec très peu de ressources humaines (qui sont depuis passées à 20 postes pourvus sur un total de 25, auxquels s'ajoutent 8 volontaires), le financement durable n'est pas assuré pour l'instant.

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

La pression sur les ressources de l'aire protégée (bois, produits forestiers non ligneux, animaux sauvages) est forte en raison de la demande croissante, mais surtout en raison de l'exploitation illicite en provenance de l'extérieur. Les alternatives économiques pour la population locale sont faibles, en raison du paysage karstique et des nombreuses munitions non explosées encore présentes dans la région.



Un premier plan de gestion basé sur l'approche de la cogestion a été élaboré en **2010** avec l'aide de plusieurs organisations. Par manque de moyens, la mise en œuvre n'a pu se faire qu'avec peu de vigueur. Certes, la prise de conscience des possibilités et des nécessités de la gestion participative était, en principe, largement répandue, mais il n'y avait pas d'accord quant à la signification d'une telle approche. Il n'y avait pas non plus d'entente commune entre tous les acteurs concernant les objectifs de protection et les règlements d'utilisation avant le début du projet. Le zonage effectué jusqu'à présent n'a pas été effectué sur la base des exigences légales ou en tenant compte des droits traditionnels d'utilisation des villages.

» MODE OPÉRATOIRE

Le projet repose sur les principes de la **cogestion**.



Un **processus d'évaluation de la gouvernance participative** a été lancé en 2013. Cet instrument visait à développer non seulement une compréhension commune du concept de cogestion, mais aussi un partenariat efficace entre les autorités chargées de l'aire protégée et les communautés locales. Dans ce contexte, le projet a permis d'étayer un processus d'évaluation de l'efficacité de la gestion sur la base d'une version de **l'instrument de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)** adaptée au contexte local. L'évaluation sur la base de questionnaires convient notamment pour les révisions annuelles, car elle est simple et économique. Tous les partenaires de la cogestion sont impliqués et peuvent donner leur avis dans les discussions de groupe. Les points faibles peuvent être identifiés et les mesures qui en découlent peuvent être incorporées dans le plan d'opération suivant.

Le processus d'évaluation de la gouvernance a permis d'identifier d'autres éléments de base pour l'élaboration d'une approche efficace de cogestion :

» ZONAGE PARTICIPATIF

Dans le cadre de la création du système de gestion collaborative de Hin Nam No en 2015, un zonage participatif avec les communautés a été réalisé. Conformément aux réglementations sur les aires protégées en vigueur à l'époque, le système fait la distinction entre les zones à usage contrôlé et les zones de protection totale. En 2020, le gouvernement laotien a fait du HNN un parc national avec une frontière qui diffère, à certains endroits, de celle de l'ancienne aire protégée

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

afin de tenir compte des utilisations actuelles et d'améliorer son intégrité. C'est ainsi qu'en 2024/2025, le parc national a été soumis à un processus de rezonage participatif basé à la fois sur le zonage précédent, sur les connaissances et les droits coutumiers des communautés locales et sur les exigences du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le processus est né des résultats d'une procédure de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause réalisée au moment de la nomination du parc national de Hin Nam No au patrimoine mondial de l'UNESCO, au cours de laquelle des villageois, et plus particulièrement des minorités ethniques, ont fait part de leurs préoccupations au sujet du zonage précédent. Ce processus a révélé des défaillances dans le zonage de l'ancienne aire protégée nationale de Hin Nam No, notamment au sujet de l'emplacement de la frontière, ainsi que des questions au sujet du régime foncier et de l'accès, particulièrement aux terres coutumières et, pour certains groupes ethniques, de la délimitation et de la mise en œuvre.

L'objectif du rezonage était donc de garantir la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones et des communautés locales tout en répartissant la zone en zones de protection totale et en zones à utilisation contrôlée, comme l'exigeait la loi. Les zones à usage contrôlé sont destinées aux besoins locaux, tels que la collecte de produits forestiers non ligneux, les terres agricoles, la pêche, les sites culturels et les zones touristiques. Au contraire, les zones inaccessibles et les zones critiques pour les services écosystémiques ou pour la valeur universelle exceptionnelle du parc sont désignées comme zones de protection totale.

Pour commencer, une réunion de planification technique regroupant une équipe de 23 membres, dont des représentants des communautés locales, des groupes communautaires et de la direction du parc, a permis de se mettre d'accord sur des critères et des méthodes de zonage participatif, et notamment sur le zonage des zones à usage contrôlé et des zones de protection totale, les types d'utilisation, les formes de régime foncier et les formats de collecte de données. Des réunions villageoises ont été organisées pour s'assurer que toutes les zones réservées à un usage coutumier, y compris celles qui sont isolées et celles qui avaient été précédemment (faussement) désignées comme zones de protection totale, figuraient bien dans la liste des zones à usage coutumier. En cas de chevauchement, les zones de protection totale ont été redéfinies comme zones à usage coutumier assorties de mesures de conservation supplémentaires. Une enquête collaborative sur l'utilisation des ressources a été réalisée auprès des communautés locales à des fins de collecte de données.

Ces discussions ont été appuyées par des cartes schématiques élaborées en utilisant les données de la cartographie des chemins, l'imagerie satellite, des cartes topographiques, une formation à l'utilisation du GPS et des enquêtes de terrain, le tout complété par des monuments et des noms de lieux traditionnels.

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

Des enquêtes de terrain ont été réalisées pour créer les cartes finales au moyen de systèmes GIS. Une fois ce travail terminé, des réglementations d'utilisation spécifiques ont été élaborées pour chaque zone et des accords communautaires ont été signés. Ces données serviront également de valeurs de référence pour les fonds de conservation des villages. .

Ce processus continu a déjà généré beaucoup de compréhension des deux côtés et a montré aux villageois combien leurs connaissances sont importantes.



» GARDES FORESTIERS VILLAGEOIS - COMMUNAUTÉ LOCALE COMME MAIN D'ŒUVRE SUPPLÉMENTAIRE

Au départ, les villages recherchaient des personnes ayant une bonne connaissance de la région pour devenir de futurs gardes forestiers potentiels. Aujourd'hui, les gardes forestiers villageois (plus de 150) perçoivent des honoraires basés sur les performances pour effectuer de la biosurveillance et des patrouilles.

Il est toutefois important de rajouter des gardes forestiers non locaux pour poursuivre la répression des infractions sachant, en effet qu', aucun garde villageois ne peut dénoncer ou même arrêter son voisin. Dans parc national HNN, les gardes forestiers villageois sont également accompagnés par la police ou l'armée du village, ce qui leur permet de gérer les braconniers les mieux équipés.

Sachant que les gardes forestiers villageois ont une connaissance approfondie de la région, ils sont aussi plus disposés à aller dans des régions difficiles et éloignées que les autres gardes forestiers venant de l'extérieur. Les locaux qui participent à la gestion de l'aire protégée bénéficient d'une source de revenus supplémentaire ou alternative, sachant que leur implication permet également aux autorités responsables d'adopter une approche plus efficace et utilisant moins de ressources. Mais un financement à long terme doit également être trouvé pour cela.

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

» SURVEILLANCE ET SUIVI ÉCOLOGIQUE

► **L'instrument SMART** a servi de base à la collecte de données adaptées aux conditions locales (patrouilles, données géographiques, observation des espèces, braconnage, etc.). Les gardes forestiers et le personnel du parc ont été formés. Étant donné que de nombreux gardes forestiers ont des capacités limitées en lecture et en écriture, la saisie des renseignements dans le livret de données a été simplifiée et codée. Le personnel formé du parc saisit les données recueillies dans la base de données, les analyse et rédige les recommandations qui en découlent à l'attention de la direction.

Les données collectées qui sont ensuite utilisées pour la gestion ultérieure de la zone permettent d'accroître la sensibilisation et la motivation des employés.

SMART s'est avéré être un outil pratique et convivial pour la collecte et la gestion de données, même lorsque les capacités techniques étaient limitées. En outre, l'apprentissage entre pairs s'est avéré être une approche de grande valeur : les gardes forestiers d'un parc national ont pu former et aider les gardes forestiers d'un autre parc, ce qui a encouragé la collaboration, le renforcement des capacités et la consolidation des réseaux entre les membres du personnel des aires protégées.

» STRUCTURES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE COLLABORATIVES

La structure de gestion de parc national de HNN, avec ses unités techniques, a été établie en 2013 avec l'aide de l'Université nationale du Laos. Ce fut le début et la base de la création de la structure de gouvernance. Les deux structures (gestion et gouvernance) sont étroitement liées dans ce cas.

Dans tous les villages, des comités de cogestion ont été élus dont les membres sont officiellement confirmés par le gouverneur de district, ce qui leur donne un mandat officiel. Le retour d'information à l'unité technique est assuré au travers d'une communication régulière. Il existe également des comités de cogestion au niveau de districts. Les représentants au niveau du village (du bas vers le haut) et ceux des administrations provinciales et des districts (du haut vers le bas) y apportent leur contribution.

Depuis 2021, un comité de pilotage provincial, créé pour le parc national de HNN, doit superviser la mise en œuvre des plans de gestion du parc, les activités de gestion transfrontalière entre le parc national HNN et le parc national de Phong Nha-Ke Bang au Vietnam ainsi que les résolutions communautaires résultant des consultations qui ont entouré le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en lien avec la nomination au patrimoine mondial. En outre, un conseil des femmes au niveau du district et des comités féminins de gestion communautaire ont été officiellement créés dans 20 villages pour s'assurer que les préoccupations des femmes étaient intégrées à la cogestion du parc national de Hin Nam No. Ces organes ont notamment pour mission de promouvoir l'égalité de genre, d'élaborer une charte sur le genre, de donner des conseils sur les mécanismes de réclamation et de faciliter les échanges réguliers

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

avec les comités villageois. Toutes les parties prenantes ont ainsi la possibilité d'exprimer leurs besoins et de jouer un rôle dans le processus décisionnel.

» ACCORDS DE COGESTION/STATUTS

Les premiers projets d'accords sur les règles d'utilisation et les responsabilités en matière de conservation ont été rédigés lors de réunions villageoises en présence d'un modérateur neutre. Lors d'un atelier général, un accord uniforme de cogestion a été trouvé. Après diverses réunions et discussions, cet accord a été officiellement approuvé par le gouverneur du district et distribué aux dix-huit (18) villages limitrophes du parc, aux villages avoisinants ainsi qu'aux autorités et aux gardes forestiers du parc national vietnamien voisin Phong Nha-Ke Bang.

Le système de ces accords fonctionne également parce que les villages ont un intérêt personnel à tenir leurs zones d'utilisation à l'écart des habitants des autres villages. Cela crée un sentiment d'appropriation et de fierté puisqu'ils ont le droit et le devoir de protéger leurs zones contre les autres. Pour résoudre les conflits résultant des infractions contre les conditions d'utilisation entre les villages et consolider les règles, il pourrait être important de soutenir les autorités villageoises par des conseillers externes (médiation).

» ENSEIGNEMENTS TIRÉS

› CONDITION PRÉALABLE À LA COGESTION

- ❖ compréhension commune du concept de cogestion;
- ❖ confiance réciproque entre les parties concernées;
- ❖ modération neutre et participative;
- ❖ participation volontaire et motivée;
- ❖ la population locale doit être habilitée à mettre en place les structures et les organisations nécessaires;
- ❖ les obligations et les tâches doivent être liées aux droits et priviléges;
- ❖ engagement des autorités compétentes: L'élargissement de l'approche d'une simple fonction de gestion de l'aire protégée à une véritable plateforme de développement intégré et durable de l'ensemble de la région a permis d'augmenter l'engagement au niveau du district à mettre en place des comités de cogestion, et ce de manière considérable.

› LA COGESTION ET LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

- ❖ confèrent un rôle majeur aux autorités locales et assurent l'appropriation ;
- ❖ suscitent l'adhésion des villageois à la mise en œuvre des accords ;
- ❖ peuvent consolider l'appropriation et l'engagement de la population locale en intégrant des mesures d'éducation environnementale ;
- ◆ conduisent à des décisions plus éclairées grâce à la participation

» 5.3 Cogestion vécue au quotidien dans Hin Nam No Parc national au Laos

- ◆ des gardes villageois dans les comités de cogestion villageois
- ◆ des chefs de village au comité de cogestion du district
- ◆ des unités techniques de l'administration de l'aire protégée au sein du comité de cogestion du district ;
- ◆ de représentantes des femmes au comité de cogestion du district
- ❖ ont permis d'améliorer les auto-évaluations participatives annuelles de l'efficacité de la gestion et de la bonne gouvernance (meilleure connaissance des règles d'utilisation, meilleur niveau d'information, plus de formation, plus d'avantages pour les villageois).

» LA COGESTION ET LA GOUVERNANCE PARTAGÉE REQUIÈRENT

- ❖ persévérance une coopération plus étroite avec les organisations locales qui poursuivent le processus ;
- ❖ une permanente autoréflexion : l'examen des structures, du zonage et des accords d'utilisation permet de consolider la compréhension commune et d'apporter des ajustements en tant que de besoin.

» MAIS AUSSI

- ⌚ ❖ **la mise à l'échelle supérieure** : en transposant les expériences à d'autres aires protégées au travers de formations dispensées par des organisations locales
- ⌚ ❖ la mise à l'échelle supérieure : en intégrant les expériences acquises dans les décrets ministériels relatifs à la gestion des aires protégées

» LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Mirjam de Koning et al. (2017): **Gouvernance collaborative des aires protégées**

- ⌚ : **facteurs de réussite et perspectives pour l'aire protégée nationale de Hin Nam No, au centre du Laos.**

GIZ (2016): **Intégration des connaissances locales dans la gestion des parcs.**

- ⌚ **Guide de formation et d'enseignements tirés 2.**

- ⌚ Larsen, P. B., & Chanthavisouk, C. (2024). **Free, prior, and informed consent, local officials, and changing biodiversity governance in Hin Nam No, Laos. Conservation Biology, 38**, e14388.

5.4

COORDINATION TRINATIONAL DANS LA SELVA MAYA GRÂCE À UNE APPROCHE « ASCENDANTE » ET UNE MISE EN RÉSEAU HORIZONTALE

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Protection et utilisation durable de la Selva Maya
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS PARTENAIRES	Belize, Guatemala, Mexique
ENTITÉ PARTENAIRE	Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement (CCAD) Ministère de l'Agriculture, des Pêches, des Forêts, de l'Environnement, du Développement durable et des Migrations (MAFFESDI), Belize Conseil national des aires protégées du Guatemala (CONAP) Commission mexicaine des aires naturelles protégées (CONANP)
DURÉE	2011 – 2019

>> OBJECTIF DU PROJET

Des acteurs clés du gouvernement et de la société civile mettent en œuvre des mesures coordonnées pour la protection et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles de la Selva Maya.

>> SITUATION INITIALE

La Selva Maya qui va de la frontière sud du Mexique au nord du Guatemala en passant par Belize, est la plus grande région forestière de Méso-Amérique. Les écosystèmes, des forêts sèches aux forêts humides à feuillage persistant, abritent une diversité exceptionnellement élevée d'espèces endémiques et d'espèces partiellement menacées. Sur les 100 000 km² de forêt, plus de 42 000 km² ont été mis sous protection dans plus de 19 aires protégées de différentes catégories et modèles de gouvernance (du parc national à la réserve de biosphère).

Habitée par les Mayas il y a plus d'un millier d'années, cette région abrite de nombreux lieux historiques et culturels importants. Aujourd'hui, environ 600 000 personnes de différents groupes ethniques vivent dans cette zone forestière soumise à d'énormes pressions. En raison de la demande accrue en produits agricoles et de la poussée démographique, le front agricole ne cesse de progresser (exploitation extensive des pâturages et des prairies par les grands agriculteurs, mais aussi agriculture et élevage à petite échelle par une population locale majoritairement pauvre). Les feux de forêt, l'abattage illégal, le commerce de la faune et de la flore, l'agriculture non durable, mais aussi l'exploitation pétrolière affectent les écosystèmes et les aires protégées, et la fragmentation des forêts ne cesse d'augmenter. Les conséquences du changement climatique se traduisent par l'allongement de la saison sèche et la diminution du nombre de points d'eau pour les animaux.

» 5.4 Coordination trinationale dans la Selva Maya grâce à une approche « ascendante » et une mise en réseau horizontale



» DÉFIS À RELEVER

Les trois pays participants, leurs agences étatiques respectives ainsi que l'administration des aires protégées et autres autorités telles que les services forestiers et les offices agricoles sont responsables de la protection de la forêt et du développement durable de la Selva Maya. En outre, diverses autres institutions, telles que les administrations municipales, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, travaillent dans ce domaine.

Les acteurs de la région partagent cette grille de lecture de la conservation et des réglementations régissant l'utilisation des aires protégées elles-mêmes, mais en dehors de ces acteurs, les opinions divergent souvent largement. Par exemple, il existe différentes réglementations régissant l'utilisation des zones périphériques, allant des grandes plantations de maïs à l'agriculture à petite échelle et durable. De même, en dehors des aires protégées les droits d'utilisation des terres sont souvent flous et conduisent à des conflits au sein de la population rurale. À ceci s'ajoutent de fortes inégalités sociales. Dans la plupart des cas, la pression sur les aires protégées provient de l'extérieur.

Les autorités des aires protégées ne disposent pas de ressources humaines et financières suffisantes pour élaborer et mettre en œuvre efficacement des mesures de protection. La lutte contre les incendies de forêt est particulièrement difficile à cause des constantes coupes budgétaires. Au niveau national, les ministères sectoriels ne sont pas suffisamment fonctionnels pour assurer la coordination intersectorielle et la concertation, et les politiques et programmes sont souvent contradictoires. Au niveau régional, il n'existe pas de stratégies communes pour la protection coordonnée de la Selva Maya ; les mesures sont souvent isolées ou s'arrêtent aux frontières. En outre, il n'existe pas de cadre juridique pour la coopération transfrontalière s'agissant de la gestion des aires protégées. Le défi majeur pour une utilisation durable à long terme des ressources naturelles dans la Selva Maya réside avant tout dans la coordination des acteurs clés des gouvernements et de la société civile.

» 5.4 Coordination trinationale dans la Selva Maya grâce à une approche « ascendante » et une mise en réseau horizontale

» MODE OPÉRATOIRE

Comme le projet met progressivement en œuvre une approche multiniveaux, il est essentiel d'avoir une coordination étroite entre les différents échelons, y compris au sein de l'équipe du projet pour que ce dernier réussisse.

Au début du projet, l'accent portait surtout sur le niveau micro. La mise en œuvre de mesures locales concrètes a ainsi permis de renforcer la confiance et l'ouverture de la population locale et des employés de l'aire protégée. Ensuite, la mise en réseau horizontale des gestionnaires d'aires protégées et des groupes d'utilisateurs des trois pays a permis de mettre en œuvre le transfert des connaissances et d'obtenir une extension à une plus grande échelle. Un tel dénominateur commun est essentiel si l'on doit travailler à un niveau trinational.

» GESTION COLLABORATIVE EFFICACE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

Une gestion efficace des aires protégées en tant qu'élément essentiel de la lutte contre les pressions (incendies de forêt, abattage illégal, etc.) ne fonctionnera que si les autorités publiques, la société civile et les communautés locales travaillent de concert.

Exemple : Lutte contre les incendies de forêt et pompiers volontaires

Les feux de forêt constituent l'une des principales menaces qui pèsent sur la Selva Maya. Bon nombre d'entre eux sont déclenchés par des incendies agricoles incontrôlés. La mise en place de systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire vise à réduire ces incendies au moyen de plans de gestion et d'urgence. À cet égard, l'implication de la population locale est ici essentielle. D'une part, la plupart des aires protégées ne disposent pas d'un personnel et d'un budget suffisants, d'autre part, les communautés peuvent réagir beaucoup plus rapidement puisqu'elles sont sur place. Le projet renforce les capacités de ces groupes volontaires de sapeurs-pompiers, qui sont entretemps non seulement très efficaces dans la lutte contre les incendies à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, mais aussi dans l'exécution des contrôles et des patrouilles.

Exemple : Coopération transfrontalière par l'échange de gardes forestiers

L'échange de gardes forestiers travaillant dans des aires protégées adjacentes a permis d'identifier les défis communs et de planifier les contrôles et la surveillance de manière stratégique. La conduite de patrouilles et d'ateliers conjoints a permis de normaliser les processus et d'améliorer la coopération. En collaboration avec les représentants des pompiers volontaires des villages, la formation transfrontalière en matière de gestion des incendies de forêt a contribué à une plus grande sensibilisation et à une participation plus active à la lutte contre les incendies de forêt. La planification annuelle transfrontalière de ces activités conjointes supplémentaires constitue un outil important. Le soutien exprimé par les autorités politiques supérieures a souligné l'importance de la formation, ce qui a permis, par exemple, d'accroître la participation des gardes et des villageois.

» 5.4 Coordination trinationale dans la Selva Maya grâce à une approche « ascendante » et une mise en réseau horizontale

» ALTERNATIVES DURABLES À LA CROISSANCE DES REVENUS

En collaboration avec la population locale, le projet a développé diverses options pour l'utilisation durable des ressources naturelles. Par exemple, dans les régions désertes, ou dans celles où les communautés locales ne peuvent pas tirer profit de l'utilisation durable des forêts, les bûcherons illégaux et ceux qui recherchent le profit facile ont beau jeu.

Exemple : Miel et rámon

Le projet a soutenu le renforcement des capacités des groupes d'utilisateurs locaux pour l'utilisation durable de produits forestiers non ligneux tels que le miel ou le rámon (également appelé la noix Maya), la promotion des chaînes de valeur et la certification des produits. De la transformation et de l'hygiène des denrées alimentaires à la comptabilité et à la commercialisation, les connaissances et les compétences que plus de 750 personnes ont acquises dans le cadre du projet sont suffisantes pour générer une valeur ajoutée à partir de la conservation des forêts dans les petites entreprises. Plus de 3 000 familles en bénéficient.

Des apiculteurs situés en périphérie d'une des aires protégées font désormais partie d'une brigade de pompiers volontaires de cette aire protégée. Ceci a permis de les relier de manière multidimensionnelle : d'une part, ils soutiennent l'autorité de l'aire protégée en matière de surveillance, de patrouilles et de lutte contre les incendies de forêt et, d'autre part, ils profitent de l'existence même de la forêt au travers de l'apiculture.



Exemple : Concessions forestières aux communautés locales

Dans les concessions forestières communautaires de la réserve de biosphère située au Guatemala, les communautés respectives peuvent utiliser le bois et les produits forestiers non ligneux (feuilles pour le marché aux fleurs, chiclé, rámon, etc.) de manière durable dans des conditions strictement définies et sur la base de plans de gestion. Le projet les accompagne notamment pour ce qui est de la chaîne de valeur des noix de rámon et la gestion des concessions.

» 5.4 Coordination trinationale dans la Selva Maya grâce à une approche « ascendante » et une mise en réseau horizontale

» GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE DANS LA SELVA MAYA

Une protection à long terme de la Selva Maya est inconcevable sans l'effort conjoint de tout un chacun. Des mécanismes de coordination doivent être mis en place aux niveaux local, régional et international.

La coopération transfrontalière des gardes forestiers de parc (échanges, activités conjointes, formations, patrouilles, etc.) et les échanges entre les différents groupes d'utilisateurs (miel, rámón, etc.) ont créé un sentiment d'appartenance et une image de marque (« **Todos Somos Selva Maya** »), jetant ainsi les bases pour une meilleure coordination entre les trois pays. Cette dernière a conduit à une coordination des directeurs des aires protégées, qui ont ensuite formé le groupe opérationnel de coordination de la Selva Maya (Grupo Operativo de Coordinación de la Selva Maya, GOC). Le groupe trinational stratégique de coopération de la Selva Maya (Grupo Estratégico de Cooperación de la Selva Maya ou (GEC), dans lequel les directeurs des autorités de protection de la nature des trois pays ont l'intention, entre autres, de développer une stratégie à long terme pour la protection de la Selva Maya, a été fondé afin de renforcer également la coopération transfrontalière au niveau stratégique.

» ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- ❖ Une approche « ascendante » de la coopération régionale ainsi qu'une approche multiniveaux sont des conditions préalables importantes s'agissant de la protection transfrontalière. Les acteurs locaux peuvent transposer les activités réussies à l'échelon supérieur et ainsi de suite. Ceci permet également de parer à la dépendance vis-à-vis des changements de personnel en transposant les choses à des niveaux politiques plus élevés, par exemple au travers d'élections.
- ❖ Pour soutenir cette approche, il est important d'avoir une présence dans les trois pays (avec un bureau de projet dans chaque pays), à proximité des aires protégées et des autorités compétentes. Cette approche accroît l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre par rapport à un contrôle effectué à partir d'un quartier général (capitale ou bureau de projet *unique*).
- ❖ Il est également important que l'expérience acquise sur le terrain soit intégrée dans les travaux transfrontaliers par l'intermédiaire des experts nationaux. Le lien étroit entre ces trois niveaux renforce la crédibilité et l'autorité du projet au niveau trinational.
- ❖ Les trois pays qui partagent la Selva Maya ainsi que leurs institutions respectives diffèrent très sensiblement. En conséquence, le projet devait répondre aux différents besoins afin de gagner progressivement les acteurs de la coopération transfrontalière. Cela impliquait les activités soient soutenues en fonction des caractéristiques du pays en question et que le *modus operandi* puisse différer en termes de planification et de mise en œuvre conjointe avec les partenaires. Par conséquent, peu d'activités trinationales ont eu lieu, surtout au cours des premières années.

» 5.4 Coordination trinationale dans la Selva Maya grâce à une approche « ascendante » et une mise en réseau horizontale

- ❖ Il est également important d'impliquer les villages éloignés dans la coopération suprarégionale, par exemple au travers d'échanges d'expériences (visites réciproques des agriculteurs pour apprendre les uns des autres, notamment dans la commercialisation du miel ou des fruits à coque).
- ❖ Les concepts de protection qui assurent une utilisation durable augmentent l'intérêt personnel des acteurs concernés et donc leur volonté de participer aux concepts de protection.
- ❖ Le développement d'une compréhension commune des conditions écologiques et des objectifs de protection est un facteur-clé de réussite.
- ❖ Pour travailler ensemble de manière efficace, il est tout aussi important de disposer de bonnes structures de gestion. Malgré tout le travail bénévole, il est nécessaire de disposer d'un budget minimum, ce qui n'est pas toujours garanti.
- ❖ Pour renforcer l'acceptation et le sens de l'appropriation dans les communautés, il convient d'assurer un droit de codétermination fort au travers de la cogestion (p. ex. pour lutter contre les incendies de forêt) et une gestion autonome (comme les concessions forestières).
- ❖ Il est important d'encourager tous les acteurs à changer de cap : le gouvernement n'est pas là pour imposer des interdictions (p. ex. en désignant une aire protégée), mais pour offrir des possibilités de générer des revenus durables. Il en résulte un lien positif entre l'homme et la nature et la volonté de travailler en faveur de la conservation.
- ❖ L'élaboration d'une stratégie de protection efficace passe par des gardes forestiers motivés qui se rallient pour s'attaquer à pied d'égalité aux problèmes grâce à l'échange et à leurs connaissances du terrain respectives.
- ❖ Lorsque différents projets doivent être menés dans une même région et que les mêmes partenaires doivent traiter des mêmes questions, il est important que ces derniers soient impliqués dans la planification à un stade précoce et soient convaincus des avantages résultant d'une bonne coordination afin de pouvoir apporter le soutien proactif nécessaire à la coopération.
- ❖ Afin de préserver la forêt à long terme, il sera très important pour l'avenir que les concessions qui sont attribuées à plusieurs reprises restent au niveau local. Les concessionnaires venant de l'extérieur n'ont souvent aucun intérêt à préserver la forêt à long terme.
- ❖ Une formalisation de la coopération au niveau trinational, par exemple par le biais d'un accord, renforcerait la durabilité des approches promues par les projets ainsi que l'avenir de la collaboration.

5.5 PRESPA OHRID NATURE TRUST

TITRE	The Prespa Ohrid Nature Trust (PONT)
SUR MANDAT DE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et Fondation MAVA
PAYS	Albanie, Grèce et Macédoine du Nord
ORGANISME DE TUTELLE	Prespa Ohrid Nature Trust (PONT)
PÉRIODE TOTALE	2015 – 2040+

>> OBJECTIF DU PROJET

Conserver la nature pour mettre en place un avenir durable grâce à des partenariats et à des financements de longue durée et recréer des liens entre les aires protégées transfrontalières pour maintenir des centres de biodiversité dans lesquels les populations vivent et travaillent en harmonie avec la nature.

>> CONTEXTE

La région de Prespa-Ohrid entre l'Albanie, la Grèce et la Macédoine du Nord est considérée comme une des régions européennes ayant la plus grande valeur écologique. Le lac Prespa et le lac Ohrid sont les plus vieux lacs du monde. Leurs bassins versants alimentent cinq aires protégées voisines. Ils ont été reconnus au niveau international comme des « centres de biodiversité d'eau douce » et des zones humides spéciales en vertu de la Convention de Ramsar. Le bassin du lac Prespa-Ohrid est un refuge pour de nombreuses espèces rares et endémiques ainsi que pour de nombreux monuments culturels et historiques. La région contient plusieurs aires protégées transfrontalières, par exemple le parc Prespa qui est trilatéral et transfrontalier. Depuis cette zone centrale d'origine, PONT a élargi sa portée géographique et comprend dorénavant d'autres aires protégées (p. ex. le parc national des Alpes albanaises), conservant ainsi d'importants écosystèmes et protégeant des corridors de connectivité autour et entre ces parcs afin de consolider les éléments du paysage et de garantir la libre circulation des espèces entre les aires.

>> DÉFIS

Dans le bassin de Prespa-Ohrid, la biodiversité est fortement menacée par le changement climatique et par des développements socio-économiques préjudiciables à l'environnement (exploitation forestière illégale, braconnage, pratiques de pêche, d'agriculture et d'élevage non durables, etc.). En raison d'un manque de financements, très rares sont les acteurs environnementaux institutionnel-

» 5.5 Prespa Ohrid Nature Trust

lement stables (tels que les ONG) qui ont pu se développer dans le bassin de Prespa-Ohrid. Ils sont pourtant très importants pour le développement d'un secteur environnemental moderne et donc pour la protection de la biodiversité.

» MODE OPÉRATOIRE

› CRÉATION DE PONT

Le Prespa Ohrid Nature Trust (PONT) fonctionne en vertu du droit du Land allemand de la Hesse depuis 2015 et a vu le jour grâce aux efforts de la Fondation MAVA, de la banque de développement KfW et de WWF Greece. Il fournit des financements sous forme de subventions (i) à des autorités de gestion d'aires protégées pour les aider à assumer leurs coûts d'exploitation et (ii) aux activités de conservation, de développement durable et de gestion des ressources d'acteurs environnementaux tels que des organisations non-gouvernementales, des institutions publiques, scientifiques ou académiques et d'autres organes ou agences dont les objectifs sont alignés avec ceux de PONT. Les subventions se situent généralement dans une fourchette comprise entre 0,1 million et 1 million d'euros.

PONT combine les revenus d'investissement de ses fonds de dotation et d'amortissement et des donations annuelles provenant d'autres donateurs privés (tels que le Sigrid Rausing Trust) pour générer des ressources pour ses subventions. PONT est un des huit fonds fiduciaires pour la conservation transfrontaliers qui existent dans le monde et le premier de ce genre dans les Balkans.

En 2024, le total de ses actifs s'élevait à 70,3 millions d'euros. Ce montant comprend 30 millions d'euros de capital de dotation fournis par le BMZ/KfW, la



>> 5.5 Prespa Ohrid Nature Trust

Fondation MAVA et la Fondation Hans Wilsdorf, et une réserve initiale de capacité de financement (fonds d'amortissement) de 54,6 millions d'euros, qui sera dépensé d'ici 2030 pour MAVA et d'ici 2040 pour le BMZ/KfW et la Fondation Hans Wilsdorf. Ce mix de fonds de dotation et de fonds d'amortissement est conçu pour offrir à PONT la flexibilité nécessaire pour assurer son fonctionnement et le financement des subventions.

Structure de gouvernance : le Directoire, actuellement composé d'un seul directeur exécutif désigné par le conseil de surveillance, dirige les activités quotidiennes de l'administration, y compris la planification financière en vertu du droit applicable et de sa charte. Le conseil de surveillance est composé de 3 à 9 membres (actuellement six), dont trois sont des tiers nommés par l'organisation fondatrice MAVA et les autres sont élus par le conseil. Un membre est nommé par KfW, un autre par WWF Greece. Le conseil de surveillance soutient, conseille et supervise le Directoire qui définit l'orientation des activités de la Fondation, et vérifie que tous les risques clés sont identifiés avant de décider d'accepter, d'atténuer ou de transférer le risque. Un comité d'investissement et un comité d'audit aident le conseil de surveillance dans ses tâches. Le document fondateur est une charte qui définit la finalité de PONT, les principes de gestion de ses dotations et les devoirs de chacun des organes qui le constituent. PONT participe à une entité de services partagés, la Nature Trust Alliance (NTA), avec trois autres fonds fiduciaires pour la conservation. NTA fournit différents services administratifs tels que des services de paiement, de contrôle des dépenses, d'audit, etc.



PONT a été établi en vertu des Normes de **pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation et avait**, en 2023, pleinement appliqué 95 % de ces normes.



>> 5.5 Prespa Ohrid Nature Trust

> CE QUE PONT FINANCE PONT DISPOSE DE DEUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT :

- ❖ PONT permet aux administrations d'aires protégées de sa région d'activité de développer et de mettre en œuvre leurs plans de gestion destinés à conserver la nature grâce au cofinancement durable de leurs coûts opérationnels.
- ❖ PONT fournit des subventions à des acteurs environnementaux telles que des organisations à but non lucratif agréées qui mettent en œuvre des mesures de conservation dans la même région géographique (Prespa-Ohrid, Korab-Shara et Alpes albanaises, et les corridors écologiques entre ces zones) conformément à des plans de gestion officiels.

PONT a aidé 36 bénéficiaires en 2024 (10 subventions pour des autorités de gestion d'aires protégées gérant 11 aires protégées, et 26 acteurs environnementaux) et versé 3,8 millions d'euros de subventions (1,2 million d'euros pour les 11 aires protégées et 2,6 millions d'euros pour les 26 acteurs environnementaux).

Les subventions de PONT sont assorties de l'obligation de trouver un cofinancement d'au moins 50 % des coûts éligibles pour les subventions accordées à des administrations d'aires protégées et pour les subventions accordées à des acteurs environnementaux financés par des fonds publics. Les subventions destinées à des ONG nécessitent au moins 25 % de cofinancement. Les sources de cofinancement éligibles sont les financements gouvernementaux ; les propres contributions des bénéficiaires ; et les contributions financières d'autres projets (autres que le gouvernement allemand).

> RÉALISATIONS

Les autorités de gestion des parcs et les acteurs environnementaux travaillent de concert, sachant que PONT promeut et facilite les partenariats formels et informels entre les acteurs clés. Les aires protégées bénéficient ainsi d'activités variées mais harmonisées, pleinement alignées sur les plans de gestion officiels.

Mobilisation des communautés en faveur de la conservation. PONT a promu et financé la création de bureaux locaux qui permettent aux ONG de s'intégrer aux communautés, ce qui crée des liens de confiance. L'embauche de personnel local a permis d'éliminer les obstacles et d'améliorer l'emploi local. Les habitants ont aussi de plus en plus envie de s'engager en tant que « scientifiques citoyens », ce qui montre que la relation entre les communautés et les aires protégées s'améliore.

» 5.5 Prespa Ohrid Nature Trust

» RÉSULTATS DE PONT EN CHIFFRES :

- ❖ 351 234 hectares d'aires protégées sont aidés par PONT et fonctionnent dans le respect de normes internationales (IUCN).
- ❖ 36 partenariats, stratégiquement financés par PONT, ont été créés entre des administrations d'aires protégées et des acteurs environnementaux.
- ❖ 127 500 hectares de corridors écologiques ont bénéficié d'une gestion renforcée de la biodiversité.
- ❖ 90 entreprises/initiatives vertes ont été soutenues
- ❖ L'efficacité de la gestion des aires protégées aidées a augmenté de 23,2 % (moyenne annuelle de **l'outil d'efficacité de la gestion des aires protégées**)

» ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE

- ❖ En tant que fonds fiduciaire pour la conservation, PONT est parfaitement positionné pour faire progresser les projets transfrontaliers qui peuvent être source d'obstacles pour d'autres donateurs. Le fonds est suffisamment agile pour travailler directement à la coopération transfrontalière au lieu d'utiliser des conventions bilatérales.
- ❖ L'approche à deux piliers de PONT (administrations d'aires protégées et acteurs environnementaux) crée un maximum de flexibilité, ce qui permet de personnaliser l'assistance accordée à des partenaires extrêmement performants en matière de conservation locale de la nature.
- ❖ Le mix des ressources de dotation considérables qui ne doivent pas être dépensées mais sont utilisées pour générer des revenus sur le long terme et les grands fonds d'amortissement qui peuvent être dépensés avec un maximum de flexibilité garantissent un niveau élevé de dépenses dans la longue phase de démarrage de 20 ans, tout en conservant un minimum de stock de capital pour garantir la pérennité à long terme.
- ❖ PONT dispose de la flexibilité nécessaire pour apporter également un soutien opérationnel (formation à l'utilisation d'équipements, etc.), qui est complémentaire des investissements réalisés avec les financements des donateurs.
- ❖ PONT exige un cofinancement, à hauteur de 25 % pour les acteurs environnementaux et de 50 % pour les aires protégées. Pour garantir un bon ratio de levier des fonds, la stratégie de levée de fonds de PONT consiste notamment à aider les bénéficiaires à identifier des sources de fonds pour satisfaire à leurs obligations de co-financement. Les bénéficiaires sont ainsi responsabilisés et bénéficient d'un levier pour mobiliser des ressources supplémentaires.
- ❖ Le cycle d'attribution des subventions de PONT pour les acteurs environnementaux n'est que de quatre mois entre le lancement de l'appel à propositions et la signature de la convention de subvention. Pour les aires protégées, il est de deux mois. Ce cycle d'attribution des subventions court et fiable aide les bénéficiaires dans leur planification financière et permet aux activités de se poursuivre sans interruption.
- ❖ La stabilité du financement de base attire d'autres donateurs.

» 5.5 Prespa Ohrid Nature Trust

- ❖ Les gouvernements des pays bénéficiaires ne font pas partie de la structure de gouvernance. Cela permet de garantir l'indépendance des décisions et évite les conflits d'intérêts, un critère particulièrement important pour une fondation qui bénéficie à plusieurs pays voisins.
- ❖ Pour alléger les obligations du directeur exécutif qui est seul membre du Directoire, PONT a nommé un coordinateur de programme ainsi que deux coordinateurs de subvention supplémentaires. En outre, l'externalisation de plusieurs fonctions financières telles que les services comptables et fiscaux et les comptes de transferts nationaux facilite les tâches administratives.

» RÉFÉRENCES

-  CFA. 2013. Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation. Disponible à l'adresse suivante : [Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation – Conservation Finance Alliance](#).
-  PONT. 2024. Rapport annuel 2024. Disponible à l'adresse suivante : [Prespa Ohrid Nature Trust - PONT - Conservation, Sustainability](#)

5.6

PRÉSÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ, PARTAGE DES RESPONSABILITÉS – GESTION DES ÉCOSYSTÈMES TRANSFRONTALIERS EN PRÉSENCE DE JURIDICTIONS, DE MANDATS ET D'INTÉRÊTS MULTIPLES EN EUROPE DU SUD-EST

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Conservation et utilisation durable de la biodiversité aux lacs Prespa, Ohrid et Shkodra/Skadar
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS PARTENAIRES	Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro
ENTITÉ PARTENAIRE	Ministères responsables de l'environnement et de la conservation de la nature en Albanie, en Macédoine du Nord et au Monténégro
DURÉE	2012-2020

» OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général du projet est que « **les ressources naturelles des lacs soient gérées de manière transfrontalière en conformité avec les objectifs de conservation de l'environnement et de la biodiversité de l'Union européenne** ». Pour ce faire, le projet se concentre sur les aires protégées (AP) en tant qu'instruments de conservation de la biodiversité ainsi que sur d'autres interventions qui ont pour objet de se compléter :

- ❖ le renforcement institutionnel des organisations régionales concernées par la gestion transfrontalière des lacs et des bassins versants,
- ❖ le soutien de la gestion de la pêche pour l'ensemble des lacs, conformément aux normes et réglementations européennes, et
- ❖ le lancement de programmes de surveillance à l'échelle des lacs conformément à la directive-cadre sur l'eau et aux directives relatives à la protection de la nature de l'Union européenne.

Une telle approche pluridimensionnelle axée sur un paysage ou un écosystème plus vaste est courante pour les projets liés aux aires protégées dans le contexte de la coopération technique au développement. Les organismes responsables des aires protégées ont participé à certaines de ces interventions, p. ex. dans la gestion des pêcheries et dans l'établissement de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt commun pour les pays riverains. En ce qui concerne les aires protégées au sens étroit du terme, le projet visait à établir des zones de protection strictes pour chaque lac, à élaborer des plans d'action par espèce et à renforcer les capacités générales de gestion.

» SITUATION INITIALE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION D'AIRES PROTÉGÉES

Les lacs sont exceptionnellement riches en biodiversité et en endémisme, et constituent donc une part importante du patrimoine naturel européen.

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est

Les lacs d'Ohrid et de Prespa et leurs environs, y compris la réserve de biosphère transfrontalière Ohrid-Prespa de l'UNESCO (Albanie et ancienne République yougoslave de Macédoine du Nord), le parc national de Prespa et le paysage terrestre protégé d'Ohrid en Albanie, le parc national de Galitchitsa en Macédoine du Nord (qui comprend les îles de Prespa et le patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid dont la candidature est envisagée au patrimoine mondial de l'UNESCO), font partie d'une mosaïque complexe d'aires protégées reconnues au plan national et international qui se recoupent. Dans le cas du lac Prespa, les territoires grecs sont également inclus. La partie albanaise du lac Shkodra/Skadar est un paysage protégé tandis que la partie monténégrine constitue un parc national.

Tous les pays riverains sont membres du Groupe Cadre Drin (Drin Core Group), précurseur de la Commission du bassin du Drin (Drin River Basin Commission) qui comprend les trois sous-bassins des lacs. Le potentiel d'une gouvernance transfrontalière coordonnée pour protéger ces écosystèmes n'est toutefois pas encore pleinement exploité. Cela a compromis une gestion durable de l'eau et des ressources naturelles conforme aux directives européennes pertinentes. En conséquence, les lacs ont été de plus en plus touchés par les menaces et les pressions liées à l'agriculture, à la pollution par les réseaux d'égouts, à la surpêche, au tourisme et au développement des infrastructures connexes, particulièrement le long des rives.

» DÉFIS À RELEVER POUR UNE GOUVERNANCE ET UNE GESTION RÉUSSIES DES AIRES PROTÉGÉES

Le projet a dû surmonter un certain nombre de défis en ce qui concerne la gouvernance et la gestion efficaces des aires protégées, défis qui sont directement liés aux facteurs de succès identifiés pour les aires protégées :

- ❖ **Une large appropriation des objectifs de conservation :** Toutes les parties prenantes se sont engagées à remplir l'objectif du projet qui consiste à renforcer la gestion des ressources transfrontalières conformément aux directives pertinentes de l'UE. Malheureusement, on ne peut en dire autant pour ce qui est de l'objectif spécifique visant à renforcer ou à établir une protection stricte des aires ou des espèces. Certains représentants des gouvernements ont fait part des préoccupations des utilisateurs de ressources locales au sujet des limites d'utilisation potentielles, ce qui a donné lieu à des points de vue différents quant au but et à la (future) utilisation de ces aires.
- ❖ **Compréhension commune des objectifs de gestion des écosystèmes lacustres et des modalités de leur utilisation :** Les écosystèmes lacustres ont été affectés par une multitude d'intérêts différents et de mandats organisationnels connexes, chaque secteur fonctionnant principalement selon ses propres règles et objectifs, par exemple pour la pêche, l'eau et l'assainissement, l'agriculture ou le développement touristique, mais sans beaucoup tenir compte des liens entre les différents usages et objectifs. Les institutions gouvernementales et les ONG n'avaient pas la même perception des choses.

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est

Même lorsqu'un accord a été conclu quant aux objectifs de gestion d'une aire protégée, cela n'a pas conduit forcément à une gestion réussie de cette aire, car ces objectifs n'étaient souvent pas alignés sur ceux des parties du lac et de ses bassins versants plus vastes qui ne sont pas sous protection.

- ❖ **Délimitation des aires protégées et zonage interne :** Les défis à relever à cet égard n'étaient pas tant l'absence de délimitation que le chevauchement des désignations et l'insuffisance des mécanismes de coopération transfrontalière. Faisait également défaut un zonage interne hautement nécessaire.
- ❖ **Gouvernance et gestion efficaces et équitables :** Les aires protégées des trois lacs sont principalement soumises à une gouvernance étatique. Certains plans de gestion étaient désuets ou inefficaces à titre d'orientation pratique. Il est possible que ceci ait contribué aux conflits entre la conservation, d'une part, et le développement (des infrastructures) et les intérêts liés à l'utilisation des ressources, d'autre part.
- ❖ **Financement durable :** Les gouvernements nationaux, les projets d'assistance financière et, plus récemment, la coopération avec la Grèce et le fonds fiduciaire «Prespa and Ohrid Nature Trust» contribuent tous au financement des AP dans la région. Toutefois, le financement continue de conditionner la gestion et le suivi efficaces des aires protégées. La situation financière des aires protégées diffère d'un lac à l'autre, la partie albanaise du lac Shkodra/Skadar, par exemple, étant confrontée à des défis particuliers.
- ❖ **Capacité des effectifs :** La formation des effectifs a été cruciale pour la réussite des interventions (notamment en ce qui concerne les mesures de surveillance ou de conservation spécifiques).

Parmi les autres facteurs ayant contribué au succès, il convient de citer le fait que les régimes de protection légalement établis dans les aires protégées existantes ont été dans l'ensemble respectés au niveau des trois lacs.

» MODE OPÉRATOIRE

Le projet a reposé sur une approche globale visant à développer l'expertise et à renforcer la coopération interministérielle et transfrontalière, soutenant ainsi les ministères et les autorités en aval responsables de la conservation de la nature, de la gestion de l'eau et de la pêche dans leurs efforts pour mettre en œuvre la directive-cadre sur l'eau (DCE) et la législation communautaire sur la conservation de la nature. Toutes les interventions, y compris celles qui ne visaient pas spécifiquement un meilleur fonctionnement des aires protégées, ont été conçues pour contribuer à améliorer l'état de conservation des lacs.

L'ensemble des domaines d'intervention correspond globalement aux facteurs de succès identifiés pour les aires protégées et aux défis connexes :

- ❖ En coopérant avec une multiplicité de partenaires, le projet a favorisé le **sensitement de responsabilité partagée** au sein des ministères de l'environne-

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est

ment, des organismes responsables des aires protégées, des autorités et associations de pêche, des institutions de recherche, des ONG engagées dans la préservation de la nature ainsi que des municipalités, conduisant ainsi à une meilleure coopération, une meilleure gestion de la biodiversité et un suivi plus efficace aux niveaux transfrontalier, national et local.

- ❖ Sur la base d'un engagement commun des partenaires à œuvrer à la mise en place et au respect de l'*acquis communautaire*, le projet a facilité le dialogue entre les ministères responsables de l'environnement et de la conservation de la biodiversité¹, de la gestion de l'eau et de la pêche et leurs agences subordonnées, les ONG, les municipalités ainsi que les utilisateurs des ressources afin de développer une **compréhension commune des objectifs concrets de conservation et des moyens de concilier différents usages**. À cette fin, les institutions ont reçu un appui pour mettre en place des groupes de travail techniques (GTT) régionaux sur la DCE, la conservation de la biodiversité et les pêches, respectivement.
- ❖ De concert avec le Drin Core Group, les GTT ont été systématiquement utilisés pour tirer parti de l'harmonisation des multiples programmes et initiatives de conservation et de gestion des ressources à l'intérieur, mais aussi entre les sous-bassins lacustres.
- ❖ L'approche visait à mettre en place une **gouvernance participative**, en particulier en ce qui concerne les utilisateurs de ressources locales (p. ex. les pêcheurs) qui ont participé à la formulation d'accords de pêche, et les ONG de conservation qui ont fortement contribué aux groupes de travail techniques.
- ❖ Des études et des activités de surveillance (portant p. ex. sur les frayères des poissons) ainsi qu'une cartographie des structures et des habitats lacustres ont été menées afin de créer une base solide pour la **délimitation de zones de protection strictes** dans les AP. Au fur et à mesure que les municipalités locales s'appuieront sur cette information, les aires protégées protégeront plus efficacement le fonctionnement et les services écologiques des lacs, en particulier dans leurs zones riveraines.
- ❖ Même si le projet ne portait pas directement sur la planification de la gestion des aires protégées, il a permis de renforcer les capacités de suivi de la biodiversité - avec l'appui technique de partenaires du projet comme EUROPATUR² - comme condition préalable essentielle à une gestion adaptive des aires protégées. Le projet comprenait la planification de mesures visant la préservation de plusieurs espèces de chauves-souris et du pélican dalmate ou frisé. Ceci a permis de renforcer les capacités de suivi et de gestion de la conservation des administrations responsables des AP et de leurs partenaires.

La plupart des **méthodes et d'outils** retenus ne proviennent pas de la présente boîte à outils. Le contexte de l'intégration européenne impliquait de se concen-

1 Ces ministères responsables sont le ministère albanais de l'Environnement (aujourd'hui ministère du Tourisme et de l'Environnement), le ministère macédonien du Nord de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et le ministère monténégrin du Développement durable et du Tourisme.

2 EuroNatur - Fondation européenne du patrimoine naturel.

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est

trer sur des instruments de l'UE plutôt que sur des méthodes et des outils universels. Une autre raison est que la conservation de la biodiversité devait être abordée comme une question transversale.

Afin de diversifier la gouvernance des aires protégées et d'introduire la cogestion de l'aire protégée dans sa totalité ou de certaines ressources seulement (p. ex. les poissons), les lignes directrices de la CMAP/UICN intitulées « **Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action** » (Borrini-Feyerabend et coll. 2013) ont été consultées.

» RÉSULTATS, IMPACTS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les résultats de toutes les interventions ont contribué à une gestion plus coordonnée et plus efficace des écosystèmes et à un environnement plus propice à la gouvernance et à la gestion des aires protégées dans les trois lacs :

- ❖ Le soutien de la coopération régionale entre les pays riverains des lacs a permis d'impliquer les organismes responsables des aires protégées et de contribuer à une meilleure gestion des ressources. Ont été facilités, entre autres, un large consensus et une compréhension commune entre les pays, y compris l'examen des accords bilatéraux portant sur la collaboration transfrontalière et la gestion des ressources. En outre, un accord de pêche a été rédigé pour le lac Shkodra/Skadar (Albanie et Monténégro). Cet accord devrait être signé prochainement.
- ❖ Les GTT transfrontaliers offrent une tribune pour la coopération régionale et transfrontalière, couvrant tous les lacs et servant de plateformes pour l'échange des connaissances et l'apprentissage. Les GTT ont permis de superviser la mise en œuvre de programmes de surveillance conjoints conformément à la DCE de l'UE et à la législation sur la conservation de la nature et d'entretenir des liens étroits avec le DCG. Ont également été proposées des mesures pour l'utilisation durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et l'amélioration de l'état écologique des lacs. La mise en œuvre efficace de ces mesures contribuera à améliorer la qualité de l'eau et l'état écologique des trois écosystèmes lacustres.
- ❖ Tout ceci a permis de créer une dynamique de coopération entre les institutions gouvernementales et la société civile en matière de suivi de la biodiversité et de renforcer la gouvernance participative des AP.

Il faudra bien entendu plus de temps pour que certains impacts se concrétisent pleinement. Pour ce qui est de la gouvernance et de la gestion des aires protégées, le projet a permis d'obtenir les résultats directs suivants :

- ❖ identification des habitats essentiels des chauves-souris et des contraintes au lac Shkodra/Skadar et élaboration de plans d'action qui serviront de base

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est



- à l'amélioration des plans de gestion de la conservation (en Albanie et au Monténégro) ;
- ❖ amélioration de la gestion de l'aire de reproduction essentielle du pélican dalmate au lac Skadar (au Monténégro), ce qui a permis d'accroître le succès de reproduction de cette espèce emblématique charismatique, mais vulnérable ;
- ❖ des programmes de surveillance et de conservation de 18 espèces de faune et de flore (dont neuf espèces Natura 2000³) ainsi que de deux habitats Natura 2000 ont été lancés ;
- ❖ la sensibilisation du public à la conservation de la nature a été renforcée, par exemple par une couverture médiatique importante des activités du projet ou d'autres événements tels que la Journée internationale de la diversité biologique des Nations Unies, la Journée mondiale des zones humides, les cours d'été sur la diversité biologique, etc.

En outre, le projet a permis de tirer d'importantes leçons :

- ❖ Jusqu'en 2017, beaucoup d'efforts ont été consacrés à la réalisation d'enquêtes et au développement des capacités de suivi, comme condition préalable à une bonne gestion des aires protégées. Au cours de la phase actuelle, l'accent a été mis sur l'élaboration de mécanismes tangibles permettant d'utiliser l'information générée pour éclairer la prise de décisions et la gestion effectives.
- ❖ Il est nécessaire d'institutionnaliser des cadres de coopération intersectorielle et transfrontalière tels que le Drin Core Group ou les commissions des lacs afin de rendre la coopération durable et efficace. Il s'agit là d'une autre grande orientation de la phase actuelle.
- ❖ Dans les aires protégées sujettes au développement de l'infrastructure et à des intérêts divergents en matière d'utilisation des ressources, il est cru-

³ Il s'agit des espèces qui ont été inscrites sur les listes des annexes des directives de l'UE relatives aux oiseaux ou aux habitats.

» 5.6 Préservation de la biodiversité, partage des responsabilités – gestion des écosystèmes transfrontaliers en présence de juridictions, de mandats et d'intérêts multiples en Europe du Sud-Est

cial d'amener à la table ceux qui ont une forte influence sur le succès de la conservation, mais des intérêts potentiellement conflictuels. Il peut s'agir des ministères chargés de l'agriculture, de la pêche, des finances et du développement des infrastructures, ainsi que des entreprises.

- ❖ Afin d'assurer le succès des AP dans les environnements complexes des parties prenantes, il est important de comprendre les agendas officiels proclamés ainsi que les intentions non déclarées des différents acteurs en présence. Il est tout aussi important d'encourager le dialogue entre les parties prenantes concurrentes à un stade précoce et à un niveau informel, afin d'éviter des positions qui se figeront par la suite.

5.7

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME POUR LA SAUVEGARDE DU CAPITAL NATUREL DU PÉROU

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Contribution aux objectifs environnementaux du Pérou (ProAmbiente II)
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS PARTENAIRES	Pérou
ENTITÉ PARTENAIRE	Ministère de l'Environnement (Ministerio del Ambiente – MINAM)
DURÉE	Avril 2017 à Mars 2021

» OBJECTIF DU PROJET

Perfectionner la mise en œuvre des objectifs de politique visant l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'environnement, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que la gestion durable des forêts.

» SITUATION INITIALE

D'une superficie de 1 285 000 km² et fort d'une population de plus de 30 millions d'habitants, le Pérou est un pays dont l'identité s'explique par son énorme diversité culturelle, biologique et géographique, ce qui le place parmi les pays les plus riches au monde. Comme son nom l'indique, la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021) a pour objet de promouvoir la biodiversité et les écosystèmes en tant qu'éléments essentiels du capital naturel péruvien qui n'a jamais cessé de constituer le fondement et le soutien du développement social, culturel et économique de ce pays.

La gestion des aires protégées est considérée comme un élément clé de la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques, du développement durable ainsi que de la protection du climat au Pérou. Seulement voilà, la mobilisation des ressources financières, humaines et institutionnelles nécessaires reste toujours un défi. En tant qu'organisme subordonné au ministère de l'Environnement, le Service national des aires naturelles protégées par l'État (Servicio Nacional de Áreas Naturales Protegidas por el Estado, SERNANP) est l'organe directeur chargé de la gestion du Système national des aires naturelles protégées par l'État (Sistema Nacional de Áreas Naturales Protegidas por el Estado, SINANPE). Crée en 1990, SINANPE regroupe actuellement 76 aires protégées administrées à l'échelle nationale. En complément de SINANPE, et dans le même ordre de protection juridique, les autorités régionales et la société civile gèrent respectivement des aires de conservation régionales et des aires privées. Dans ce dernier cas, il s'agit d'efforts de conservation volontaires reconnus par les autorités nationales, ces aires étant gérées par des propriétaires fonciers ou leurs représentants. SINANPE a connu une croissance régulière : le nombre

>> 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

de zones sous administration nationale est passé de 40 en 2003 à 76 en 2018. Dans le même temps, les conditions pour assurer une gestion efficace se sont améliorées : les aires protégées dotées en personnel sont passées de 33 en 2003 à 61 en 2015, et pour la même période, les aires protégées suivant un plan directeur de gestion sont passées de 17 à 61 (OCDE 2016). La mise en œuvre de SINANPE est principalement financée au travers de fonds publics et de recettes issues du tourisme. Le financement est complété par des fonds internationaux qui transitent et sont partiellement gérés par le Fonds pour la promotion des aires naturelles protégées du Pérou (Fondo de Promoción de las Áreas Naturales Protegidas del Perú, PROFONANPE) ainsi que par des fonds privés, p. ex. des moyens issus du marché privé des droits d'émission.

>> PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER

Le Pérou connaît une croissance économique importante depuis plus de deux décennies. Les pressions croissantes sur les écosystèmes résultent de projets d'infrastructure à grande échelle, de projets hydroélectriques ou miniers, de l'expansion agricole, de l'urbanisation sauvage, de la déforestation et du changement climatique, menaçant ainsi le flux des avantages de la nature pour la société et sapant ce qui pourrait être les bases d'une croissance solide et durable. Ainsi, la gestion de la biodiversité et des services écosystémiques à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées et le développement d'un réseau interconnecté d'aires de référence, de zones tampons et de corridors sont essentiels pour trouver une juste balance entre les besoins de développement et la conservation de la nature. Les principaux défis que doit relever la gestion des aires protégées peuvent être répartis dans les rubriques suivantes :

- 1. La création de structures de gouvernance et de gestion efficaces et équitables, en particulier la coordination et la coopération interinstitutionnelles, y compris la délimitation claire des aires protégées, reste un défi.**
 - ❖ Certes, le Pérou possède une biodiversité unique, mais cette dernière se trouve en grande partie dans de vastes aires protégées difficiles d'accès. Par conséquent, il est difficile d'assurer un suivi adéquat. Les capacités de contrôle et de surveillance font défaut de sorte qu'il est impossible de produire des données pertinentes à la gestion quant aux risques auxquels sont exposées les aires protégées et quant à l'application efficace des règlements environnementaux dans les zones tampons. Par ailleurs, la délimitation adéquate des aires protégées s'avère très onéreuse.
 - ❖ Les améliorations apportées à la qualité des plans de gestion des aires protégées ainsi que la définition d'une orientation stratégique claire, tout en tenant compte des liens avec d'autres plans de développement, ne peuvent se faire du jour au lendemain. L'aménagement et la mise en œuvre des aires protégées du système se sont faits de manière disparate et non systématique, sans ordre logique et planifié.
 - ❖ La décentralisation, la clarification et la définition du rôle que doit jouer chaque échelon et secteur du gouvernement n'ont toujours pas abouti. Par

>> 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

exemple, les compétences des autorités régionales restent floues. Leurs ressources et leurs structures sont très limitées pour pouvoir agir efficacement en tant qu'acteurs du développement. En plus de gérer les aires de conservation régionales, les régions ont dû assumer de plus grandes responsabilités dans le cadre du processus de décentralisation, notamment en matière de planification territoriale et de gestion des ressources naturelles et environnementales.

2. Malgré l'expansion de SINANPE, SERNANP souffre toujours d'une grave pénurie de ressources humaines, d'équipements, d'infrastructures, d'autres ressources et de capacités pour garantir la conservation à long terme et la gestion efficace des aires protégées.

- ❖ Le Pérou n'a pas de programme officiel de formation pour les gardes forestiers et les gestionnaires d'aires protégées. Il n'existe pas de descriptions de poste et de définition suffisamment claire des qualifications requises. Certes, la plupart des employés possèdent des compétences techniques, p. ex. en biologie, mais le personnel manque de compétences en matière de gestion et de communication. La stratégie de renforcement des capacités institutionnelles et les mesures connexes ne répondent pas aux exigences élevées des planificateurs et gestionnaires d'aires protégées du système.
- ❖ Les systèmes de gestion de l'information et des connaissances ont besoin d'être adaptés et optimisés.

3. L'insécurité financière fait partie des plus grands défis à relever pour assurer une conservation efficace. Le financement à long terme de tous les coûts engagés par SINANPE n'est toujours pas assuré.

- ❖ Certes, les crédits budgétaires annuels ont augmenté de manière conséquente (de 2,2 millions à environ 17 millions USD entre 2009 et 2016), mais les ressources prévues pour une gestion efficace des aires protégées n'ont pas suivi le rythme de la croissance du système des aires protégées (FEM 2017). La viabilité à long terme et la couverture des coûts de fonctionnement de l'ensemble SINANPE requièrent davantage d'investissements, également de la part des autorités régionales et du secteur privé.
- ❖ La planification financière des aires protégées n'est pas toujours suffisamment liée aux résultats en matière de conservation ou aux repères de performance et les capacités d'administration financière sont souvent maigres. L'intégration entre la planification stratégique de la conservation et la planification financière à long terme est insuffisante et le développement de mécanismes financiers pour compléter le budget public est limité (FEM 2017). D'autres possibilités de réduction des coûts de gestion grâce à des mécanismes de participation et de collaboration, tels que l'articulation entre la coopération interinstitutionnelle et intersectorielle et le budget, les accords de conservation, les partenariats public-privé et les contrats de gestion, restent inexploitées.

>> 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

❖ Le tourisme est considéré comme un moteur majeur pour la génération de revenus, mais le potentiel du tourisme lié aux aires protégées reste inexploité. Selon une étude (MINAM, 2010), le tourisme au Pérou génère 3,5 milliards USD par an dont 80 % sont tirés des 11 aires protégées. La promotion des infrastructures touristiques de base (comme les centres d'information sur l'environnement, les sentiers de randonnée pédestre) et les services touristiques peuvent donner d'importantes impulsions au développement et contribuer à la création d'emplois dans l'administration du parc et de son environnement. L'octroi de droits d'utilisation joue un rôle important dans ce contexte.



>> HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION ET APPROCHES

Le Pérou et l'Allemagne ont une longue histoire de coopération et la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées) a toujours été un sujet important au cœur de cette coopération. Au cours des deux dernières décennies, l'appui octroyé au SINANPE et notamment au SERNANP, aux autorités régionales et aux autres parties prenantes chargées de la gestion des aires protégées au Pérou, a été principalement acheminé au travers de programmes environnementaux relativement importants, avec des approches thématiques générales et un grand nombre d'institutions partenaires. Fondamentalement, l'approche consultative en matière de coopération technique dans la gestion des aires protégées a évolué au fil du temps, passant de l'appui aux aires protégées prises individuellement à une approche plus systémique pluraliste et multiniveaux après la mise en place du programme dans le secteur vert visant le soutien de la consolidation du système national SINANPE. Les domaines d'intervention ainsi que les approches consultatives prises durant les différentes phases pour répondre aux défis susmentionnés peuvent se résumer comme suit :

>> 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

1. Renforcer les systèmes de conservation infranationaux et intégrer la planification des aires protégées dans les processus de zonage et de planification régionale. *Mettre l'accent sur les politiques et la planification stratégique au niveau régional.*

- ❖ Étayer la mise au point de concepts et d'outils pour identifier les zones prioritaires de conservation dans le contexte du zonage et de l'aménagement du territoire au niveau infranational (p. ex., analyse des lacunes, outils SIG pour la connectivité et la modélisation des réseaux écologiques).
- ❖ Conseiller les autorités locales et régionales quant à l'établissement de systèmes régionaux d'aires protégées.
- ❖ Renforcer les capacités pour pouvoir créer et gérer des aires protégées locales et régionales (création d'une boîte à outils).
- ❖ Mettre au point des instruments et des mécanismes de financement innovants tels que la rétribution des services écosystémiques.

2. Procéder à la consolidation de SINANPE, notamment des procédures et processus de gestion des aires protégées et promouvoir l'investissement public. *Mettre l'accent sur la coordination intersectorielle des politiques, les procédures et le budget.*

- ❖ Conseiller en matière de politiques pour renforcer la réglementation du Système national d'investissements publics (SNIP) pour les investissements dans la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées afin d'accroître la part de l'autofinancement.
- ❖ Renforcer la participation régionale au programme budgétaire national (programa presupuestal 057) pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles.
- ❖ Conseiller les autorités régionales pour inclure l'investissement dans la conservation de la biodiversité dans la planification du développement régional. Renforcer les comités régionaux de planification, la commission régionale de l'environnement et soutenir les efforts du centre national de planification stratégique (CEPLAN) en matière d'environnement pour la préparation du plan de développement régional concerté (Plan de Desarrollo Regional Concertado).
- ❖ Conseiller et accompagner SERNANP ainsi que les autorités régionales afin de créer des projets d'investissement public en matière de conservation de la biodiversité adaptés au plan de développement régional.
- ❖ Élaborer des lignes directrices techniques pour identifier des stratégies de financement, renforcer les capacités pour la préparation des propositions de projets et améliorer les procédures d'approbation.
- ❖ Soutenir PROFONANPE dans le processus d'accréditation au Fonds vert pour le climat.
- ❖ Prodiguer des conseils dans le domaine du développement organisationnel en vue d'améliorer et d'accélérer les principales procédures de gestion en clarifiant les mandats, les rôles et les fonctions entre les institutions, en développant des outils logiciels et en facilitant l'accès à l'information. Soutenir l'intégration de SINANPE dans le Système national de gestion de l'environnement (SNGA), notamment en le reliant au Système national d'évaluation

» 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

de l'impact sur l'environnement (SEIA) pour une application efficace des outils tels que l'évaluation des incidences sur l'environnement. Étayer la définition de normes et de critères de qualité pour les avis techniques délivrés par le SERNANP et, par le biais du renforcement des capacités, optimiser la délivrance des avis techniques portant sur les procédures environnementales requis du SERNANP. Soutenir l'élaboration d'un concept exemplaire pour la création d'une réserve de biosphère.

- ❖ Renforcer les capacités pour l'intégration d'une approche axée sur les services écosystémiques dans la planification de la gestion des aires protégées.

3. Optimiser les processus de gestion de base des aires protégées dans SINANPE. *Se concentrer sur le support et l'optimisation du système (phase en cours).*

- ❖ Renforcer la gouvernance, l'accès et le partage des avantages résultant des aires protégées, p. ex. en soutenant l'analyse et l'amélioration du processus d'attribution des concessions de tourisme dans les AP et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les zones tampons.
- ❖ Poursuivre la promotion des investissements publics dans les infrastructures naturelles liées aux aires protégées.
- ❖ Améliorer le système d'information sur le processus d'octroi des droits d'utilisation.



» ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- ❖ Pour que les succès obtenus puissent être consolidés, il est de la plus grande importance que les processus consultatifs au sein du paysage institutionnel et des cadres réglementaires péruviens soient alignés sur la logique des systèmes fonctionnels de l'État, tels que SINANPE.
- ❖ L'amélioration de tout outil de conservation, comme l'aire protégée, par le biais de la coopération au développement doit suivre les orientations politiques explicites et implicites du secteur compétent à l'échelle nationale. Le fait que la durabilité ait été identifiée comme un besoin technique local risque d'être insuffisant, car, en l'absence d'un cadre juridique susceptible de l'étayer, la durabilité des services consultatifs fournis reste fragile.
- ❖ Il est crucial de renforcer SERNANP en tant qu'organe directeur des aires protégées en termes de coordination et d'articulation avec d'autres secteurs et groupes d'intervenants si l'on veut parvenir à une compréhension commune et trouver les moyens de conserver le capital naturel qui soutient le développement social, culturel et économique.
- ❖ La politique nationale de modernisation de l'administration publique pro-

>> 5.7 Renforcement des capacités à l'échelle du système pour la sauvegarde du capital naturel du Pérou

meut une approche de pilotage coopératif et participatif au sein de SER-NANP. Cette approche a permis une mise en œuvre plus efficace qu'avec l'ancien système de contrôle hiérarchique.

- ❖ L'impact des conseils techniques fournis est plus fort lorsque les questions sont traitées à l'échelle du système, p. ex. lorsque les lignes directrices pour l'élaboration du plan directeur des aires protégées sont discutées et mises en œuvre au sein de SINANPE et non pas seulement au niveau d'un site.
- ❖ La combinaison du renforcement des capacités et du développement organisationnel dans le domaine du conseil technique permet d'atteindre un haut degré d'efficacité dans le domaine de la consultation politique et des prescriptions de politique.

5.8

PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES, EN COOPÉRATION ENTRE MINIFUNDIA, AUTORITÉS DES PARCS ET AGRO-INDUSTRIE : À L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE

MESURE DE COOPÉRATION TECHNIQUE	Développement des espaces naturels et économiques Taï et Comoé (PROFIAB)
DONNEUR D'ORDRE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS PARTENAIRES	Côte d'Ivoire
ENTITÉ PARTENAIRE	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et autres partenaires chargés de la mise en œuvre
DURÉE	2013 – 2020 (PROFIAB I et II)

>> OBJECTIF DU PROJET

Programme de développement économique rural et biodiversité : augmenter les recettes agricoles des populations rurales de manière significative, notamment en respectant les principes de l'écologie durable, tout en améliorant les conditions de conservation de la biodiversité dans les aires protégées.

Objectif de la composante « chaînes de valeur ajoutée » : faire en sorte que les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée soutenue recourent à des méthodes de production, de transformation et de commercialisation, durables du point de vue écologique, sans risque pour la biodiversité et susceptibles d'augmenter les revenus des différents acteurs.

Objectif de la composante « biodiversité » : faire en sorte que l'autorité chargée de la gestion des parcs et les populations locales puissent promouvoir la préservation et la durabilité des services écosystémiques ainsi que l'exploitation économique en conformité avec la réglementation des parcs nationaux de Taï et de la Comoé et des zones adjacentes.

>> SITUATION INITIALE

Les parcs nationaux de Taï, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, et de Comoé, au nord-est, sont tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils constituent le noyau des réserves de la biosphère qui porte le même nom. Avec une superficie de 5 500 km², le Parc national de Taï renferme les restes d'une grande forêt tropicale primaire de l'Afrique de l'Ouest, et offre une protection à de nombreuses espèces menacées. Le Parc national de la Comoé, quant à lui, constitue l'une des plus grandes aires protégées de l'Afrique de l'Ouest. Elle abrite 11 500 km² d'écosystèmes allant des savanes aux forêts sèches à forte biodiversité.

Au cours des troubles politiques du début du millénaire, les parcs nationaux ont été la cible des braconniers et des chercheurs d'or. Les effets négatifs de leurs

» 5.8 Promotion des aires protégées et conservées, en coopération entre minifundia, autorités des parcs et agro-industrie : à l'exemple de la Côte d'Ivoire

activités sont toujours visibles. La croissance démographique, les migrations, l'exploitation illégale des terres, l'expansion de la production agricole d'exportation, l'élevage de bétail et une gestion agricole inadéquate exercent également une forte pression sur ces deux aires protégées et les autorités locales semblent dépassées par la situation.

Les écosystèmes des réserves de biosphère constituent la base de l'agriculture dans la région. Les deux parcs contribuent à l'amélioration du microclimat local et de la régulation des eaux, et donc à assurer la production agricole à proximité des parcs. En plus de l'huile de palme et du caoutchouc, environ 15 % de la production mondiale de cacao est cultivée à la périphérie du Parc national de Taï. Le microclimat stable assure la production et les revenus de près de 200 000 minifundia. Néanmoins, 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

La division du pays résultant de conflits politiques a sévèrement entravé la gestion du Parc de la Comoé à partir de 2002. En conséquence, le braconnage, les chercheurs d'or et l'utilisation intensive des ressources en eau et en pâturages par les éleveurs de bétail ont tellement affecté la région que le parc a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO en 2003. L'expansion de la production de noix de cajou ne fait rien pour alléger cette pression.

» DÉFIS À RELEVER

Le secteur agricole, en tant que principale source de revenus du pays, exploite, mais en même temps met en danger les services écosystémiques rendus par les parcs nationaux. Les populations et les acteurs des chaînes de valeur ajoutée agricoles sont peu enclins à contribuer à la protection des parcs nationaux. Une compréhension commune des objectifs de protection et des règles d'utilisation n'est toujours pas suffisamment développée. En matière de sauvegarde, ce qui constitue la tâche principale, les capacités de gestion des autorités responsables des aires protégées sont techniquement suffisantes. On ne peut dire la même chose en ce qui concerne les mesures de développement dans les zones adjacentes. Certes, le financement à long terme de la protection des deux parcs nationaux est provisoirement assuré par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire au titre de l'objectif premier de protection, mais il ne peut couvrir toutes les mesures et investissements nécessaires, tels que l'éducation à l'environnement et les mesures de développement dans les zones adjacentes.

» MODE OPÉRATOIRE

› RENFORCEMENT DE L'AUTORITÉ DU PARC ET AMÉLIORATION DES STRUCTURES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE

Pour les réserves de biosphère en tant que régions modèles de développement durable, ainsi que pour les parcs nationaux ou les sites du patrimoine mondial, il est primordial que l'autorité responsable de l'aire protégée et les autorités ré-

» 5.8 Promotion des aires protégées et conservées, en coopération entre minifundia, autorités des parcs et agro-industrie : à l'exemple de la Côte d'Ivoire

gionales aient une vision commune du développement durable. Toutes les deux doivent s'impliquer mutuellement dans la mise au point de leurs stratégies de développement. Ce n'est qu'ainsi que l'aire protégée peut devenir partie intégrante de la région.

Les acteurs locaux concernés doivent également être impliqués dans les structures de gouvernance et de gestion. Bien que les organes intersectoriels de gestion des parcs qui ont été mis en place ne soient que consultatifs par nature, ils sont inclus dans l'examen des accords locaux entre l'autorité du parc et les groupes d'utilisateurs locaux quant à la gestion des ressources naturelles dans la zone économique entourant les aires protégées afin d'assurer la mise en œuvre ultérieure de ces accords. L'implication de l'administration et des populations locales a largement contribué au succès de l'amélioration significative de la gestion actuelle des aires protégées.

Le renforcement des capacités au sein de l'autorité responsable de l'aire protégée a été lui aussi un facteur important dans ce contexte. Par exemple, le personnel du parc a été équipé et formé à l'outil **SMART** qui assure la surveillance. Une attention particulière est accordée au braconnage, à l'appropriation illégale des terres et à la surveillance des incendies.

Grâce à ces efforts, le Parc national de la Comoé est désormais beaucoup mieux protégé et les écosystèmes se rétablissent lentement. En conséquence, après 14 ans, ce parc a été retiré de la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO.

» CHAÎNES DE VALEUR AJOUTÉE (CVA) ET PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Le soutien de la réduction de la pauvreté au travers de l'augmentation des revenus issus de l'agriculture durable dans les zones adjacentes des parcs constitue un pilier important du projet. Ont été promues dans ce cadre cinq CVA visant l'amélioration des méthodes de production, notamment pour le cacao, le manioc (Taï) et la noix de cajou, l'oignon et le riz (Comoé), CVA dans lesquelles ont été intégrées neuf mesures de partenariat public-privé (PPP) avec des entreprises agro-industrielles.

À cet égard, les organes locaux de gestion des parcs jouent un rôle primordial. Contrairement aux autorités des parcs, leurs membres, comme les collectivités territoriales, détiennent le mandat de développer les zones adjacentes. Ils peuvent donc promouvoir des chaînes de valeur ajoutée agricole durable dans les zones adjacentes et contribuer à l'inclusion d'entreprises agricoles ou agro-industrielles privées aux alentours des aires protégées dans les concepts de protection.

» ÉVALUATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES (SE)

Les divers services que les aires protégées offrent à la population constituent un facteur clé pour la préservation des bases d'existence des populations vivant aux

» 5.8 Promotion des aires protégées et conservées, en coopération entre minifundia, autorités des parcs et agro-industrie : à l'exemple de la Côte d'Ivoire

alentours des parcs. La présentation des avantages issus des SE peut également être utilisée auprès du gouvernement et du secteur privé afin de lever les ressources financières nécessaires à la conservation des aires protégées.

► Dans le Parc national de Taï, les SE ont fait **l'objet d'une évaluation** à cause d'une insuffisance de fonds d'un montant de 6,8 millions d'euros détecté dans le plan d'affaires visant la mise en œuvre du plan de gestion 2014-2020. Ce processus comprend les étapes importantes suivantes :

Définition de la portée de l'évaluation : le concept et sa pertinence pour la collecte de fonds ont été présentés lors d'un premier atelier des parties prenantes. L'atelier visait également à assurer la participation d'un large éventail de parties prenantes à une telle évaluation. Tout d'abord, les différentes SE ont été discutées en groupes de travail pour déterminer quels étaient leurs « cibles » (*clients*) : SE suscitant un intérêt public (gouvernement), ayant un impact sur les activités économiques (secteur privé), pour des bailleurs de fonds (internationaux) actifs dans le domaine de la préservation de la nature et du développement.

Sur cette base, une sélection a été faite afin de réaliser une étude plus approfondie. Des scénarios ont également été élaborés pour envisager le cas d'un financement adéquat ou inadéquat de l'autorité responsable de l'aire protégée. Même si les résultats sont approximatifs, cela permet de mettre au point une compréhension commune et de clarifier l'urgence des mesures de protection.

Résultats de l'évaluation : l'évaluation a porté principalement sur trois domaines :

- ❖ Régulation régionale du climat pour les ménages locaux et la production agricole : même si le cadre de l'étude n'a pas permis de procéder à des analyses quantifiables, on peut supposer qu'une déforestation du parc, à grande échelle, entraînerait un changement climatique régional ce qui aurait un impact (négatif) sur la production agricole. Or plus d'un million de personnes en dépendent : 200 000 ménages cultivent du cacao, du café, de l'huile de palme et du caoutchouc, principalement pour l'exportation, dans un rayon d'environ 50 km autour du parc.
- ❖ Régulation et distribution de l'eau : environ un demi-million de personnes bénéficient des ressources en eau régulées par le parc national (cours d'eau, bassins de rétention, nappes phréatiques, etc.). La possibilité d'obtenir de l'hydroélectricité à partir de rivières dont le bassin versant se trouve à l'intérieur du parc constitue un autre argument convaincant pour la collecte de fonds.
- ❖ Réservoir de carbone pour la régulation du climat mondial : la valeur du Parc national de Taï en tant que réservoir de carbone a été calculée sur la base d'un taux de déforestation supposé en l'absence de projets REDD+ (niveau de référence) et du prix convenu par les parties prenantes dans le processus national REDD+ comme « valeur financière pour le carbone stocké dans la forêt » appropriée et ce, de manière à parer à la déforestation.

» 5.8 Promotion des aires protégées et conservées, en coopération entre minifundia, autorités des parcs et agro-industrie : à l'exemple de la Côte d'Ivoire

Exploitation des résultats : la dissémination de ce message passe obligatoirement par une communication efficace auprès des diverses parties prenantes. À cet effet, différents documents ont été mis au point. Les politiciens et les managers se sont notamment servis de la brochure récapitulative de 20 pages qui s'adresse aux décideurs. Véritable plaidoyer en faveur de la conservation de la nature et de la préservation des SE, cette brochure a été disséminée à grande échelle pour servir de support d'argumentation et contribuer aux initiatives suivantes :

Un appel spécifique a été adressé au secteur privé, en se concentrant sur certains thèmes : la chaîne de valeur ajoutée du cacao et du café, du caoutchouc et de l'huile de palme et l'hydroélectricité ainsi que la politique de responsabilité sociale des entreprises du secteur financier et des télécommunications. Le message s'est notamment adressé aux entreprises qui n'ont pas de lien direct avec la région, mais qui seraient susceptibles de s'intéresser au soutien du parc pour des raisons de prestige (*flagship*). La collecte de fonds s'est ensuite concentrée principalement sur le secteur du cacao, avec pour résultat que la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire et l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ont signé un accord avec le chocolatier CÉMOI et le développeur de projets ECO-TIERRA pour mettre en place une production de cacao zéro émission dans la zone adjacente du parc. La région économique de Taï est également au centre de l'Initiative cacao et forêts de la Fondation mondiale du cacao, à laquelle les deux plus grands pays producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi que 32 grandes entreprises de l'industrie de transformation du cacao, ont adhéré au cours de la 23^e des conférences annuelles (COP23) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, en 2017.

En outre, l'argumentaire s'est traduit en demandes et octrois de financement climatique, comme la promotion de la gestion durable du Parc national de Taï à hauteur de 2 millions USD, dans le cadre du Projet d'investissement forestier du Fonds stratégique pour le climat (SCF-FIP) de la Banque mondiale décidé en 2018. De plus, en 2018, le Fonds Carbone du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation (FCPF) a donné son accord de principe à une proposition de la Côte d'Ivoire pour 2018 visant la mise en œuvre d'un programme de réduction des émissions (ER-PD) dans la région économique de Taï et l'achat direct de certificats d'émission (Emissions Reduction Purchase Agreement (ERPA) pour environ 45 millions EUR entre 2020 et 2024) en échange d'investissements dans le secteur forestier.

» ENSEIGNEMENTS TIRÉS

L'évaluation des SE est susceptible de

- ❖ cibler et façonner la communication et le plaidoyer en faveur de la préservation des aires protégées,
- ❖ sensibiliser de manière significative les acteurs locaux et les décideurs concernés par la conservation de la nature, à condition d'être impliqués dans le processus d'évaluation,

» 5.8 Promotion des aires protégées et conservées, en coopération entre minifundia, autorités des parcs et agro-industrie : à l'exemple de la Côte d'Ivoire

- ❖ fournir des occasions de mobiliser des fonds supplémentaires pour les aires protégées et le développement de leurs zones adjacentes.

Les reconnaissances internationales peuvent

- ❖ constituer un incitatif important pour l'amélioration de la gestion des aires protégées,
- ❖ être cruciales pour le financement potentiel : le retrait du Parc national de la Comoé de la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO en 2017 a été un succès international pour le gouvernement ivoirien. Il permet de mobiliser des ressources budgétaires nationales supplémentaires pour sa gestion et de lever des fonds externes pour un bien public reconnu à l'échelle internationale,
- ❖ souligner l'importance des aires protégées et accroître leur visibilité auprès du secteur privé, ce qui favorise l'acceptation locale de l'état de conservation et des limites et peut susciter un engagement local des acteurs économiques mondiaux dans la conservation de la nature.

» LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Augustin Berghöfer, Joshua Berger, Inza Koné, Ulrike Tröger, Hans Ulrich Caspary (2018): Ecosystem services for conservation finance: applying the TEEB stepwise approach in Côte d'Ivoire. Biodiversity and Conservation. Springer Nature B.V. 2018

Joshua Berger, Anna Deffner, Fabien Quetier, Florence Baptist, Prof. Inza Kone, Prof. Constant Yves Adou Yao (2015): Résumé pour décideurs Évaluation de la valeur du Parc national de Taï. Évaluation des services écosystémiques du Parc national de Taï. Patrimoine mondial – Réserve de biosphère – Côte d'Ivoire



GIZ (2016): In a nutshell. **CASE STUDY: Taï National Park sustains regional agriculture, Ivory Coast. Multiple PA benefits are key to livelihoods and help win co-finance from private sector. valuES**

5.9 THE BLUE ACTION FUND

TITRE	The Blue Action Fund (Blue Action)
SUR MANDAT DE	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
PAYS	Monde
ORGANISME DE TUTELLE	Blue Action Fund
PÉRIODE TOTALE	2016 – 2030+

>> OBJECTIF DU PROJET

Combler les lacunes de financement dans l'espace de conservation océanique, contribuer à la création et à la gestion d'aires marines protégées et donc préserver la biodiversité marine pour les futures générations et améliorer les moyens de subsistance des communautés côtières des pays en développement.

>> CONTEXTE

La vie sur Terre dépend de l'existence d'océans sains. Les océans couvrent plus de 70 % de la surface de notre planète et représentent plus de 95 % de son espace de vie. Ils génèrent également plus de 50 % de notre oxygène et absorbent plus de 90 % de nos excédents de chaleur ainsi qu'environ 25 % de nos émissions annuelles de dioxyde de carbone. Plus d'un tiers de la population mondiale vit dans des zones côtières et des centaines de millions de personnes dépendent d'industries basées sur l'océan telles que la pêche et le tourisme. Dans les pays en développement en particulier, dans lesquels vivent plus de 95 % des pêcheurs du monde, le poisson est une source vitale de protéines et de revenus. Les écosystèmes marins, tels que les forêts de mangrove et les récifs coralliens, protègent les côtes des tempêtes et des inondations, un service qui est de plus en plus crucial face au changement climatique.

Tous ces services sont en danger : la pression humaine croissante, le changement climatique, la surexploitation des ressources halieutiques, les mangroves décimées et les flux incessants de plastique et de polluants non traités menacent les océans et les côtes.

La conservation des océans du monde et l'inversion des pertes dévastatrices de biodiversité marine font partie des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Pour mettre fin aux pertes de biodiversité, la communauté internationale a décidé, à l'occasion du sommet de 2022 de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies à Montréal, que 30 % de la surface de la Terre

» 5.9 The Blue Action Fund

devrait être gérée, restaurée et conservée de manière efficace d'ici 2030 (cibles 1 à 3 du cadre mondial pour la biodiversité – CMB), y compris les aires marines, en respectant les droits et les territoires des peuples autochtones et des communautés locales. À cette fin, la superficie marine protégée doit plus ou moins quadrupler au cours des sept prochaines années, ce qui nécessite un investissement de 200 milliards de dollars par an (cible 19 du CMB).

» DÉFIS

Actuellement, seuls 8,3 % des océans sont protégés, sachant, en outre, que l'ODD 14 des Nations unies « Vie aquatique » est l'objectif le plus sous-financé. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), entre 2013 et 2018, moins de 1 % de l'aide publique au développement a été investie dans l'exploitation durable des océans. En outre, de nombreuses aires marines protégées (AMP) offrent peu de protection réelle dans l'eau. Surnommés « parcs de papier », ces sites existent sur les cartes et dans la législation, mais ils ne protègent pas les ressources et les écosystèmes marins. Pour qu'ils puissent le faire, des efforts et des financements supplémentaires sont nécessaires pour transformer ces parcs de papier en AMP gérées efficacement.



» MODE OPÉRATOIRE

» CRÉATION DE BLUE ACTION

The Blue Action Fund, ou « Blue Action », est une fondation de conservation indépendante établie en vertu du droit allemand. Basée sur les Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation de la **Conservation Finance Alliance**, cette institution a été créée par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la KfW en 2016. Lancée sous la forme d'une contribution volontaire à la première Conférence des Nations unies sur l'océan, Blue Action contribue activement à la réalisation

>> 5.9 The Blue Action Fund

de l'objectif qui vise à protéger 30 % de l'océan mondial d'ici 2030 en aidant les projets qui ont pour but de créer ou d'améliorer la gestion des aires marines protégées (AMP) et d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire au niveau local.

La conservation de la nature s'est davantage centrée sur les « écosystèmes charismatiques » terrestres, tels que les forêts tropicales et les savanes. Avec Blue Action, un intérêt financier croissant est porté aux défis de la conservation « bleue » que sont les récifs coralliens et les écosystèmes de marée (forêts de mangroves, etc.).

Blue Action fournit des subventions aux ONG nationales et internationales qui œuvrent à la conservation de la biodiversité marine et à l'amélioration de la vie des populations locales dans des pays éligibles à l'aide publique au développement. Les subventions se situent généralement dans une fourchette comprise entre 3 et 5 millions d'euros.

Blue Action est un instrument de financement flexible qui peut facilement lancer des appels à propositions compétitifs sur des domaines thématiques ou régionaux tels que l'adaptation basée sur les écosystèmes dans l'océan Indien occidental ou le carbone bleu et les mangroves.

Ce mécanisme prend essentiellement la forme d'un fonds d'amortissement en plus de ses 2 millions d'euros de capital de dotation. Les fonds sont investis pour fournir des subventions pouvant atteindre 5 millions d'euros sur 5 ans à des projets obtenant des résultats mesurables. Actuellement (avril 2025), le volume total de fonds engagés s'élève à 174 millions d'euros, dont 126 millions d'euros (72 %) proviennent de Blue Action, le reste étant fourni par les bénéficiaires à hauteur de 48 millions d'euros (28 %), soit avec leurs propres ressources, soit sous la forme d'un cofinancement.



» 5.9 The Blue Action Fund

Les partenaires de financement de Blue Action sont l'Allemagne, par l'intermédiaire du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en coopération avec la banque de développement KfW ; la Suède, par l'intermédiaire du ministère suédois des Affaires étrangères ; la France, par l'intermédiaire de l'Agence française de développement (AFD) ; la Norvège, par l'intermédiaire de l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) ; et l'Irlande, par l'intermédiaire d'Irish Aid. Le Fonds vert pour le climat (FVC) a rejoint ces contributeurs en 2021. Blue Action cherche constamment à réalimenter le fonds d'amortissement avec les contributions de ses partenaires existants ou de nouveaux partenaires de financement.

Structure de gouvernance de Blue Action : tous les partenaires de financement plus un représentant de la KfW sont membres du conseil de surveillance qui approuve les propositions de subventions qui lui sont présentées par le directoire. L'UICN fournit des services de conseil technique à la direction et au conseil de surveillance.

» CE QUE BLUE ACTION FINANCE

Blue Action sélectionne des projets par l'intermédiaire d'appels à propositions ouverts, projets qui sont ensuite évalués et approuvés avec l'aide de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), conseiller stratégique de Blue Action.

La mise en œuvre des projets est principalement axée sur des activités qui soutiennent les quatre domaines suivants :

- ❖ Gouvernance des aires marines protégées (AMP) : plans de gestion ; cartographie et démarcation ; suivi, contrôle et application de la réglementation ; collecte de données ; formation du personnel, etc.
- ❖ Moyens de subsistance durables : clubs d'épargne ; tourisme durable ; réduction des pertes de récolte ; autonomisation des femmes ; etc.
- ❖ Conservation des espèces et pêche durable : sélectivité des engins de pêche ; cogestion ; mesures de conservation pour les espèces clés, etc.
- ❖ Conservation et restauration des habitats dans les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers marins.

» RÉALISATIONS

Certains impacts prendront bien sûr plus de temps à se concrétiser pleinement. En ce qui concerne la gouvernance et la gestion des aires protégées, le projet a obtenu les résultats directs suivants :

- ❖ En avril 2025, le programme de subventions de Blue Action aidait 35 projets actifs dans 22 pays, depuis les régions océaniques du Pacifique jusqu'à l'océan Indien occidental en passant par le Pacifique tropical oriental et l'est de l'Atlantique.

>> 5.9 The Blue Action Fund

- ❖ Près de 304 000 km² d'AMP sont dorénavant gérés plus efficacement et Blue Action a appuyé la création de 158 000 km² de nouvelles AMP.
- ❖ Avec ses programmes visant à améliorer durablement les moyens de subsistance et à aider les communautés locales à gérer leurs ressources naturelles, Blue Action a atteint plus de 760 000 personnes

>> ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE

- ❖ Blue Action verse des subventions à des ONG et à leurs partenaires locaux qui collaborent avec des organismes publics à la conservation marine. Cette approche est considérée comme efficace sachant que les AMP dont l'autorité de gestion est partagée entre de multiples acteurs publics et non publics ont, par exemple, 98 % plus de chances d'avoir une biomasse halieutique plus élevée que les AMP gérées uniquement par des organismes publics.
- ❖ Les AMP ne peuvent fonctionner qu'avec le soutien des populations. C'est ainsi que les projets de Blue Action ont tous recours à de vastes processus de consultation et de participation des parties prenantes. Les projets sont centrés sur les moyens de subsistance durables, veillant à ce que les AMP bénéficient aux communautés locales.
- ❖ En intégrant des normes sociales qui soutiennent et promeuvent les droits humains fondamentaux (sur le fond et sur la forme), Blue Action incite ses partenaires à adopter des approches de la conservation marine fondées sur les droits. Cela consiste notamment à lutter contre les restrictions d'accès afin de garantir certains droits économiques et sociaux, tels que le droit à l'alimentation et à un niveau de vie suffisant. Les droits des peuples autochtones sont protégés par l'intermédiaire de mécanismes tels que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et le droit d'accès aux sites ayant une signification spirituelle.
- ❖ En collaborant également avec des organisations sises dans des pays en développement, qui n'ont jusqu'à présent pas bénéficié de tels montants de financement public mais qui sont bien positionnées pour obtenir des changements sur le terrain, Blue Action renforce les structures locales, souvent manquantes, qui font le lien entre les financeurs et la mise en œuvre locale.

>> RÉFÉRENCES

- 🔗 Blue Action. 2025. **Rapport annuel 2024**. Disponible à l'adresse suivante <https://www.blueactionfund.org/>
- 🔗 CFA. 2013. **Normes de pratique à l'intention des fonds fiduciaires pour la conservation**.
- 🔗 Mast et al. 2025. **Shared governance increases marine protected area effectiveness, disponible à l'adresse suivante** <https://www.blueactionfund.org/>
- 🔗 Pour en savoir plus : <https://www.blueactionfund.org/>

6

OPPORTUNITÉS de formation et ressources

6.1

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Veuillez noter que cette liste n'est ni exhaustive ni basée sur une évaluation de la qualité ou un classement.

» CURSUS SPÉCIFIQUES À LA CONSERVATION

Management of Protected Areas (Gestion des aires protégées), Université de Klagenfurt (Autriche), consulté le 3 février 2025 

Protected Area Management Major (cours de spécialisation Gestion des aires protégées), Université James Cook, Townsville/Cairns (Australie), consulté le 3 février 2025 

World Heritage Management & Conservation, université de Dublin (Irlande), consulté le 3 février 2025 

Forest and Nature Conservation (Conservation des forêts et de la nature), Wageningen University & Research (Pays-Bas), consulté le 3 février 2025 

Protected Area Conservation (Conservation des aires protégées), Université de Tasmanie (Australie), consulté le 3 février 2025 

Marine Conservation (Conservation marine), Université de Plymouth (Royaume-Uni), consulté le 3 février 2025 

Conservation and Biodiversity (Conservation et biodiversité), Université d'Exeter (Royaume-Uni), consulté le 3 février 2025 

Global Biodiversity Conservation (Conservation de la biodiversité mondiale), Université du Sussex (Royaume-Uni), consulté le 3 février 2025 

Marine Conservation (Conservation marine), Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande), consulté le 3 février 2025 

International Nature Conservation (Conservation internationale de la nature), Université de Göttingen (Allemagne), consulté le 3 février 2025 

Ecology and Nature Conservation (Écologie et conservation de la nature), Université Ben-Gourion de Negev (Israël), consulté le 3 février 2025 

Biodiversity Conservation Management (Gestion de la conservation de la biodiversité), Université de Peradeniya (Sri Lanka), consulté le 3 février 2025 

» 6.1 Enseignement supérieur

Conservation, Université de Hong Kong (Chine), consulté le 3 février 2025 

Conservation Studies (Études sur la conservation), Université Hazara, Mansehra (Pakistan), consulté le 3 février 2025 

Environmental Conservation (Conservation environnementale), Université du Wisconsin–Madison (États-Unis), consulté le 5 février 2025 

Resource Conservation (Conservation des ressources), Université du Montana (États-Unis), consulté le 5 mars 2025 

Conservation and Restoration Science (Sciences de la conservation et de la restauration), Université de Californie, Irvine (États-Unis), consulté le 5 mars 2025 

Marine Conservation (Conservation marine), Université de Miami (États-Unis), consulté le 5 mars 2025 

Sustainable Natural Resource Conservation and Management (Conservation et gestion durables des ressources naturelles), Université de l'Indiana à Bloomington (États-Unis), consulté le 5 mars 2025 

Wildlife & Wildlands Conservation (Conservation de la faune et de la flore sauvages), Université Brigham Young (États-Unis), consulté le 5 mars 2025 

» CURSUS GÉNÉRIQUES SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Sustainable Forest and Nature Management (SUFONAMA) (Gestion durable des forêts et de la nature), programme Erasmus Mundus de l'Université de Copenhague (Danemark), de l'Université de Bangor (Royaume-Uni), de l'Université de Göttingen (Allemagne), de l'Université suédoise des sciences agricoles (Suède) et de l'Université de Padoue (Italie), consulté le 3 février 2025 

Sustainable Resource Management (Gestion durable des ressources), Université technique de Munich, département des sciences de la vie de Weihenstephan (Allemagne), consulté le 3 février 2025 

Sustainable Tourism Management (Tourisme durable), École de gestion de la durabilité, Gland (Suisse), consulté le 3 février 2025 

World Heritage Studies (Études sur le patrimoine mondial), Université de technologie de Brandebourg Cottbus-Senftenberg (Allemagne), consulté le 5 février 2025 

Marine Environmental Management (Gestion environnementale marine), Université d'Exeter (Royaume-uni), consulté le 5 février 2025 

» 6.1 Enseignement supérieur

Renewable Natural Resources / Wildlife and Ecotourism Management

(Gestion des ressources naturelles renouvelables, de la faune sauvage et de l'écotourisme), University of Ibadan Postgraduate College (Nigeria), consulté le 5 février 2025 

Environmental Management of Mountain Areas (Gestion environnementale des zones montagneuses), Université libre de Bozen-Bolzano (Italie), Université d'Innsbruck (Autriche), consulté le 5 février 2025 

Natural Resource Management (Gestion des ressources naturelles), Université des Sciences et Technologies (Namibie), consulté le 5 février 2025 

Land and Water Management (Gestion des terres et de l'eau), Université de Nairobi (Kenya), consulté le 5 février 2025 

Biodiversity (Biodiversité), Université nationale de Taïwan (Taïwan), consulté le 5 février 2025 

» FORMATIONS EN LIGNE DE NIVEAU MAÎTRISE

Biodiversity, Wildlife and Ecosystem (Biodiversité, faune sauvage et santé des écosystèmes) (formation en ligne), Université d'Edimbourg (Écosse), consulté le 3 février 2025 

Wildlife Forensic Sciences & Conservation (Conservation et science médicole pour la faune sauvage) (en ligne), Université de Floride (États-Unis), consulté le 7 février 2025 

Environmental Management (Gestion environnementale) (en ligne), The Open University (Royaume-Uni), consulté le 7 février 2025 

6.2

INSTITUTIONS, INITIATIVES ET RÉSEAUX DE FORMATION SPÉCIALISÉS PROPOSANT DES COURS PERTINENTS

› INTERNATIONAL

Projet BIOPAMA (UICN) : projet avec un fort accent sur le renforcement des capacités (notamment en matière de formation) axé sur les aires protégées dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ; a élaboré des programmes d'études et organisé des formations sur de nombreux aspects de la gestion et de la gouvernance des aires protégées. Consulté le 3 février 2025 

PANORAMA Blue (GIZ, UICN, Grid-Arendal, PNUE,OCTO) est une plateforme mondiale dédiée au partage des meilleures pratiques en matière de conservation et d'utilisation durable des zones marines et côtières. Dans le prolongement de l'initiative Blue Solutions (2013-2021), elle permet aux professionnels d'apprendre les uns des autres, d'échanger leurs expériences et de trouver l'inspiration. Avec des centaines de cas adaptables et une vaste communauté de membres engagés. 

PANORAMA Blue accélère la mise en œuvre de « solutions bleues » dans le monde entier, consulté le 3 février 2025 à l'adresse . Le Blue Capacity Hub est une plateforme open source proposant des formations conçues pour améliorer les compétences des décideurs et des praticiens dans le domaine de la gestion marine et côtière. Les trois cours disponibles portent sur la planification et la gestion spatiales marines basées sur les écosystèmes, l'économie bleue durable et le leadership bleu, consultés le 3 février 2025 à l'adresse

CCNET Conservation Coaches Network (Réseau de coachs dans le domaine de la conservation) : un réseau mondial de praticiens, de coachs et de formateurs dont l'objectif est de soutenir la mise en œuvre, l'apprentissage et l'enseignement des normes ouvertes du Partenariat pour les mesures de conservation (CMP). Les formations sont axées sur la préparation des nouveaux coachs. Consulté le 3 février 2025 

› EUROPE

Conservation Leadership Programme (Programme de leadership en matière de conservation), FFI, BirdLife International et WCS (principalement au Royaume-Uni), consulté le 3 février 2025, (cette formation essentiellement basée sur des projets s'adresse aux conservateurs en début de carrière ; elle ne porte pas exclusivement sur les aires protégées mais est très pertinente.) 

» 6.2 Institutions, initiatives et réseaux de formation spécialisés proposant des cours pertinents

Programme de bourses Klaus Toepfer, Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature, île de Vilm (Allemagne), consulté le 3 février 2025, (pour les pays de l'EOCAC uniquement, axé sur la conservation de la biodiversité de manière générale mais très pertinent pour les aires protégées) 

» ASIE-PACIFIQUE

International Ranger Federation (Fédération internationale des écogardes), Asquint NSW (Australie), consulté le 3 février 2025, (organise le Congrès mondial des écogardes tous les trois ans, avec de solides éléments d'apprentissage sur les AP) 

Protected Area Learning and Research Collaboration (Collaboration en matière d'apprentissage et de recherche sur les aires protégées), Australie, consulté le 3 février 2025, (réseau d'institutions de recherche en lien avec la conservation, se penchant plus particulièrement sur les aires protégées de la région Asie-Pacifique et Océanie, avec divers cours pertinents) 

Wildlife Institute of India (Institut indien de la vie sauvage), Uttarakhand (Inde), consulté le 3 février 2025, (divers cours sur la conservation et les aires protégées, axés sur l'Inde) 

» AFRIQUE

Southern African Wildlife College (Université de la faune sauvage d'Afrique australe), Afrique du Sud, consulté le 3 février 2025, (divers cours sur la conservation et les aires protégées, axés sur l'Afrique australe) 

» FORMATION EN LIGNE

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique : Programme of Work on Protected Areas (PoWPA) (Programme de travail sur les aires protégées comprenant 19 modules en ligne sanctionnés par des certificats), formation à la conservation, consulté le 3 février 2025

Conservation Measures Partnership (CMP) (Partenariat pour les mesures de conservation), programme de formation aux normes ouvertes (15 modules en ligne), formation à la conservation, consulté le 3 février 2025 

Introductory Courses for Coastal Management and Marine Protected Areas (Introduction à la gestion côtière et aux aires marines protégées) (5 formations en ligne), Coral Triangle Center, Conservation Training, consulté le 3 février 2025 

» 6.2 Institutions, initiatives et réseaux de formation spécialisés proposant des cours pertinents

Restauration des écosystèmes (10 modules, français/anglais /espagnol), Learning for Nature (PNUD), consulté le 5 février 2025 

Identifying and delineating Key Biodiversity Areas (Identifier et délimiter les zones clés pour la biodiversité) (environ 10 heures, également disponible en portugais, français et espagnol), KBA Partnership/Conservation Training, consulté le 5 février 2025 

InforMEA learning (plus de 20 cours en ligne gratuits sur les accords multilatéraux sur l'environnement), consulté le 5 février 2025 

MOOC sur la gestion des aires protégées (7 modules en anglais et français, en libre accès ; d'autres cours sur la surveillance écologique, l'application de la loi et la conservation des espèces). UICN et PAPACO, Consulté le 5 février 2025 : 

MOOC on Marine protected areas (MOOC sur les aires marines protégées) (6 modules, accès libre) UICN et Papaco, Consulté le 5 février 2025 

Natural Resources Risk and Action Framework (Cadre d'action et d'évaluation des risques liés aux ressources naturelles) (GIZ) formation à rythme individuel (environ 10 heures), Consulté le 5 février 2025 

Tutoriel sur QGIS 3.0 (en anglais), Texas A&M University (États-Unis), consulté le 5 février 2025 

Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature des Nations unies (Un module d'introduction sur les données spatiales pour la biodiversité et un module sur le rôle des données environnementales dans la planification des aires), Consulté le 5 février 2025 

Wetland Conservation and Management in India (Conservation et gestion des zones humides en Inde) (GIZ, MoEF&CC, BMUV, IKI, FEM, PNUE, WISA) formation de présentation interactive à rythme individuel (environ 3 heures), Consulté le 5 février 2025 

› PROGRAMMES DE COURS ET MANUELS DE FORMATION

BirdLife International, Fauna & Flora International (FFI), Tropical Biology Association (TBA), Université de Cambridge (2016) : **Intrinsic. Integrating Rights & Social Issues into Conservation. A trainer's Guide** (Intrinsèque. Intégration des questions juridiques et sociales dans la conservation. Guide du formateur). Consulté le 5 février 2025 

>> 6.2 Institutions, initiatives et réseaux de formation spécialisés proposant des cours pertinents

Programme indo-allemand pour la biodiversité (GIZ) (2017) : **cursus et formation modulaire sur la gestion de la biodiversité côtière et marine et des aires protégées pour les gestionnaires d'AMP** (en anglais) Consulté le 5 février 2025 à l'adresse suivante : [🔗](#)

WildTeam (2018) : **Delivering Training Workshops for Wildlife Conservation v1** Consulté le 5 février 2025 [🔗](#)

Worah, S./RECOFTC (2008) : **Participatory Management of Forests & Protected Areas – A Trainer's Manual** (Gestion participative des forêts et des aires protégées – Manuel du formateur). Consulté le 5 février 2025 à l'adresse suivante : [🔗](#)

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60 - 0
F +49 228 44 60 - 17 66

E info@giz.de
I www.giz.de

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement